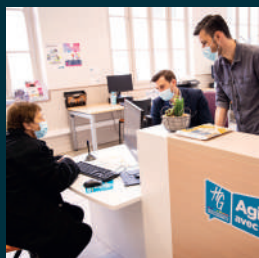


RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021



**RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2021**

UN IMPÉRATIF

La justice sociale

Notre feuille de route est claire : améliorer les conditions de vie concrètes de nos concitoyennes et concitoyens, lutter contre les inégalités sociales et territoriales, soutenir l'activité des entreprises en créant de l'activité et de l'emploi local, accompagner le dynamisme des associations. Notre rôle d'aménageur auprès des communes et des intercommunalités fait que nous relient les femmes, les hommes et les bassins de vie. À travers nos missions de solidarités et de proximité, par nos fonctions redistributrices des richesses nous sommes le pivot territorial de l'intégration républicaine sur les territoires, acteur de vie et garant d'avenir.

UNE TRAJECTOIRE

La poursuite de la modernisation de l'action publique

Le Conseil départemental et ses agents et agents assurent des missions d'intérêt général au plus près de ses concitoyennes et concitoyens avec pour dénominateur commun l'égalité républicaine qui demeure une exigence fondamentale. Nous sommes en permanence en réflexion pour adapter nos politiques, pour moderniser nos moyens, pour être à l'écoute d'une Haute-Garonne qui change, qui bouge et qui évolue. Mettre l'humain au centre du projet, voilà notre horizon de travail quotidien pour faire société ensemble et pour vivre autrement.

UNE EXIGENCE

L'écologie

Préserver et gérer la ressource en eau, manger sain en favorisant les circuits courts, se loger dans des bâtiments énergétiquement rénovés, multiplier la production d'énergie renouvelable, se déplacer en développant les modes doux, accompagner nos collégiennes et collégiens pour faire face aux défis de la biodiversité et de l'environnement. La transition écologique que nous menons, c'est celle de la justice climatique qui réduit les émissions de gaz à effet de serre, crée des emplois et rend du pouvoir d'achat. Elle doit être au service de la santé et du cadre de vie tout en luttant contre le changement climatique.



UN SOCLE

Les valeurs de la République

Nous fondons nos choix politiques sur trois priorités : émancipation, universalisme, humanisme. C'est dans ce cadre que s'inscrivent nos réflexions et nos actions qui visent à rassembler et non à diviser, qui servent à résister à tous les populismes et aux idéologies séparatrices. Appuyé-e-s sur ce socle, nous renforçons notre engagement pour lutter contre tous les intégrismes et tous les extrémismes qui menacent les libertés, qui attaquent la République. Nous faisons le pari du dialogue citoyen pour réinventer la pratique démocratique, et adoptons des mesures fortes en faveur de l'égalité femmes-hommes et du prisme jeunesse.

UNE VOLONTÉ

L'émancipation

Nous poursuivons un objectif clair, celui de réaffirmer le caractère émancipateur des principes de laïcité, de liberté, d'égalité, de fraternité. Dans une société où la cohésion sociale est ébranlée par la crise économique et les soubresauts de la mondialisation, ces principes permettent de différencier l'esprit critique de la stigmatisation, la culture du culte, la fermeté du droit de la violence arbitraire. Pour devenir citoyenne et citoyen, ces principes sont essentiels dès l'école. Pour la majorité départementale, l'éducation demeure une priorité absolue et la réussite scolaire de nos enfants un enjeu majeur pour notre société.



Madame, Monsieur,

Le rapport d'activités 2021 que je vous invite à parcourir établit le bilan des actions et des investissements réalisés par le Conseil départemental de la Haute-Garonne dans un contexte particulier lié aux incertitudes de la crise sanitaire qui a impacté pour la deuxième année consécutive l'ensemble des territoires haut-garonnais.

Dans ce contexte général fragile, la majorité départementale est sortie renforcée des élections cantonales du mois de juin 2021 dont les résultats sont venus entériner notre bilan 2015-2021.

La confiance qui nous a été renouvelée confirme que les politiques publiques de proximité territoriale que nous menons, ainsi que les choix que nous prenons pour consolider une société plus inclusive fondée sur le dialogue et le partage, sur l'égalité des chances et des droits, sont en phase avec les priorités des Haut-Garonnais-es.

Pour l'année 2021, nos actions ont été calibrées pour tout à la fois préparer les enjeux vitaux pour l'avenir de la Haute-Garonne et des Haut-Garonnais-es mais également pour répondre aux urgences dictées par la dureté de la crise.

Nos priorités ont été sociales pour réduire les inégalités, avec plus de solidarités et plus d'accès aux droits à travers la relocalisation de services publics de proximité ; écologiques et énergétiques pour un environnement et une qualité de vie préservés, pour garantir un nouveau rapport à nos biens communs : l'eau, l'air, la terre, la faune et la flore ; citoyennes avec un renforcement de la participation dans l'élaboration des politiques publiques, par la défense et la promotion de nos valeurs républicaines, notamment la laïcité.

Pour faire face aux besoins accrus de services publics de proximité, de logement social, de rénovation énergétique, d'accès aux soins de proximité, nous sommes au soutien des 586 communes et 17 intercommunalités de la Haute-Garonne à travers des contractualisations directement ancrées sur le territoire.

Grâce à la bonne santé financière de notre collectivité, nous avons pu continuer d'investir sans augmenter les impôts du Département. C'est le choix d'une relance de l'activité par la commande publique : 263M€ cette année, plus 7%. C'est du carnet de commandes pour plus de 70% de nos entreprises haut-garonnaises. Ce sont quelque 4000 emplois sur notre territoire.

Face aux nouveaux modes de consommation et au réchauffement climatique, nous avons su amplifier nos actions pour produire, se nourrir, habiter, se déplacer différemment. Ce sont autant de chantiers que nous co-construisons avec les forces vives, toutes les citoyennes et tous les citoyens de nos bassins de vie haut-garonnais.

Ce travail de l'année, il est le fruit de notre ancrage sur les cantons, un ancrage fait non pas de promesses mais d'engagements que nous prenons et que nous tenons.

Georges MÉRIC
*Président du Conseil départemental
de la Haute-Garonne*

INTRODUCTION

LES 27 CANTONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE	8
LES 54 CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX	10
L'EXÉCUTIF DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL & LA COMMISSION PERMANENTE	12
MODE D'EMPLOI DU DÉPARTEMENT & FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLÉE	13
LA COMPOSITION DES COMMISSIONS	14-15
PLUS DE 150 MÉTIERS AU SERVICE DU PUBLIC	16
COMPTE ADMINISTRATIF 2021 PAR SECTEUR OU FONCTION	18

1

UN IMPÉRATIF LA JUSTICE SOCIALE

>>> EN CHIFFRES

20

SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE

■ Actions sociales polyvalentes de proximité	22
■ Autonomie des personnes âgées	29
■ Autonomie et compensation du handicap	34
■ Insertion	38
■ Lutte contre les inégalités de santé	40

ENFANCE ET JEUNESSE

■ Enfance	42
■ Prévention et éducation	48
■ Insertion et orientation des jeunes	50
■ Mission départementale de l'Engagement	52

DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

■ Expertise en direction des territoires	54
■ Déploiement du numérique	58
■ Promotion et aménagement touristique	62
■ Aides aux administrations publiques locales	64
■ Politiques européennes	68
■ Voirie	70

SOUTIEN À LA CRÉATION D'ACTIVITÉ ET À L'EMPLOI

■ Aide à la création d'activité	74
■ Aides à la création de services marchands de proximité	75
■ Tiers-lieux	76
■ Aide à l'investissement immobilier des entreprises	78
■ Soutien à l'Économie Sociale et Solidaire	80

LOGEMENT

■ Aide à la pierre	82
■ Aide à la personne	84

SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

■ Incendie et secours	86
■ Santé environnement	90

2

UNE EXIGENCE L'ÉCOLOGIE

>>> EN CHIFFRES

92

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

■ Eau	94
■ Espaces naturels	98
■ Sensibilisation à l'environnement	102

MOBILITÉS DOUCES ET TRANSPORTS COLLECTIFS

■ Mobilités douces	104
■ Covoiturage	108
■ Transports collectifs	110

SOUTIEN À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

■ Transition énergétique	112
■ Agroécologie	114
■ Soutien aux circuits courts	118
■ Transition alimentaire et écologique	120

3 **UNE VOLONTÉ** L'ÉMANCIPATION

>>> **EN CHIFFRES** 122

SPORTS, CULTURE

■ Sports	124
■ Culture	126
■ Soutien à la vie associative	130
■ Mission promotion langue et culture occitanes	132
■ Archives départementales	134
■ Médiathèque départementale et lecture publique	136
■ Patrimoine culturel	138

ÉDUCATION, ÉQUIPEMENT SCOLAIRE

■ Collèges	140
■ Enseignement supérieur	144
■ Enseignement du premier degré	145
■ Transports scolaires	146

4 **UN SOCLE** LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

>>> **EN CHIFFRES** 148

■ Les Chemins de la République	150
■ Le Plan départemental pour l'égalité « Agir ensemble contre les discriminations en Haute-Garonne »	152
■ Le Parcours laïque et citoyen	153
■ Jeunesses	154
■ Égalité Femmes - Hommes	156
■ Démocratie participative	158

5 **UNE TRAJECTOIRE** LA POURSUITE DE LA MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE

>>> **EN CHIFFRES** 160

DES PROJETS DE MODERNISATION EN LIEN AVEC LES USAGÈRES ET LES USAGERS

■ Une administration au service des usagères, des usagers et des partenaires	162
■ Une administration modernisée dans ses pratiques et ses moyens	164
■ Une administration au service du collectif	166
■ Une administration plus proche des Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais	168

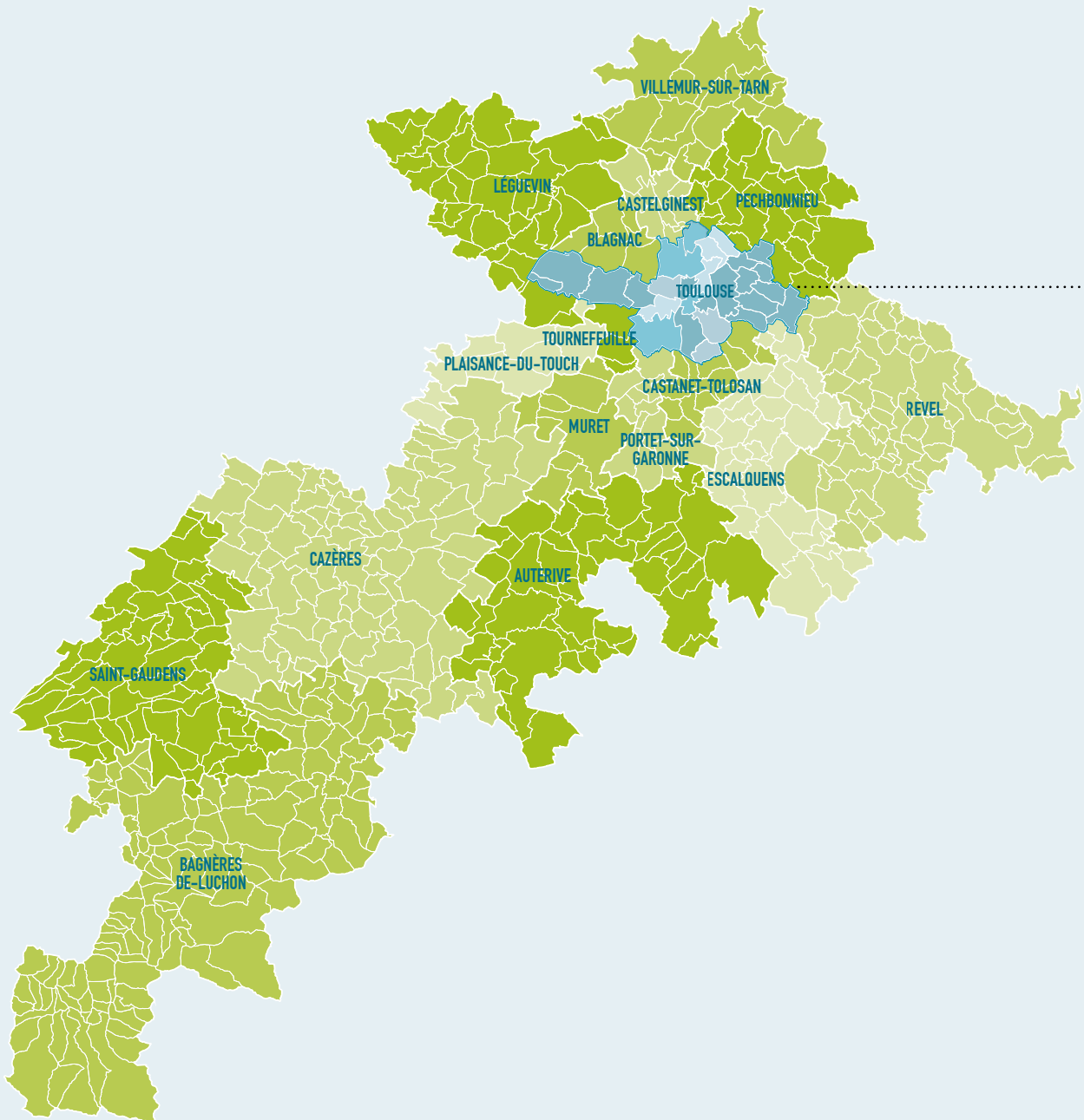
RÉCAPITULATIF **DÉPENSES TOTALES** **POLITIQUE PUBLIQUE**

BUDGET PRINCIPAL	170
TOTAL GÉNÉRAL	171

Les 27 cantons du Conseil départemental de la Haute-Garonne



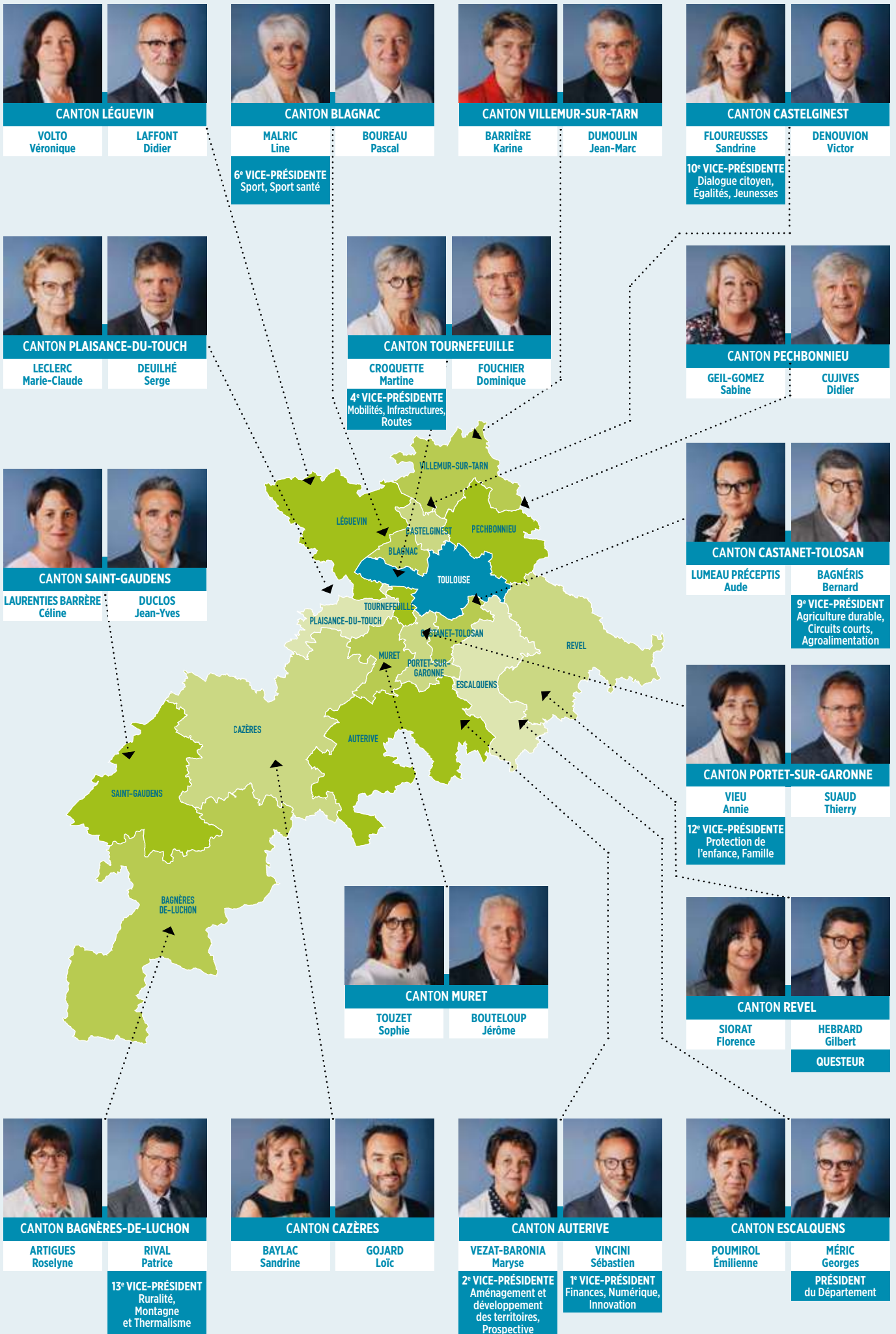
DÉCOUVREZ NOTRE CARTE INTERACTIVE
HAUTE-GARONNE.FR









Les 54 Conseillères et Conseillers départementaux

Les Haut-Garonnaises et les Haut-Garonnais ont élu, les 20 et 27 juin 2021, leurs 54 représentant·es sur les 27 cantons qui composent le Département. Ces 27 femmes et 27 hommes sont élu·e·s pour une durée de 7 ans et composent l'Assemblée départementale.





L'exécutif du Conseil départemental

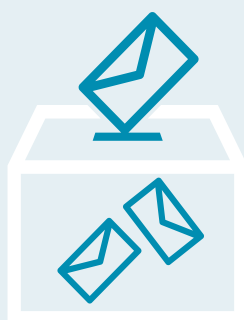
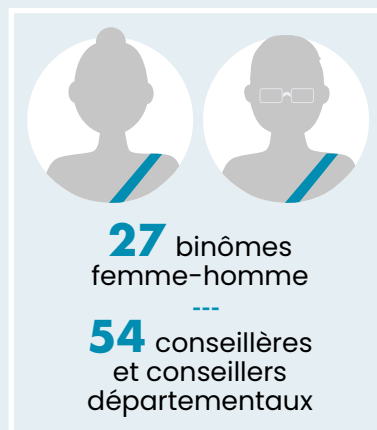
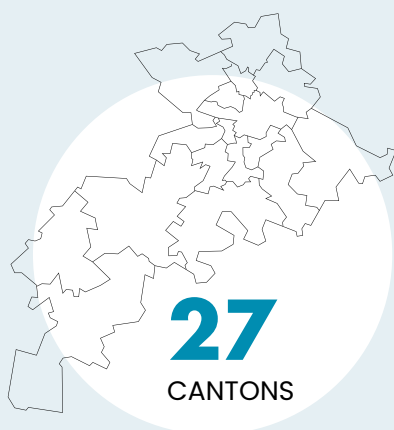
PRÉSIDENT					
<p>MÉRIC Georges</p> <p>▶ Président du Conseil départemental</p> 	<p>1^{er} VICE-PRÉSIDENT</p> <p>VINCINI Sébastien</p> <p>▶ Finances, Numérique, Innovation</p> 	<p>2^e VICE-PRÉSIDENTE</p> <p>VEZAT-BARONIA Maryse</p> <p>▶ Aménagement et développement des territoires, Prospective</p> 	<p>3^e VICE-PRÉSIDENT</p> <p>GIBERT Vincent</p> <p>▶ Éducation, Vie associative, Valeurs de la République et Mémoire</p> 	<p>4^e VICE-PRÉSIDENTE</p> <p>CROQUETTE Martine</p> <p>▶ Mobilités, Infrastructures, Routes</p> 	
<p>5^e VICE-PRÉSIDENT</p> <p>SIMION Arnaud</p> <p>▶ Action sociale de proximité, Maisons des solidarités, Insertion</p> 	<p>6^e VICE-PRÉSIDENTE</p> <p>MALRIC Line</p> <p>▶ Sport, Sport santé</p> 	<p>7^e VICE-PRÉSIDENT</p> <p>FABRE Jean-Michel</p> <p>▶ Transition écologique, Mobilités douces, Logement, Habitat</p> 	<p>8^e VICE-PRÉSIDENTE</p> <p>HARDY Isabelle</p> <p>▶ Diversification et desserrement économique, Économie Sociale et solidaire, Emploi local</p> 	<p>9^e VICE-PRÉSIDENT</p> <p>BAGNÉRIS Bernard</p> <p>▶ Agriculture durable, circuits courts, Agroalimantation</p> 	<p>10^e VICE-PRÉSIDENTE</p> <p>FLOUREUSSES Sandrine</p> <p>▶ Dialogue citoyen, Égalités, Jeunesses</p> 
<p>11^e VICE-PRÉSIDENT</p> <p>GABRIELI Alain</p> <p>▶ Personnes âgées, Personnes handicapées, Accès aux soins</p> 	<p>12^e VICE-PRÉSIDENTE</p> <p>VIEU Annie</p> <p>▶ Protection de l'enfance, Famille</p> 	<p>13^e VICE-PRÉSIDENT</p> <p>RIVAL Patrice</p> <p>▶ Ruralité, Montagne, Thermalisme</p> 	<p>14^e VICE-PRÉSIDENTE</p> <p>BOYER Anne</p> <p>▶ Culture</p> 	<p>15^e VICE-PRÉSIDENT</p> <p>LLORCA Jean-Louis</p> <p>▶ Politique de la ville</p> 	<p>QUESTEUR</p> <p>HEBRARD Gilbert</p> 

La commission permanente

Elle est composée de 43 conseillères et conseillers : le Président, les 15 vice-présidentes et vice-présidents, et 27 membres :

MÉRIC Georges / VINCINI Sébastien / VEZAT-BARONIA Maryse / GIBERT Vincent / CROQUETTE Martine / SIMION Arnaud / MALRIC Line / FABRE Jean-Michel / HARDY Isabelle / BAGNÉRIS Bernard / FLOUREUSSES Sandrine / GABRIELI Alain / VIEU Annie / RIVAL Patrice / BOYER Anne / LLORCA Jean-Louis / GEIL-GOMEZ Sabine / HEBRARD Gilbert / LECLERC Marie-Claude / DENOUVION Victor / POUMIROL Émilienne / GOJARD Loïc / BAYLAC Sandrine / BOUREAU Pascal / ARTIGUES Roselyne / SUAUD Thierry / MASELLA Lauriane / TARAVELLA Aurélien / EL KOUACHERI Zohra / KLOTZ Julien / COURADE Christine / FOUCHIER Dominique / FARCY Marie-Claude / CUJIVES Didier / LUMEAU-PRECEPTIS Aude / BOUTELOUP Jérôme / SAINT-AUBAIN Anaïs / LUBAC Christophe / HONVAULT Caroline / LAFFONT Didier / LAMANT Sophie / DUMOULIN Jean-Marc / LAURENTIES-BARRÈRE Céline

Mode d'emploi du Département



Un scrutin
binominal
majoritaire
à **2** tours



Une Assemblée élue exceptionnellement
pour **7** ans (contre 6 habituellement)
en raison de la crise Covid et de la nécessité d'organiser
les différents votes du calendrier national en 2028
(élections régionales, départementales et présidentielle)

Fonctionnement de l'Assemblée



L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

Les électeurs et électrices désignent leurs conseillères et conseillers départementaux qui forment l'Assemblée départementale.

Elle se réunit au minimum une fois par trimestre au cours de sessions publiques. L'Assemblée départementale peut aussi être convoquée à tout moment par le Président.



LA COMMISSION PERMANENTE

Elle est composée d'une partie des conseillères et conseillers départementaux : le Président, 15 vice-président-e-s et 27 autres membres. Toutes les sensibilités politiques y sont représentées.

Sur délégation de l'Assemblée départementale, elle gère les affaires courantes du Département. Elle se réunit au moins 6 fois dans l'année.



LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Les conseillères et conseillers départementaux siègent à au moins l'une des commissions thématiques.

Elles étudient les dossiers qui leur sont soumis, étudient les rapports soumis à l'Assemblée départementale (Session) et proposent des conclusions.

La composition des commissions

PATRIMOINE – PERSONNEL – ROUTES – INFRASTRUCTURES RÉSEAUX – TRAVAUX – AFFAIRES GÉNÉRALES

Présidente : Sabine GEIL-GOMEZ
Vice-Présidente : Véronique VOLTO

10 membres : Bernard BAGNÉRIS, Jérôme BOUTELOUP, Martine CROQUETTE, Serge DEUILHÉ, Jean-Marc DUMOULIN, Sabine GEIL-GOMEZ, Gilbert HÉBRARD, Patrice RIVAL, Sébastien VINCINI et Véronique VOLTO.

ÉDUCATION – JEUNESSES – SPORTS

Président : Victor DENOUVION
Vice-Présidente : Sophie LAMANT

16 membres : Karine BARRIÈRE, Sandrine BAYLAC, Anne BOYER, Laurence DEGERS, Victor DENOUVION, Marie-Claude FARCY, Mourad FELLAH, Sandrine FLOUREUSSES, Vincent GIBERT, Caroline HONVAULT, Didier LAFFONT, Sophie LAMANT, Line MALRIC, Arnaud SIMION, Aurélien TARAVELLA et Sophie TOUZET.

VIE ASSOCIATIVE

Présidente : Marie-Claude LECLERC
Vice-Présidente : Sophie TOUZET

10 membres : Zohra EL KOUACHERI, Marie-Claude FARCY, Vincent GIBERT, Sophie LAMANT, Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Marie-Claude LECLERC, Jean-Louis LLORCA, Anaïs SAINT-AUBAIN, Arnaud SIMION et Sophie TOUZET.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE – PROSPECTIVE – EUROPE – COOPÉRATION

Présidente : Emilienne POUMIROL
Vice-Président : Didier CUJIVES

14 membres : Bernard BAGNÉRIS, Pascal BOUREAU, Didier CUJIVES, Serge DEUILHÉ, Jean-Yves DUCLOS, Gilbert HÉBRARD, Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Christophe LUBAC, Line MALRIC, Emilienne POUMIROL, Patrice RIVAL, Florence SIORAT, Maryse VEZAT-BARONIA et Véronique VOLTO.

ÉCONOMIE – ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Présidente : Sandrine BAYLAC
Vice-Présidente : Sandrine FLOUREUSSES

8 membres : Sandrine BAYLAC, Jean-Marc DUMOULIN, Mourad FELLAH, Sandrine FLOUREUSSES, Inès GOFFRE-PEDROSA, Isabelle HARDY, Marc PÉRÉ et Thierry SUAUD.

TOURISME – THERMALISME – MONTAGNE

Présidente : Roselyne ARTIGUES
Vice-Président : Loïc GOJARD

7 membres : Roselyne ARTIGUES, Karine BARRIÈRE, Didier CUJIVES, Loïc GOJARD, Marie-Claude LECLERC, Patrice RIVAL et Maryse VEZAT-BARONIA.

AGRICULTURE – AGRO-ALIMENTATION

Président : Loïc GOJARD
Vice-Président : Didier LAFFONT

8 membres : Roselyne ARTIGUES, Bernard BAGNÉRIS, Pascal BOUREAU, Jean-Baptiste DE SCORRAILLE, Serge DEUILHÉ, Loïc GOJARD, Gilbert HÉBRARD et Didier LAFFONT.

DIALOGUE CITOYEN – CITOYENNETÉ

Présidente : Lauriane MASELLA
Vice-Présidente : Caroline HONVAULT

7 membres : Sandrine FLOUREUSSES, Alain GABRIELI, Caroline HONVAULT, Christophe LUBAC, Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Lauriane MASELLA et Aurélien TARAVELLA.

ACTION SOCIALE

Présidente : Zohra EL KOUACHERI
Vice-Présidente : Karine BARRIÈRE

10 membres : Roselyne ARTIGUES, Karine BARRIÈRE, Christine COURADE, Zohra EL KOUACHERI, Alain GABRIELI, Emilienne POUMIROL, Anaïs SAINT-AUBAIN, Arnaud SIMION, Sophie TOUZET et Annie VIEU.

CULTURE

Présidente : Christine COURADE
Vice-Président : Victor DENOUVION

9 membres : Anne BOYER, Christine COURADE, Laurence DEGERS, Victor DENOUVION, Inès GOFFRE-PEDROSA, Loïc GOJARD, Caroline HONVAULT, Sophie LAMANT et Christophe LUBAC.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE – TRANSPORTS ET MOBILITÉS DOUCES

Président : Pascal BOUREAU
Vice-Présidente : Laurence DEGERS

14 membres : Pascal BOUREAU, Martine CROQUETTE, Jean-Baptiste DE SCORRAILLE, Laurence DEGERS, Jean-Marc DUMOULIN, Jean-Michel FABRE, Mourad FELLAH, Isabelle HARDY, Julien KLOTZ, Jean-Louis LJORCA, Florence SIORAT, Thierry SUAUD, Maryse VEZAT-BARONIA et Annie VIEU.

LOGEMENT SOCIAL – HABITAT

Président : Thierry SUAUD
Vice-Présidente : Céline LAURENTIES

7 membres : Jean-Michel FABRE, Alain GABRIELI, Julien KLOTZ, Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Marc PÉRÉ, Florence SIORAT et Thierry SUAUD.

VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE – MÉMOIRE

Président : Aurélien TARAVELLA
Vice-Présidente : Aude LUMEAU-PRECEPTIS

7 membres : Christine COURADE, Martine CROQUETTE, Jean-Baptiste DE SCORRAILLE, Vincent GIBERT, Aude LUMEAU-PRECEPTIS, Marc PÉRÉ et Aurélien TARAVELLA.

POLITIQUE DE LA VILLE – VIE DES QUARTIERS

Président : Julien KLOTZ
Vice-Président : Mourad FELLAH

7 membres : Jean-Baptiste DE SCORRAILLE, Zohra EL KOUACHERI, Jean-Michel FABRE, Mourad FELLAH, Caroline HONVAULT, Julien KLOTZ et Jean-Louis LJORCA.

ÉGALITÉS – LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Présidente : Marie-Claude FARCY
Vice-Présidente : Inès GOFFRE-PEDROSA

8 membres : Marie-Claude FARCY, Sandrine FLOUREUSSES, Alain GABRIELI, Vincent GIBERT, Inès GOFFRE-PEDROSA, Marie-Claude LECLERC, Christophe LUBAC et Aude LUMEAU-PRECEPTIS.

NUMÉRIQUE – INNOVATION

Présidente : Aude LUMEAU-PRECEPTIS
Vice-Présidente : Sandrine BAYLAC

9 membres : Sandrine BAYLAC, Victor DENOUVION, Jean-Marc DUMOULIN, Isabelle HARDY, Didier LAFFONT, Aude LUMEAU-PRECEPTIS, Line MALRIC, Annie VIEU et Sébastien VINCINI.

FINANCES

Président : Dominique FOUCHIER
Vice-Présidente : Véronique VOLTO
Secrétaire : Jean-Marc DUMOULIN

Les 15 Vice-Présidents : Sébastien VINCINI, Maryse VEZAT-BARONIA, Vincent GIBERT, Martine CROQUETTE, Arnaud SIMION, Line MALRIC, Jean-Michel FABRE, Isabelle HARDY, Bernard BAGNÉRIS, Sandrine FLOUREUSSES, Alain GABRIELI, Annie VIEU, Patrice RIVAL, Anne BOYER, Jean-Louis LJORCA.

Les 16 Présidents de commissions : Roselyne ARTIGUES, Sandrine BAYLAC, Pascal BOUREAU, Christine COURADE, Victor DENOUVION, Zohra EL KOUACHERI, Marie-Claude FARCY, Sabine GEIL-GOMEZ, Loïc GOJARD, Julien KLOTZ, Marie-Claude LECLERC, Aude LUMEAU-PRECEPTIS, Lauriane MASELLA, Emilienne POUMIROL, Thierry SUAUD, Aurélien TARAVELLA.

Les 7 Présidents de groupes politiques : Sébastien VINCINI, Christophe LUBAC, Inès GOFFRE-PEDROSA, Marc PÉRÉ, Jean-Baptiste DE SCORRAILLE, Jean-Yves DUCLOS, Jean-Marc DUMOULIN.

2 membres désignés par le Président du Conseil départemental : Dominique FOUCHIER et Véronique VOLTO.

Plus de 150 métiers au service du public

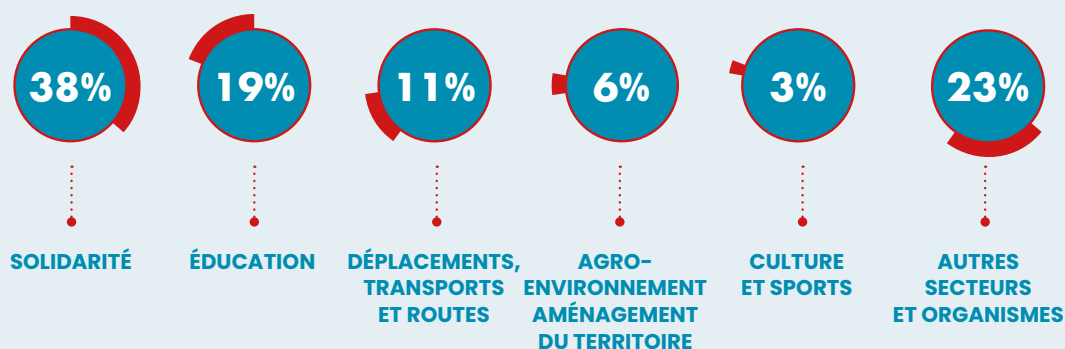
LE CHIFFRE

7 028

au 31 décembre 2021

Effectif total
du Conseil départemental de la Haute-Garonne

EFFECTIF PAR MISSION



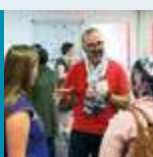
RÉPARTITION PAR GENRE



LES AGENT·E·S PAR MISSION

SOLIDARITÉ

2 615
agent·e·s



1 536 travaillent dans les territoires (DTS/MDS)
433 assistantes et assistants familiaux
223 à la Maison départementale des personnes handicapées
16 au Centre départemental de planification et d'éducation familiale (CDPEF)
21 à la Maison des adolescents

ÉDUCATION

1 330
agent·e·s



1 267 agent·e·s
dans les **96** collèges publics du département

DÉPLACEMENT, TRANSPORTS ET ROUTES

779
agent·e·s



705 à la voirie départementale dont :
473 dans les **8** secteurs routiers répartis sur le département
74 agent·e·s aux transports

AGRO-ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

454
agent·e·s



CULTURE ET SPORTS

231
agent·e·s



74 à la médiathèque
73 aux archives départementales
14 dans les musées départementaux
23 à la promotion des arts vivants et visuels

AUTRES SECTEURS ET ORGANISMES

1 619
agent·e·s

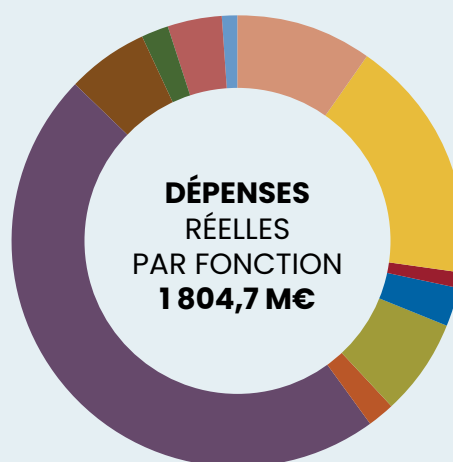
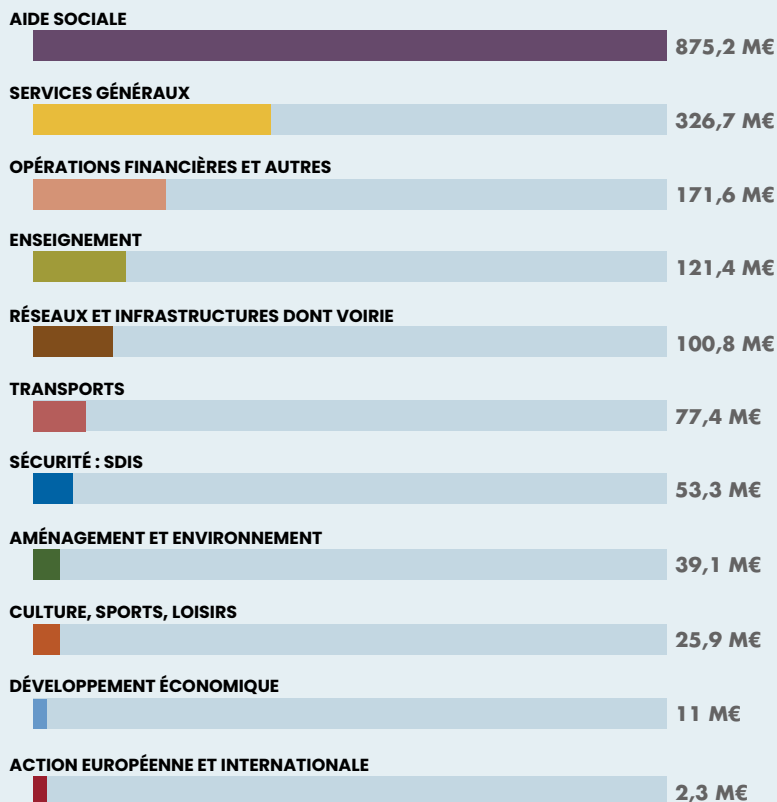


Moyens généraux
 Vie institutionnelle
 Organismes divers

Comptes administratifs 2021

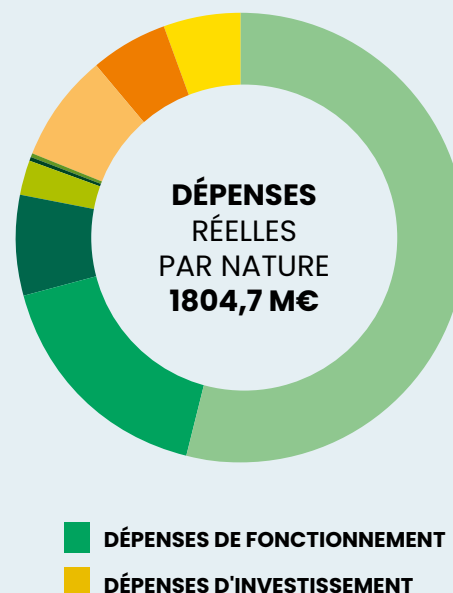
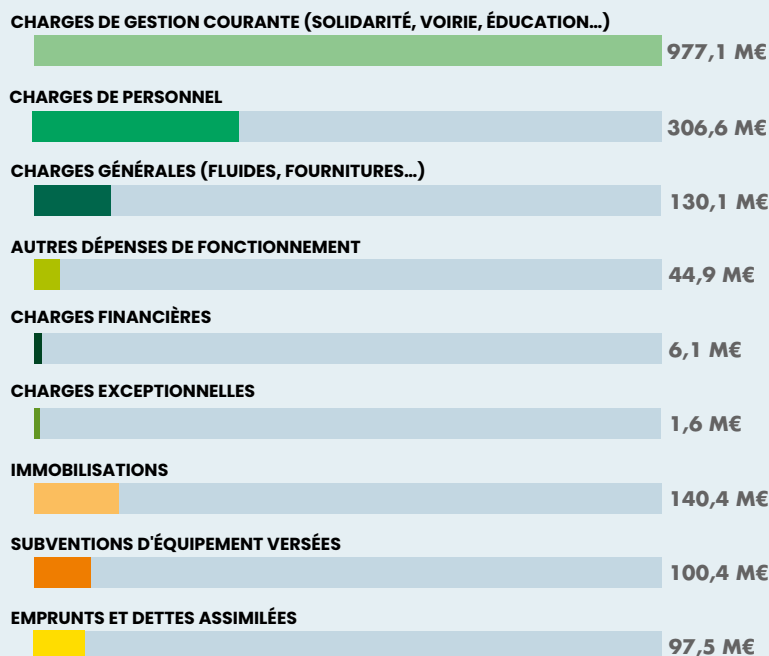
Budget principal par fonction

DÉPENSES TOTALES

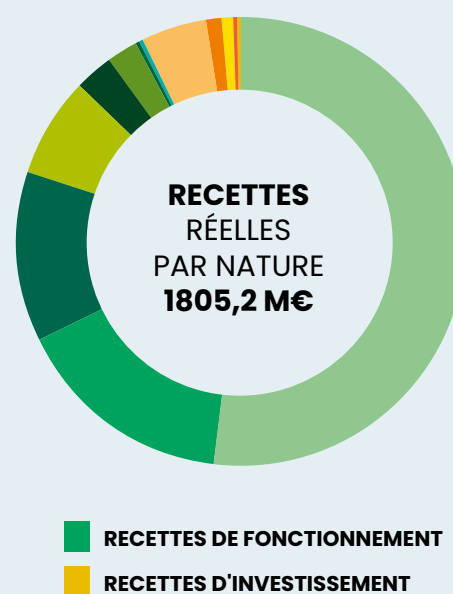
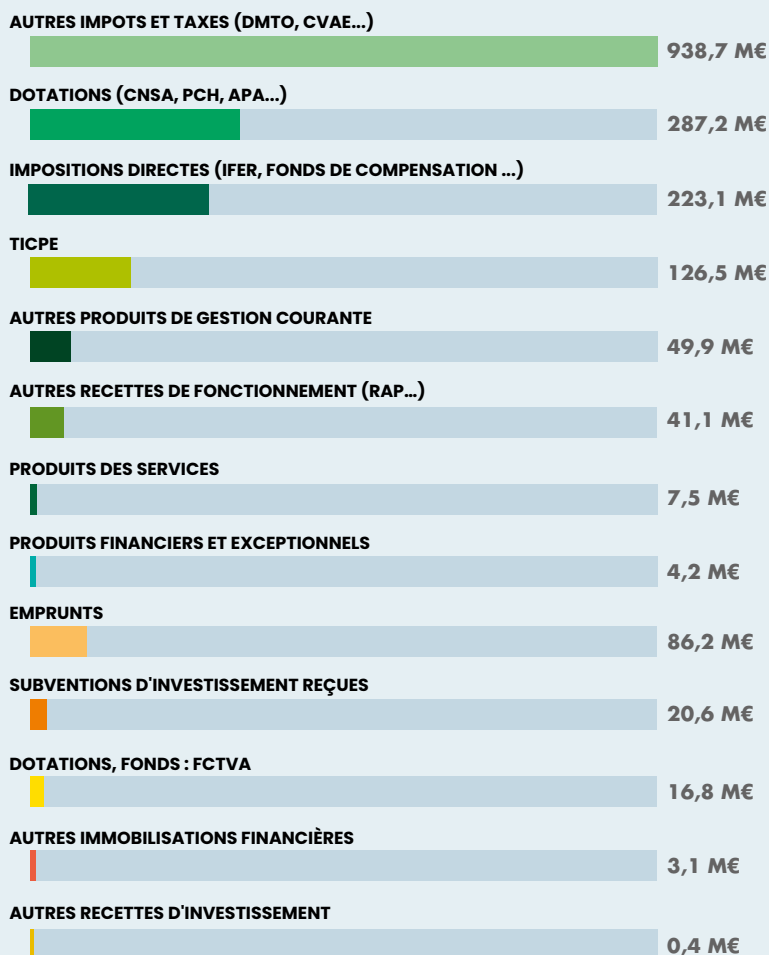


Budget principal par nature

DÉPENSES TOTALES



RECETTES TOTALES



1 UN IMPÉRATIF LA JUSTICE SOCIALE

EN CHIFFRES

SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE	929 076 258 €
■ Actions sociales polyvalentes de proximité p.22	10 556 875 €
■ Autonomie des personnes âgées p.29	238 451 598 €
■ Autonomie et compensation du handicap p.34	307 427 993 €
■ Insertion p.38	372 639 792 €
ENFANCE ET JEUNESSE	314 342 266 €
DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES	169 180 827 €
■ Expertise en direction des territoires p.54	2 030 524 €
■ Déploiement du numérique p.58	4 870 904 €
■ Promotion et aménagement touristique p.62	5 736 297 €
■ Aides aux administrations publiques locales p.64	62 575 248 €
■ Voirie p.70	93 967 853 €
SOUTIEN À LA CRÉATION D'ACTIVITÉ ET À L'EMPLOI	2 029 404 €
LOGEMENT	21 954 702 €
■ Aide à la pierre p.82	19 695 125 €
■ Aide à la personne p.84	2 259 577 €
SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES	54 414 283 €
■ Incendie et secours p.86	53 280 135 €
■ Santé environnement p.90	1 134 149 €

Total Justice sociale : 1 490 997 740 €





Solidarité départementale

ACTIONS SOCIALES POLYVALENTES DE PROXIMITÉ

Le Département est le chef de file de l'action sociale et du développement social sur son territoire, ce qui signifie que c'est autour de lui que se coordonnent et se déploient les politiques de lutte contre la précarité et l'exclusion en Haute-Garonne.

Cette compétence au service des populations s'exerce au contact des Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais au sein des Maisons des Solidarités (MDS). Les MDS sont les premiers lieux où se déclinent les différentes politiques sociales du Conseil départemental. Y est mis en œuvre un Service Social polyvalent s'adressant à toute personne en difficulté sociale et à tous les âges de la vie.

Grâce à la territorialisation de l'action sociale déployée depuis novembre 2019, le nombre de MDS est passé de 23 à 30 en janvier 2020. Les MDS sont aujourd'hui implantées sur l'ensemble du département autour de 5 Directions Territoriales des Solidarités (DTS). Celles-ci constituent le nouvel échelon intermédiaire de l'organisation territoriale de l'action sociale départementale, entre le niveau de proximité des MDS et celui de l'échelon central, garant du pilotage des solidarités.

La territorialisation a également vu l'arrivée d'équipes spécialisées (Informations Préoccupantes, Agréments...). Les 5 DTS apportent un soutien technique et humain auprès de chacune des MDS qui leur sont rattachées.

Quatre objectifs stratégiques guident le projet de territorialisation de l'action sociale :

- Améliorer la qualité du service rendu à l'usagère et à l'usager,
- Définir les approches partenariales et favoriser la transversalité des missions,
- Responsabiliser les territoires et développer leur autonomie décisionnelle,
- Garantir l'équité de la réponse départementale.

2020 et 2021 ont démontré la pertinence du pas engagé par la territorialisation : alors que les effets socio-économiques de la COVID-19 accentuent les difficultés sociales, économiques et/ou familiales des populations qui, hier déjà, étaient

les plus précarisées, mais aussi s'étendent sur de nouveaux publics (étudiant-e-s, artisan-e-s, commerçant-e-s, intérimaires, etc.), la collectivité a été en mesure d'agir au plus vite et au plus proche des réalités des habitantes et des habitants.



Principales réalisations 2021

Mise en place d'un premier accueil quel que soit le lieu où se présente la personne...

- Déploiement du Premier Accueil Social Inconditionnel de Proximité (PASIP) qui vise notamment à faciliter l'accès aux droits (accueil tout public sans prise de rendez-vous préalable, délais de prise en charge raccourcis) et améliorer l'accompagnement aux démarches (prise en compte globale des besoins de la personne, coordination des intervenant-e-s social-e-s). En 2021, 11 MDS sont engagées dans la démarche : Empalot, Centre, Basso Cambo, Bagatelle et Faourette à Toulouse, Castanet-Tolosan, Muret, Cazères, La Salvétat Saint Gilles, Bouloc et Revel.

... proposant un accompagnement renforcé aux personnes confrontées à des difficultés multiples et dont la situation est complexe

- Déploiement du « Référent de Parcours », dispositif d'accompagnement social global et partenarial, qui vise à assurer la continuité du parcours de la personne accompagnée, en résolvant les freins directs ou périphériques qu'elle rencontre, et en lui proposant des actions cohérentes correspondant à ses besoins. En 2021, 6 MDS sont engagées dans la démarche : St-Gaudens, Cierp-Gaud, Salies du Salat, Colomiers, Blagnac et Ranguel.



FOCUS ACTIONS COVID

Malgré les confinements, un maintien actif de l'accompagnement des personnes les plus fragilisées

Face au choc de la crise sanitaire et à l'épreuve des confinements, la collectivité est restée pleinement mobilisée pour assurer la continuité d'un service public volontaire au plus près des personnes fragilisées :

- Priorité absolue donnée à l'accès et au maintien des droits sociaux fondamentaux (revenu de solidarité active, fonds de solidarité pour le logement, allocation personnalisée d'autonomie, prestation de compensation du handicap, aides financières),
- Maintien des accueils pour tous et toutes sur rendez-vous,
- Maintien des visites à domicile dans les situations urgentes et/ou complexes (Information préoccupante, visite ante natale, placement suite à une décision judiciaire, signalement des personnes vulnérables...).

Des actions collectives en territoire

- DTS Sud toulousain : organisation d'ateliers participatifs « Alimentation/ Parentalité » dans les MDS d'Auterive et de Muret,
- DTS Nord toulousain : poursuite du Projet Social de Territoire (feuille de route partagée et adaptée aux besoins de la population) de Villemur-sur-Tarn sur le territoire de la MDS Bouloc, avec des projets sur la mobilité (en partenariat avec les associations « Être mobile C'est Permis ! » et « Le Garage pour Tous ») et des ateliers « économies énergie ». Un travail est en cours pour l'amélioration de l'accueil à la MDS de Colomiers avec la participation des usagères et des usagers,
- DTS Toulouse : organisation d'ateliers parents/enfants dans les MDS de Basso Cambo et du Centre, d'un groupe de parole pour adolescent·es à la MDS du Centre, des « Rendez-vous de la culture et du sport » à la MDS de Soupetard, et d'ateliers sur le thème du logement à la MDS d'Empalot,
- DTS Comminges Pyrénées : création d'un « Espace parents » à la MDS de Cierp Gaud,
- DTS Lauragais : organisation d'ateliers « Toucher bébés », proposés gratuitement aux parents par les équipes de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) des MDS de Revel, Villefranche et Castanet ; des ateliers « économies d'énergie » ont également été proposés sur les 4 MDS du territoire en partenariat avec l'association Consommation Logement et Cadre de Vie.

Renforcement des coopérations partenariales

- Poursuite du travail d'articulation engagé avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) dans le cadre du Schéma Départemental d'Animation de la Vie Sociale (en cours de renouvellement),
- Renforcement du soutien aux associations d'aide alimentaire en période de crise : 4 associations têtes de réseaux (Restos du Cœur, Secours Populaire, Resto Bébé, Banque Alimentaire) ont bénéficié d'une convention triennale. Au total, ce sont 17 associations d'aide alimentaire qui ont été soutenues en 2021,
- Mise en œuvre de la convention cadre de partenariat avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) pour l'accès aux droits et à la santé des populations vulnérables,
- Poursuite du travail d'articulation avec Toulouse Métropole dans le cadre de la convention de coordination des politiques sociales (en cours de renouvellement).





FOCUS ACTIONS COVID

Lancement de la Plateforme Haute-Garonne Solidarités

Lancé en mars 2021 pour répondre à la hausse des demandes sociales, ce nouvel outil a différents objectifs :

- Favoriser l'accès aux droits en complémentarité des MDS (qui restent joignables aux numéros actuels et continuent d'accueillir les publics),
- Améliorer la capacité quantitative et qualitative de traitement des demandes,
- Donner un premier niveau de réponse à des situations complexes dans une législation en évolution,
- Permettre à la personne appelante de trouver des réponses rapides.

Un numéro unique est mis à disposition des publics haut-garonnais (05.34.33.47.47) ainsi qu'une adresse mail spécifique : Solidarites@cd31.fr.

À partir d'un premier accueil téléphonique ou numérique, une réponse est apportée directement à l'utilisateur ou une orientation est proposée vers une MDS ou une structure partenaire.

L'équipe de Haute-Garonne Solidarités est composée à la fois de travailleur-euse-s social-es et d'agent-e-s d'accueil dans une coordination et une fluidité dans les échanges qui permettent d'assurer une rapidité des réponses apportées.

Développement de démarches et actions de prévention

- Pilotage du dispositif de Coordination des aides financières (dispositif CORAFIN, dont la convention est en cours de renouvellement) pour favoriser la bonne complémentarité des aides de chaque organisme,
- Création d'une Mission de Lutte contre les Inégalités sociales en Santé, chargée de favoriser la diffusion de messages de prévention et l'accès aux soins des publics en situation de fragilité sociale, en lien avec la CPAM,
- Mise en place du Dispositif d'Appui à la Coordination de la Haute-Garonne, avec une coprésidence Département / Agence régionale de santé (ARS) : ce dispositif vise à améliorer la coordination des professionnel-le-s de santé sur le territoire et un accompagnement aux soins des personnes connaissant des parcours complexes,
- Réflexion sur le devenir de la Communauté 360, méthode de coopération impulsée par les ARS pour mieux informer, conseiller, orienter et coordonner les réponses autour des personnes vivant avec un handicap et leurs aidant-e-s.



FOCUS ACTIONS COVID

Les Bons Solidaires

Face à l'urgence de la situation sociale et économique entraînée par la crise sanitaire, la collectivité a fait le choix de soutenir au plus vite les populations les plus fragilisées économiquement. Ce soutien s'est concrétisé dès avril 2020 au travers d'un nouveau dispositif d'aide à la subsistance, les « Bons Solidaires ».

Délivrés sous la forme de titres de paiement pour les achats alimentaires et d'hygiène de première nécessité, les Bons Solidaires ont d'abord permis d'aider les parents bénéficiaires d'une aide départementale pour la restauration scolaire de leur enfant en collège, ainsi que les familles ou personnes isolées, incluant les étudiantes et étudiants en situation de précarité, sur conditions de ressources.

Le 21 juillet 2020, les élu-e-s du Département ont décidé de pérenniser le dispositif en élargissant ses conditions d'octroi. Il s'adresse désormais aux personnes isolées et aux couples sans enfant, aux familles avec enfants ou femmes enceintes en application du Code de l'Action Sociale et des Familles, aux personnes sans aucune ressource ou avec de faibles ressources, aux personnes confrontées à des besoins non satisfaits liés à la subsistance, dès lors que la personne demandeuse est majeure. Toutes doivent être domiciliées en Haute-Garonne.

Au-delà des critères d'éligibilité, l'attribution du Bon Solidaire est soumise à une évaluation sociale préalable. Celle-ci doit permettre d'apprécier les motifs de la demande et les difficultés à subvenir aux besoins alimentaires du foyer. Le Bon Solidaire nominatif est envoyé au domicile de la personne qui en fait la demande, par voie postale.

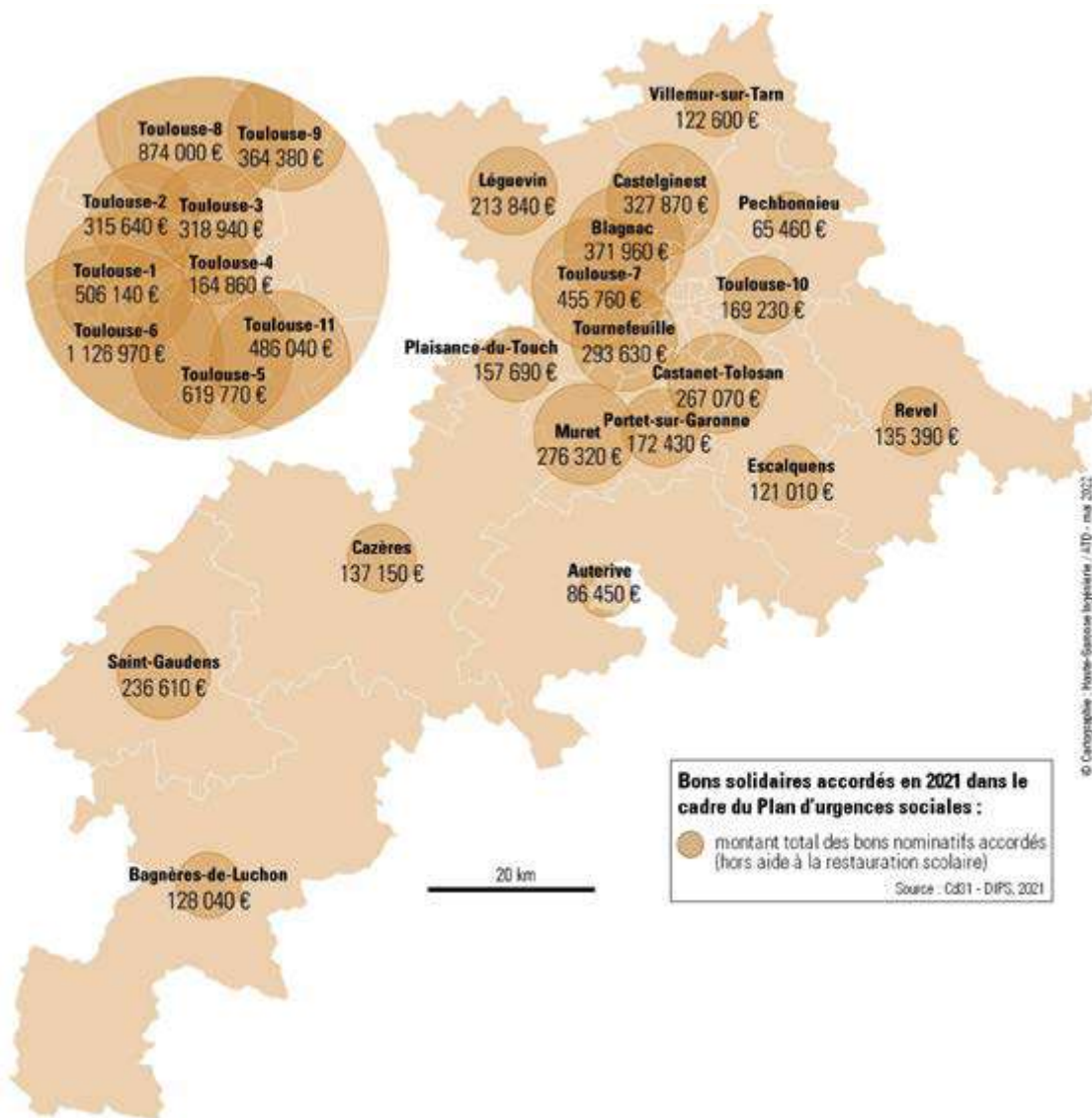
Pour les situations urgentes, des Bons Solidaires non nominatifs sont délivrés à l'Hôtel du Département et, depuis 2021, dans 9 MDS du territoire départemental.

Le montant des Bons Solidaires est compris entre 150 € et 300 € selon la composition du foyer et délivrés à raison de trois par an maximum, pour un même foyer.

En 2021, ce sont près de 71 000 Bons Solidaires qui ont été distribués pour un budget de 9,6 M€ (42 000 dans le cadre de l'aide à la subsistance pour un montant de 9,2M€ et 29 000 dans le cadre de l'aide à la restauration scolaire pour un montant de près de 440 000 euros).



Les Bons Solidaires



© Cartographie : Haute-Garonne Injeparis / AFD - mai 2022



FOCUS ACTIONS COVID

Prévention des violences faites aux femmes et protection de l'enfance

Face à l'augmentation des violences intrafamiliales constatées au niveau national durant les périodes de confinement, le Conseil départemental a déployé plusieurs actions qui s'intègrent dans la stratégie de lutte contre les violences faites aux femmes adoptée par l'Assemblée départementale en janvier 2020 :

- Lancement de l'observatoire départemental des violences faites aux femmes de la Haute-Garonne, à l'occasion de la première Journée interprofessionnelle contre les violences faites aux femmes (décembre 2021). Ce lancement s'est fait sous l'égide d'Ernestine Ronai, « grand témoin » de cette instance, responsable de l'Observatoire des violences envers les femmes de la Seine-Saint-Denis, co-présidente de la commission Violences de genre du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes,
- Mise à disposition des bailleurs sociaux du contingent réservataire du Département afin de reloger les personnes en situation d'urgence (en particulier les femmes victimes de violence conjugale) pendant la période de confinement,
- Exploitation et diffusion des résultats de l'enquête « Violences faites aux femmes : statistiques et réalités de terrain » effectuée auprès des partenaires en fin d'année 2020. Les données recueillies font « apparaître » une moyenne de 10% de femmes victimes de violences conjugales par file active de professionnel-le-s de MDS. En complément de cette démarche, des rencontres qualitatives ont été proposées aux équipes de MDS et PMI pour faire émerger des spécificités par territoire et proposer des actions adaptées.

Chiffres clés 2021

5 DTS

30 MDS

112 271 personnes reçues

956 847 appels reçus

Perspectives 2022

- Déploiement des « Pass numériques » : ces chèques, qui permettent de payer totalement des ateliers de formation numérique, sont proposés prioritairement aux personnes éloignées du numérique, n'ayant aucune ou une très faible connaissance en informatique : jeunes adultes diplômé-e-s ou non ; personnes en situation d'isolement (géographique, précarité sociale, personnes âgées ou en situation de handicap...) ; personnes ne maîtrisant pas la langue française ; personnes en démarche d'insertion sociale et professionnelle,
- Poursuite de la mise à disposition de postes informatiques en libre-service dans certaines MDS, avec la mobilisation de jeunes en service civique pour accompagner les personnes dans les démarches numériques. Aujourd'hui, ces services sont disponibles dans les MDS de Minimes, Borderouge, Empalot, Rangueil, Bagatelle, Basso Cambo et Pont Vieux à Toulouse, ainsi que dans les MDS de Blagnac et La Salvétat-Saint-Gilles,
- Poursuite du déploiement du Premier Accueil Social Inconditionnel de Proximité dans les MDS de Borderouge, Bonnefoy et Soupertard à Toulouse, les MDS d'Aucamville, Saint-Jean et Balma,
- Déploiement de la démarche « Référent de parcours » dans les MDS Pont Vieux, Minimes et Bagatelle,
- Lancement d'expérimentations thématiques dans les MDS en faveur de l'accompagnement global et de « l'aller vers » en direction des publics éloignés (bien manger pour tous et toutes, santé communautaire, lutte contre la précarité énergétique...),
- Renouvellement de la convention avec les Tribunaux judiciaires et Procureurs de la République dans les suites de la loi de réforme de la justice de mars 2019 qui revisite les dispositifs de protection des personnes majeures vulnérables, notamment en permettant à un individu de choisir à l'avance la personne qui sera chargée de la protection de ses intérêts lorsqu'il n'en aura plus la faculté.





ZOOM sur...

UNE DÉMARCHE ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

L'Observatoire départemental des violences faites aux femmes de la Haute-Garonne est copiloté par la Préfecture de la Haute-Garonne et le Conseil départemental. Son objectif est de renforcer la prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes et les violences intrafamiliales. Concrètement, il s'agit d'améliorer le parcours de sortie des violences à chaque étape pour la victime : accueil, écoute et sécurisation, parcours judiciaire, soins physiques et psychologiques, protection des enfants co-victimes, hébergement et logement, insertion professionnelle et sociale. Les équipes sociales et médico-sociales sont au cœur de cet accompagnement global.

Cette démarche s'appuie sur un partenariat institutionnel et associatif renforcé entre services de l'État, de la Justice, de la police et gendarmerie, structures intervenant dans le champ de la santé, associations expertes.

L'Observatoire départemental a pour missions de développer et de partager la connaissance sur les violences faites aux femmes afin de révéler l'ampleur du phénomène et aider à la décision publique, d'expérimenter et de soutenir le développement de dispositifs de protection (notamment la prise en charge des victimes et de leurs enfants, des parcours de sortie des violences ou encore de l'accompagnement du conjoint violent), et enfin de renforcer la professionnalisation et la sensibilisation des partenaires et du grand public par la création d'une culture commune.



ZOOM sur...

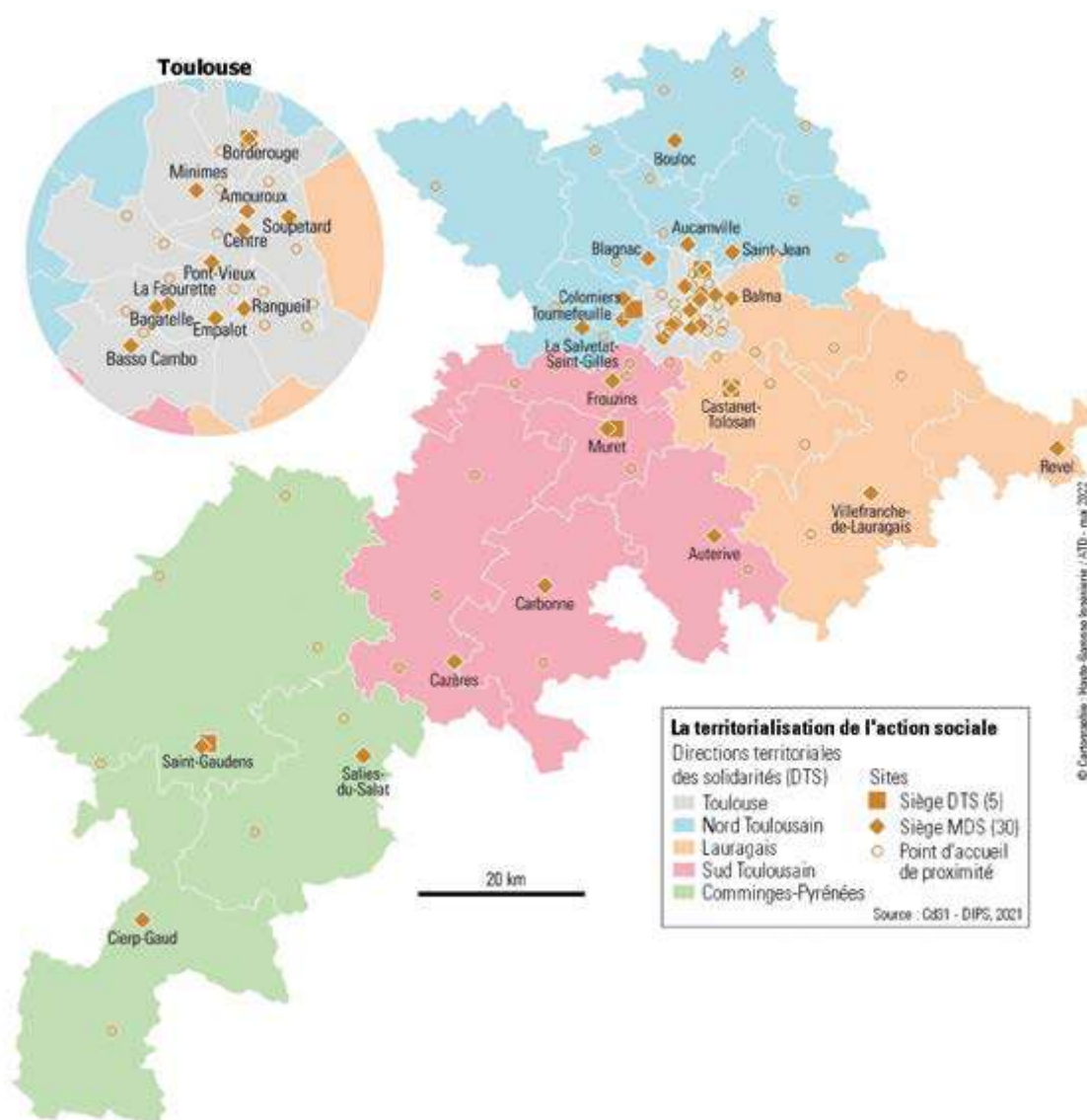
UNE DÉMARCHE DIALOGUE CITOYEN

Démarche ayant pour objectif de croiser les regards sur un même territoire et de construire de manière collective les futurs projets sociaux à y développer, le Projet social de territoire (PST) constitue l'un des outils de relations sociales mobilisés par le Département.

À Villemur-sur-Tarn, où un PST est piloté par la MDS de Bouloc, les rencontres avec les habitantes et les habitants ont permis d'identifier, parmi les préoccupations les plus souvent exprimées, celle de la mobilité, perçue comme un frein notamment à l'emploi et à la réalisation des démarches administratives. Un groupe de travail dédié s'est par la suite constitué. Dans la suite de ces travaux, il est prévu pour 2022 l'élaboration d'un Guide des mobilités recensant les solutions identifiées sur le territoire (transport à la demande, garage partagé, zone de covoiturage, réseau de partage de vélos...).



La territorialisation de l'action sociale



AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES

Le Conseil départemental assure plusieurs missions en faveur des personnes âgées, avec pour objectif de préserver leur autonomie et d'accompagner la dépendance. Ces missions se déroulent dans le cadre des aides sociales individuelles relevant du Conseil départemental, mais aussi d'actions volontaristes dépassant le minimum légal.

Ces aides sont organisées tant à domicile qu'en structure d'accueil. Ainsi, la personne âgée peut bénéficier d'aide pour les services ménagers, les services collectifs, l'hébergement en établissement, dans l'objectif d'une aide à l'autonomie.

La personne âgée peut également être accueillie chez un particulier agréé et accompagné par le Département, et bénéficier d'une aide sociale.

Ainsi, le Conseil départemental est en charge de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), qui constitue un appui déterminant pour aider les personnes âgées en perte d'autonomie à faire face aux besoins induits. Le Conseil départemental évalue la dépendance, les besoins d'aide, attribue et verse cette allocation (financement au 3/4 par le Conseil départemental, 1/4 par l'État). Il assume pleinement la vérification de l'effectivité de l'aide sur l'intégralité des bénéficiaires de l'APA à domicile.

Afin d'alléger les démarches administratives, l'APA à domicile pour un emploi direct ou en mandataire est versée sous forme de « Chèques Solidarité 31 » (papier ou dématérialisés). Le Conseil départemental délivre par ailleurs la Carte Mobilité Inclusion (CMI).

Il est également concepteur de réseaux de partenaires de la gérontologie, initie et favorise, via ces réseaux, l'organisation de rencontres thématiques sur ces sujets.

Les actions de prévention sont traitées à la fois par les Maisons des Solidarités, les Maisons départementales de proximité (nouvelle offre de services départementale visant à renforcer la présence des services publics en Haute-Garonne) et par les réseaux de partenaires de la coordination gérontologique.

Le Conseil départemental assure la présidence de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA) : instance pluri-partenariale, elle est en charge de l'élaboration et du financement annuel d'un plan d'actions de prévention structuré autour de diverses thématiques (activité physique, nutrition, lien social, usages du numérique, ...).

Le Conseil départemental assure également la présidence de la Conférence des Financeurs de l'Habitat Inclusif.

D'autres aides sont offertes par le Département : aides pour aménager les logements des personnes âgées dépendantes ; aides sociales individuelles pour financer les prestations de ménage, les repas ou l'hébergement ; subventions au secteur associatif qui accompagne les seniors dans les domaines de la santé, du portage de repas ou des loisirs.

Le Conseil départemental finance également le service Téléassistance 31 qui permet de bénéficier d'une aide à distance gratuite 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Pour répondre aux besoins des aidantes et des aidants, il favorise la création des haltes-répit qui offrent un accueil ponctuel et non médicalisé aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

Dans les villes comme en zone rurale, le Département exerce sa compétence de « coordinateur gérontologique » à travers ses 30 Maisons des Solidarités. Il joue également le rôle d'interface avec le dispositif d'État des MAIA (Maisons pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer).

Il assure le développement, l'accompagnement et le contrôle de l'offre sociale et médicosociale (services d'aide à domicile, établissements et alternatives), à travers le lancement d'appels à projet, la contractualisation (autorisations, contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens), ou encore le suivi de la qualité des prestations réalisées dans le cadre de l'APA (avec notamment le déploiement du dispositif « Télégestion Solidarité 31 »).

Dans le cadre de conventions avec les communes volontaires, il prend en charge le transport gratuit des personnes âgées, sous condition de ressource, à raison de 24 voyages par an (cars liO-Arc en Ciel, cars liO routiers, ou trains liO).

Principales réalisations 2021

Déploiement des actions du Schéma départemental en faveur des personnes âgées (2019-2023) dont :

Actions en faveur des usagères et des usagers – personnes âgées et/ou en situation de handicap

- Mise à jour et diffusion du Règlement départemental d'aide sociale (RDAS), et notamment des prestations offertes aux personnes âgées : élargissement du panel d'offres de la télassistance, Aide à la Vie Partagée (nouvelle aide ayant pour but de financer l'animation et le vivre-ensemble dans les dispositifs d'habitat inclusif), transports, etc.,
- Poursuite de la mise en place du paiement de la part différentielle pour l'aide sociale à l'hébergement,
- Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) : animation de 6 groupes de travail consacrés au maintien à domicile, à la pair-aidance (soutien entre et par des personnes concernées par la même situation), à l'approche inclusive (adaptation de l'environnement aux besoins de chacun-e), à l'habitat inclusif (solution de logement alternative à la vie à domicile isolée et à la vie collective en établissement : les personnes vivent dans des logements privés, tout en partageant des espaces communs et un projet de vie sociale), à l'accès aux soins et à l'isolement ; formulation de 3 avis (pour la révision partielle du Programme interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie - PRIAC, le diagnostic territorial de l'offre de services d'aide et d'accompagnement à domicile, et la feuille de route Département/Maison Départementale des Personnes Handicapées / Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie - CNSA).

Actions en faveur des usagères et des usagers – spécifiques personnes âgées

- Déploiement des plans d'actions 2021 de prévention en faveur des personnes âgées de 60 ans et plus, à domicile et en résidence autonomie, au titre de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie de la Haute-Garonne (CFPPA),
- Télassistance : poursuite du déploiement de l'offre enrichie (marché 2019-2023),



- Prêts aux personnes âgées hébergées en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), de malles contenant des livres accessibles (gros caractères, langage « Facile à lire et à Comprendre », livres audio, braille...) via la Médiathèque départementale,
- Participation au Salon des séniors (octobre 2021),
- Formation des aidantes familiales et des aidants familiaux avec France Alzheimer.

Partenariats et coordination – personnes âgées et/ou en situation de handicap

- Participation à l'appel à projet de la CNSA « Cap sur les métiers de l'autonomie » en lien avec la problématique d'attractivité des métiers de l'autonomie,
- Habitat inclusif : signature de l'accord-cadre pour l'habitat inclusif CNSA / État / Département de la Haute-Garonne ; lancement d'un appel à candidature « Habitat inclusif pour le financement d'une aide à la conception de projets »,
- Engagement, au titre des Départements précurseurs, dans le déploiement de la nouvelle prestation Aide à la Vie Partagée.

Partenariats et coordination – spécifiques personnes âgées

- Déploiement de l'outil Via Trajectoire Grand Âge qui permettra aux familles, mais aussi aux professionnel-le-s, de formuler des demandes d'admission en établissements et d'en suivre l'évolution,
- Démarche ICOPE (intégrer le dépistage des fragilités au sein d'un programme coordonné sur l'ensemble du territoire) : déploiement de son outil de dépistage (STEP 1) auquel a été formé l'ensemble des équipes médico-sociales du territoire ; signature d'une



nouvelle convention de partenariat avec le Gérotopôle pour l'élargissement de la démarche ICOPE aux aidant-e-s,

- Poursuite de la mise en œuvre opérationnelle de la convention de partenariat avec la Caisse d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail (CARSAT), en vue d'une reconnaissance mutuelle de l'évaluation des niveaux de dépendance,
- Mise en œuvre d'un travail partenarial avec la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) pour simplifier et fluidifier le parcours des personnes, de leurs aidant-e-s, à travers une expérimentation sur le territoire de Muret en faveur d'une articulation entre la procédure accélérée APA et le programme Prado personnes âgées en sortie d'hospitalisation.

Actions en faveur des structures - personnes âgées et/ou en situation de handicap

- Contribution aux actions de revalorisation de la rémunération des professionnel-le-s intervenant auprès des personnes âgées en établissement ou à domicile, en lien notamment avec les accords du Ségur de la santé (183 euros net de plus par mois pour les professionnel-le-s travaillant dans des établissements de santé et des EHPAD) et l'agrément de l'avenant 43 de la branche de l'aide à domicile (revalorisation des emplois et des rémunérations de la branche),
- Étude des projets pluriannuels d'investissement notamment dans le cadre de l'enveloppe exceptionnelle mobilisée dans le cadre du Ségur de la santé pour les EHPAD,
- Finalisation du diagnostic territorial pour une couverture optimale et de qualité du territoire par les services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD),

- Adoption d'un avenant aux schémas en faveur des personnes âgées et personnes en situation de handicap concernant les demandes d'autorisations de création ou de modification d'activités des SAAD,
- Mise en œuvre des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) expérimentaux de la préfiguration de la tarification des SAAD : financement, au-delà d'un tarif socle, des particularités d'exercices des missions de certains services (horaires, zones de montagnes, prises en charges spécifiques de certains handicaps),
- Soutien pour la mise en œuvre d'une plateforme des métiers de l'autonomie en Haute-Garonne dans le cadre d'un appel à projet de la CNSA et d'un partenariat Département/ARS/Toulouse Métropole Emploi.

Actions en faveur des structures - spécifiques personnes âgées

- Ouverture d'un accueil de jour itinérant (2 sites à Toulouse et 1 site à Labège) pour personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées,
- Résidences autonomie (logements pour personnes âgées associés à des services collectifs, souvent construites à proximité des commerces, des transports et des services) : extension de la résidence autonomie de Lègue (6 lits supplémentaires) ; suivi des autorisations pour la création de 9 résidences autonomie (soit 627 lits supplémentaires) ; lancement d'un appel à projet pour la création de résidences autonomie sur 19 cantons du département,
- Travail de programmation, avec l'ARS, et suite au Ségur de la Santé, afin de flécher les nouveaux crédits sur les plans d'aide à l'investissement de certains établissements (travaux du quotidien, réhabilitation, restructuration, extension...),
- Accueil familial : poursuite de la formation des accueillant-e-s familiale-s (formation initiale et continue, initiation aux gestes de secourisme),
- Soutien financier de 8 associations intervenant en faveur des personnes âgées.



FOCUS ACTIONS COVID

Accompagnement psychologique et lutte contre l'isolement

Afin de repérer les personnes isolées en situation psychologique fragile et les accompagner vers des structures de soutien psychologique, 600 personnes par semaine ont été appelées par le Conseil départemental depuis le mois novembre 2020.

En parallèle, des dons de livres ont été effectués par la Médiathèque départementale en direction des personnes âgées isolées.

Enfin, la plateforme Ammy31 poursuit son déploiement : communauté numérique gratuite, sécurisée, sans publicité et garantissant la stricte confidentialité des données personnelles, cette plateforme permet aux personnes âgées ou en situation de handicap de rester en contact avec leur famille et leur entourage. Elle permet également de communiquer sur les actions de prévention en faveur des seniors déployées en Haute-Garonne et financées par la CFPPA. Les personnels des Maisons départementales de proximité, qui accompagnent les personnes aux usages numériques, ont été formés à son utilisation en 2021.

Chiffres clés 2021

32 668 bénéficiaires de l'APA

180 établissements d'accueil pour personnes âgées

220 SAAD autorisés

9 haltes-répît autorisées dont **2** itinérantes

Perspectives 2022

Actions en faveur des usagères et usagers

- Poursuite du travail sur la constitution d'un guide à destination des séniors,
- Mise en place d'une commission d'écoute et de conciliation destinée à réguler les relations entre les usager·ère·s et les services d'aide et d'accompagnement à domicile (à l'initiative du groupe de travail ad hoc du CDCA),
- Adhésion au téléservice de la CNSA pour les demandes d'APA,
- Mise en place de la téléprocédure pour la téléassistance,
- Lancement du diagnostic « Aidants » pour connaître les attentes et les besoins des aidant·e·s sur le territoire,
- Déploiement des procédures de l'Aide sociale sous lodasweb (logiciel métier des Solidarités).

Partenariats et coordination

- Signature d'un avenant à la convention Département/CARSAT de mutualisation des évaluations GIR (évaluations du degré de dépendance) afin d'y inclure le partenariat avec la Mutualité sociale agricole et le lancement des groupes de travail conjoints,
- Projet de lutte contre l'isolement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap via le dispositif API 31 et la mobilisation des partenaires sur un territoire d'expérimentation (CCAS de Montgiscard- Association Old-Up- Sicoval et Appliserv),
- Mise en place de la reconnaissance mutuelle des évaluations MSA/Département.

Habitat inclusif

- Mise en œuvre de la nouvelle prestation « Aide à la vie partagée » dans le cadre du soutien et du développement des habitats inclusifs pour les personnes âgées et pour les personnes en situation de handicap, et lancement d'un appel à manifestation d'intérêt dédié,
- Lancement d'un appel à candidatures pour financer une aide à la conception de projets d'habitat inclusif à destination des personnes âgées.

Actions en faveur des structures

- Ouverture d'un Accueil de jour itinérant (Carbonne et Rieux-Volvestre) pour personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées,
- Réflexion autour des EHPAD « plateformes de ressources » et autour d'un nouveau mode de financement des SAAD désormais appelés Services autonomie (réformes prévues dans la loi de financement de la sécurité sociale),
- Mise en œuvre des actions prévues au diagnostic territorial pour une couverture optimale et de qualité, du territoire par les SAAD,
- Réajustement de la planification des CPOM obligatoires.



AUTONOMIE ET COMPENSATION DU HANDICAP

Le Conseil départemental agit auprès des personnes en situation de handicap dans le cadre des politiques d'hébergement et d'action sociale ainsi que par le versement de la prestation de compensation du handicap (PCH), pour lesquels il est compétent.

Ses interventions visent notamment toute personne adulte en situation de handicap, privée de ressources suffisantes et remplissant des conditions d'incapacité reconnues par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), qui pourra alors bénéficier d'une aide à domicile ou de la prise en charge des frais d'hébergement en famille d'accueil ou en établissement spécialisé.

Il déploie différents types d'aides et de dispositifs qui bénéficient aux personnes en situation de handicap : le service Téléassistance 31 ; le dispositif « Télégestion Solidarité 31 » qui permet de garantir le suivi et la qualité de la prestation du service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) dans le cadre de la PCH ; le soutien financier aux associations agissant auprès des personnes handicapées et de leur famille.

Il accompagne également les structures intervenant auprès des personnes en situation de handicap : autorisation et suivi des SAAD intervenant auprès des personnes bénéficiaires de la PCH ou de services ménagers, mise en œuvre d'un dialogue de gestion avec les établissements et services sociaux et médico-sociaux, réalisation d'inspections et de contrôles portant sur la qualité de l'accompagnement des personnes, etc.

Il initie et favorise des réseaux de partenaires dans le champ du handicap.

Les actions de prévention sont traitées à la fois par les Maisons des Solidarités, et par les réseaux de partenaires.

Le Conseil départemental assure la présidence de la Conférence des Financeurs de l'Habitat Inclusif.

L'accent est également mis sur l'accessibilité du réseau de transport liO Arc-en-Ciel, du point de vue des autocars, tous accessibles aux personnes à mobilité réduite depuis 2015, et des arrêts de bus, progressivement rendus accessibles. Lorsqu'ils ne le sont pas encore, le Département a mis en place un service de substitution, le réseau Autonobus.

Le Conseil départemental a la responsabilité administrative et financière de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Depuis sa création en 2006, ce groupement d'intérêt public associe le Département, l'État, les associations et les organismes de protection sociale. C'est un « guichet unique » qui accueille, oriente toute personne adulte ou famille d'un enfant en situation de handicap, évalue ses droits et l'aide à répondre à ses besoins de compensation du handicap.





Principales réalisations 2021

Déploiement des actions du Schéma départemental en faveur des personnes en situation de handicap (2019-2023) dont :

Actions en faveur des usagères et des usagers

- Mise à jour et diffusion du Règlement départemental d'aide sociale (RDAS),
- Mise en œuvre de la procédure d'instruction et de paiement de la PCH parentalité, et déploiement de la prestation par la MDPH,
- Participation à la Réponse Accompagnée pour Tous (RAPT) qui permet un parcours de vie sans rupture et fait évoluer l'organisation et la coordination de tous les acteurs et actrices impliqué-e-s pour construire des solutions d'accompagnement,
- Mise en place d'une formation de sensibilisation en Santé mentale en lien avec les besoins recensés et la mise en œuvre du Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM),
- Poursuite de la mise en accessibilité des arrêts du réseau liO Arc-en-Ciel,
- Début d'un travail de thèse sur la socialisation au désir, la conjugalité et la sexualité des personnes en situation de handicap moteur (Université Toulouse Jean Jaurès, Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires - LISST),
- Participation aux groupes de restitution de l'État sur les modalités d'intervention des Communautés 360 (plateformes collaboratives de professionnel-le-s soutenant le parcours de vie des personnes en situation de handicap),

- Actualisation du site Internet de la MDPH (« comment remplir son formulaire de demande ») et évolutions des modalités d'accueil : adaptations en fonction du contexte sanitaire, mise en place d'un écran avec animation sonore dans le hall pour garantir la continuité des informations données au public,
- Diversification des permanences à la MDPH : mise en place de permanences « Pass numérique » avec possibilité d'un accueil en langue des signes ; pendant l'été 2021, mise en place d'une séance de permanence CPAM d'information vaccination COVID.

Partenariats et coordination

- Signature de la feuille de route entre la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), le Département et la MDPH, qui complète la convention pluriannuelle 2021-2024 définissant les engagements réciproques et les financements CNSA/Département/MDPH,
- Organisation de Journées Immersion à la MDPH pour les ambassadeurs et ambassadrices des nouvelles Maisons départementales de proximité afin d'y offrir un accueil de premier niveau « points de contact MDPH » dans une logique d'inclusion numérique,
- Organisation par la MDPH de réunions d'informations en visioconférence à l'attention des assistant-e-s social-e-s des établissements médico-sociaux et des établissements sanitaires, équipes de PMI, CCAS de Haute-Garonne.

Actions en faveur des structures - spécifiques personnes situation de handicap

- Extension du foyer de vie de Saint Médard : 10 places adossées au foyer d'accueil médicalisé de l'Oustal et 15 places adossées à l'EHPAD Le Village,
- Extension du foyer de vie Vivre ensemble à Lavernose Lacasse (3 places d'accueil de jour),
- Travail avec les SAVS-SAMSAH (services d'accompagnement à la vie sociale – services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés) pour améliorer l'accompagnement des usagères et des usagers,
- Paiement de la dotation liée à l'avenant 43 (revalorisation des métiers de l'aide à domicile),
- Soutien financier de 19 associations intervenant en faveur des personnes en situation de handicap,
- Formation des établissements médico-sociaux au Guide-Barème pour l'évaluation des déficiences et incapacités des personnes handicapées et à la thématique « Mieux connaître les difficultés physiques et psychologiques chez une personne présentant un handicap moteur »,
- Continuité du projet d'innovation par le design de service (c'est-à-dire un service public conçu en prenant en compte le point de vue de l'usagère et de l'utilisateur) intitulé « L'inclusion, c'est aussi la socialisation », retenu au niveau national par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA),
- Réalisation d'une étude relative à l'accueil des personnes handicapées vieillissantes au sein des établissements et services pour personnes âgées et personnes en situation de handicap.

Chiffres clés 2021

8 300 bénéficiaires de la PCH

77 établissements d'accueil de personnes en situation de handicap

125 bénéficiaires de la PCH parentalité

+ 7 % de personnes ayant au moins un droit ouvert auprès de la MDPH par rapport à 2020



FOCUS ACTIONS COVID

En plus des actions communes aux personnes âgées mises en œuvre pour assurer la continuité des missions de service public, d'autres mesures spécifiques aux personnes en situation de handicap ont été mises en place :

- Poursuite du dispositif de contacts réguliers des personnes isolées en situation de handicap par les équipes médico-sociales et les services du Département,
- Poursuite des modalités d'organisation des équipes médico-sociales lors des visites à domicile en période de pandémie COVID,
- Soutien d'associations en faveur des personnes en situation de handicap (Fonds d'aide exceptionnel COVID-19),
- Versement d'une prime exceptionnelle aux équipes des services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) qui sont intervenues pendant la crise sanitaire,
- Autorisation du versement d'une prime exceptionnelle pour les professionnel-le-s de certains établissements et services médico-sociaux mobilisés.

La MDPH a, pour sa part, poursuivi son plan de continuité de l'activité 2021, avec plusieurs objectifs :

- Garantir un accueil téléphonique et numérique renforcé,
- Éviter les ruptures de droits : prestation de compensation du handicap (PCH), allocations aux adultes handicapés (AAH), allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH),
- Maintien à distance des réunions de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), du Fonds départemental de compensation, des rencontres avec les partenaires.

Perspectives 2022

Actions en faveur des usagères et des usagers

- Poursuite du travail sur la constitution d'un guide à destination des personnes en situation de handicap,
- Déploiement du PCRM (portail de gestion de la relation usager) au sein de la MDPH,
- Mise en place de la téléprocédure pour la téléassistance, dans le cadre de la gestion de la relation usager/usagère,
- Adaptation de la procédure de dépôt en ligne des demandes auprès de la MDPH,
- Organisation à l'Hôtel du Département d'un évènement dans le cadre de la journée internationale du handicap,
- Lancement du renouvellement du marché public de téléassistance (2023-2027),
- Application du tarif socle (tarif de référence minimum dans le cadre de l'APA et de la PCH) à compter du 1^{er} janvier 2022,
- Poursuite du travail de thèse sur la socialisation au désir, la conjugalité et la sexualité des personnes en situation de handicap moteur.

Partenariats et coordination

- CDCA : finalisation d'une charte de la pair-aidance et élaboration d'un cahier des charges de la formation du pair-aidant par le groupe de travail dédié du CDCA ; finalisation d'un texte définissant l'approche inclusive et déclinaison d'un plan d'actions par le groupe de travail dédié du CDCA,
- Mise en œuvre du cahier des charges des Communautés 360 (plateformes collaboratives de professionnel·le·s soutenant le parcours de vie des personnes en situation de handicap en coordination Département / ARS).

Actions en faveur des structures

- Ouverture du foyer de vie Douyssat à Nailloux (30 places permanentes, 5 places temporaires et 5 en accueil de jour) pour des personnes en situation de handicap psychique,
- Création d'une unité de transition de 8 places au foyer de vie Beausoleil à Baziège, afin de proposer des activités au rythme des personnes vieillissantes en situation de handicap et de les accompagner vers des structures plus adaptées au vieillissement,

- Création d'une Section Temps Libéré de 10 places au Ruisselet (Rieux-Volvestre) en accueil de jour afin d'accompagner des personnes travaillant en établissements et services d'aide par le travail (ESAT) en fin de carrière dans la transition entre l'activité professionnelle en ESAT et la retraite,
- Lancement d'un appel à projet dans le cadre de nouveaux crédits autisme (20 places en service d'accompagnement médico-social pour personnes adultes handicapées, 10 places d'accueil de jour en foyers d'accueil médicalisés et 1 pôle de compétences et de prestations externalisées...),
- Projet de création d'un établissement d'accueil médicalisé pour personnes handicapées vieillissantes,
- Réajustement de la planification des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens obligatoires,
- Versement d'une dotation mensuelle aux SAAD dans le cadre de l'avenant 43 (revalorisation des métiers de l'aide à domicile),
- Maintien de l'accompagnement des Maisons des Solidarités et des Maisons départementales de proximité pour l'accueil de niveau 1.



INSERTION

Le Conseil départemental pilote et finance le Revenu de Solidarité Active (RSA) avec la volonté d'articuler le droit à l'allocation et le droit à l'insertion sociale et professionnelle pour tous et toutes.

Chaque allocataire du RSA se voit ainsi proposer un parcours d'accompagnement adapté à son besoin, en Maisons des Solidarités (MDS), par Pôle Emploi ou via un prestataire ACTIPRO et d'autres offres départementales spécifiques (adressées par exemple aux publics diplômés, ou publics avec un projet dans le domaine culturel ou artistique).

Le dispositif ACTIPRO RSA, prestation d'accompagnement territorialisée qui met en avant le lien avec les entreprises et l'accompagnement vers l'accès à l'emploi pour les allocataires du RSA, assure ainsi l'accompagnement de plus de 3 500 allocataires chaque année, et est soutenu par l'État au titre de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, et par le Fonds Social Européen (FSE) dont le Conseil départemental est organisme intermédiaire et à ce titre chargé de la gestion d'une subvention globale associée.

À l'appui de ces parcours d'accompagnement, les ressources locales sont largement mobilisées :

- À travers le Programme Départemental d'Insertion (PDI), le Conseil départemental développe une offre d'accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle pour tous les publics éloignés de l'emploi via un réseau de plus de 150 associations (mobilité, linguistique, lien social, maisons de chômeurs, régies de quartier...) et 8 prestataires sur l'ensemble du territoire,
- Le Conseil départemental offre la gratuité des transports aux bénéficiaires du RSA sur l'ensemble des réseaux de transport publics de la Haute-Garonne (réseau Tisséo, réseau SNCF, réseau liO Arc-en-Ciel). Il finance également la gratuité des transports des personnes en recherche d'emploi résidant dans les communes extérieures au périmètre Tisséo,
- Par ailleurs, la commande publique du Département est un levier important pour soutenir les parcours d'insertion professionnelle. Les clauses sociales des

marchés publics imposent aux entreprises titulaires d'offrir un contrat de travail aux personnes éloignées de l'emploi, tout en accompagnant ces entreprises dans la mise en œuvre de ces obligations.

Principales réalisations 2021

- Lancement d'une opération de 6 mois intitulée « remobilisation des bénéficiaires du RSA sans référence au sortir de la crise sanitaire », dédiée au repérage de personnes depuis longtemps bénéficiaires du RSA pour leur proposer un accompagnement adapté,
- Élaboration de la Feuille de route de l'insertion avec les équipes des directions territoriales des solidarités (DTS) et des MDS, les partenaires et des personnes accompagnées : 4 rencontres et 8 ateliers ont permis l'élaboration d'un référentiel d'orientation et d'accompagnement des allocataires du RSA renouvelé, ainsi que l'identification de projets concrets pour 2022 (le contrat d'engagement réciproque de demain, la vidéo « droits et devoirs », l'expérimentation du « passeport insertion »),
- Renouvellement du marché ACTIPRO RSA après une vaste concertation des parties prenantes, avec un renforcement de l'accompagnement vers et dans l'emploi des personnes en parcours,
- Candidature du Département dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt de l'État du 15 juillet 2021 pour le déploiement du Service public de l'insertion et de l'emploi, méthode consistant à coordonner et simplifier les démarches de l'ensemble des structures appelées à intervenir dans le parcours vers l'emploi d'une personne : associant 30 partenaires issus du monde de l'insertion, de l'emploi et de l'entreprise, le Conseil départemental et Pôle emploi, la candidature pour le territoire de la Haute-Garonne a été retenue (le projet se tiendra sur 2022 et 2023),
- Organisation de 47 Kiosques insertion sur les territoires (18 en présentiel et 29 à distance) : espaces de rencontre entre allocataires du RSA et professionnel-le-s, ils permettent de promouvoir les offres du Conseil départemental et de son Programme Départemental d'Insertion (PDI), ainsi que celles des partenaires,

- Renouvellement de la convention de gestion du RSA avec la Caisse d'allocations familiales et la Mutualité sociale agricole (MSA), prévoyant le renforcement des flux d'information dans le respect du règlement général sur la protection des données afin de favoriser la prise de contact rapide avec les nouveaux et nouvelles allocataires dans une logique de parcours coordonné,
- Expérimentation de la Médiation Préalable Obligatoire (MPO) avec 51 nouvelles procédures de MPO enregistrées en 2021, soit une hausse de 50% par rapport à 2020. L'expérimentation a pris fin au 1^{er} janvier 2022 sur décision du Conseil d'État,
- Lien fait avec la MSA pour assurer le traitement sans délai des demandes de RSA pour les exploitantes et exploitants agricoles victimes du gel, ou de la grippe aviaire.

Chiffres clés 2021

37 340 allocataires du RSA
au 31 décembre 2021

25 993 allocataires du RSA
bénéficiaires des transports gratuits

692 allocataires du RSA orienté-e-s
dans le cadre des Kiosques insertion

Perspectives 2022

- Lancement de nouvelles offres d'accompagnement adaptées à l'évolution du besoin social en sortie de crise : offre à destination des allocataires dont la santé est le principal frein à l'insertion, à destination d'allocataires présent-e-s depuis longtemps dans le dispositif, etc.,
- Renouvellement du PDI et renforcement des parcours linguistique, mobilité, numérique notamment,
- Renouvellement de la convention « Accompagnement global » liant le Département et Pôle Emploi, et organisation d'une journée professionnelle dédiée,
- Action spécifique à l'attention des bénéficiaires référencé-e-s Pôle Emploi et non mobilisé-e-s dans des démarches actives,
- Négociation de la subvention globale du Fonds Social Européen FSE + 2021-2027,
- Renforcement des liens avec la Région en faveur de l'accès aux formations des publics accompagnés.



ZOOM sur...

UNE DÉMARCHÉ DIALOGUE CITOYEN

Les Équipes Mixtes d'Insertion (EMI), qui réunissent professionnel-le-s de l'insertion et allocataires du RSA sur les DTS ont poursuivi leur déploiement en 2021. Entre les deux périodes de confinement et en fin d'année, les rencontres ont pu se dérouler en présentiel, ce qui a permis de relancer la dynamique et de travailler en groupe (allocataires du RSA, élu-e-s, professionnel-le-s de l'insertion) autour des projets validés en équipes pluridisciplinaires.



ZOOM sur...

UNE DÉMARCHÉ ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Via ses professionnel-le-s du travail social, mais aussi par ses prestataires ACTIPRO RSA et le dispositif Diplômés, le Département participe de façon active au repérage, à l'orientation et à l'accompagnement des familles vers le dispositif des crèches à vocation d'insertion professionnelle (AVIP). Ces crèches AVIP visent un double objectif :

- Réserver une place en crèche pour les jeunes enfants dont les parents sont sans emploi,
- Favoriser l'accès à l'emploi des parents qui en sont éloignés, notamment les mères isolées allocataires du RSA.

Avec ses 40 crèches AVIP, le Conseil départemental de la Haute-Garonne est l'un des mieux dotés du territoire national.

LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS DE SANTÉ

Selon l'Agence régionale de santé (ARS), la Haute-Garonne fait face à une problématique d'accessibilité et de répartition déséquilibrée des médecins généralistes, qui engendre des inégalités d'accès aux soins entre les zones urbaines, péri-urbaines, rurales ou de montagne.

D'après la Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DRESS), la baisse régulière du nombre de médecins généralistes libéraux devrait se poursuivre jusqu'en 2025.

Dans ce contexte, accentué par l'urgence liée à la crise sanitaire, l'Assemblée départementale a voté en janvier 2021 la participation de la collectivité à la lutte contre les inégalités d'accès aux soins en Haute-Garonne, plus particulièrement dans les zones sous dotées selon la classification de l'ARS. L'objectif : apporter une réponse aux besoins de la population haut-garonnaise en matière d'accès à une médecine de proximité, ou médecine de premier recours.

Principales réalisations 2021

- Vote de l'Assemblée départementale pour la mise en place de dispositifs d'aides financières (type bourses d'études, forfaits logement ou déplacements, appui à la recherche de logement à proximité des stages réalisés dans des zones sous dotées) en faveur des internes de médecine générale, future-s praticien-ne-s d'une médecine de proximité (mai 2021),
- Travail sur l'élaboration d'une convention de partenariats sans incidence financière entre le Conseil départemental, le Conseil de l'Ordre des médecins de Haute-Garonne, l'Université Toulouse III-Paul Sabatier et l'Association des Internes en Médecine Générale,
- Rencontre des nouveaux et nouvelles internes de troisième cycle spécialité médecine générale, lors de la Journée d'accueil des primo-arrivant-e-s organisée par la faculté de médecine le 5 octobre 2021,
- Création de la demande dématérialisée d'aides financières pour les internes via la plateforme départementale en ligne Haute-Garonne Subventions.



FOCUS ACTIONS COVID

Soutien à la stratégie de vaccination

Le Conseil départemental apporte son soutien à la campagne de vaccination portée par l'État (Préfecture, ARS) depuis son lancement en janvier 2021, dans le respect des recommandations de la Haute Autorité de Santé, en priorisant la protection des personnes les plus vulnérables :

- Coordination avec l'ARS de la vaccination dans les établissements d'accueil des personnes âgées et, ou en situation de handicap de type EHPAD, unités de soins de longue durée, foyer d'accueil médicalisé/maisons d'accueil spécialisées (FAM/MAS),
- Création en urgence de l'Équipe Mobile du Département (EMD) afin d'apporter un soutien technique aux opérations vaccinales dans les structures de compétence départementale : les Résidences Autonomie avec une mobilisation de l'EMD en appui des équipes du Centre Hospitalier Universitaire de Toulouse, les Foyers de vie et les Foyers d'Hébergement où des besoins de vaccination sont recensés (interventions à l'association YMCA de Colomiers),
- Participation active, en lien avec les collectivités locales, aux opérations de vaccination du Vaccibus dans les communes dépourvues de centre de vaccination. Ce dispositif itinérant, porté par les pompiers du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS), a permis de vacciner chaque week-end (1^{er} trimestre 2021) les personnes les plus vulnérables, en difficulté pour se déplacer, et repérées par les communes et les services du Conseil départemental (public cible : personnes âgées de plus de 70 ans et de plus de 50 ans avec facteurs de comorbidité),
- Mise à disposition des agentes et agents volontaires pour intervenir sur site le week-end, afin d'apporter un soutien administratif et logistique au dispositif Vaccibus,
- Ouverture et gestion par le Conseil départemental de deux centres de vaccination à Villefranche de Lauragais (avril 2021) et Montastruc-la-Conseillère (mai 2021), dimensionnés pour recevoir un public plus large, en lien avec la cible vaccinale,
- Mise en place d'une campagne d'appels téléphoniques à destination des personnes âgées isolées, dans une logique d'« aller vers », y compris dans l'objectif de sensibiliser et d'informer les personnes sur les modalités pratiques de vaccination.



Chiffres clés 2021

6 686 bénéficiaires de l'APA contacté-e-s dans le cadre des opérations de vaccination mobile réalisées par l'équipe mobile du SDIS

139 000 injections réalisées

Perspectives 2022

- Signature de la convention partenariale Conseil départemental/Conseil de l'Ordre des médecins de Haute-Garonne/Université Toulouse III-Paul Sabatier/Association des Internes en Médecine Générale,
- Développement de la communication sur les dispositifs mis en place par la collectivité en direction des internes en médecine générale,
- Travail avec les partenaires du territoire sur le développement et l'accompagnement des maisons de santé pluri-professionnelles sur les territoires concernés par les difficultés d'accès à une médecine de proximité, avec la volonté d'un appui renforcé aux territoires,
- Participation au comité départemental de l'attractivité en Haute-Garonne piloté par l'ARS, concernant la démographie médicale (nouveau zonage 2021) et l'installation des futur-e-s praticien-ne-s,
- Réflexion globale sur l'action du Conseil départemental dans le champ de la prévention en santé.

Enfance et jeunesse

ENFANCE

Chef de file de l'action sociale, le Conseil départemental pilote les missions de protection de l'enfance, en partenariat étroit avec : l'État, l'Éducation nationale, l'autorité judiciaire, la Protection Judiciaire de la Jeunesse, l'Agence Régionale de Santé (ARS), la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), le Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille (CDEF), les associations...

Chef de file de la protection de l'enfance, le Département pilote la politique de protection de l'enfance et de la famille en fixant les grandes orientations par le biais du Schéma départemental de la protection de l'Enfance. L'année 2021 a été marquée à cet égard par l'adoption d'un nouveau schéma pour 2021-2025.

Le Département coordonne et fédère les forces vives autour d'objectifs et de principes communs, partagés pour accompagner au mieux les familles et les enfants du territoire. Pour cela, il a notamment mis en place l'Observatoire départemental de la protection de l'enfance (ODPE), lieu ressource qui réunit plus de 40 membres et favorise les regards croisés sur les évolutions de la protection de l'enfance.

En 2022, des enfants et des jeunes intégreront l'Observatoire et participeront ainsi à l'adaptation de cette politique publique.

Dès avant la naissance, les professionnel-le-s de la protection maternelle et infantile (médecins, sages-femmes, puéricultrices) sont mobilisé-e-s pour accompagner les futurs parents, et par la suite, la parentalité : entretiens prénataux précoces, accompagnement de la grossesse, consultations de nourrissons et d'enfants de moins de 6 ans, visites à domicile en périnatalité, bilans de santé en écoles maternelles, modes d'accueil de la petite enfance pour permettre à chaque enfant de bénéficier des mêmes soins. La politique universelle de protection maternelle et infantile vise, en effet, à garantir les mêmes droits et mêmes chances à chaque enfant. C'est durant les deux premières années que celui-ci est le plus vulnérable, les compétences parentales devant être, à cet égard, soutenues pour un développement harmonieux physique, psychique et psychoaffectif de l'enfant dans un environnement sécurisé.

Au titre de ses missions de prévention et de protection de l'enfance, le Département a fait de la prévention un axe fort. Il a ainsi développé, en dehors de celles prévues par le législateur, des actions volontaristes, à tous les âges de la vie de l'enfant. Il valorise les actions de prévention précoce susceptibles de permettre un repérage en amont des difficultés, et avant que la situation ne se dégrade au point de prendre des mesures de protection, pour favoriser son développement harmonieux. Il poursuit ses actions en faveur des enfants, des jeunes, de leurs parents, en co-construisant ou en soutenant des actions partenariales en leur faveur.

Mise en place avant même la loi de 2007 réformant la protection de l'enfance, la cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP) permet le recueil, le traitement et l'évaluation des informations préoccupantes (IP) avec réactivité.

Depuis 2017, le Département développe un plan d'action visant à renforcer la prise en charge des mères isolées avec enfants de moins de 3 ans (MIAE) avec un triple objectif : les mettre à l'abri, maintenir les enfants auprès de leur mère lorsque la situation le permet, diversifier les modalités d'intervention pour mieux répondre aux besoins repérés et faciliter les parcours.





Le Service Accompagnement des Pupilles de l'État et Adoption (SDAPEA), outre sa mission d'accompagnement des personnes mineures et jeunes majeures anciennes pupilles de l'État, assure le recueil des enfants nés sous le secret de leurs origines. Il accompagne, à ce titre, les mères voulant accoucher sous le secret. Il accompagne également les personnes candidates à l'adoption dans leur demande d'agrément. Il organise la commission d'agrément qui rend un avis consultatif au Président du Conseil départemental, compétent pour délivrer l'agrément dans ce champ. Il assure également le suivi et l'accompagnement des titulaires de l'agrément dans leur parcours d'adoption, la présentation de leur dossier d'adoption nationale en Conseil de famille, ou leur projet d'adoption internationale.

Le Département poursuit le développement et la diversification de l'offre d'accueil en direction des mineur-e-s et des jeunes majeur-e-s, dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), ainsi que son soutien à la jeunesse par de nombreuses actions volontaristes, au-delà de ses missions légales.

L'enfance, c'est l'affaire de tous et toutes. C'est pourquoi, le Département de la Haute-Garonne a poursuivi l'ensemble de ces actions, malgré le contexte sanitaire qui prévaut depuis l'année 2020. Il a également veillé à mobiliser les structures de la protection de l'enfance, autour des familles et des enfants les plus vulnérables, à travers une cellule interinstitutionnelle et un plan de continuité des activités partagé.

Principales réalisations 2021

Tous volets confondus

- Schéma départemental de la protection de l'enfance : adoption du schéma 2021-2025 (octobre 2021). Comportant six grands axes stratégiques déclinés en 32 propositions d'actions, il renforce la prévention et l'accompagnement, concrétise les partenariats tissés sur le terrain et vise une plus grande participation des enfants et de leur famille à la politique publique,
- Stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance : définition d'objectifs communs et d'actions opérationnelles État/ARS/Département. Adoptée le 25 novembre 2021, cette stratégie est construite autour de 5 engagements : agir le plus précocement possible pour répondre aux besoins des enfants et de leurs familles ; sécuriser les parcours des enfants protégés et prévenir les ruptures ; donner aux enfants les moyens d'agir et de garantir leurs droits ; préparer les enfants à leur avenir et sécuriser leur vie d'adulte ; renforcer la gouvernance et la formation,
- Schéma départemental des services aux familles (2016-2019 renouvelé par avenant pour 2020-2021) : participation au bilan du schéma co-piloté aux côtés de l'État et de la CAF.

Protection maternelle et infantile (PMI)

Les actions de PMI ont été poursuivies au cours de l'année 2021 dans le respect des protocoles sanitaires visant à assurer la sécurité des professionnel-le-s comme du public :

- Visites à domicile et consultations pré et post natales de sages-femmes et de puéricultrices dans les situations de vulnérabilité,
- Consultations de médecins sur rendez-vous (examens obligatoires de prévention en santé et vaccination), consultations de puériculture sur site ou à domicile, consultations de planification familiales sur rendez-vous,
- Malgré des bilans de santé en maternelle parfois suspendus lors des fermetures d'écoles, orientation des enfants en difficulté identifiés par les équipes éducatives, vers les médecins de PMI pour des consultations,
- Actions de soutien à la parentalité en salles d'attente (activités d'éveil, livres pour bébé, éveil musical, langage, massage bébé...) en partenariat avec les associations, bibliothèques, ludothèques, et lieux d'accueil enfants-parents,
- Ateliers naissance en collaboration avec la CPAM à destination de futurs parents en situation de vulnérabilité,
- Participation des médecins de PMI à des actions collectives relatives au dépistage de la COVID-19 et à la sensibilisation du public à la vaccination dans le quartier du Mirail à Toulouse,
- Maintien de l'offre de soins en matière d'interruption volontaire de grossesse médicamenteuse, avec la mise en place de l'échographie de datation de grossesse pour faciliter le parcours des femmes,
- Organisation des Réunions d'Informations Préclables à l'Agrément (RIPA) des assistant-e-s maternel-le-s et des assistant-e-s familial-e-s,
- Mise en œuvre de la réforme de la formation obligatoire des assistant-e-s maternel-le-s,
- Labellisation de 19 Établissements d'Accueil Jeunes Enfants (EAJE) à Vocation d'Insertion Professionnelle (AVIP), permettant de soutenir les parents vers un retour à l'emploi ou à la formation par un accueil de leur enfant (en partenariat avec l'État et la CAF).

Aide sociale à l'enfance

- Expérimentation du nouveau Projet pour l'enfant (PPE) sur le territoire du Lauragais : document pivot et retraçant l'histoire de l'enfant, il permet de recueillir l'avis des enfants et de leur famille ainsi que leurs

propositions, afin de les faire participer aux décisions qui les concernent, et de garantir une continuité et une plus grande sécurisation des parcours,

- Création du Centre Départemental d'Accueil Mère Enfants – CDAME à Toulouse (mars 2021). Projet innovant, le CDAME offre une prise en charge globale de la mère et de l'enfant en accompagnant le développement des compétences parentales des mères et l'accès vers l'autonomie, dans le cadre d'un travail plus spécifique sur l'ouverture de leurs droits,
- Renforcement du soutien auprès des maraudes mixtes État/Département/Toulouse Métropole afin de repérer les familles à la rue, d'évaluer leurs besoins et de les orienter vers des prises en charge adaptées,
- Maintien si nécessaire de la prise en charge des mères isolées dont les enfants avaient dépassé l'âge de 3 ans, sans solution à l'issue de leur prise en charge par le Département.

Diversification et gestion de l'offre d'accueil des services et établissements autorisés

Pour favoriser la continuité des parcours, le Conseil départemental poursuit sa politique de diversification de l'offre d'accueil en veillant à l'amélioration du maillage territorial :

- Appels à projets : ouverture de 3 services de 90 places d'appartements autonomes ; ouverture du CDAME avec 26 appartements, soit 60 places environ ; ouverture du Service d'Accueil d'Urgence (SAU 31 –Inter Vals) dans le Sud du Département (0-18 ans) avec 50 places,
- Augmentation de la capacité d'accueil au sein d'établissements et de services déjà existants : création de 7 places à l'Unité pour les 3-6 ans en collectif, de 22 places au Centre Parental, de 14 places en appartements semi autonomes (sur 2 Maisons d'enfants à caractère social), de 12 places pour l'Aide Educative en milieu ouvert Renforcée,
- Résidences Habitat Jeunes (solution d'hébergement destinée aux jeunes de 16 à 30 ans en cours d'insertion sociale et professionnelle) : conventionnement avec 2 nouvelles résidences (13 places) et mobilisation de places supplémentaires dans des résidences déjà conventionnées (10 places),

- Renouvellement en cours du marché Loisirs/ séjours vacances week-end avec définition d'un lot spécifique pour l'accueil relais des enfants accueillis en famille d'accueil.

Valorisation et soutien au métier d'assistant-e familial-e

Intégration du Plan de formation des assistant-e-s familial-e-s au Plan de Formation du Conseil départemental (avec des actions spécifiques et l'accès à des actions transverses) :

- Déploiement d'ateliers de supervision pour les assistant-e-s familial-e-s sur les territoires,
- Restructuration du stage de 60 heures, préalable à l'accueil d'un premier enfant,
- Accompagnement à l'exercice du métier d'assistant-e familial-e en lien étroit avec les DTS : renforcement de l'accompagnement professionnel avec le doublement des référent-e-s professionnel-le-s,
- Élaboration de documents cadres ou de références : rédaction d'une fiche de poste et d'une fiche emploi ; élaboration du guide de l'accueil familial,
- Réflexion en cours sur les congés et les relais, avec notamment un lot spécifique pour les enfants accueillis en famille d'accueil dans le cadre du marché séjour vacances week-end prochainement renouvelé,
- Travail en cours pour la dématérialisation des frais de déplacement (échéance 1^{er} semestre 2022). L'expérimentation est prévue dans un premier temps sur un nombre réduit de professionnel-le-s.

Observatoire départemental de la protection de l'enfance

- Organisation du colloque 2021 sur le thème « Protection de l'enfance : Réussir la participation des familles et donner la parole aux jeunes »,
- Organisation d'une formation pluri-institutionnelle sur 3 journées : « De la prévention à la protection de l'enfance », pour tous les partenaires de la protection de l'enfance,
- Poursuite des actions de prévention dans les établissements scolaires.



FOCUS ACTIONS COVID

Adaptation des établissements et équipes d'accueil

La crise sanitaire a nécessité une forte adaptation des établissements et équipes d'accueil intervenant dans le champ de l'enfance. Ces adaptations ont été réactivées autant que de nécessaire au gré des différentes vagues épidémiques :

- Maintien de la cellule de crise interinstitutionnelle créée en mars 2020 visant à coordonner l'intervention des partenaires au bénéfice des enfants accueillis par l'ASE de la Haute-Garonne,
- Veille sur l'évolution de la pandémie au sein des établissements et structures autorisés,
- Liens et informations auprès des personnes détentrices de l'autorité parentale et des lieux d'accueil (organisation de la mise à l'isolement des jeunes positif-ve-s à la COVID-19 au sein des établissements, dispositions liées à la vaccination des personnes mineures de plus de 12 ans et à l'application du Pass Sanitaire, dispositions relatives aux autotests).
- Évolution de la page « COVID et accueil de la petite enfance » créée en mars 2020 sur le site Internet départemental pour aider les parents et équipes petite enfance : initialement conçue sous forme de Foire aux questions, elle est devenue une page d'informations pour un meilleur repérage des consignes sanitaires (sources nationales relayées au local) spécifiques aux modes d'accueil de la petite enfance. La page est consultable via le lien <https://www.haute-garonne.fr/actualite/covid-19-laccueil-des-jeunes-enfants-enfants-collegiens>,
- Identification de référent-e-s COVID au sein de la PMI pour apporter des réponses directement aux professionnel-le-s des modes d'accueil de la petite enfance et aux partenaires,
- Mise en place d'une hot line pendant les périodes de confinement pour répondre aux sollicitations des professionnel-le-s et partenaires de l'accueil de la petite enfance.



Chiffres clés 2021**PMI ET MODES D'ACCUEIL****15 571** naissances en Haute-Garonne**6 829** assistant-e-s maternel-le-s pour 20 195 places d'accueil**129** MAM pour 1 276 places d'accueil**435** assistant-e-s familial-e-s employés par le Département**814** enfants accueillis en famille d'accueil par les assistant-e-s familial-e-s employé-e-s du Département**AIDE SOCIALE À L'ENFANCE****2 920** informations préoccupantes traitées pour 4 926 enfants**1 300** évaluations engagées pour 2 501 enfants**508** signalements au Procureur de la République**3 989** personnes mineures et jeunes majeures prises en charge (hors MNA)**1 370** MNA mis-e-s à l'abri et accueilli-e-s par le Dispositif Départemental, d'Accueil, d'Évaluation et d'Orientation des Mineurs Isolés**1 214** personnes mineur-e-s et jeunes majeur-e-s non accompagné-e-s pris-es en charge par les services ASE**5 203** mesures de protection accompagnées par les services ASE dont 1 214 pour des personnes mineures et jeunes majeures non accompagnées**2 026** actions éducatives en milieu ouvert exercées par les associations habilitées**254** familles avec 442 enfants mises à l'abri soit 696 personnes**19** familles avec 31 enfants accueillies par le dispositif Colibri**32** familles avec 66 enfants bénéficiant du dispositif d'intermédiation locative Interlude**22** familles avec 30 enfants accueillies au CDAME**45** dossiers présentés et évalués dans le cadre de la Commission d'évaluation de la situation et du statut des enfants confiés - CESSEC**ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES CANDIDATES À L'ADOPTION ET DES MÈRES ACCOUCCHANT DANS LE SECRET****12** enfants recueillis dans le cadre d'un accouchement dans le secret**117** demandes d'agrément en vue d'adoption évaluées**52** agréments délivrés**145** accompagnements de parents candidats à l'adoption réalisés**70** pupilles de l'État accompagnées**OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE****6 734** jeunes rencontrés (soit une hausse de + 34,5 %)**Perspectives 2022****Tous volets confondus**

- Schéma départemental des services aux familles 2022-2026 : adoption du nouveau schéma co-piloté aux côtés de l'État et de la CAF.

Protection maternelle et infantile (PMI)

- Mise en œuvre et suivi du projet de lutte contre les addictions (appel à projet CPAM), décliné notamment par des actions de sensibilisation de l'ensemble des professionnel-le-s de PMI aux addictions et au syndrome d'alcoolisation foetale,
- Mise en œuvre de la convention de lutte contre les addictions, signée en 2021 avec 2 lycées toulousains (Gabriel Péri et Ozenne) en vue de consultations médicales de planification,
- Maintien des interventions du Centre départemental de planification et d'éducation familiale auprès des jeunes relevant de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et des jeunes accueilli-e-s par l'ASE,
- Mise en œuvre de la réforme des services aux familles et modes d'accueil (ordonnance du 19 mai 2021),
- Mise en place du dispositif de promotion de la santé et de l'attachement du nouveau-né et de ses jeunes parents dans le cadre de la stratégie prévention et protection de l'enfance.

Aide sociale à l'enfance

- Développement de la participation des enfants et des jeunes à l'élaboration de la politique publique de protection de l'enfance dans le cadre du Conseil Départemental des enfants et des jeunes accueillis,
- Orientation des actions dans le cadre d'un changement de paradigme favorisant le maintien à domicile, la coéducation à l'appui d'outils et de méthodologies d'intervention comme les conférences familiales,
- Déploiement du memento « Enfance en danger » à l'intention de tou-te-s les professionnel-le-s de l'enfance,
- Déploiement du référentiel Informations préoccupantes auprès des équipes de DTS et MDS,
- Signature du protocole d'articulation pluripartenarial autour de l'enfance en danger,
- Signature du protocole d'articulation pluripartenarial autour de l'accouchement sous le secret.

Diversification et gestion de l'offre d'accueil des services et établissements autorisés

- Appel à projet pour la création de 3 structures expérimentales réparties sur le territoire pour l'accueil relais d'enfants relevant de situations complexes,
- Création par extension d'un Centre d'Éducatif Professionnel proposant 20 places d'hébergement et 40 places de formation professionnelle,
- Création par extension et à titre expérimental d'un service externalisé d'Actions éducatives à domicile représentant 162 mesures,
- Étude de plusieurs projets de lieux de vie et d'accueil.

Valorisation et soutien au métier d'assistant-e familial-e

- Campagne de communication pour la promotion du métier d'assistant-e familial-e pour le faire connaître et favoriser les recrutements,
- Création d'une allocation cadeau d'anniversaire de 70 € par enfant,
- Création d'une allocation de rentrée scolaire pour les enfants scolarisés en maternelle,
- Harmonisation de l'allocation cadeau de Noël (70 € quel que soit l'âge de l'enfant contre 52 euros pour les 0/12 ans et 68 € sur les 13/21 ans en 2021),

- Harmonisation de l'allocation d'habillement (65 € versés mensuellement quel que soit l'âge de l'enfant contre 641 € annuellement pour les 0/11 ans et 769 € annuellement pour les 12/21 ans en 2021),
- Élaboration en 2022 d'une délibération générale sur le métier d'assistant-e familial-e reprenant notamment les indemnités, les allocations et l'ensemble des éléments constituant la rémunération des familles d'accueil et l'exercice de leur métier. Ce document devra prendre en compte les mesures législatives prévues dans le cadre la nouvelle loi de protection des enfants,
- Étude sur la mise en place d'une allocation « loisirs » destinée aux assistant-e-s familial-e-s, afin de faciliter la participation des enfants qui leurs sont confiés à des activités de loisirs,
- Projets informatiques et développement des moyens informatiques : refonte des messageries ; équipement en matériel informatique de l'ensemble des assistant-e-s familial-e-s.



ZOOM sur...

UNE DÉMARCHÉ DIALOGUE CITOYEN

Le Département s'est engagé à favoriser la démocratie participative en positionnant l'enfant et sa famille comme acteurs de la politique départementale. En faisant un axe stratégique du Schéma départemental de Protection de l'Enfance, il s'est engagé dans la mise en place de conférences familiales et d'un Conseil départemental des enfants et des jeunes accueillis (CDEJA). Son objectif : en impliquant les jeunes et leurs familles, contribuer à la mise en œuvre d'une politique publique de protection de l'enfance efficace, partagée et respectueuse des places de chacun.

Dans cette perspective, une série de formations à destination des équipes départementales se sont déroulées tout au long de l'année 2021.



ZOOM sur...

UNE DÉMARCHÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Signataire de la charte d'engagement « Villes et Territoires sans Perturbateurs endocriniens » depuis 2019, le Département développe dans les crèches la consommation d'aliments biologiques et interdit l'usage de matériels de cuisson comportant des perturbateurs endocriniens.

PRÉVENTION ET ÉDUCATION

Dans le cadre de la protection de l'enfance et de la jeunesse, le Conseil départemental décline une politique engagée avec trois principaux objectifs :

- Prévenir les risques d'isolement, de rupture et de marginalisation,
- Favoriser l'émancipation, l'autonomie, le bien-être, l'accès aux droits y compris culturels,
- Favoriser les détections précoces et favoriser les prises en charge.

Le Département œuvre ainsi quotidiennement dans le champ de la prévention pour soutenir les enfants, les jeunes et leurs parents, les professionnel-le-s et les bénévoles.

4 axes conduisent le développement des partenariats dans ce domaine :

- L'offre individuelle et collective proposée par l'équipe pluridisciplinaire de la Maison Départementale des Adolescents (MDA) aux adolescent-e-s, aux parents et aux professionnel-le-s et bénévoles intervenant auprès des jeunes (en s'appuyant sur des partenariats associatifs et institutionnels spécialisés dans les difficultés rencontrées par les jeunes),
- La mobilisation du Fonds d'aide aux jeunes (FAJ) à titre individuel ou collectif pour favoriser des démarches d'insertion socio-professionnelle (détails au chapitre Insertion et orientation des jeunes),
- Le soutien et le développement d'un réseau de plus de 400 associations et partenaires institutionnels dans différents champs : contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS), réussite éducative, soutien de la parentalité, éducation populaire, animation socio-éducative, dispositifs « Ville, Vie, Vacances » (VVV) et « Temps

libre prévention jeunes » (TLPJ), politiques familiales, aide au départ en vacances, accès aux loisirs, à la culture, aux sports, vie de quartier, justice de proximité, information jeunesse,

- Les actions et le maillage territorial du club de prévention spécialisée de Saint-Gaudens et des référentes et référents jeunesse intervenant sur l'ensemble du territoire haut-garonnais (hors Toulouse Métropole).

Principales réalisations 2021

Maison Départementale des Adolescents (MDA)

Face aux difficultés accrues rencontrées par les jeunes durant la crise de la COVID, la MDA est restée en première ligne pour soutenir les jeunes, leurs familles et les professionnel-le-s au contact de ce public.

- Poursuite de la mise en œuvre du Contrat pluriannuel d'Objectifs et de Moyens 2020-2022 tripartite ARS/Département/Centre Hospitalier Universitaire (CHU),
- Expérimentation de consultations prises en charge jusqu'à 10 séances avec des psychologues du secteur libéral ou associatif sur orientation de la MDA, afin de territorialiser les accompagnements et de favoriser les prises en charge,
- Expérimentation de la « MDA hors les murs » : organisation de 2 rencontres avec les acteurs et actrices des territoires de Cazères et du Grand Mirail à Toulouse (octobre 2021),
- Relance de l'implication de la MDA dans le dispositif des « Promeneurs du Net, une présence éducative sur Internet » (dispositif rassemblant des professionnel-le-s, éducateur-ice-s ou animateur-ice-s, qui utilisent des outils numériques pour être en lien avec les jeunes, répondre à leurs sollicitations, partager des bonnes pratiques et les sensibiliser aux risques).

Partenariats associatifs et institutionnels

- Organisation de la première journée de rencontres entre les dirigeant-e-s salarié-e-s et bénévoles des réseaux des Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC) et des foyers ruraux avec les services départementaux (septembre 2021),



FOCUS ACTIONS COVID

Soutien psychologique aux jeunes

Avec la crise sanitaire, la MDA a dû adapter ses modes d'intervention face, notamment, à une dégradation de la santé psychologique des 11-25 ans, à une difficulté croissante à mobiliser les jeunes sur des dispositifs en leur faveur et à une saturation des dispositifs de prises en charge. Elle a lancé différentes expérimentations : territorialisation des accompagnements via des consultations prises en charge avec des psychologues du secteur libéral ou associatif sur orientation de la MDA, expérimentation de la « MDA hors les murs » ...



- Co-organisation et co-animation de la 6^e édition de la Journée « Anim'Jeunes » organisée par les fédérations d'éducation populaire,
- Renforcement de partenariats avec des associations luttant contre les violences faites aux femmes (Planning Familial, France Victimes, Olympe de Gouges) dans la continuité du Grenelle sur les violences conjugales, du Schéma départemental de l'enfance, et des orientations départementales relatives à la prévention et à la lutte contre les violences faites aux femmes,
- Dans le cadre de la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, poursuite des travaux communs avec l'Association départementale d'entraide des personnes accueillies en protection de l'enfance (ADEPAPE 31) pour l'accompagnement des personnes jeunes majeures sortants de l'Aide sociale à l'enfance.

Chiffres clés 2021

1 377 jeunes et/ou parents accompagné-e-s par la MDA

66 actions collectives organisées par la MDA

462 partenariats co-construits et/ou soutenus avec des associations ou des institutions partenaires

Perspectives 2022

Maison Départementale des Adolescents (MDA)

- Poursuite du positionnement de la MDA comme pilier de la stratégie départementale en matière de santé mentale des jeunes,
- « MDA hors les murs » : évaluation plus fine des besoins des territoires prioritaires pour l'expérimentation, en recherchant les complémentarités avec les acteurs et actrices de ces territoires,
- Prises en charge de suivi psychologique auprès de psychologues du secteur libéral et associatif : poursuite de l'expérimentation, animation du réseau.

Partenariats associatifs et institutionnels

- Organisation d'une journée « Regards croisés entre les secteurs de la protection de l'enfance, de la polyvalence et l'animation » (volet éducation populaire),
- Participation aux travaux engagés par la Fédération Départementale des Maisons des Jeunes et de la Culture (FDMJC) sur le développement de leur fonction sociale.



ZOOM sur...

UNE DÉMARCHE DIALOGUE CITOYEN

Pour permettre aux jeunes de participer à l'élaboration et à l'évolution des politiques départementales de protection de l'enfance qui les concernent, le Conseil Départemental des enfants et des jeunes accueillis (CDEJA) lancé en 2022 permettra aux personnes mineures et jeunes majeures sous protection de donner leur avis sur l'amélioration de leurs prises en charge à travers des instances plénières et des groupes de travail dédiés.

INSERTION ET ORIENTATION DES JEUNES

Les jeunes, des territoires ruraux notamment, vivent des situations spécifiques qui méritent de mobiliser des moyens supplémentaires pour inverser les tendances observées : isolement, absence de mobilité, moindre offre d'accompagnement, précarité économique et sociale retardant la décohabitation d'avec la cellule parentale et la rendant difficile dans nombre de situations...

Préoccupé par la problématique du décrochage scolaire, le Département participe depuis 2021 aux réunions mensuelles de la plateforme de soutien au décrochage scolaire (PSAD) aux côtés de la Région, de l'Inspection académique, de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et des Missions locales. Les objectifs sont de rechercher des solutions permettant d'infléchir une tendance persistante à la hausse et de favoriser des articulations efficaces au bénéfice des jeunes en difficulté.

Pour faciliter leur insertion et accompagner leur autonomie, le Département gère le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) hors territoire métropolitain. Ce dispositif de dernier recours, subsidiaire et complémentaire au droit commun, est destiné à lutter contre l'exclusion des jeunes de 16 à 25 ans en grande difficulté sociale. Le fonds est mobilisé à la fois pour

des aides financières individuelles ponctuelles mais également pour des actions collectives (les mesures d'accompagnement du FAJ) visant la mobilisation, la consolidation ou l'acquisition de compétences, la valorisation de l'estime de soi, l'accès à un premier emploi ou une qualification.

Le Département déploie également plusieurs actions accessibles aux jeunes dans le cadre du Programme Départemental d'Insertion (PDI). C'est le cas notamment des actions en matière d'aide à la mobilité (la plateforme mobilité du Comminges), ou encore de l'École Régionale de la Deuxième chance.

Il collabore avec les Missions Locales Toulouse et Haute-Garonne dans le cadre de l'accompagnement des dispositifs « Garantie Jeunes » et « Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie » (PACEA), mais aussi de leur candidature à l'appel à projet de l'État intitulé « 100% inclusion » au titre du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC).

Le Département poursuit par ailleurs sa politique en faveur de l'accueil des Mineur-e-s Non Accompagné-e-s (MNA) avec l'appui du Dispositif Départemental d'Accueil d'Évaluation et d'Orientation des Mineur-e-s Isolé-e-s (DDAEOMI) pour les primo-arrivant-e-s et du Service d'Accompagnement des Mineurs Isolés (SAMI). Les MNA pris-e-s en charge par le Conseil départemental sont



accompagné-e-s par le SAMI et accueilli-e-s dans des structures autorisées par l'Aide sociale à l'enfance (ASE) (maisons d'enfants à caractère social, lieux de vie ou familles d'accueil) ou habilitées Résidences Habitat Jeunes (RHJ). Ces jeunes bénéficient d'une personne référente ASE du SAMI chargée de coordonner leur parcours et leur prise en charge en termes de santé, de scolarité et/ou formation, d'accès aux droits et de régularisation administrative.

Toutes les personnes mineures accompagnées dans le cadre de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) par le Département peuvent bénéficier à leur majorité d'une continuité de leur prise en charge dans le cadre d'un Contrat Jeune majeur, ceci pour leur permettre de sortir progressivement du dispositif ASE avec les moyens de leur autonomie et de leur indépendance. Soucieux d'éviter des ruptures de parcours, le Département organise l'accompagnement vers les dispositifs de droit commun.

Principales réalisations 2021

Aides financières

- Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) : poursuite de l'examen sans discontinuité des demandes d'aides destinées aux jeunes en risque de marginalisation et développement d'actions collectives en leur faveur,
- Préparation de l'expérimentation d'un Revenu de base pour 1 000 jeunes de Haute-Garonne, en partenariat avec les équipes de recherche de l'université Toulouse Jean Jaurès,
- Ouverture du Fonds Solidarité Logement au public étudiant.

Accompagnement à l'insertion et à l'autonomie

- PACEA : organisation d'ateliers insertion socio-professionnelle adressés aux professionnel-le-s de l'ASE et du SAMI pour favoriser la mobilisation des ressources départementales d'insertion à l'approche de la majorité,
- Résidence habitat jeunes (RHJ) : 23 créations de places avec une expérimentation d'un nouveau mode de financement pour les 2 derniers RHJ conventionnées (mise en place d'une subvention unique à la place, incluant l'accompagnement des jeunes et l'ensemble des charges locatives),

- Contrats jeunes majeurs pour favoriser l'émancipation des jeunes : 1 183 contrats jeunes majeurs ont été signés, soit 278 nouveaux contrats (accueils provisoires jeunes majeurs et aides éducatives à domicile à destination des jeunes majeurs) avec la construction de parcours d'autonomisation et d'insertion.

Chiffres clés 2021

865 aides financières individuelles accordées dans le cadre du FAJ

9 actions collectives d'insertion socio-professionnelles organisées au titre du FAJ

Perspectives 2022

Dans le souci de renforcer l'accompagnement des jeunes, durement touché-e-s par la crise sanitaire, et de mieux répondre globalement à leurs besoins, plusieurs actions engagées :

- Révision du règlement intérieur du FAJ,
- Élaboration d'un programme d'actions collectives renouvelé dans le cadre du FAJ,
- Organisation d'ateliers insertion socio-professionnelle adressés aux professionnel-le-s de l'ASE et du SAMI pour favoriser la mobilisation des ressources départementales d'insertion à l'approche de la majorité du jeune,
- Lancement d'une recherche-action sur les leviers de la motivation chez les jeunes dans le cadre du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi et en partenariat avec les missions locales,
- Expérimentation du projet Ideas Box sur les volets prévention santé et orientation/insertion professionnelle : imaginée par Bibliothèques Sans Frontières en collaboration avec le designer Philippe Starck et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), l'Ideas Box est une médiathèque en kit, déployable rapidement sur tous les terrains, pour apporter des contenus éducatifs et culturels, ludiques et pédagogiques, là où les bibliothèques ne sont pas.

MISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ENGAGEMENT

La Mission départementale de l'Engagement est un dispositif novateur et expérimental destiné à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes après leur service civique. Unique sur le plan national, ce dispositif s'appuie sur une convention de partenariat entre le Conseil départemental et l'Institut de l'Engagement.

Son objectif est de permettre aux lauréat·e·s de l'Institut de l'Engagement, un parrainage par des conseillères et conseillers départementaux dans le but de les accompagner dans leurs projets d'avenir en formation, en recherche d'emploi, ou en création d'activité.

Marraine/parrain et volontaires s'engagent en principe dans le processus de parrainage sur une durée d'un an.

Il s'agit également de développer un réseau de partenaires sur le territoire, partageant les valeurs communes au Conseil départemental et à l'Institut, et qui pourront apporter leur expertise aux différents projets, en complément des parrainages.

Principales réalisations 2021

- Prolongement du parrainage de la promotion 2019/2020 en raison des élections départementales et de la crise sanitaire,
- Participation aux évaluations et à 6 journées de jury d'admission de l'Institut de l'Engagement en visioconférence,
- Organisation de 6 temps d'échanges entre lauréates et lauréats en visioconférence,
- Participation à la 36^e Université et au 3^e Campus de l'engagement de l'Institut,
- Valorisation du dispositif à l'occasion de la Nuit de l'Orient de la Chambre de Commerce et d'Industrie, des Rencontres Avenir d'Unis-Cité, du Festival des Solidarités organisé par le Sicoval et de la journée d'accueil des jeunes en service civique au Conseil départemental,
- Participation au Comité Initi'active jeunes et au groupe Miroir jeunes (détails au chapitre Jeunes),
- Identification et rencontres avec des partenaires potentiels.



Chiffres clés 2021**15** lauréates et lauréats parrainé-e-s**20** jeunes accompagné-e-s hors parrainage**Perspectives 2022**

- Organisation des Rencontres de l'engagement, événement destiné à mettre en relation les élu-e-s et lauréat-e-s en mode speed dating, avec la participation de partenaires associés,
- Réflexion sur l'évolution de la Mission départementale de l'Engagement.



Développement des territoires

EXPERTISE EN DIRECTION DES TERRITOIRES

Le Département place la solidarité entre les territoires urbains, périurbains, ruraux et de montagne au cœur de son projet.

Afin de mieux répondre aux besoins des habitantes et des habitants et dans le souci de garantir l'équité entre les territoires, le Conseil départemental met à la disposition des collectivités locales une expertise forte, à travers notamment 3 structures spécialisées :

- Haute-Garonne Numérique : créé en 2016, ce syndicat mixte est composé du Conseil départemental, des communautés d'agglomération du Muretain et du SICOVAL et de 15 communautés de communes. Acteur incontournable de l'aménagement numérique, il s'engage pour que l'accès au très haut débit Internet généralisé soit une réalité d'ici 2022 (détails au chapitre Déploiement du numérique),
- Haute-Garonne Ingénierie (HGI) : cet établissement public administratif départemental propose aux collectivités une offre en ingénierie capable d'apporter un conseil global et adapté aux spécificités et aux projets de chaque territoire. L'agence dispense par ailleurs des formations et une assistance juridique aux communes afin de faciliter la vie des élu-e-s dans l'exercice quotidien de leur mandat,
- Haute-Garonne Développement : créée en 2018 pour contribuer à l'aménagement du territoire par le conseil et l'expertise, la société publique locale Haute-Garonne Développement a été dissoute le 31 décembre 2021 : ses missions et équipes ont intégré HGI au 1^{er} janvier 2022.

Le Conseil départemental a également créé de nombreux outils innovants qui concourent au maintien d'un service public de qualité sur l'ensemble de la Haute-Garonne.

Depuis plus de deux ans, le Département a ainsi initié une démarche de mobilisation et de coordination d'une plateforme d'ingénierie partenariale à destination des communes et des intercommunalités : la Plateforme d'appuis aux territoires. Collaborative, fédérant au départ 8 partenaires départementaux (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement-CAUE, Haute-Garonne Environnement, Haute-Garonne Ingénierie, Haute-Garonne Numérique, Haute-Garonne Développement, Haute-Garonne Tourisme, le Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne SMEA-Réseau 31, le Service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Garonne), cette plateforme offre aux territoires un catalogue en ligne d'une soixantaine d'accompagnements dans 11 domaines d'interventions : aménagement/développement/innovation territoriale, planification et urbanisme, transition écologique, culture, démocratie participative...

Il agit également en partenariat de manière à garantir une action territoriale et sociale cohérente et efficiente. Le Conseil départemental a ainsi conclu un protocole d'accord de coopération avec Toulouse Métropole le 29 juin 2018. Ce travail inédit en France permet aux deux collectivités territoriales de disposer d'un accord « sur mesure », qui répond aux enjeux singuliers du territoire haut-garonnais.

Le Conseil départemental contribue également à l'aménagement du territoire à travers le soutien aux zones d'activités et zones d'aménagement. Il est ainsi associé à la Région Occitanie et à la communauté de communes du Frontonnais au sein du Syndicat Mixte gestionnaire de la zone d'aménagement concertée Eurocentre : plateforme multimodale nouvelle génération, reconnue parmi les 12 grands sites logistiques français d'envergure internationale,



celle-ci propose au nord de Toulouse 300 hectares de terrains équipés pour des activités industrielles, de transport, de logistique et de services. Cette volonté commune a permis d'assurer la maîtrise d'ouvrage et le financement de la construction des infrastructures nécessaires à la desserte du site. Elle a également facilité la commercialisation de la zone tout en préservant l'environnement et la cohérence du développement de ce site. Doté d'infrastructures lourdes (routières, autoroutières, ferroviaires...), ce site est desservi par l'autoroute A62 et relié au réseau ferroviaire via un embranchement à Castelnau-d'Estrétefonds.

Principales réalisations 2021

Appui technique et financier

- Élargissement de la Plateforme d'appuis aux territoires au Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne et au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Garonne,
- Accompagnement des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) dans l'octroi des aides en matière d'immobilier d'entreprises : appui à l'évolution de leur règlement d'intervention (3 avenants), à la définition des principes de la nouvelle convention de délégation de la compétence d'octroi d'aides à l'investissement en immobilier d'entreprises entre le Département et l'EPCI (convention 2021 à 2023), à l'instruction de dossiers d'entreprises (18 traités en 2021),
- Pilotage des contrats de projets avec chaque EPCI haut-garonnais : un contrat simple, intégrateur, avec un programme pluriannuel d'investissements, et intégration des études portées par HGI au sein de chaque contrat pour les 3 prochaines années sur de larges thématiques : économie, habitat, social, équipements publics,
- Dispositif « Cœur de vie » (accompagnement technique et financier du Conseil départemental au profit des Centres bourgs) : poursuite de l'activité d'accompagnement et de conseil,
- Dispositif « Carte blanche »

(accompagnement des initiatives locales innovantes portées par des intercommunalités, des structures publiques ou privées) : organisation d'une matinée d'échanges entre élu-e-s du Département et des communes, et des porteur-euse-s de projets (25 personnes présentes le 13 décembre 2021). 5 projets ont été présentés : le refuge des tortues (Bessières), la filière brocante et boutiques éphémères (Montréjeau), l'épicerie coopérative Ô Mazettes (Toulouse), le Balcon des étoiles (Latrepe), le Café des abeilles (Portet-sur-Garonne),

- Accompagnement financier des quatre pôles d'équilibre territoriaux et ruraux (PETR) et du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) Nord Toulousain dans la réalisation de leurs programmes d'actions (convention d'ingénierie),
- Réalisation de portraits territoriaux pour les communes et intercommunalités,
- Nouvelle assistance en matière de prospective scolaire communale.

Formations, accompagnement et conseil

- Accompagnement des élu-e-s des communes et intercommunalités dans leur entrée dans le mandat et la gestion de la crise sanitaire (918 sollicitations pour le service juridique, 8 809 assistances en informatique et 186 demandes en matière financière),
- Plans locaux d'urbanisme (PLU) : accompagnement spécifique aux intercommunalités dans le transfert de la compétence en matière de PLU et dans la gestion des documents d'urbanisme des communes membres. Assistance à maîtrise d'ouvrage dans l'élaboration des PLU intercommunaux,
- Assistance des collectivités adhérentes pour le versement sur le Géoportail de l'Urbanisme des documents de planification urbaine (Plan local d'urbanisme, Plan local d'urbanisme intercommunal, cartes communales),
- Mise à disposition de la Maison des Territoires, située au 21 Boulevard de la Marquette à Toulouse, lieu d'accueil, d'information et d'échange pour les élu-e-s des territoires,

- Plateforme d'appuis aux territoires : renforcement de l'offre d'ingénierie dans les domaines suivants : eau et assainissement ; énergie ; management, gestion des ressources humaines et de la santé au travail ; jeunesses ; solidarités.

Appui technique au déploiement de zones d'activités (ZA)

- Assistance à maîtrise d'ouvrage aux communautés de communes Cagire-Garonne Salat pour l'aménagement de la ZA de Montsaunès, Terres du Lauragais pour l'élaboration du schéma de développement économique, Coteaux du Girou pour l'étude de la ZA de Gragnague, Cœur de Garonne pour l'extension de la ZA commerciale de Lherm, Bassin Auterivain pour le projet de la ZA du Vernet, les requalifications des ZA de Venerque et de Cintegabelle et l'accompagnement à la reconvention de la friche industrielle du Vernet, des Hauts Tolosans pour l'étude de l'extension de la ZA de Grenade, les Coteaux de Bellevue pour le positionnement de la ZA de Castelmaurou,
- Réalisation de l'Atlas des zones d'activités de la Haute-Garonne.

Eurocentre

- Commercialisation des 200 hectares de terrains fin 2021. On y compte 156 sociétés en activité dans le domaine du transport, logistique et services, générant près de 4 500 emplois,
- Réalisation et mise en service d'un parking sécurisé 130 places Poids lourds par la société FAL DISTRI sous délégation de service public.

Accord de coopération avec Toulouse Métropole

- Construction d'une offre à destination des entreprises (partage des informations sur le foncier disponible),
- Extension de la plateforme d'accompagnement des entreprises « Mon entreprise pas à pas » aux 13 EPCI ruraux actionnaires (intégration opérationnelle depuis janvier 2021),
- Mise en place d'un suivi partagé des demandes d'implantation,
- Conception d'une offre d'accueil partagée efficiente entre la Métropole et les territoires ruraux (mutualisation d'actions aux salons SIMI, MIPIM).

Chiffres clés 2021

APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER

658 collectivités adhérentes à HGI (583 communes et 75 EPCI)

10 169 sollicitations traitées par HGI

FORMATIONS, ACCOMPAGNEMENT ET CONSEIL

667 élu-e-s formé-e-s

7 EPCI accompagnés en assistance à maîtrise d'ouvrage

EUROCENTRE

156 sociétés en activités de transport, logistique et services

4 500 emplois



FOCUS ACTIONS COVID

Afin de répondre au mieux aux sollicitations des élu-e-s qui ont eu à gérer concomitamment la crise sanitaire et leur entrée en fonction, l'agence HGI a adapté ses méthodes de travail : nouveau support de communication pour alerter rapidement les élu-e-s (« HGI vous informe »), dématérialisation des réponses aux sollicitations des collectivités adhérentes, développement de la visioconférence notamment pour les formations, mise en œuvre du télétravail, cellule de renseignements téléphoniques, télémaintenance...

Perspectives 2022

Appui technique et financier

- Plateforme d'appuis aux territoires : signature officielle de la Convention Partenariale avec les différents partenaires, diffusion de la charte de fonctionnement, et mise en ligne de la nouvelle offre d'ingénierie sur la plateforme numérique,
- Édition de la version 3 papier du Guide de l'ingénierie,
- Dispositifs « Carte blanche » et « Cœur de vie » : organisation de rencontres entre le monde de la recherche et le grand public curieux de science pour valoriser ces deux dispositifs,



- Évolution des règlements d'intervention en matière d'aide à l'immobilier d'entreprises pour les EPCI qui souhaitent adapter leur mode d'intervention aux besoins de leur territoire, et accompagnement des 2 EPCI engagés dans la réflexion.

Formations, accompagnement et conseil

- Mise en œuvre de 4 nouvelles prestations de conseil pour acquérir un outil de travail à distance, sur le stockage de données en ligne, sur une solution de visio-conférence, et sur une solution d'email associé au nom de domaine,
- Accompagnement des collectivités adhérentes dans la mise en œuvre de la déclaration sociale nominative (DSN), obligatoire pour les communes de moins de 100 agent-e-s au 1^{er} janvier 2022,
- Réactivation de la réflexion prospective pour le territoire départemental,
- Partenariat avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale pour la formation des secrétaires de mairie,
- Renforcement et diversification de l'information et de la formation des élu-e-s,
- Accompagnement des collectivités adhérentes dans la mise en œuvre, en matière d'urbanisme, de la loi Climat et résilience (notamment l'objectif Zéro Artificialisation Nette),

Appui technique au déploiement de zones d'activités (ZA)

- Poursuite de l'accompagnement pour les projets d'aménagement des CC Terres du Lauragais, Coteaux du Girou, Cœur de Garonne, Hauts Tolosans, Bassin Auterivain et étude de nouveaux projets pour la CC Pyrénées Haut Garonnaises.

Eurocentre

- Analyse et étude de faisabilité d'extension de la ZAC,
- Refonte du site Internet d'Eurocentre.

Accord de coopération avec Toulouse Métropole

- Mise en œuvre de l'accord de partenariat avec Toulouse Métropole : offre à destination des entreprises (partage des informations sur le foncier disponible), suivi et poursuite de la plateforme « Mon entreprise Pas à Pas »,
- Suivi et participation aux actions mutualisées (salons SIMI, MIPIM).



ZOOM sur...

UNE DÉMARCHÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Sur le site d'Eurocentre, une convention a été passée avec la société Tondobèle pour réaliser de l'éco tonte avec la mise en place de moutons sur un terrain en espace vert de 2 ha, à compter de janvier 2022.



ZOOM sur...

UNE DÉMARCHÉ ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Le catalogue de formation 2021 de l'agence HGI comporte une formation consacrée à l'Égalité Femmes-Hommes animée par les services du Département intitulée « Intégrer l'Égalité Femmes-Hommes dans les politiques publiques municipales et intercommunales : Enjeux et méthodes ».

Par ailleurs, un des axes de travail de l'agence est dédié au thème suivant :

« Acquisition, diffusion de données genrées et élaboration de portraits territoriaux relatif à la situation en matière d'Égalité Femmes-Hommes ».



ZOOM sur...

UNE DÉMARCHÉ DIALOGUE CITOYEN

Le catalogue de formation 2021 de l'agence HGI comporte une formation consacrée à « La démocratie participative au service de l'action publique locale » composée de 3 modules :

- « Enjeux, principes, postures, éventail des dispositifs de concertations »,
- « Conception, mobilisation, mise en œuvre, évaluation »,
- « Animer une réunion publique ou un espace de démocratie participative ».

DÉPLOIEMENT DU NUMÉRIQUE

Le numérique occupe une place de plus en plus importante dans la vie quotidienne. L'ambition du Département de la Haute-Garonne est de s'adapter au changement de paradigme afin de proposer des services encore plus en phase avec les attentes réelles des usager·ère·s tout en favorisant un numérique respectueux des valeurs humanistes.

Acteur incontournable de l'aménagement numérique du territoire, le Département s'engage pour que l'accès au très haut débit Internet généralisé soit une réalité d'ici fin 2022. Il s'est ainsi doté d'un plan ambitieux pour développer une infrastructure réseau permettant en 4 ans (2019-2022) l'arrivée d'un réseau fibre (FTTH) sur tout le département, en dehors du territoire métropolitain.

Le portage du projet est assuré par le syndicat mixte Haute-Garonne Numérique, qui est composé du Département et de l'ensemble des communautés de communes et communautés d'agglomération hors zones « denses » (Toulouse Métropole, Plaisance-du-Touch, Ramonville-Sainte-Agne et Muret). Quant aux opérations de déploiement, elles ont été confiées, dans le cadre d'une délégation de service public (DSP), au groupe Altitude Infrastructure et à Fibre 31, qui se sont engagés à raccorder 280 000 prises au très haut débit par la fibre optique pour 2022.

Haute-Garonne Numérique a mené en parallèle sur tout le territoire des travaux de montée en débits pour « répondre à l'urgence » dans les zones les moins bien couvertes. Les projets de transition vers la fibre ont été achevés en 2020. Le réseau de montée en débit cuivre a été transféré en exploitation au délégataire Fibre 31 qui en assure maintenant le support pour le compte du Syndicat.

Le Département s'engage également dans l'amélioration de l'accès aux services numériques, en premier lieu des personnes les plus éloignées des pratiques numériques. Il s'appuie pour cela sur deux leviers principaux :

- L'émergence de nouveaux services d'accompagnement de proximité tels que ceux proposés par les Maisons départementales de proximité (détails au chapitre Une administration plus proche des Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais). Il s'agit, par ce biais, de réduire le non accès aux droits lié à une maîtrise réduite des outils digitaux, avec des dispositifs qui visent à maintenir la présence d'équipements de proximité et de services publics au plus près des lieux de vie des habitant·e·s,
- La structuration d'une offre de service de montée en compétence numérique, notamment via les Pass Numériques, dispositif qui donne aux bénéficiaires le droit d'accéder, dans des lieux préalablement qualifiés, à des services d'accompagnement numérique, avec une prise en charge totale ou partielle.

L'amélioration de l'accès aux services numériques concerne également toutes les personnes en capacité de suivre ces nouveaux usages : le Département accélère ainsi sa propre transition numérique par la mise en place d'interfaces numériques adaptées aux démarches en lignes rendant plus fluide l'expérience usagère/usager, premier relai d'inclusion et raccourcissant les délais de prise en charge.

Pour accompagner cette transformation de notre société liée au numérique, le Département s'est doté en octobre 2020 d'une Stratégie de Développement des Usages et Services Numériques (SDUSN) en concertation avec les acteurs et actrices du territoire, écosystèmes publics et privés, ainsi que ses habitant·e·s.



Par ailleurs, le Conseil départemental mène depuis 2016 une politique volontariste en matière de partage des données et a œuvré à l'ouverture des données publiques sur le territoire haut-garonnais. En 2018, le portail data.haute-garonne.fr est devenu « le portail départemental de la donnée ouverte » capable d'accueillir et de valoriser les données publiques des collectivités volontaires du territoire ainsi que les propres données du Département. Outre les jeux de données publiés dès l'ouverture, d'autres viennent enrichir le portail au fur et à mesure de leur disponibilité et en fonction des besoins et demandes des services comme des partenaires. L'open data est ainsi devenu un levier majeur pour la création citoyenne de nouveaux services publics en phase avec les nouveaux modes de vie, de production, de consommation et de délibération.

Enfin, le Département impulse le développement d'une stratégie de territoire intelligent cohérente à l'échelle départementale.



Principales réalisations 2021

Programme « La fibre pour tous »

- Poursuite des travaux de construction du réseau de fibre optique,
- Augmentation de la cadence de déploiement avec un rythme de 10 000 prises construites par mois en moyenne,
- Achèvement de la pose de tous les équipements structurants du réseau : 100% des nœuds de raccordement optique (NRO), 94% des sous-répartiteurs optiques (SRO),

- Présence effective de tous les grands opérateurs (Bouygues Télécom, Free, Orange, SFR),
- Mise en place d'une démarche de vérification de la qualité de service renforcée : le réseau est nettement sous le seuil de référence nationale en matière de tolérance d'échecs de raccordement.

Téléphonie mobile

- Programme Centre bourg (actions de renforcement de la couverture mobile priorisée sur les centres bourgs et visant à améliorer l'accès aux services mobiles de communications électroniques à travers la résorption des zones blanches 2G et 3G) : intégration de deux nouvelles communes dans le programme (Bax et Encasse-les-Thermes). Les travaux auront lieu en 2022,
- Poursuite du programme New deal mobile (accord conclu entre les opérateurs télécoms et les pouvoirs publics en 2018, par lesquels les opérateurs s'engagent à accélérer la couverture numérique du territoire en 4G) : une équipe projet départementale, co-présidée par le Conseil départemental et la Préfecture, a été constituée pour identifier les zones à couvrir en priorité et faciliter la mise en œuvre. Les travaux ont commencé (communes de Lahitère, Bondigoux, Le Burgaud, Castelbiague et de Francazal) et des déclarations d'intention de travaux déposées pour plusieurs sites (communes de Auzas, Cassagne, Cazaux-Layrisse, Latrape, Montégut-Bourjac et de Samouillan). Enfin, des sites sont en prospection (communes de Aspet, Aulon, Azas, Boutx, Cardeilhac, Castéra Vignoles, Cazeaux de Larboust, Eup, Gouzens, Saint Aventin, Salherm et Seilhan).

Développement des usages et des services numériques

- Lancement des Pass numériques,
- Structuration d'une offre en médiation / animation numérique pour les usagers et usagers des Maisons départementales de proximité,
- Soutien de l'action du Hub Rhin'Occ, structure territoriale d'appui et d'expertise visant à fédérer les acteurs et actrices de la médiation et l'inclusion numérique dans 4 départements d'Occitanie,

- Soutien et co-organisation de la Journée des Rencontres de l'Esprit Critique, avec plus de 800 personnes réunies à Diagona Labège par la société conceptrice de jeux vidéo Freya Games, partenaire du Conseil Départemental.

Open Data

- Poursuite de l'accompagnement à l'ouverture des données publiques des collectivités partenaires du Département,
- Poursuite de l'expérimentation de la technologie d'assistant conversationnel (ou Chatbot) dans le cadre du projet Direct Fermiers 31 (annuaire des producteurs et des productrices au niveau local, à destination du grand public). Cette technologie s'appuie sur des données structurées pour la création de nouveaux services numériques innovants sur téléphone mobile ou d'autres médias comme les réseaux sociaux ou les enceintes connectées,
- Expérimentation sur un cas d'usage test des outils d'intelligence artificielle pour analyser et étudier de nouveaux usages à partir de l'exploitation de données.

Chiffres clés 2021

171 749 prises construites

4 opérateurs d'envergure nationale présents

65 000 abonné-e-s

10 Maisons départementales de proximité et **12** Maisons des Solidarités équipées en postes informatiques en libre-service et accès Wifi gratuit

Perspectives 2022

Programme « La fibre pour tous »

- Poursuite du déploiement du Très Haut-Débit sur le territoire départemental,
- Accueil des Universités du Très Haut Débit en octobre 2022,
- Poursuite de la commercialisation : si le rythme actuel se poursuit, la barre des 100 000 abonné-e-s sera franchie à l'été 2022.



FOCUS ACTIONS COVID

La crise sanitaire a accéléré la nécessité de transformation numérique des services publics. Elle a mis en avant des usages comme la télémédecine, le télétravail ou l'achat en ligne, qui n'étaient pas toujours bien acceptés avant la crise.

Elle a aussi accentué certains phénomènes d'exclusion liés à l'accès aux infrastructures et usages numériques, la fracture numérique venant parfois s'ajouter à la fracture économique ou sociale. A ceci se rajoutent les problématiques de la protection des données pour les citoyennes et citoyens, de la souveraineté numérique et de la résilience digitale de la France et des territoires mais aussi de la médiation, de l'acculturation, de l'inclusion numérique ainsi que de l'éducation aux médias.

Face à ces multiples enjeux, le Conseil départemental a créé de nombreux outils innovants en vue d'offrir un service public de qualité en adéquation avec les nouvelles attentes des habitant-e-s tout en veillant à préserver l'équité entre les différents territoires de la Haute-Garonne (dématérialisation de nouvelles démarches usagers, prises de rendez-vous en ligne... : détails au chapitre Une administration au service des usagères, des usagers et des partenaires).



Développement des usages et des services numériques

- Poursuite du déploiement des Maisons départementales de proximité avec près de 10 nouvelles implantations à venir,
- Soutien à la fédération des acteurs et actrices de la médiation et de l'inclusion numérique engagée par le Hub Rhin'Occ, pour passer à l'échelle de tous les départements de la région Occitanie,
- Élargissement du réseau des prescripteurs du dispositif des Pass numériques via des acteurs et actrices de proximité (Pôle emploi, CCAS, Mairies ...), consolidation de la répartition et de la densification de l'offre de service sur le territoire,
- Expérimentation d'un label « collègue numérique et développement durable » (collège Nicolas Vauquelin à Toulouse),
- Déploiement de solutions itinérantes de médiation numérique, dont l'objectif est de rendre accessibles les terminaux numériques et de fournir un accompagnement au plus près des lieux de vie,
- Déploiement de deux Conseillères Numériques France Services dans le réseau des 165 bibliothèques présentes sur le territoire départemental pour accompagner les Haut-Garonnais-e-s dans leur acculturation numérique, des fondamentaux à un usage critique d'Internet en passant par l'aide aux démarches administratives en ligne,
- Réalisation d'une étude visant à favoriser l'accès à du matériel numérique reconditionné en circuit court (un des volets de la sobriété numérique) pour contribuer à la réduction de la fracture d'accès physique au numérique tout en réduisant son impact écologique. Le principe serait de soutenir et structurer une filière à destination par exemple des personnes les plus fragiles,
- Établissement d'une stratégie spécifique de « territoires intelligents » (déploiement combiné d'infrastructures, de services et d'usages numériques sur les territoires) et de soutien numérique aux territoires.



Open Data

- Poursuite et extension de l'accompagnement à l'ouverture de données publiques des collectivités partenaires du Département,
- Transformation de la plateforme numérique expérimentale de coopération territoriale pour accompagner le déploiement des Pass numériques par le Hub Rhin'Occ sur toute l'Occitanie,
- Poursuite de l'expérimentation sur un cas d'usage test des outils d'intelligence artificielle pour analyser et étudier de nouveaux usages à partir de l'exploitation de données.



ZOOM sur...

UNE DÉMARCHE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'enjeu de la transition écologique et de la sobriété numérique est présent de manière transversale dans de nombreuses fiches projets de la SDUSN.

Il s'agit de promouvoir un usage plus responsable du numérique et de favoriser des actions réduisant son empreinte carbone via par exemple des projets de mutualisation ou la valorisation future des circuits de reconditionnement des équipements informatique en circuit court.

PROMOTION ET AMÉNAGEMENT TOURISTIQUE

Deuxième activité de la Haute-Garonne après l'aéronautique et secteur majeur de l'économie locale, le tourisme est au cœur des priorités du Conseil départemental.

L'offre touristique est très variée et de qualité, mais est soutenue en permanence par les actions structurantes et de promotion mises en œuvre par la collectivité

Ainsi, le Conseil départemental porte ses efforts sur :

- La mise en œuvre du Schéma d'organisation et de développement touristique de la Haute-Garonne 2019-2023, basé sur 5 axes prioritaires : le tourisme vert et l'itinérance douce, le tourisme fluvial autour du Canal du Midi et de la Garonne, le tourisme durable pour la montagne et le piémont, le tourisme culturel et patrimonial autour des sites majeurs, l'œnotourisme et les produits du terroir,
- L'accompagnement au développement de sites patrimoniaux majeurs, dans le cadre d'un projet de territoire impliquant une forte dynamique touristique, économique et sociale,
- L'appui aux collectivités et aux offices de tourisme intercommunaux,
- L'œnotourisme sur l'Appellation d'Origine Protégée (AOP) de Fronton,
- Le soutien aux stations de montagne, à travers notamment le Syndicat Mixte Haute-Garonne Montagne : créé en 2018 à l'initiative du Conseil départemental de la Haute-Garonne, celui-ci regroupe les stations de montagne de Luchon-Superbagnères, Le Mourtis et Bourg d'Oueil. Soucieux des difficultés économiques rencontrées par les stations de ski, en raison de besoins en investissement très lourds et d'un enneigement de plus en plus aléatoire, ce syndicat doit permettre la mutualisation de moyens en matière d'achats, d'entretien des équipements, de personnels et de communication, ainsi que la mobilisation des investissements nécessaires pour assurer la pérennité économique des stations.

Principales réalisations 2021

Tourisme vert et itinérance douce

- Animation du Comité d'Itinéraire 2020 du Canal des 2 Mers à Vélo (V80),
- Études de positionnement touristique pour les itinéraires cyclables Véloroute du Piémont pyrénéen (V81) et Trans-Garonne (V83) de Toulouse aux sources de la Garonne.

Tourisme culturel et patrimonial autour des sites majeurs

- Création du Syndicat Mixte de l'Abbaye de Bonnefont (commune de Proupiary) en avril 2021,
- Poursuite des études et travaux du Syndicat Mixte de Saint-Bertrand-de-Comminges,
- Définition du projet de mise en réseau des sites patrimoniaux du Département,
- Dispositif départemental Patrimoine Rural Non Protégé (PRNP) : 40 dossiers instruits.

Tourisme fluvial autour du canal du Midi et de la Garonne

- Obtention d'une nouvelle sous-concession de 15 ans d'exploitation de l'aire de Port-Lauragais auprès de Vinci Autoroutes. Lancement des marchés d'études et de travaux de réhabilitation de la boutique de produits du terroir et du nouvel Espace découverte,
- Création du Syndicat Mixte de remise en navigabilité du Tarn (juin 2021),
- Soutien à la gestion et à la protection du Canal du Midi : Comité départemental de suivi, Entente Canal du Midi sur la stratégie de définition et de valorisation du Bien Unesco,
- Étude de mise en tourisme des lacs de Balerme et de Laragou près de Verfeil,
- Bonrepos-Riquet : préparation d'une étude pour la valorisation des bassins d'essais du château.

œnotourisme et produits du terroir

- Déploiement du label « Vignobles & Découvertes » sur le Vignoble AOP Fronton,
- Envoi du dossier de candidature au renouvellement du label pour la période 2022-2025.



Tourisme durable pour la montagne et le piémont

- Soutien financier au Parc Naturel Régional Comminges Barousse,
- Aide technique et financière à la reconstruction du Refuge de Venasque.

Appui aux collectivités et relations institutionnelles

- Subventions de fonctionnement des Offices de Tourisme Intercommunaux,
- Ingénierie touristique sur les projets des communes suivantes : Valcabrère, Bourg d'Oueil, Pointis-Inard, Boulogne/Gesse, Aurignac, Martres-Tolosane, Saint-Elix le Château, Renneville, Roumens, Avignonet-Lauragais, Fenouillet,
- Coupe du Monde Rugby 2023 : signature d'une Convention de partenariat GIP France 2023 /Département,
- Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) : 18 dossiers instruits et 8 CDAC organisées par la Préfecture avec présence d'élus du Département,
- Participation à l'Observatoire Partenarial du Commerce et de la Consommation (OP2C).

Soutien aux stations de montagne

- Projet de « Crémaillère Express » : démarrage des travaux préparatoires de préparation du terrain. Cette infrastructure de pointe, qui remplacera l'actuelle télécabine en reliant en moins de 8 minutes (au lieu des 15 minutes actuelles) la ville de Bagnères-de-Luchon jusqu'au plateau de Superbagnères, permettra à la fois d'assurer la sécurité et le confort des usagères et usagers, de développer le tourisme « 4 saisons », de diminuer la circulation automobile sur les routes de montagne et de préserver l'environnement,
- Tourisme « 4 saisons » : développement de l'offre ski de randonnée et raquettes sur les sites, et développement de l'offre estivale (VTT, devalkarts, randonnées...).

Chiffres clés 2021

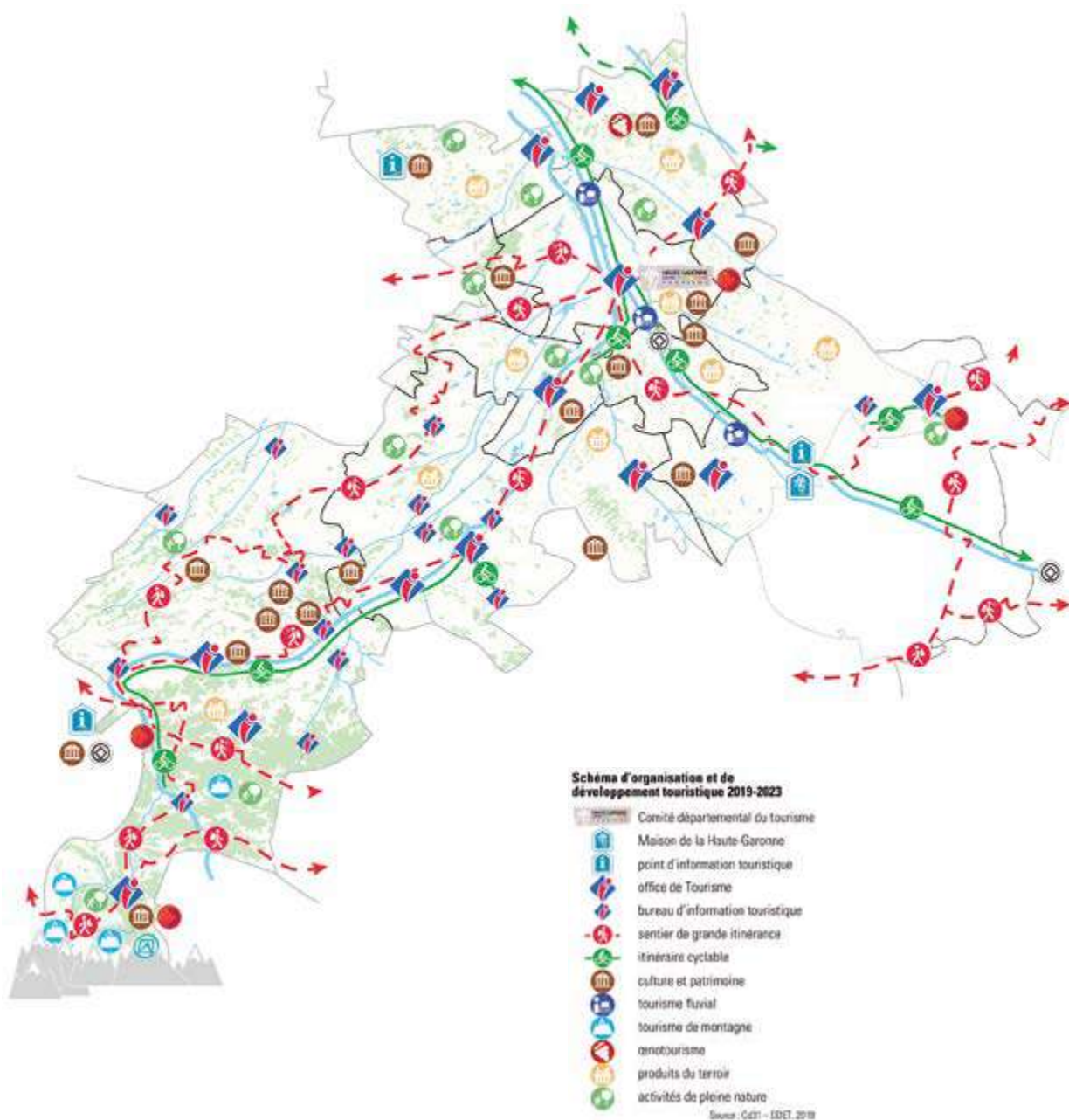
1 200 entrées à l'abbaye de Bonnefont

Perspectives 2022

- Aménagement et nouvelle organisation à l'abbaye de Bonnefont pour l'accueil des visiteurs et visiteuses,
- Poursuite des travaux du site de Saint-Bertrand-de-Comminges/Valcabrère,
- Reprise des travaux de l'écluse de Villemur par le Syndicat Mixte de remise en navigabilité du Tarn,
- Inauguration de la boutique et de l'Espace découverte de Port Lauragais,
- Renouvellement du label Vignobles & Découvertes pour le vignoble de Fronton,
- Création d'un comité d'itinéraire pour la Véloroute du Piémont Pyrénéen.



Les sites et itinéraires touristiques



AIDES AUX ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

Dans le cadre de sa compétence en matière de solidarités et de cohésion territoriales, le Conseil départemental aide les communes et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à financer leurs projets d'équipements.

Ces aides, sous forme de subventions ou de prêts, s'opèrent principalement dans le cadre d'une programmation annuelle qui s'exprime par la signature de contrats de territoire et d'accords de partenariats : contrats de territoire avec les 36 communes membres de Toulouse Métropole, accord de partenariat avec la ville de Toulouse, contrats de territoire ruraux, accords de partenariat conclus avec les territoires périurbains.

Le Département apporte ainsi aux communes qui le demandent son soutien dans l'exercice de leurs compétences telles que la réalisation d'équipements indispensables (bâtiments communaux, travaux d'édilité).

Afin de maintenir l'équilibre humain et économique des zones rurales, le Conseil départemental favorise le maintien de l'ensemble des services nécessaires à la population en milieu rural. Il opère ainsi une péréquation (redistribution financière) au profit des collectivités les plus petites.

Partenaire des 586 communes de la Haute-Garonne, le Département les soutient financièrement en attribuant des aides directes pour la voirie et les trottoirs communaux dans le cadre d'une enveloppe communale, le « pool routier », ou de subventions attribuées au titre des travaux d'urbanisation.

Principales réalisations 2021

- Adoption de l'ensemble de la programmation des contrats de territoire 2021 malgré le contexte difficile lié à la crise sanitaire, grâce aux efforts effectués avant et pendant la crise, et facilitée par les procédures désormais totalement dématérialisées,
- Préparation des nouvelles politiques territoriales 2022-2027.

Chiffres clés 2021

624 dossiers votés dans le cadre des contrats de territoire et accords de partenariat

655 dossiers votés hors programmation

66 opérations sur les routes départementales financées

Perspectives 2022

- Mise en œuvre de la nouvelle génération 2022-2027 de la politique territoriale : des contrats de territoire simplifiés et renforcés avec les communes, avec intégration de toutes les aides en investissement (travaux et acquisition de matériel / mobilier) dans le champ du contrat de territoire et la possibilité donnée aux communes de présenter des projets portant sur des équipements touristiques ou de santé ; des contrats de projets territoriaux avec les communautés de communes et les communautés d'agglomération,
- Vote de la programmation 2022 des contrats de territoire et des contrats de projets,
- Mise en œuvre d'un dispositif spécifique d'aides aux communes suite aux inondations de janvier 2022.



ZOOM sur...

UNE DÉMARCHE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Parmi les projets financés dans le cadre des contrats de territoire, 42 concernent des travaux de rénovation thermique et/ou énergétique de bâtiments publics (plus de 1,7M€ d'aides).

La génération 2022-2027 des politiques territoriales intègre l'environnement avec notamment : la rénovation énergétique, les parcs et accroche vélos, les grainothèques (lieu d'échange et de libre partage de graines de fleurs, fruits et légumes...).



POLITIQUES EUROPÉENNES

Le Département de la Haute-Garonne est un membre du partenariat régional et transfrontalier dans la mise en œuvre des programmes européens de la période 2014-2020, dans la préparation du volet territorial du Plan de relance de l'Union Européenne (dit « REACT-EU ») et la préparation des programmes européens de la période 2021-2027.

À ce titre, il participe aux comités de suivi de ces programmes gérés par la Région Occitanie (Fonds européen de développement régional - FEDER et Fonds européen agricole pour le développement rural- FEADER), et par la Communauté de Travail des Pyrénées (Programme de coopération transfrontalière Interreg V-A Espagne-France-Andorre- POCTEFA), aux comités de sélection des projets ainsi qu'aux réunions de travail.

Sur le volet Fonds Social Européen (FSE), le Département est, depuis 2014, délégataire de la gestion d'une subvention globale d'un montant conventionné de 16,05 M€ dans le cadre du Programme Opérationnel National (PON) 2014-2020 – axe prioritaire 3 « lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion ». Ce montant représente plus de 20% des crédits délégués aux organismes intermédiaires par l'Autorité de gestion déléguée volet Midi-Pyrénées. La part de la subvention globale du Département reste la plus importante parmi tous les organismes intermédiaires pour les deux périodes des subventions globales (2015-2017 et 2018-2020).

Sur la programmation 2014-2020, le FSE a été principalement mobilisé pour financer deux actions du Programme départemental d'insertion :

- Le marché public ACTIPRO RSA, qui porte sur la mise en œuvre d'actions d'accompagnement professionnel personnalisé de proximité pour les allocataires du RSA (16 lots géographiques),
- L'appel à projet portant sur l'accompagnement des allocataires du RSA ayant un projet dans le domaine culturel, artistique et les métiers du spectacle vivant.

En tant qu'organisme intermédiaire gestionnaire de la subvention globale du FSE, le Conseil départemental participe aux Comités régionaux de programmation organisés par l'Autorité de Gestion Déléguée (la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités – DREETS Occitanie), aux Comités régionaux de Suivi et aux concertations nationales organisées par l'Assemblée des Départements de France (ADF).

Plus largement, le Département participe aux travaux du groupe Europe et Coopération transfrontalière de l'ADF et est membre, depuis 2015, de l'association Occitanie Europe basée à Bruxelles.

Depuis janvier 2021, il est adhérent de la Maison de l'Europe Toulouse Occitanie qui a pour objectif de mieux faire connaître l'action de l'Union Européenne auprès des citoyennes et des citoyens.

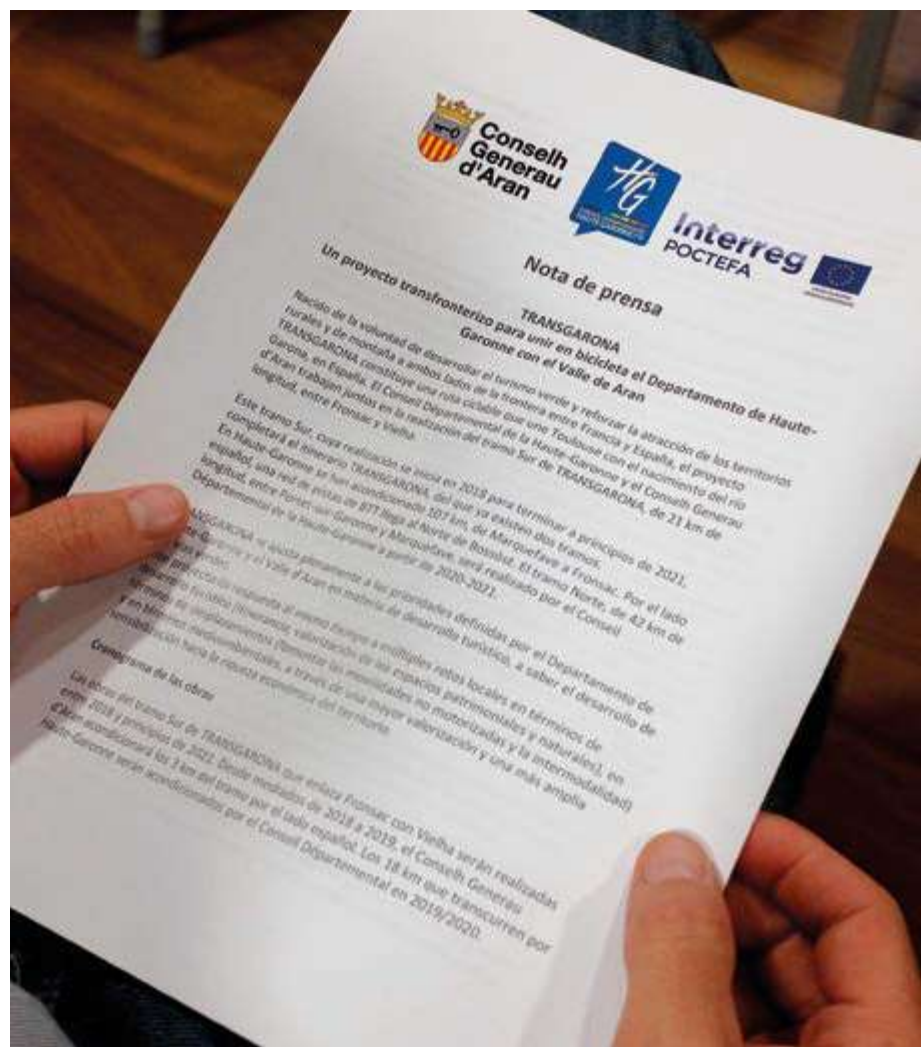
Principales réalisations 2021

- En partenariat avec les gestionnaires des programmes, poursuite des travaux d'élaboration du programme Occitanie FEDER-FSE+ 2021-2027, du Programme transfrontalier POCTEFA 2021-2027, et du volet régional du plan stratégique national de la Politique Agricole Commune 23-27,
- Organisation d'un webinaire sur les pratiques européennes des politiques du handicap en collaboration avec la Maison de l'Europe et l'association RESO, avec l'intervention du Président du Conseil départemental, du Vice-Président aux Personnes âgées, Personnes handicapées, accès aux soins, de la Représentation française à la Commission Européenne, d'une députée du Parlement Européen et des partenaires espagnols, italiens, grecs et français intervenant auprès de personnes en situation de handicap (mars 2021),
- POCTEFA : organisation d'un Comité de Pilotage TransGaronne avec les partenaires du Conselh Generau d'Aran (avril 2021) ; participation à la finalisation de l'appel à micro-projets de coopération transfrontalière (décembre 2021),

- REACT-EU (volet FEDER) : recensement des opérations potentiellement éligibles et préparation des dossiers de financements en lien avec les services de la Région,
- REACT-EU (volet FSE) : mobilisation de crédits pour le financement à hauteur de 100% des dépenses consécutives à la crise liée à la COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie,
- FSE 2014-2020 : signature de 2 avenants à la subvention globale FSE 2018-2020 permettant une prolongation jusqu'au 31/12/2021 de la réalisation de la programmation,
- FSE + 2021-2027: poursuite de la préparation de la candidature du Conseil départemental en tant qu'organisme intermédiaire. La candidature, qui portera sur la priorité 1 du programme national (« favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des personnes les plus éloignées du marché du travail et des plus vulnérables/ou des exclus ») a pour objectif d'élargir le public cible bénéficiaire par rapport à la programmation 2014-2020. Pourraient ainsi être éligibles : les enfants relevant des dispositifs d'aide sociale à l'enfance, les personnes jeunes majeures sorties des dispositifs d'aide sociale à l'enfance, les personnes issues des communautés marginalisées et des Gens du Voyage, les personnes victimes de violences.
- FEADER 23-27 : poursuite de la participation à l'élaboration du programme et à l'élaboration de la mise en œuvre des typologies d'actions régionales définies dans le Plan Stratégique National,
- REACT-EU (volet FEDER) : dépôt des demandes de subventions,
- REACT-EU (volet FSE) : finalisation de la programmation des dispositifs éligibles.
- POCTEFA : co-organisation, avec le Conselh Generau d'Aran de la réunion de clôture pour l'aménagement du tronçon transfrontalier de la piste cyclable TransGarona ; sélection des projets au titre de l'appel à micro-projets de coopération transfrontalière (mai/juin 2022),
- Définition d'un programme d'actions avec la Maison de l'Europe Toulouse Occitanie.

Perspectives 2022

- En lien avec les gestionnaires des programmes, finalisation et validation du programme Occitanie FEDER 2021-2027 (attendue au 2^e trimestre 2022) et du POCTEFA 2021-2027 (attendue fin 2022),
- FSE+ 2021-2027 : finalisation de la candidature du Département en tant qu'organisme intermédiaire, en lien avec l'autorité de gestion (démarrage de la nouvelle programmation envisagée en septembre 2022),



VOIRIE

Le Département de la Haute-Garonne gère le réseau routier départemental. À ce titre, il assure la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des travaux d'investissement et d'entretien.

Avec 6 149 km de routes dont 500 km situés en zone de montagne, la Haute-Garonne se place au 4^e rang des départements ayant le réseau routier le plus important à gérer.

Il entretient plus de 1 840 ouvrages d'art et plus de 2 200 murs, et environ 60 000 arbres d'alignement le long des routes départementales.

Au travers de ses missions de gestion, d'entretien et d'exploitation du réseau, le Conseil départemental concourt à favoriser et à sécuriser les déplacements sur son territoire.

Dans l'intérêt général et pour un aménagement du territoire dynamique, il accompagne financièrement les grands projets de l'État sur son propre réseau.

Principales réalisations 2021

- 7 opérations majeures de modernisation du réseau,
- Suivi de la démarche prospective partenariale engagée dans le cadre du Contrat de Plan État-Région en 2017 avec l'État (Direction Régionale Environnement Aménagement Logement-DREAL), la Région, Toulouse Métropole et Tisséo pour rechercher des solutions de mobilité articulant les différents modes de déplacements (vélo, transport en commun, train, route, covoiturage) dans l'aire métropolitaine toulousaine : suivi des études prospectives multimodales, pilotage de l'Étude d'opportunité d'une infrastructure structurante à l'Est, pilotage d'une seconde étude sur l'opportunité d'une liaison entre l'A61 et l'A64 (études finalisées fin 2021).



Chiffres clés 2021**6 149 km** entretenus**440** entretiens courants sur ponts et murs**69** arbres abattus et 69 arbres replantés**Perspectives 2022**

- Poursuite des travaux de voirie,
- Réalisation d'enquêtes publiques sur les projets de prolongement de la RD 916 et de contournement de Mane,
- Pont de Mirepoix-sur-Tarn : choix de la variante de reconstruction, lancement des dossiers règlementaires et du dossier technique,
- Mise en œuvre de la 3^e révision du Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) : il s'agit d'établir un diagnostic et de formuler des propositions de mesures pour limiter ou réduire les nuisances générées par le réseau routier. Le PPBE fera l'objet d'une consultation.

**ZOOM sur...****UNE DÉMARCHÉ
DIALOGUE CITOYEN**

Dans la perspective de la reconstruction du pont de Mirepoix-sur-Tarn, 5 variantes de reconstruction ont fait l'objet d'une présentation lors de réunions citoyennes de concertation les 23 novembre et 13 décembre 2021. 145 personnes au total y ont participé. Le choix de la variante est en cours de validation. Elle fera l'objet d'une présentation lors d'une réunion citoyenne fin février-début mars 2022.

**ZOOM sur...****UNE DÉMARCHÉ
TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

Les routes départementales de la Haute-Garonne sont bordées par 62 000 arbres sur un peu plus de 1 000 km du réseau routier. En dépit d'une politique conservatoire volontariste de la part du Conseil départemental, ce patrimoine arboré continue de s'éroder car la majorité des arbres est centenaire. En cause : l'urbanisation, l'adaptation de la voirie aux besoins du trafic, les tailles anciennes inadaptées, les maladies, ou encore l'utilisation des sels de déneigement qui fragilisent les arbres. Les abattages restent nombreux et le remplacement des arbres abattus est difficile à garantir. Or, les arbres sont des supports de biodiversité et la préservation de cette richesse mérite d'être prise en compte dans les procédures internes actuelles, réglementairement et déontologiquement.

Face à ce constat et à l'évolution des enjeux environnementaux et sanitaires, il est apparu nécessaire de rénover les lignes de gestion de ce patrimoine. Le Conseil départemental finalise ainsi actuellement l'élaboration d'un plan de gestion des plantations d'alignement qui portera notamment une réflexion sur le devenir des arbres existants et fixera les grands principes à mettre en œuvre afin de préserver et de conforter l'importance de ce patrimoine remarquable. Établi pour une durée de 50 ans, il fera l'objet de révisions tous les 10 ans, selon l'évolution de l'état du patrimoine arboré et des enjeux environnementaux, sanitaires, sécuritaires et sociétaux.



ZOOM sur...

UNE DÉMARCHE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

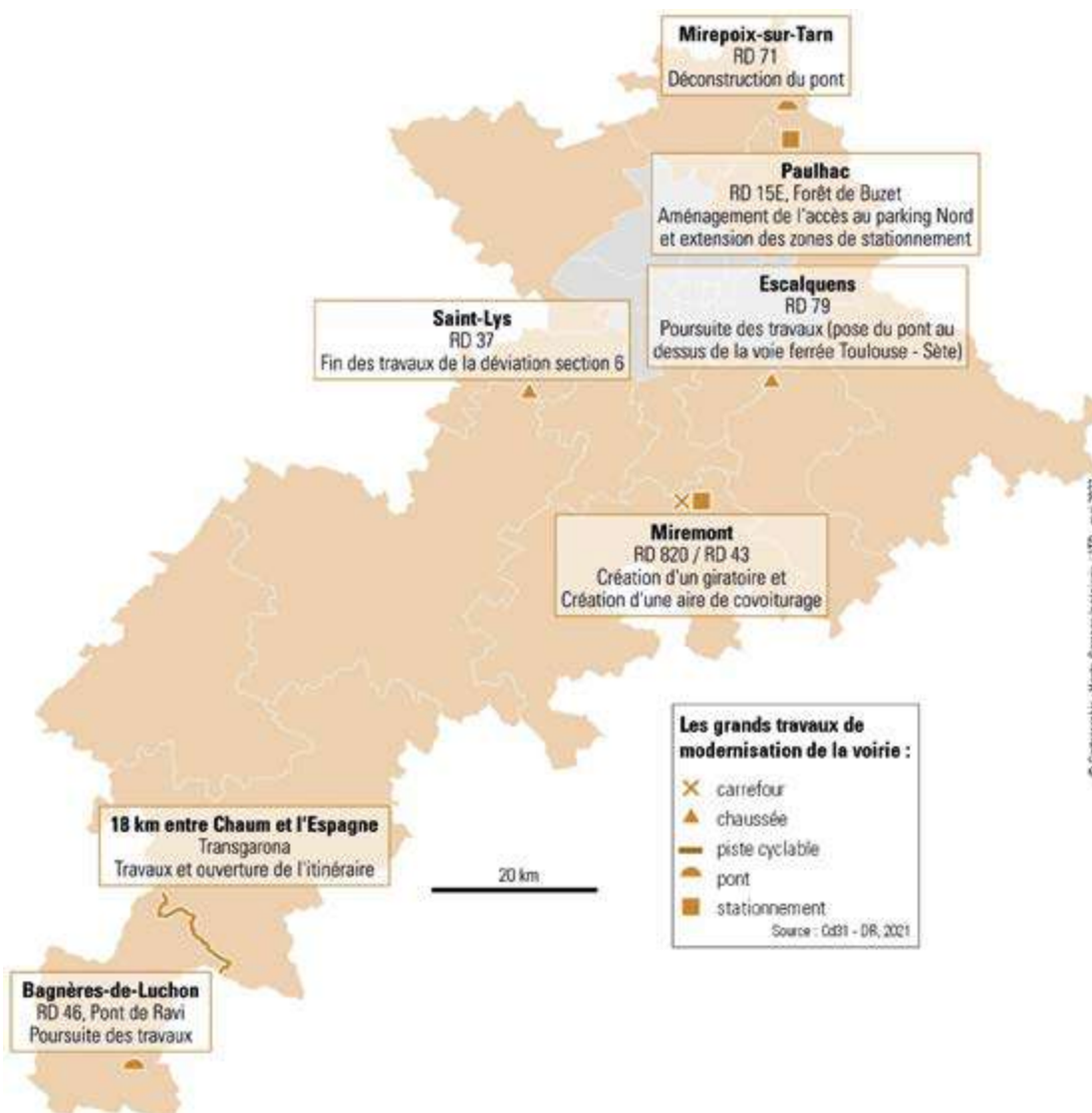
Le Conseil départemental participe au Projet « RES'SOL » (Restauration des Ecosystèmes avec des Semences d'Origine Locale) en tant que partenaire du Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées (CBNPMP) sur une période allant du 1^{er} septembre 2021 au 30 juin 2023.

À ce titre, il met à disposition du CBNPMP trois sites à re-végétaliser avec des semences locales :

- 1 km linéaire de bords de routes départementales (RD 41 et/ou RD 55D) du secteur routier de Boulogne-sur-Gesse (soit une surface de 1 000 m² à re-végétaliser),
- Un terrain mal entretenu du collège Adrienne Bolland de Bessières d'une surface de 6 000 m², destiné à être restauré avec une végétation de prairie de fauche à flore diversifiée et fleurie,
- L'ensemble des talus délaissés du chantier de dénivellation de la RD79 sur la commune d'Escalquens, soit une surface de 21 000 m² à re-végétaliser.

Le Département assurera la préparation du sol et le semis des graines. Il participera à une journée de sensibilisation prévue en 2022.

Les travaux d'entretien de la voirie



Soutien à la création d'activité et à l'emploi

AIDE À LA CRÉATION D'ACTIVITÉ

Créé par le Conseil départemental en 2017, CréADE 31 est un Fonds de prêts d'honneur pour les personnes en recherche d'emploi, les bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA), les personnes en situation de handicap et les jeunes de moins de 26 ans qui créent leur emploi au travers de création d'activité dans des communes membres de l'un des quatre pôles d'équilibre territoriaux et ruraux du département (Pays Lauragais, Pays du Sud Toulousain, Pays Comminges Pyrénées, Pays Tolosan).

Compris entre 2 700 et 9 900 euros par bénéficiaire, le montant du prêt est fonction du plan de financement. Sa durée est comprise entre 3 et 5 ans. Sans intérêt et sans garantie, il doit être obligatoirement adossé à un prêt bancaire ou un prêt solidaire, d'un montant égal ou supérieur à l'aide départementale.

Principales réalisations 2021

- Prise de contact avec 90 porteurs et porteuses de projets éventuels,
- Organisation de 6 comités d'agrément pour 18 projets et 21 dossiers.

Chiffres clés 2021

- 19** prêts d'honneur accordés
- 29** emplois créés ou préservés
- 16** entreprises créées ou reprises

Perspectives 2022

- Promotion du dispositif sur l'ensemble des territoires éligibles afin de développer l'entrepreneuriat et la création d'emplois de proximité en faveur des territoires péri-urbains, ruraux et de montagne,
- Montée en charge de l'activité de CréADE 31,
- Renforcement du mentorat pour aider à la pérennisation des emplois via un suivi personnalisé permettant de développer les compétences nécessaires à la réussite de son activité,
- Mise en place d'un incubateur pour porteurs et porteuses de projets de moins de 26 ans.



AIDES À LA CRÉATION DE SERVICES MARCHANDS DE PROXIMITÉ

En supprimant la clause de compétence générale, la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) a obligé le Département à repenser ses modes de soutien en faveur des territoires périurbains, ruraux et de montagne. Ainsi, le Conseil départemental a voté en 2016 la création du dispositif CREons 31.

Cette aide est destinée aux communes ou aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) souhaitant créer ou maintenir des services marchands de proximité, nécessaires aux besoins de la population locale lorsque l'initiative privée est défaillante ou absente.

Sont éligibles les communes de moins de 5 000 habitant-e-s, ou les EPCI à fiscalité propre portant un projet au profit d'une commune de moins de 5 000 habitant-e-s, dans le périmètre des 4 pôles d'équilibre territoriaux et ruraux de la Haute-Garonne (Pays Lauragais, Pays du Sud Toulousain, Pays Comminges Pyrénées, Pays Tolosan).

L'aide prend la forme d'une subvention d'investissement pour du matériel ou de l'immobilier. L'opération doit porter sur un bâtiment dont la commune ou l'EPCI est ou sera propriétaire, et qui devra obligatoirement héberger une ou plusieurs entreprises de services marchands.

Principales réalisations 2021

- Subventionnement de projets à Bérat (construction d'un cabinet dentaire et achat d'un bâtiment à destination d'une boucherie), Garin (construction d'un bâtiment à destination d'un multiservices), Laffite Vigordane (aménagement de locaux commerciaux), Thil (aménagement d'un bâtiment à destination d'un multiservices), Montbrun Bocage (construction d'une épicerie).

Chiffres clés 2021

6 projets financés

Perspectives 2022

- Conception d'outils de promotion (plaquette bilan des projets accompagnés, site Internet...) et présentation du dispositif aux EPCI cibles, afin de le faire connaître et renforcer l'action du Département en faveur de la création de petits commerces de proximité en territoire rural,
- Harmonisation du règlement de ce dispositif avec la politique des contrats de territoire.



TIERS-LIEUX

Dans une volonté d'anticiper les mutations en cours afin de préserver la qualité de vie et de préparer notre territoire pour les générations futures, le Département a saisi l'opportunité que représente aujourd'hui le développement des tiers-lieux.

Un tiers-lieu est un espace de travail et d'échanges en lien étroit avec son environnement et ancré dans son bassin de vie. Les tiers-lieux renforcent les interactions, favorisent le déploiement du télétravail et la rencontre des initiatives locales.

Le Conseil départemental, par une délibération du 30 janvier 2019, a approuvé le règlement d'attribution de l'aide à la création ou au développement de tiers-lieux sur le territoire de la Haute-Garonne. Dès lors, le Département intervient en soutien à leur création et développement, qu'ils soient d'origine publique, privée, ou relevant de l'Economie Sociale et Solidaire. Avec l'appui de Haute-Garonne Ingénierie, il accompagne les porteurs et les porteuses de projet publics et privés à tous les stades du développement de ces espaces (définition du projet, cible de clientèle, communication, développement du modèle économique, aménagement des espaces, recherche de lieux, etc.).

Principales réalisations 2021

- Validation de 8 dossiers en Commission permanente (3 tiers-lieux publics et 5 associatifs),
- Accompagnement d'une quarantaine de tiers-lieux en ingénierie,
- Formation des élu-e-s : plus de quarante personnes formées aux enjeux de la création d'un tiers-lieu pour un territoire.

Chiffres clés 2021

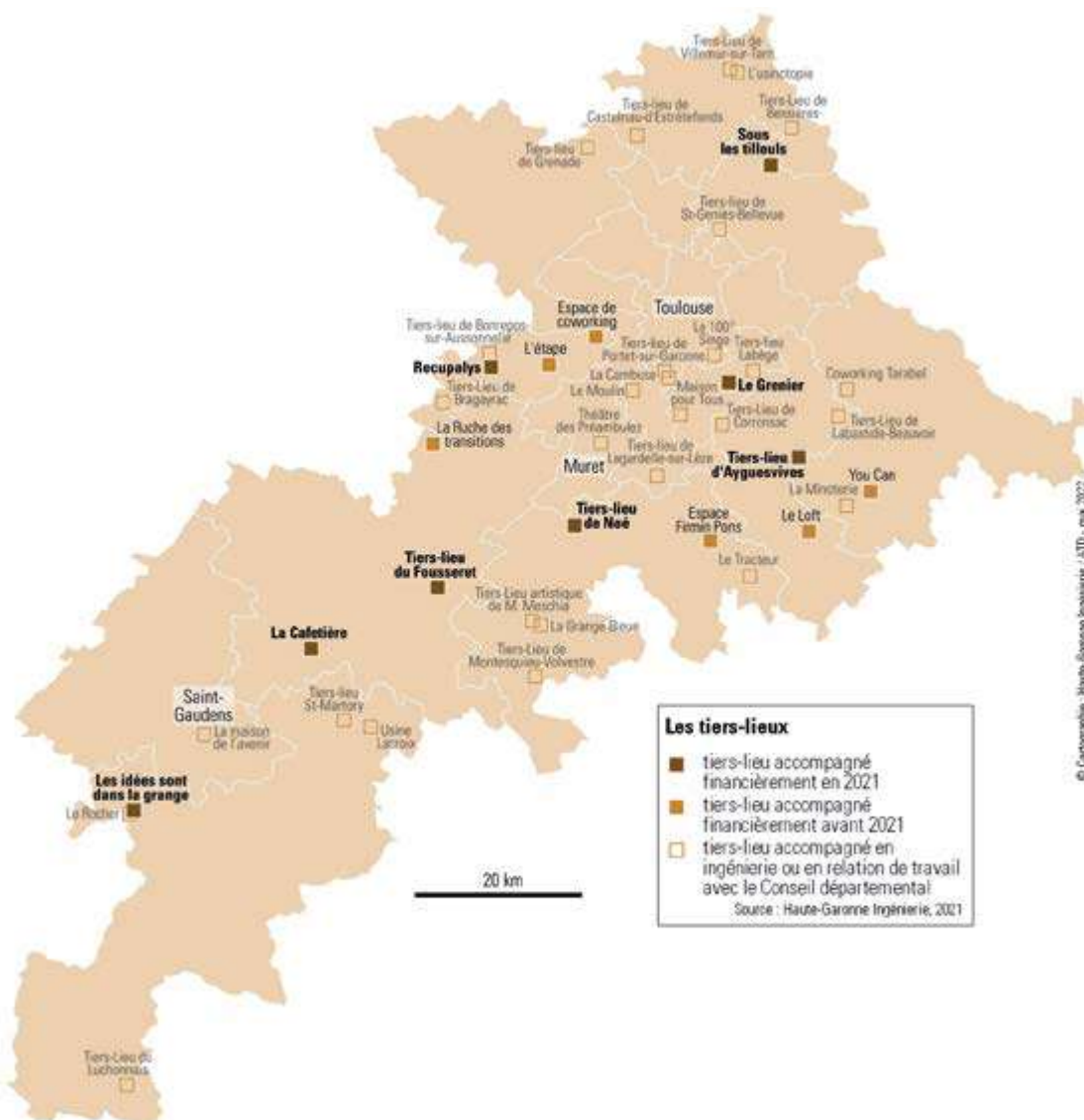
8 tiers-lieux financés en 2021

Perspectives 2022

- Développement du volet animation et mise en réseau des tiers-lieux accompagnés,
- Poursuite de l'accompagnement financier et en ingénierie,
- Promotion du dispositif,
- Développement de l'accompagnement technique et du suivi des tiers-lieux financés,
- Promotion du télétravail dans les tiers-lieux pour les équipes départementales,
- Création de 3 tiers-lieux départementaux et développement des tiers-lieux existants,
- Évaluation de la politique publique.



Les tiers-lieux accompagnés par le Département



AIDE À L'INVESTISSEMENT IMMOBILIER DES ENTREPRISES

Par une délibération du Conseil départemental du 30 janvier 2019, le Département a souhaité se positionner aux côtés des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) pour les accompagner dans leur projet de développement et d'aménagement, notamment dans la mise en œuvre de l'octroi des aides en matière d'immobilier d'entreprises.

Principales réalisations 2021

- Poursuite de la collaboration avec les EPCI signataires d'une convention de délégation dans le cadre de l'aide à l'immobilier d'entreprise.

Chiffres clés 2021

10 conventions de délégation signées depuis la création du dispositif

18 entreprises aidées en 2021

16 comités techniques organisées avec les équipes techniques des communautés de communes

Perspectives 2022

- Poursuite de l'instruction des demandes, en lien avec les EPCI, pour faciliter l'installation et le développement des acteurs et actrices économiques du territoire,
- Arrivée à échéance des premières conventions de délégation signées en 2019 et début 2020 : le Département souhaitant continuer à soutenir les territoires pour renforcer leur attractivité en favorisant la création et le développement d'entreprises et d'emplois à travers le soutien aux investissements immobiliers, des renouvellements de conventions seront signées avec les EPCI durant l'année 2022.





SOUTIEN À L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Le Département s'est engagé dans une politique de soutien à l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), et a approuvé en ce sens un Plan d'actions en faveur de l'ESS et de l'innovation sociale le 20 juillet 2020.

Ce plan d'actions répond à des enjeux de société majeurs, tels que la diversification des secteurs économiques porteurs en Haute-Garonne, la création d'emplois non délocalisables, la dynamisation des territoires ruraux, périurbains et de montagne, et la création de solutions innovantes aux problématiques sociales, sociétales et environnementales.

Le plan départemental propose ainsi 20 actions concrètes, autour de 3 grands axes :

- Soutien à l'émergence d'initiatives et essaimage d'innovations sociales,
- Rayonnement du Périscope, pôle territorial de coopération économique dédié à l'ESS implanté sur le parc technologique du Canal à Ramonville,
- Soutien au déploiement de l'ESS au travers des politiques publiques départementales.

Principales réalisations 2021

- Mise en œuvre du Fonds de rebond de l'innovation sociale créé en octobre 2020, et animation du comité de sélection, lieu d'analyse croisée et de transversalité,
- Création du Fonds de solidarité aux réseaux d'accompagnement à la création d'activité, pour adapter les actions des acteurs et actrices de l'ESS (digitalisation...) au contexte de la crise sanitaire (fonds non reconduit en 2022),
- Participation du Département à l'écosystème via un partenariat avec 4 têtes de réseaux de l'accompagnement de l'ESS,
- Accompagnement des porteurs et porteuses de projets via un soutien financier,
- Réponse à une vingtaine de sollicitations d'accompagnement technique,
- Animation d'une formation destinée aux élu-e-s : « ESS : contribuer au développement des territoires »,
- Organisation de la 1^{re} rencontre départementale de l'ESS à la Maison des territoires (décembre 2021),
- Réalisation d'outils de promotion de l'ESS en partenariat avec la Chambre Régionale de l'ESS.

Chiffres clés 2021

8 porteurs et porteuses de projet de l'ESS accompagné-e-s financièrement

611 dossiers « Fonds de prévention de la précarité » examinés à travers 76 commissions locales

85 % des dossiers « Fonds de prévention de la précarité » traités ont reçu une aide financière

Perspectives 2022

- Organisation de la 2^e rencontre départementale de l'ESS en novembre,
- Participation au « Mois de l'ESS »,
- Poursuite de l'accompagnement des collectivités et des porteuses et des porteurs de projet,
- Poursuite des partenariats avec les têtes de réseau de l'accompagnement des structures de l'ESS.





FOCUS ACTIONS COVID

Le Fonds de prévention de la précarité

Pour répondre à l'urgence sociale, le Département a créé un Fonds de prévention de la précarité en faveur des acteurs et actrices de l'économie locale, travailleur-euse-s indépendant-e-s, artisan-e-s, commerçant-e-s, professions libérales, agriculteurs et agricultrices, conjoints collaborateurs et conjointes collaboratrices.

Le fonds, doté de 3,5 M€, prévoit des aides directes à la personne d'un montant allant de 500 à 1 500 €.

Les dossiers reçus sont examinés dans les 21 commissions territoriales organisées par intercommunalité avec des représentant-e-s des chambres consulaires, des conseillères et conseillers départementaux, des maires des communes concernées et des représentant-e-s des intercommunalités.

Une cellule téléphonique d'appui et d'écoute a été mise en place (05 34 33 43 96), ainsi qu'une adresse mail dédiée : prevention.precarite@cd31.fr afin d'informer, d'orienter et d'accompagner dans les démarches administratives relatives à l'accès aux droits.

Cette cellule, composée de 4 personnes, a reçu en moyenne 15 appels par jour depuis le début de la crise.

Durant l'année 2021, le dispositif a été étendu aux agriculteurs et agricultrices victimes des aléas climatiques (inondations, gel, sécheresse). Au total, 378 dossiers de demande d'aide ont été reçus, relevant soit des conséquences de la crise sanitaire, soit des aléas climatiques, pour un montant total de 229 500 € accordé pour le monde agricole.

Depuis la mise en place de ce dispositif, 176 commissions locales ont été organisées, 1 605 dossiers présentés, et 1 317 dossiers financés pour un montant total de 1 298 000 €.

Le dispositif du Fonds de prévention de la précarité a été clôturé le 31 décembre 2021.

Logement

AIDE À LA PIERRE

Au-delà de ses compétences obligatoires et dans un contexte de très forte tension du marché immobilier, le Conseil départemental mène une politique volontariste en matière de logement.

En lien avec ses partenaires (État, communes et établissements publics de coopération intercommunale - EPCI, centres communaux et intercommunaux d'action sociale, bailleurs sociaux, Caisse d'Allocations Familiales, représentant·e-s de locataires et de propriétaires, des Gens du Voyage, etc.), la collectivité agit pour développer l'offre de logement.

Avec l'État, le Département est copilote du Plan Départemental de l'Habitat (PDH) qui fixe les orientations territorialisées pour améliorer l'équilibre territorial de l'offre habitat et la réponse aux besoins en logements pour les Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais.

Il copilote également le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD), ainsi que le Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage (SDAHGV), ces trois documents étant regroupés au sein du Plan Habitat pour une meilleure cohérence entre les politiques sectorielles.

Le Conseil départemental soutient le développement du logement social pour les personnes et les territoires les plus fragiles en attribuant des aides à la pierre, tant par délégation de l'État que dans le cadre de ses propres fonds.

L'amélioration du parc de logements privés prend la forme d'un soutien à la rénovation énergétique de l'habitat et l'adaptation des logements pour le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie.

Enfin, le Conseil départemental accompagne la requalification de l'offre d'habitat dans les quartiers prioritaires de la ville de Toulouse Métropole.

Principales réalisations 2021

- Animation et gouvernance du Plan Habitat : organisation de comités de pilotage transversaux aux documents cadres de la politique de l'habitat et du logement

(PDH, PDALHPD, SDAHGV), mise en place d'une newsletter périodique,

- Achèvement d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour accompagner les EPCI dans la mise en place de leur projet territorial en faveur de l'accueil et de l'habitat des Gens du Voyage,
- Intégration des projets territoriaux des EPCI dans le SDAHGV,
- Mise en œuvre des nouvelles aides du Plan Habitat et notamment celles dédiées à la réhabilitation des logements communaux en lien avec les opérateurs techniques en charge des diagnostics (énergétique, d'accessibilité, de dégradation),
- Mise en œuvre des dispositifs EcoRénov'31 (2021-2023) sur le territoire de délégation du Département, intégrant de nouveaux volets comme l'accompagnement à la rénovation des logements communaux, des évaluations qualitatives des gains réels pour les occupant·e-s un an après les travaux de rénovation énergétique, et des actions plus proactives en lien avec les services sociaux pour lutter contre l'habitat indigne et la précarité énergétique,
- Accompagnement technique et financier des collectivités maîtres d'ouvrages d'opérations programmées Agence nationale de l'habitat-ANAH complémentaires sur des secteurs et/ou des thématiques ciblées : Opérations programmées d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH RU) de Revel, de Saint-Gaudens, OPAH copropriété dégradée la Cité Moderne à Auterive, projets d'OPAH RU à Montréjeau, Auterive, Villemur-sur-Tarn,
- Finalisation de la mission de sensibilisation, repérage et accompagnement des copropriétés fragiles à la rénovation énergétique, avec production d'un rapport d'analyse sur les enjeux locaux et les stratégies d'intervention possibles EPCI par EPCI,
- Ouverture en mars 2021 du Centre Départemental d'Accueil Mères Enfants (CDAME) à Toulouse : rénové en 2020, il offre 27 logements (19 T1 et 8 T2) pour mettre à l'abri des mères isolées ayant des enfants de moins de 3 ans.

Chiffres clés 2021**663** nouveaux logements sociaux agréés**1 751** nouveaux logements locatifs sociaux et très sociaux financés sur fonds propres**778** rénovations de logements privés subventionnées**Perspectives 2022**

- Poursuite de l'animation et de la gouvernance du Plan Habitat,
- Poursuite de la mise en œuvre du Plan Habitat à travers l'instruction de nouvelles aides au parc public et de la convention de la délégation des aides à la pierre,
- Proposition d'évolution du Règlement Habitat et mise en place d'une commission chargée d'examiner les demandes de subventions exceptionnelles,
- Lancement d'une Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale (MOUS) d'accompagnement à la sédentarisation des Gens du Voyage,
- Structuration du service de conseil et d'accompagnement harmonisé des propriétaires pour la rénovation de l'habitat privé « France Rénov' » : supports de communication, renforcement des animations locales et des partenariats, coordination entre services internes et entre collectivités porteuses de tout ou partie du service en Haute-Garonne, fluidification des parcours d'accompagnement des propriétaires occupants, des bailleurs, des copropriétés dans leurs projets de rénovation...,
- Poursuite du suivi et de l'accompagnement sur le volet habitat des collectivités engagées dans des démarches de revitalisation de leurs centre-bourgs qui sont de plus en plus nombreuses à la faveur du programme national « Petites Villes de Demain » (18 communes labellisées),
- Suivi de la mise en œuvre du Plan Initiative Copropriétés du Grand Mirail à Toulouse pour lequel le Département a acté fin 2021 sa participation financière aux travaux menés dans le cadre de la dizaine de plans de sauvegarde en cours ou à venir.



ZOOM sur...

**UNE DÉMARCHE
TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

L'acte 2 des Engagements pour la transition écologique s'est traduit en actions concrètes tout au long de l'année 2021 autour de 7 axes principaux, dont celui de la construction-transition énergétique.

Parmi ces actions, la production de logements locatifs sociaux mieux isolés et moins énergivores pour les foyers modestes demeure une priorité. Près de 3,5 M€ y ont été consacrés par la collectivité en 2021. 2 M€ ont été engagés pour la réhabilitation des copropriétés dégradées dans les quartiers en difficultés.

AIDE À LA PERSONNE

Copilote du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) avec l'État, le Conseil départemental assure dans ce cadre, plus particulièrement, le fonctionnement du dispositif départemental de priorisation des demandeurs de logement social.

Il mobilise son contingent afin de faciliter le relogement des publics en difficulté particulière, en raison notamment de l'inadaptation de leurs ressources et de leurs conditions d'existence, à accéder ou se maintenir dans un logement.

Il s'agit d'une véritable politique volontariste en faveur du logement des personnes les plus démunies. Le PDALHPD vise notamment à :

- Prioriser et permettre l'accès au logement social des personnes défavorisées en articulant les différents dispositifs de recours (Droit Au Logement Opposable : DALO) ainsi que du secteur de l'hébergement SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation),
- Accompagner les publics en difficultés pour accéder et/ou se maintenir dans leur

logement et ainsi participer à la lutte contre l'exclusion et la précarité en développant la prévention des expulsions locatives et notamment en luttant contre l'habitat indigne.

Le Fonds de Solidarité Logement (FSL) vient renforcer de manière opérationnelle ces objectifs en proposant un volet accompagnement social pour apporter une aide ciblée et personnalisée, adaptée aux besoins des personnes et à leurs différences pour une meilleure insertion par le logement.

Le FSL comporte également un volet aide financière pour soutenir et sécuriser l'accès dans un logement et aider à la solvabilité du bénéficiaire ainsi qu'à la résorption des impayés de loyer, d'énergie et d'eau.

Afin de soutenir les mères isolées avec enfants de moins de trois ans, le Conseil départemental mobilise son dispositif d'intermédiation locative permettant l'hébergement et l'accompagnement social par une association des situations les plus vulnérables.



Principales réalisations 2021

- Mobilisation du contingent départemental pour le relogement des publics prioritaires en grande difficulté sociale : 169 publics prioritaires relogés au niveau du contingent réservataire départemental,
- Accompagnement des Conférences Intercommunales du Logement du Sicoval et de Toulouse Métropole,
- Adaptation du règlement du FSL à la situation de crise (élargissement au public étudiant, aux dépenses d'assainissement, et élargissement général des conditions du FSL maintien à compter de septembre 2021) : 1,6 millions d'euros ont ainsi été dépensés en 2021 au titre du FSL, soit une augmentation de 22 % par rapport à 2020,
- Déploiement des nouvelles modalités de priorisation des demandes de logement social : dispositif de priorisation dans le cadre du 6^e PDALHPD, communication auprès des territoires et des différentes structures intervenant dans le domaine du logement,
- Renforcement de l'engagement départemental dans la prévention des expulsions locatives, en soutien de partenaires cofinancés par l'État (association Le Relais pour « l'aller vers » les ménages du parc privé), et par la mobilisation des équipes des Maisons des Solidarités (MDS).

Chiffres clés 2021

2 517 ménages priorités pour l'accès au logement social

2 957 relogements de publics prioritaires

54 situations de mères isolées avec enfant-s de moins de trois ans hébergées et accompagnées vers du logement pérenne



Perspectives 2022

- Renforcement des Maisons des Solidarités en tant que lieu d'accueil des publics pour un droit à l'information et à l'enregistrement de leurs demandes de logement social,
- Lancement d'une opération de prévention de la précarité énergétique,
- Renforcement de la lutte contre les expulsions locatives, en lien avec les services de l'État,
- Signature d'une Convention départementale autour de la lutte contre l'habitat indigne,
- Lancement d'un projet de réseau de logements pour femmes victimes de violences,
- Élaboration d'un règlement intérieur du PDALHPD,
- Mise en œuvre de la Charte des Impayés de loyer,
- Renouvellement de l'Accord collectif départemental avec l'État fixant les objectifs annuels chiffrés d'accueil des populations répondant aux critères du PDALHPD.

Sécurité des biens et des personnes

INCENDIE ET SECOURS

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Haute Garonne est un établissement public qui gère l'incendie et les secours d'urgence sur le territoire départemental.

Au regard du périmètre géographique, de la population et des risques couverts, il s'agit d'un SDIS de catégorie A (plus de 900 000 habitant-e-s).

Il est composé de :

- 1 comité de direction,
- 3 pôles,
- 4 groupements territoriaux (Nord-Ouest, Nord-Est, Centre et Sud),
- 12 groupements fonctionnels,
- 1 CTA-CODIS (Centre de traitement de l'alerte et Centre opérationnel départemental Incendie et secours),
- 37 centres d'incendie et de secours (CIS), répartis sur l'ensemble du département.

Principales réalisations 2021

- Renouvellement du conseil d'administration du SDIS,
- Deuxième année de la convention triennale signée avec le Département,
- Ouverture des nouveaux CIS : Villemur, Aussonne, Montgiscard et Toulouse-Delrieu,
- Construction de 4 nouveaux CIS : Saint-Lys, Toulouse-Atlanta, Toulouse-Carsalade et Saint-Jory,
- Préparation du réaménagement du CIS Toulouse-Lougnon,
- Poursuite des démarches managériales initiées dans le cadre de la feuille de route élaborée par la gouvernance,
- Accueil de services civiques au groupement volontariat / citoyenneté pour permettre de sensibiliser le grand public aux risques de Sécurité civile, promouvoir le volontariat et créer des liens avec la population (actions à Bellefontaine),
- Envoi de renforts opérationnels dans les départements de l'Aude, de l'Hérault, des Pyrénées-Orientales suite à des inondations ou des feux de forêts,
- Mise en œuvre du plan d'actions « égalité – diversité ».

Chiffres clés 2021

53 376 interventions, dont 1 953 interventions COVID-19

306 329 appels

2 710 agentes et agents, dont 835 professionnel-le-s et 1 710 volontaires, et 165 personnels administratifs, techniques et spécialisés

523 saisonniers pour la mission COVID-19

Perspectives 2022

- Mise en service de trois nouveaux CIS : Saint-Lys, Toulouse-Atlanta et Toulouse-Carsalade,
- Poursuite des travaux de construction du CIS Saint-Jory,
- Lancement des travaux de réaménagement du CIS de Toulouse-Lougnon, de construction du CIS Grenade, d'aménagement du groupement Nord-Est au CIS Rouffiac,
- Accompagnement de l'ensemble du personnel dans le cadre de la réorganisation territoriale des CIS de l'agglomération toulousaine,
- Poursuite du projet NexSIS 31 (système d'information des secours de nouvelle génération),
- Lancement de la démarche de création du centre départemental d'appels d'urgence,
- Poursuite des travaux du comité d'organisation Midi-Pyrénées pour préparer l'organisation en 2023 du 129^e congrès national des sapeurs-pompiers de France,
- Poursuite du développement du volontariat et des actions en faveur de la citoyenneté,
- Révision du projet d'établissement « Horizon 2021 » pour créer le projet « Horizon 2026 ».



ZOOM sur...

UNE DÉMARCHE DIALOGUE CITOYEN

Le groupement volontariat et citoyenneté du SDIS assure des actions de sensibilisation du grand public consacrées aux risques de sécurité civile, à la promotion du volontariat et à la création de liens avec la population. Des actions sont mises en œuvre dans le quartier de Bellefontaine à Toulouse.



FOCUS ACTIONS COVID

Dans le cadre de la crise COVID-19, le SDIS participe aux dispositifs mis en place à la demande de la Préfecture de la Haute-Garonne et de l'Agence régionale de santé Occitanie. Parmi ceux-ci :

Secours et soins d'urgences aux personnes

Mobilisation des équipes du SDIS aux côtés de leurs partenaires (transporteurs sanitaires privés, équipes médicales hospitalières) pour assurer leurs missions au profit de la population haut-garonnaise, dont 2 051 interventions pour des personnes atteintes de la COVID-19 pour l'année 2021.

Campagne de dépistages

- Participation au dispositif de prélèvements virologiques au profit des personnels de l'administration pénitentiaire et des personnes placées en détention,
- Participation au dispositif de prélèvements virologiques au profit des différents services de l'État,
- Participation au dispositif de prélèvements virologiques au profit de la population sur la Place Saint-Pierre à Toulouse,
- Réalisation de prélèvements virologiques au profit des personnels de l'éducation nationale et des élèves du primaire,
- Soutien à l'opération de dépistage massif dans le secteur de Bagnères-de-Luchon (13 et 14 février 2021),
- Coordination générale du dispositif de dépistage de passagères et passagers en provenance de pays à risques particuliers, à l'aéroport de Blagnac depuis novembre 2020, avec les personnels d'une association agréée de sécurité civile,
- Réalisation de tests de dépistages pour l'ensemble des personnels du SDIS.

Vaccination

- Formation de 140 agentes et agents sapeurs-pompiers équipiers injecteurs, afin de renforcer les équipes des centres de vaccination,
- Participation à la vaccination au hall 7 et 8 à Toulouse (616 066 injections), Colomiers, Villeneuve-de-Rivière et Fronton,
- Mise en place et gestion d'un centre de vaccination à l'état-major du SDIS à Colomiers au profit des personnes prioritaires (190 doses) et des personnes âgées de plus de 65 ans, en décembre 2021 (3 710 doses pour ces personnes, complétées par d'autres injections, soit un total de 5 354 doses),
- Déploiement de vaccibus au profit des établissements publics de coopération intercommunale, des zones prioritaires, des communes, des lycées et collèges, avec des actions ponctuelles sur le stade Ernest Wallon à Toulouse, une station de ski et le tour de France (10 712 doses),
- Campagne de vaccination débutée en janvier 2021, au profit du personnel du SDIS (personnels sapeurs-pompiers et personnels administratifs et techniques) : 1 075 agentes et agents vaccinés



ZOOM sur...

UNE DÉMARCHE ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Un plan d'actions Égalité/Diversité a été élaboré en 2021 autour de 4 objectifs :

- Favoriser le recrutement et l'accueil dans toute sa diversité,
- Développer une approche des ressources humaines recentrée sur les enjeux de l'égalité (notamment écart de rémunération et égal accès aux différents cadres d'emploi),
- Améliorer la qualité de vie en service / en activité, en favorisant l'articulation entre activité professionnelle ou de sapeur-pompier volontaire, vie personnelle et familiale,
- Prévenir et traiter toutes les formes d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes.

En 2021, plusieurs actions ont été mises en œuvre :

- Organisation d'événements pour valoriser les sapeurs-pompiers féminins, notamment à l'occasion de la journée du 8 mars dans le cadre d'ateliers de discussion relative au parcours des femmes au sein des SDIS,
- Poursuite de la formation visant à favoriser l'accompagnement des cadres pour lutter contre les propos et comportements sexistes et sexuels au travail. A terme, tout le personnel de l'établissement sera sensibilisé sur cette problématique parfois difficile à identifier,
- Élaboration du plan Egalité/Diversité 2022-2024, mise en œuvre d'ateliers de co-construction,
- Réflexion sur un dispositif d'écoute et de signalement des actes discriminatoires et relatifs aux violences sexistes, sexuelles ou verbales.



ZOOM sur...

UNE DÉMARCHE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le SDIS s'engage sur la voie de la transition écologique à travers la mise en place d'une politique de développement durable de l'établissement. Plusieurs actions ont été menées en 2021 :

Actions écoresponsables

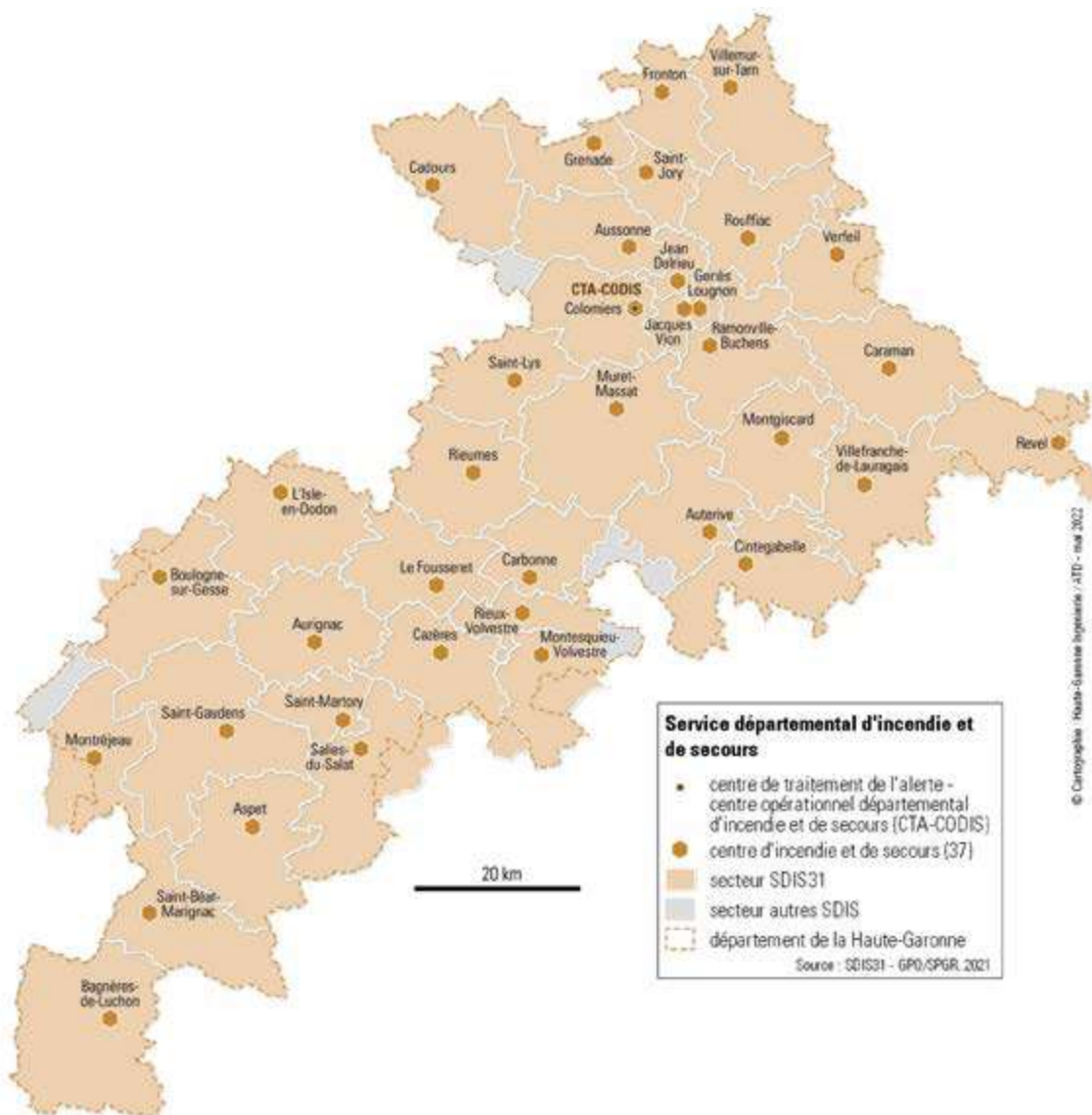
- Création d'un comité de pilotage et de comités de suivi des actions écoresponsables, composés de représentantes et représentants de chaque dimension du SDIS,
- Achat de gourdes individuelles afin de limiter l'utilisation des bouteilles en plastique,
- Mise en place du recyclage des barquettes alimentaires en centre de secours,
- Mise en place d'une prime à destination du personnel s'étant déplacé de manière propre (co-voiturage, vélos, transports en commun, etc.), avec un premier versement prévu pour février 2022,
- Acquisition d'une application de covoiturage facilitant les trajets réguliers ou les déplacements professionnels (ouvert au personnel du SDIS 31, mais aussi des SDIS du Val d'Oise, des Bouches-du-Rhône et de l'Hérault),
- Livraison de pommeaux de douche et d'aérateurs hydro-économiques.

Transition énergétique

- Changement des installations thermiques à Revel au profit d'une chaudière moins énergivore et plus efficace,
- Amélioration globale de la performance énergétique des sites de Colomiers (centre de secours, état-major et école) avec un plan de modernisation des équipements thermiques et la mise en place d'outils de suivi et de pilotage (Gestion Technique Centralisée),
- Diffusion d'une note arrêtant les températures des locaux en été comme en hiver, et proscrivant l'ajout d'équipements supplémentaires de type radiateur ou ventilateur,
- Première année de production photovoltaïque pour le site de Villefranche, avec un bilan de 6 901 kWh,
- Signature d'une convention d'occupation temporaire avec l'association ICEA dans le but de louer une partie de la toiture du centre de secours de Montgiscard, afin d'y installer des panneaux photovoltaïques,
- Passation des marchés énergies dans une recherche de limite de l'impact environnemental : alimentation de 10 % du périmètre avec du bio méthane (gaz) produit dans la région, ainsi que 100 % du périmètre alimenté par de l'électricité verte,
- Communication du rapport de consommations 2020 et ses explications aux groupements et chef-fe-s de centre,
- Acquisition et exploitation d'un logiciel de suivi des consommations d'énergies.



Le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS)



SANTÉ ENVIRONNEMENT

Le Conseil départemental assure plusieurs missions de préservation de la santé publique, de l'environnement et de gestion de crise.

Avec l'appui du Laboratoire Départemental 31 Eau-Vétérinaire-Air (LD31EVA), il contrôle la qualité des cours d'eau et des eaux destinées à la consommation humaine (eau courante et eau minérale, thermalisme, eau en milieu hospitalier et dans les collèges). Le LD31EVA gère également le SATESE (Service d'Assistance Technique à l'Exploitation des Stations d'Épuration) qui effectue au moins une visite de contrôle par an sur chaque système d'assainissement, ainsi que la MVAB (Mission de Valorisation Agricole des Boues de stations d'épuration) qui effectue des plans d'épandage, en assure le suivi et centralise toutes les données sur les épandages de boues (urbaines et industrielles).

Le Département participe également au contrôle de la qualité de l'air, à travers un partenariat avec ATMO Occitanie et par des actions de contrôles de la qualité de l'air ambiant et intérieur menés par le LD31EVA.

Dans le domaine de la sécurité sanitaire et de la nutrition, le Département assure le suivi des collèges, des restaurants administratifs, des crèches, du restaurant du Château de Laréole, et du Centre départemental de l'enfance et de la famille (CDEF) à travers des analyses bactériologiques des denrées et des surfaces, de la formation et du conseil.

Dans le domaine de la santé animale, le Conseil départemental s'appuie également sur le LD31EVA pour le dépistage des maladies animales, et prend en charge 100% des dépenses de prophylaxie ainsi qu'une partie du coût des analyses requises lors de mouvements d'animaux.

Le LD31EVA intervient également dans le domaine de la santé végétale : il détient plusieurs agréments pour la recherche de maladies (bactéries, virus, parasites...) affectant diverses espèces végétales.

Depuis 2020, le Département participe également, avec le soutien de la Région Occitanie, à la prévention des nuisances sonores par le déploiement d'un dispositif indépendant de mesure et d'information en matière de bruit du trafic aérien autour de l'aéroport de Toulouse-Blagnac.

Enfin, le Département s'appuie sur le LD31EVA dans le cadre d'échanges interdépartementaux :

- Il forme aux prélèvements en Qualité de l'Air Intérieur (finalisation de la formation pour les Départements de l'Aveyron et de la Lozère et démarrage des prestations par le Département de la Lozère),
- Il gère la recherche de pesticides dans les eaux naturelles et dans les eaux de consommation pour 8 départements proches (Gers, Tarn-et-Garonne, Lot, Ariège, Pyrénées-Orientales, Aveyron, Lozère).
- Il participe à la gestion de crise dans tous ces départements également.

Principales réalisations 2021

Contrôle de la qualité de l'eau

- Poursuite de la modernisation des stations du Réseau d'alerte (sécurisation des connections Internet et réfection de la station du Bazacle),
- Lancement d'une étude sur la problématique de la gestion des boues des stations de traitement des eaux usées dans le département,
- Poursuite des contrôles dans l'ensemble des collèges sur les eaux chaudes sanitaires et sur les eaux de consommation (légionnelles, potabilité),
- Analyses de recherche du SARS-Cov2 dans les effluents des stations d'épuration : eaux (en particulier en entrée) et boues,
- Assistance aux maîtres d'œuvre des stations d'épuration dans la gestion des boues en raison de la crise sanitaire (hygiénisation obligatoire avant épandage agricole).

Contrôle et préservation de la qualité de l'air

- Évaluation de la qualité de l'air dans 11 collèges,
- Poursuite des actions engagées dans le cadre du partenariat avec ATMO Occitanie : mise à jour de l'inventaire des émissions de polluants atmosphériques sur le département, évaluation de l'impact global sur les émissions de gaz à effet de serre et sur les polluants atmosphériques des études prospectives multimodales multipartenaires sur l'agglomération toulousaine aux horizons 2030 et 2040,

- Poursuite du partenariat entre ATMO Occitanie et le LD31EVA sur le suivi des pesticides dans le Lauragais, afin d'améliorer les connaissances sur l'exposition aux phytosanitaires dans l'air et développer les compétences du laboratoire sur ce type d'analyse.

Sécurité sanitaire et de la nutrition

- Interventions lors de toxi-infections alimentaires collectives,
- Poursuite des contrôles sur l'ensemble des collèges : analyses bactériologiques sur les denrées alimentaires et les surfaces,
- Audit, formation et appui technique en hygiène et nutrition dans les collèges et les établissements de restauration collective,
- Assistance technique pour la validation des process de fabrication des préparations alimentaires et des plans de cuisines.

Santé animale

- Renforcement des activités de parasitologie et mise en place d'audit parasitaire dans les élevages (bovins et ovins),
- Mise en place du pack diarrhée du veau,
- Réalisation d'audit de biosécurité dans les élevages avicoles,
- Participation au Projet PARVOTEST en collaboration avec l'École nationale vétérinaire de Toulouse.

Santé végétale

- Renforcement de la surveillance de la zone géographique autour du foyer de bactérie *Xylella fastidiosa* découverte dans l'Aude,
- Obtention de nouveaux agréments pour la recherche du « virus de la tomate », du « virus de la betterave », de la « bactérie de l'olivier » sur les insectes vecteurs ainsi que l'identification morphologique de ces insectes vecteurs.

Prévention des nuisances sonores

- Mise en fonctionnement de six sites de mesure du bruit lié au trafic aérien à Daux, Aussonne, Toulouse (Université Toulouse Jean Jaurès, CHU Purpan, Croix de Pierre) et Ramonville-Saint-Agne. Les données sont mises en ligne sur la plateforme de mesure du bruit aérien : <https://mesure-bruit-aerien-toulouse.bruitparif.fr/>



Chiffres clés 2021

188 138 échantillons analysés

266 audits en hygiène et nutrition réalisés

77 jours de formation dispensée en hygiène et nutrition

Perspectives 2022

- Lancement de la réfection des stations restantes du Réseau d'alerte (Montespan, Le Lherm, Saint Julien) et du système de télégestion,
- Réalisation de l'étude sur la problématique de la gestion des boues des stations de traitement des eaux usées dans le département,
- Poursuite des contrôles dans les collèges et anticipation des adaptations à mener pour intégrer la nouvelle réglementation de surveillance de la Qualité de l'Air Intérieur prévue pour 2023,
- Organisation spécifique pour la réalisation des analyses dans le cadre de la crise influenza aviaire,
- Démarrage de travaux de Recherche et Développement sur le séquençage ADN en environnement,
- Poursuite des mesures des nuisances sonores aériennes.



FOCUS ACTIONS COVID

Le LD31EVA a assuré le suivi du SARS-Cov2 dans les eaux et les boues issues des stations d'épuration.

Ces travaux ont fait l'objet d'une présentation sous forme de poster au Congrès de microbiologie de la Société Française de Microbiologie en septembre 2021.

2

UNE EXIGENCE L'ÉCOLOGIE

EN CHIFFRES

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	16 099 394 €
■ Eau <i>p.94</i>	14 429 279 €
■ Espaces naturels <i>p.98</i>	1 551 193 €
■ Sensibilisation à l'environnement <i>p.102</i>	118 923 €
MOBILITÉS DOUCES ET TRANSPORTS COLLECTIFS	13 115 597 €
■ Mobilités douces <i>p.104</i>	5 947 428 €
■ Transports collectifs <i>p.110</i>	7 168 169 €
SOUTIEN À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE	4 477 459 €

Total Écologie : 33 692 451 €





Protection de l'environnement

EAU

Dans un contexte d'incertitudes croissantes liées au changement climatique, le Conseil départemental poursuit sa politique d'optimisation et de préservation de la ressource en eau, en lien avec les instances de concertation et les organisations interdépartementales intervenant dans le cycle de l'eau (Institution des Eaux de la Montagne Noire, Institution Interdépartementale de l'Aménagement du Barrage de Montbel, Syndicat Mixte d'Études et d'Aménagement de la Garonne, Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement- Réseau 31).

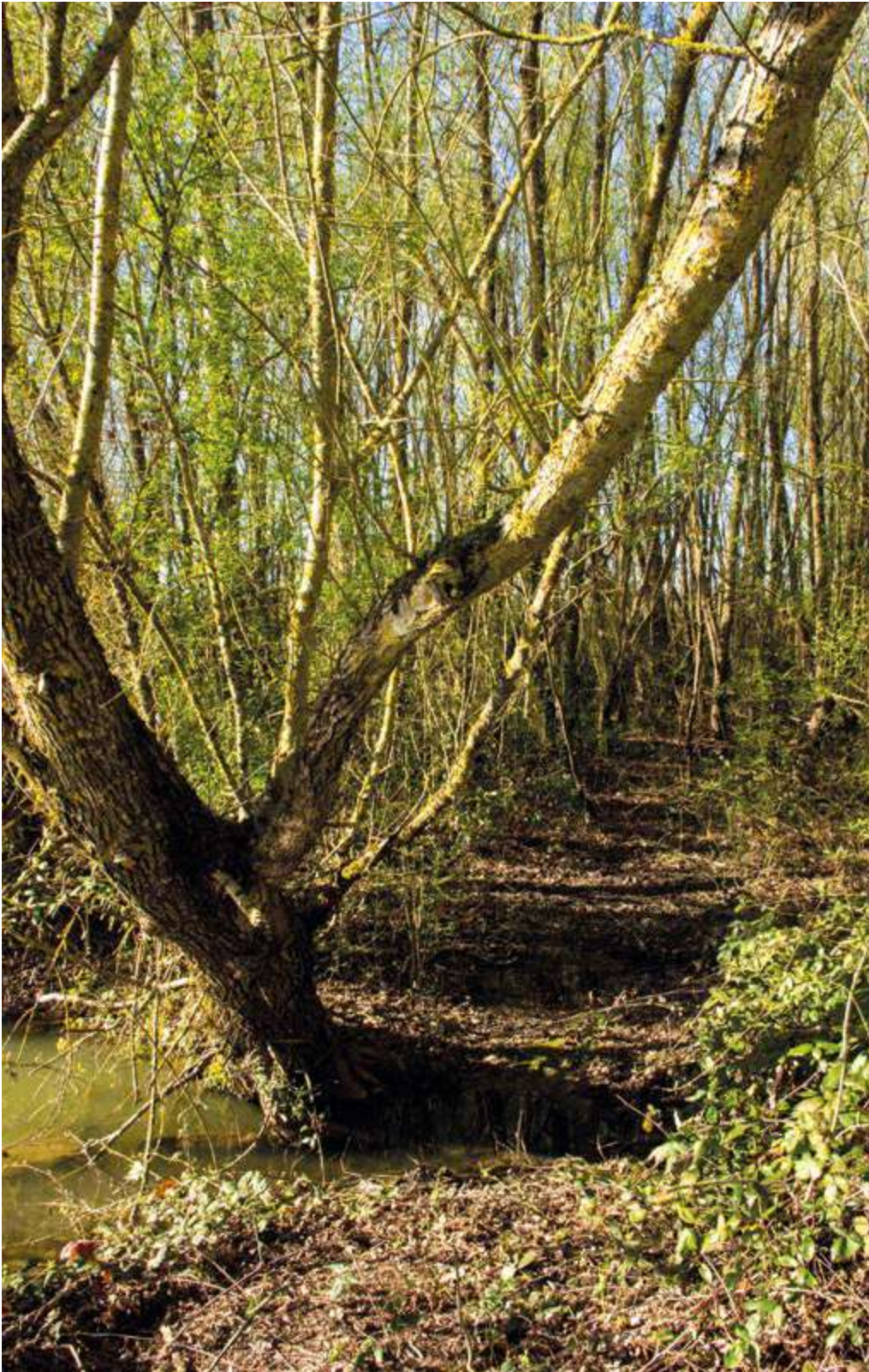
Ses actions prennent notamment la forme d'un accompagnement financier et technique des collectivités dans leurs travaux d'adduction en eau potable, d'assainissement des eaux usées, de lutte contre l'incendie, de gestion des eaux pluviales et d'aménagement des milieux aquatiques et de leurs bassins versants.

Depuis fin 2018, le Conseil départemental pilote aussi, en lien avec ses partenaires et les collectivités concernées, un projet de territoire pour la gestion de l'eau sur la Garonne en amont de sa confluence avec l'Ariège (projet Garon'Amont) afin d'orienter ses choix quant à une politique de l'eau permettant l'adaptation de ce territoire au défi du changement climatique.

Principales réalisations 2021

- Adoption du Schéma Départemental d'Alimentation en Eau potable (SDAEP31). Celui-ci a été élaboré en plusieurs phases depuis 2017, en collaboration avec les collectivités de Haute-Garonne, et a permis de prendre en compte les caractéristiques de tout le département, tant du point de vue du milieu naturel que de la structuration des équipements,
- Validation du Projet de territoire Garon'Amont par le Préfet en mars 2021, qui lance la phase de mise en œuvre du programme de 32 actions s'articulant autour de 4 grands thèmes : sobriété et économies d'eau, pacte de gouvernance, stocks de l'eau et aménagement du territoire. En 2021, 20 actions du projet de territoire ont d'ores et déjà été engagées, soit directement sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental, soit en co-pilotage avec d'autres structures (exemple de l'Observatoire technique des économies d'eau agricoles réalisé en portage conjoint avec la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne), soit en soutien d'actions portées par d'autres maîtres d'ouvrages (exemple des 4 actions portées par Réseau 31 en lien avec le canal de St Martory),
- Inscription de 50 zones humides pour une surface 387 ha au sein du Conservatoire Départemental des Zones Humides créé en décembre 2020, qui a pour vocation de préserver, restaurer et pérenniser les nombreux services environnementaux rendus par ces milieux,
- Réalisation d'une expérimentation sur la commune de Carbonne sur l'utilisation de l'eau de gravières en substitution de prélèvements effectués dans le milieu naturel,
- Démarrage de 2 observatoires sur les débits des sources des Pyrénées et sur la température des cours d'eau, en lien avec les effets du changement climatique.





Chiffres clés 2021

107 dossiers engagés pour l'alimentation en eau potable

75 dossiers engagés pour l'assainissement (eaux usées et pluviales)

15 dossiers engagés pour l'aménagement durable des milieux aquatiques et leurs bassins versants

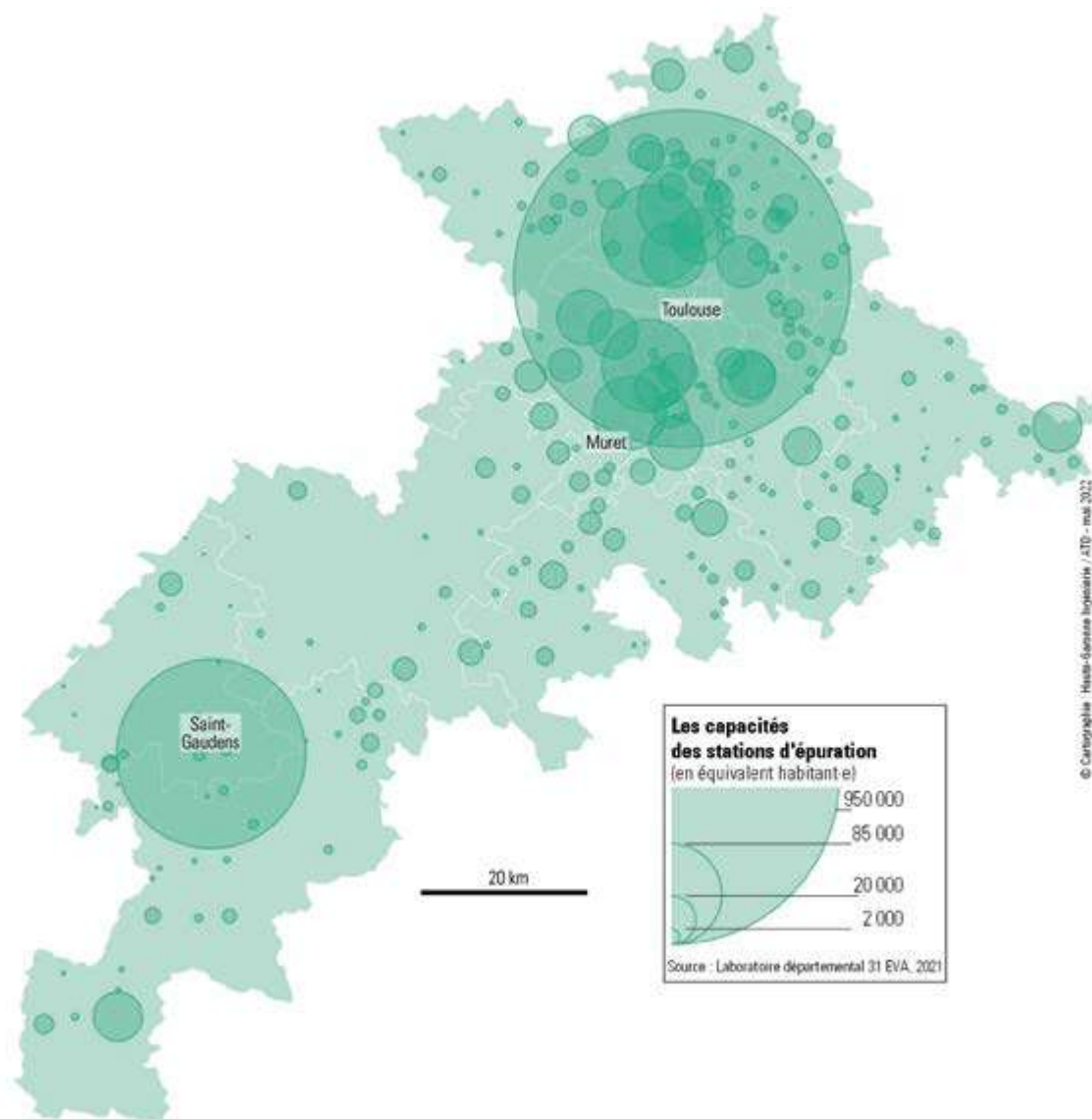
20 actions du projet de territoire Garon'Amont engagées

Perspectives 2022

- Poursuite de la réflexion sur l'élaboration d'un schéma plus global sur l'assainissement des eaux usées dans le département suite à la réalisation de l'étude sur la gestion des boues des stations d'épuration. Le lancement d'un état des lieux est prévu pour la fin de l'année,
- Poursuite du soutien financier aux projets des collectivités dans le domaine de l'eau potable, de l'assainissement des eaux usées et pluviales, de la gestion durable des milieux aquatiques,
- Poursuite des actions du projet de territoire Garon'Amont, en maintenant l'information et l'association de toutes les parties prenantes via le Comité de concertation, avec notamment une refonte du site Internet dédié pour permettre un suivi fin des différentes actions.



Capacité des stations d'épuration



© Cartographie Haute-Garonne Ingénierie / ATD - mai 2022

ESPACES NATURELS

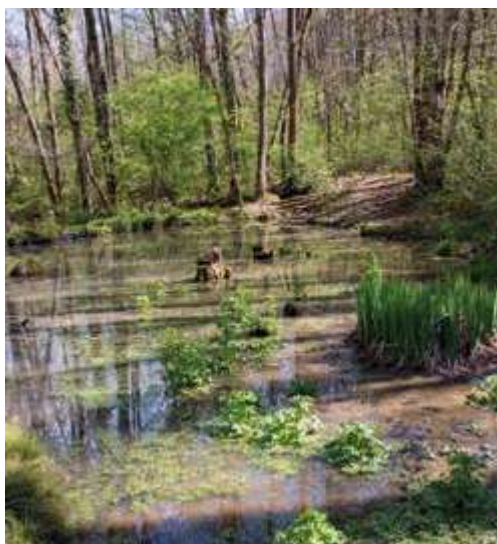
Le Conseil départemental participe activement à la préservation des écosystèmes en poursuivant la gestion durable et le développement du réseau départemental des Espaces Naturels Sensibles (ENS).

Ses actions peuvent également prendre la forme d'initiatives volontaristes telles que la mise en place de ruchers sur des propriétés départementales, dans le cadre du plan d'action « France, Terre de pollinisateurs » et en complément de la démarche « Zéro phyto ».

Par ailleurs, le Département apporte un accompagnement technique et un soutien financier à des projets de territoire : aménagement foncier agricole, mise en valeur de forêts communales, acquisition et gestion des ENS d'Initiative Territoriale, plantation d'arbres champêtres au travers du programme de plantation de haies...

Il est l'animateur du document d'objectifs (DOCOB) du grand site Natura 2000 Garonne en Occitanie sur sa partie haut-garonnaise, en lien avec le Syndicat Mixte d'Études et d'Aménagement de la Garonne.

Créé dans le sillage du Projet de territoire Garon'Amont, le Conservatoire Départemental des Zones Humides (CDZH) a pour objectif la préservation et la valorisation des zones humides du département.



Principales réalisations 2021

- Classement de 4 nouveaux sites en ENS : le ramier de Palaminy (commune de Palaminy), la zone du plateau d'Uls (commune de Melles), le parc de Ranse (commune de Lévigac-sur-Save), la forêt communale de Brax (commune de Brax),
- Inscription de 45 zones humides au Conservatoire Départemental des Zones Humides (CDZH),
- Mise en ligne de "Haute-Garonne paysages", le site Internet de l'Atlas départemental des paysages (<https://paysages.haute-garonne.fr>),
- Clôture de l'opération d'aménagement foncier agricole forestier et environnemental de Marignac-Laspeyres (155 propriétaires concerné-e-s, 12 exploitations agricoles), diminution du nombre de parcelles passant de 1 143 à 355,
- Poursuite de l'opération d'échanges amiables de parcelles agricoles à Blagnac Plaine des 15 Sols avec le choix du géomètre-expert agréé.

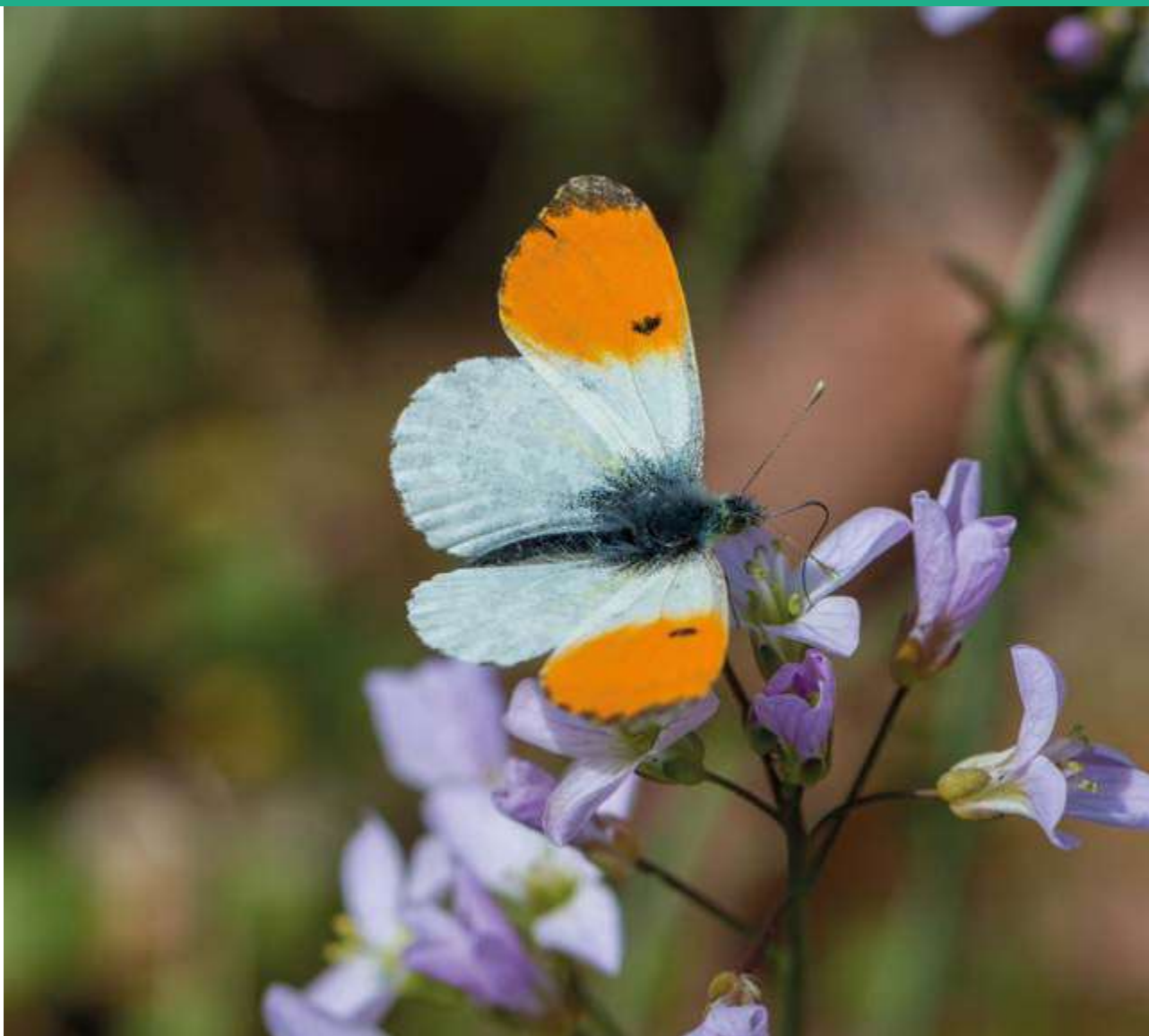
Chiffres clés 2021

2 334 ha de sites ENS labellisés

18 sites classés au total

5 523 ha ENS classés au total

392 ha de zones humides inscrites au CDZH



Perspectives 2022

- Lancement de l'étude pour l'opération d'aménagement foncier agricole forestier et environnemental de Charlas,
- Réunion des premières commissions d'aménagement foncier à Verfeil, Saint-Pierre et Vendine pour la mise en œuvre d'opérations d'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental en compensation de la liaison autoroutière Toulouse-Castres,
- Lancement du marché de géomètre pour l'opération d'échanges amiables dans la Plaine des 15 Sols à Blagnac : réalisation d'une enquête publique auprès des 118 propriétaires concerné-e-s et des 12 exploitations agricoles,
- Mise en ligne des données cartographiques de l'Atlas départemental des paysages sur l'Opendata du Conseil départemental.

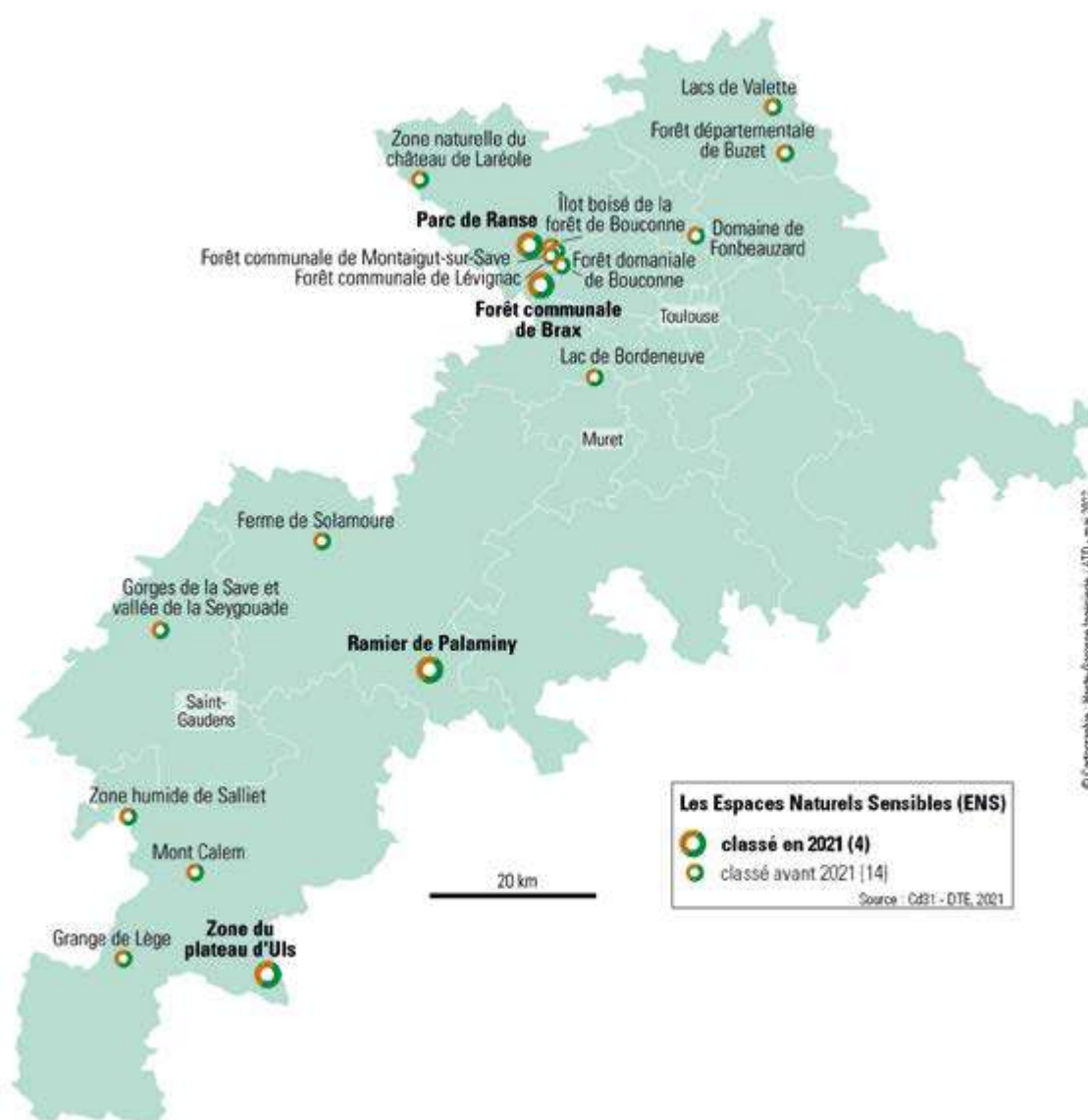


ZOOM sur...

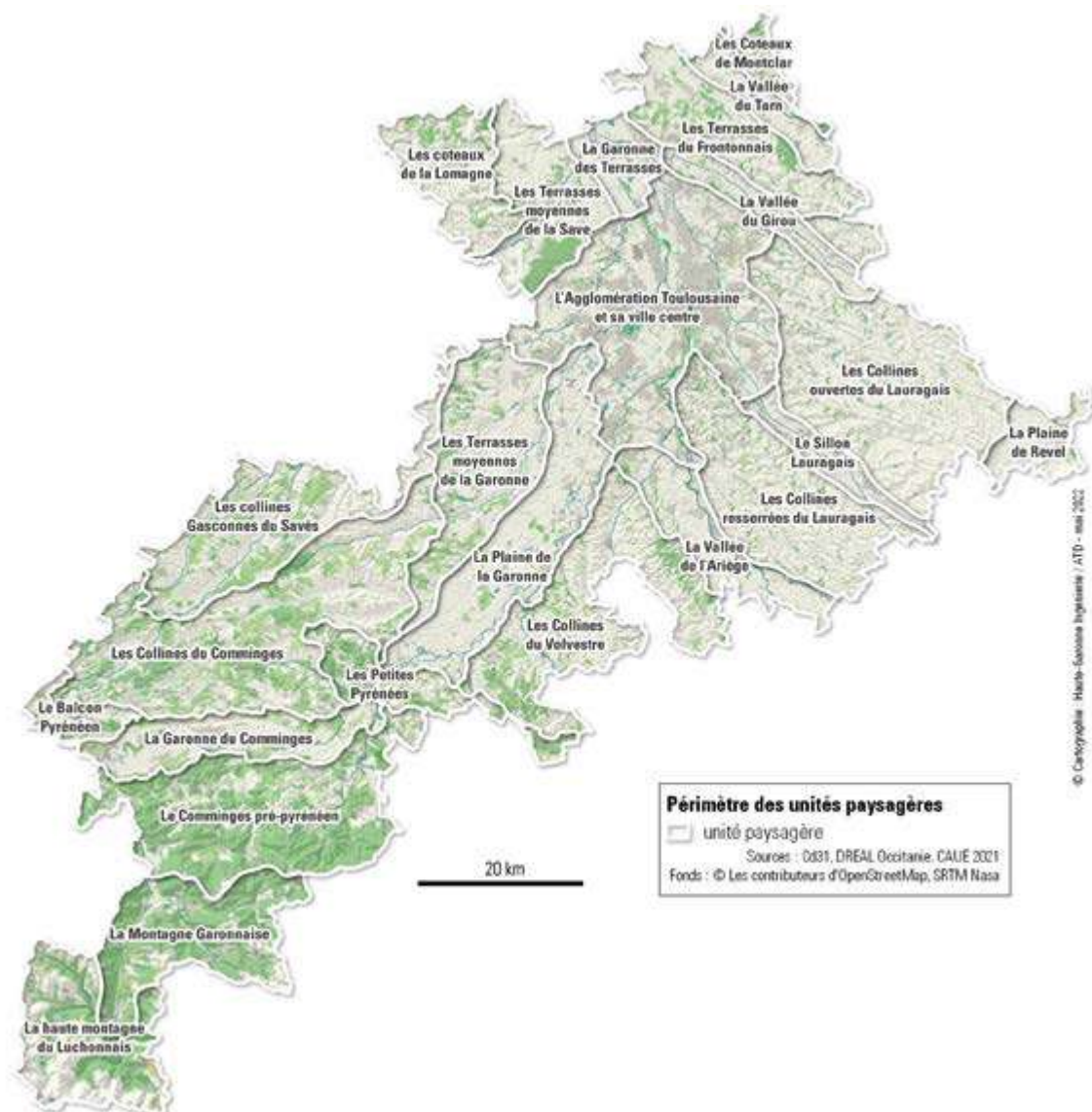
UNE DÉMARCHÉ DIALOGUE CITOYEN le plan « Arbres »

Dans le cadre de l'acte II des Engagements pour la transition écologique, le Conseil départemental a choisi de coconstruire un plan d'actions en faveur des arbres, entouré de ses partenaires habituels, mais aussi en consultant la population. Le 24 novembre 2021 a marqué officiellement le lancement de ce vaste programme qui va consister à accélérer les plantations de jeunes arbres, comme à protéger les vieilles forêts qui représentent aujourd'hui une richesse pour les territoires en proie au changement climatique. Ce jour-là, un colloque technique a réuni à l'Hôtel du Département une centaine d'acteurs et d'actrices au niveau local pour faire le point sur la situation des forêts en Haute-Garonne, puis une conférence publique était donnée en soirée, avec la participation de Francis Hallé et d'Ernst Zürcher, tous deux grands spécialistes des arbres. Le plan d'actions sera finalisé en milieu d'année 2022.

Les espaces naturels sensibles



Les 24 Unités Paysagères de la Haute-Garonne



© Cartographie Haute-Garonne Ingénierie / ATD - mai 2022

SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT

Le Conseil départemental mène des actions d'informations et de sensibilisation aux problématiques environnementales auprès des élèves des collèges, du corps enseignant, des élu-e-s et du grand public via sa participation au Syndicat Mixte Haute-Garonne Environnement (HGE).

Le syndicat regroupe le Conseil départemental, 289 communes volontaires de la Haute-Garonne, 93 associations de protection de l'environnement et divers organismes institutionnels.

Il met à disposition de ses membres et des collèges haut-garonnais un large panel d'outils pédagogiques sur diverses thématiques environnementales (air, bruit, déchets, eau, énergies, lutte contre le gaspillage alimentaire, changement climatique, biodiversité) qui contribuent à faire évoluer les comportements vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Le Conseil départemental soutient également les associations environnementales en attribuant des subventions en matière de protection et de sensibilisation sur les domaines de l'environnement, des milieux naturels et de la biodiversité.

Il inaugure, en 2020, la Maison de la Biodiversité au cœur de l'Espace Naturel Sensible (ENS) « forêt de Buzet ». Ce lieu accueille tous les publics afin de les informer et de les sensibiliser à travers une démarche pédagogique ludique, adaptée et innovante, à l'importance de la biodiversité.

Principales réalisations 2021

- Finalisation du nouvel outil pédagogique sur le thème « La biodiversité au cœur de nos vies ! ». Ce nouveau kit permet d'organiser des événements de sensibilisation à l'environnement à destination des scolaires et du grand public, et plus particulièrement de sensibiliser à l'importance de la biodiversité et à l'urgence de la préserver. Un exemplaire de cet outil est exposé en permanence à la Maison de la Biodiversité. Lancé en mai 2021, ce kit a été déployé sur tout le territoire haut-garonnais et connaît un vif succès (plus de 18 emprunts en 6 mois),



- Étude de deux nouveaux projets de panneaux pédagogiques en bord de Garonne qui viendront étoffer l'exposition « Au fil de l'eau » le long de l'itinéraire cyclable TransGarona,
- Réactualisation de supports pédagogiques, notamment sur la thématique des énergies avec une mise à disposition prévue pour septembre 2022,
- Organisation par le syndicat Haute-Garonne Environnement de 6 rencontres-débats à destination des élu-e-s, des techniciennes et techniciens des collectivités et du monde associatif, sur des thématiques d'actualité (financement de la transition écologique, performance énergétique, perturbateurs endocriniens, artificialisation des sols...), et d'un colloque sur les arbres et les forêts,
- Organisation de la 4^e édition de « La forêt de Buzet dans tous ses états » (mai 2021).

Chiffres clés 2021

100 personnes présentes au colloque technique sur les arbres et les forêts en Haute-Garonne

86 outils pédagogiques livrés

4 032 personnes accueillies à la Maison de la Biodiversité

1 366 enfants reçus en animations nature



Perspectives 2022

- Mise à disposition de l'outil pédagogique sur le thème des énergies réactualisé pour les collèges et écoles élémentaires dès la rentrée de septembre 2022,
- Poursuite des travaux sur deux nouveaux outils, l'un sur les arbres, l'autre sur les mobilités douces.



ZOOM sur...

UNE DÉMARCHE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Avec l'acte I du Plan pour la transition écologique en 2017 puis l'acte II en 2020, le Conseil départemental s'engage pour favoriser l'avènement d'une société plus juste, plus solidaire et plus respectueuse de notre unique biosphère, notamment par un partenariat associatif. Dans ce cadre, le Département a signé des conventions de partenariat avec 4 associations environnementales : Reflets CPIE Terres Toulousaines, France nature environnement, Arbres et Paysages d'Autun, Toulouse en transition.



Mobilités douces et transports collectifs

MOBILITÉS DOUCES

Le développement des déplacements doux constitue l'une des priorités de l'acte II des Engagements pour la transition écologique du Conseil départemental de la Haute-Garonne (2020-2024) et de la Stratégie touristique départementale.

Cette ambition s'est traduite le 26 janvier 2021 par l'adoption de la Stratégie des mobilités cyclables en Haute-Garonne, qui pose les fondations de la construction d'un « écosystème vélo » départemental faisant de la petite reine un moyen de transport pour tous les déplacements, qu'ils relèvent du quotidien ou des loisirs.

L'action départementale vélo s'articule autour de cinq grands objectifs :

- Développer le Réseau cyclable du quotidien notamment à travers la réalisation d'un Réseau Express Vélo (REV) sur l'agglomération toulousaine (hors territoire métropolitain). Celui-ci vise à développer et sécuriser les déplacements vélo domicile/travail ou domicile/lieu d'études par la création de voies dédiées sur des secteurs connus pour leur forte congestion routière,
- Consolider le Réseau cyclable touristique et de loisirs notamment par la poursuite de la mise en œuvre du Schéma directeur des itinéraires cyclables incluant le Canal des Deux-Mers, le Parcours Garonne ou TransGarona et la Véloroute du Piémont pyrénéen,
- Soutenir les territoires cyclables partout en Haute-Garonne grâce à un appui financier et technique auprès des collectivités dans le cadre de leurs investissements en matière d'infrastructures cyclables,
- Promouvoir la pratique cycliste pour tous et toutes en Haute-Garonne,
- Actionner le dialogue citoyen : le Conseil départemental a ainsi instauré un Comité départemental Vélo et met la concertation au cœur des projets dont il est maître d'ouvrage.

Concernant la randonnée non motorisée, le Département souhaite soutenir les collectivités locales qui développent une offre de sentiers de randonnée de qualité, accessibles et pérennes. Cet appui se réalise à travers :

- Une expertise technique et juridique en vue de l'inscription des itinéraires (pédestres, cyclotouristes ou équestres) au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR),
- L'octroi d'aides financières pour l'aménagement, la gestion et la signalétique des itinéraires de randonnée.

Cet engagement contribue à la création ou au maintien d'emplois non délocalisables et permet de valoriser l'identité et les atouts de la Haute-Garonne par le développement d'un tourisme vert.

Principales réalisations 2021

Pistes cyclables

- Itinéraire cyclable TransGarona : réalisation du tronçon sud entre le Pont de Chaum et Fos,
- Lancement des études opérationnelles de 6 Réseaux Express Vélos (REV) : REV 1 Escalquens/Labège (à l'étude depuis 2020 au sein des services départementaux), REV 4 Plaisance-du-Touch/La Salvetat-Saint-Gilles, REV 6 Muret/Roques-sur-Garonne, REV 8 St-Lys/Fonsorbes/Plaisance-du-Touch, REV 9 Fonsorbes/La Salvetat-Saint-Gilles/Plaisance-du-Touch, et REV 14 Canal Saint Martory (Frouzins/Seysse). L'année 2021 a permis de réaliser l'ensemble des études préalables et d'engager un important travail collectif avec les collectivités, les associations et les Haut-Garonnais-es pour construire le tracé de ces futures infrastructures vélo.

Chemins de randonnée

- Chemin de Grande Randonnée GR®46 de Conques à Toulouse : finalisation du tracé du nouvel itinéraire d'une longueur de 55 kilomètres, conclusion de 19 conventions de passage avec des propriétaires privés et la société Autoroutes du Sud de la France,
- Mise en œuvre du règlement d'aide départementale en matière de randonnée non motorisée approuvé en 2019.

Chiffres clés 2021

1 itinéraire de randonnée classé au PDIPR (7 km)

218 km d'itinéraires cyclables départementaux aménagés

Perspectives 2022

- Réseaux Express Vélo : définition des aménagements de sécurité et de confort à haut-niveau de service ; analyse de la faisabilité de nouveaux axes pouvant desservir d'autres bassins de vie de l'aire toulousaine,
- Études et réalisation d'une piste cyclable Montgeard/Nailloux (RD 19),
- Poursuite de l'aménagement de la piste cyclable du tronçon Salies du Salat – Mane,
- Amélioration du tracé de Via Garona,
- Transgarona : replantation de haies, arbres et arbustes dans le cadre de mesures ERC (Eviter Réduire Compenser),
- Chemin de Grande Randonnée GR®46 de Conques à Toulouse : inauguration de sa partie haut-garonnaise entre Roqueserrière et Toulouse,
- Poursuite de l'accompagnement des collectivités dans la mise en œuvre de leurs politiques en matière de randonnée,
- Mise à l'étude du GR®86 de Toulouse à Bagnères-de-Luchon (280 kilomètres),
- Accompagnement de l'association la Route Européenne D'Artagnan afin de classer au PDIPR la Route de l'Infante, itinéraire de randonnée équestre, qui traverse le département d'est en ouest au sud de Toulouse.



ZOOM sur... **UNE DÉMARCHÉ ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES**

Prise en compte de tous les publics dans la conception des REV : pentes faibles, éclairage, sécurité, signalisation, etc.



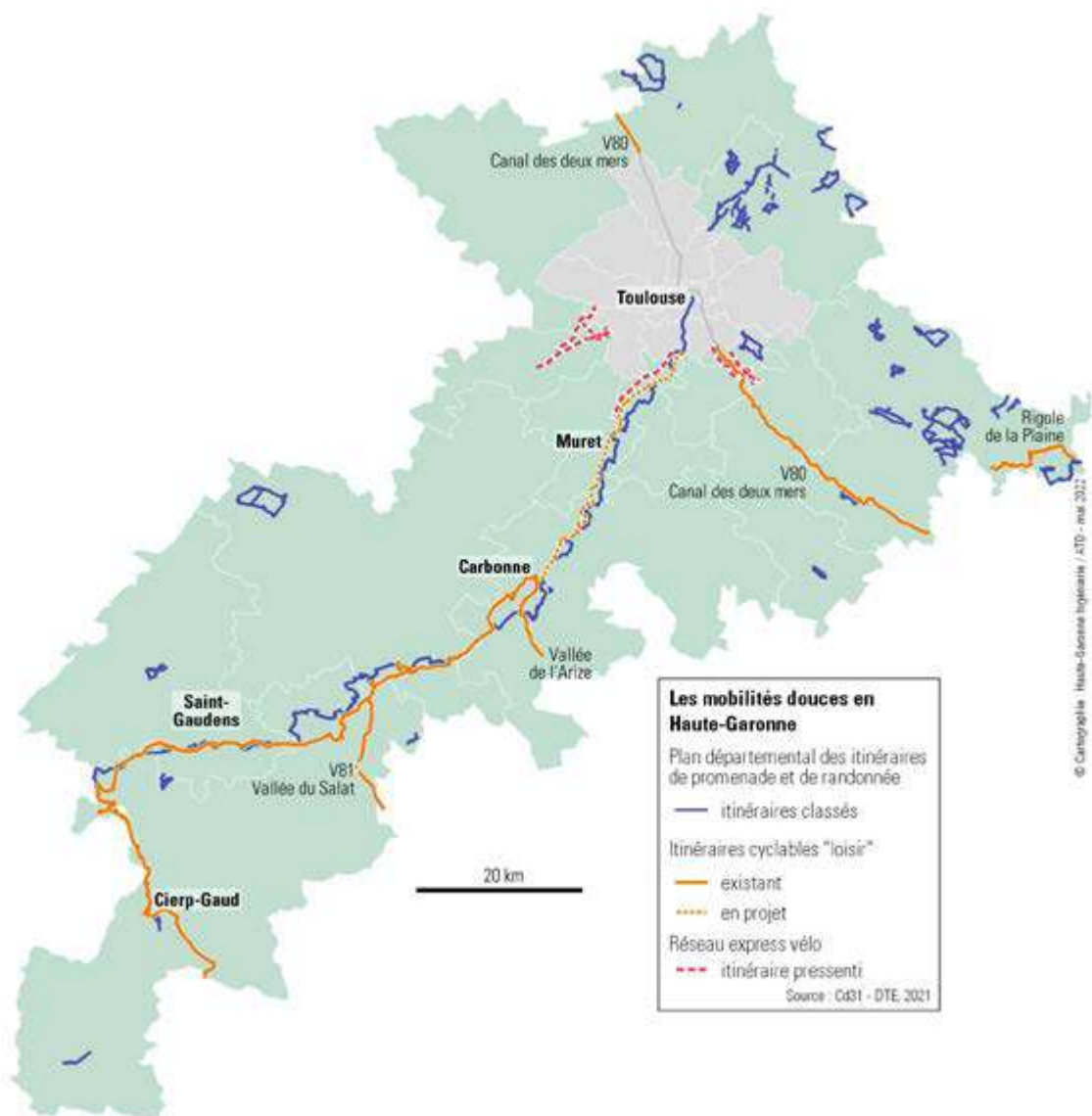
ZOOM sur... **UNE DÉMARCHÉ DIALOGUE CITOYEN**

Dans le cadre de la réalisation du Réseau Express Vélo (REV), les démarches de concertation initiées en 2019 se sont poursuivies en 2020 et en 2021.

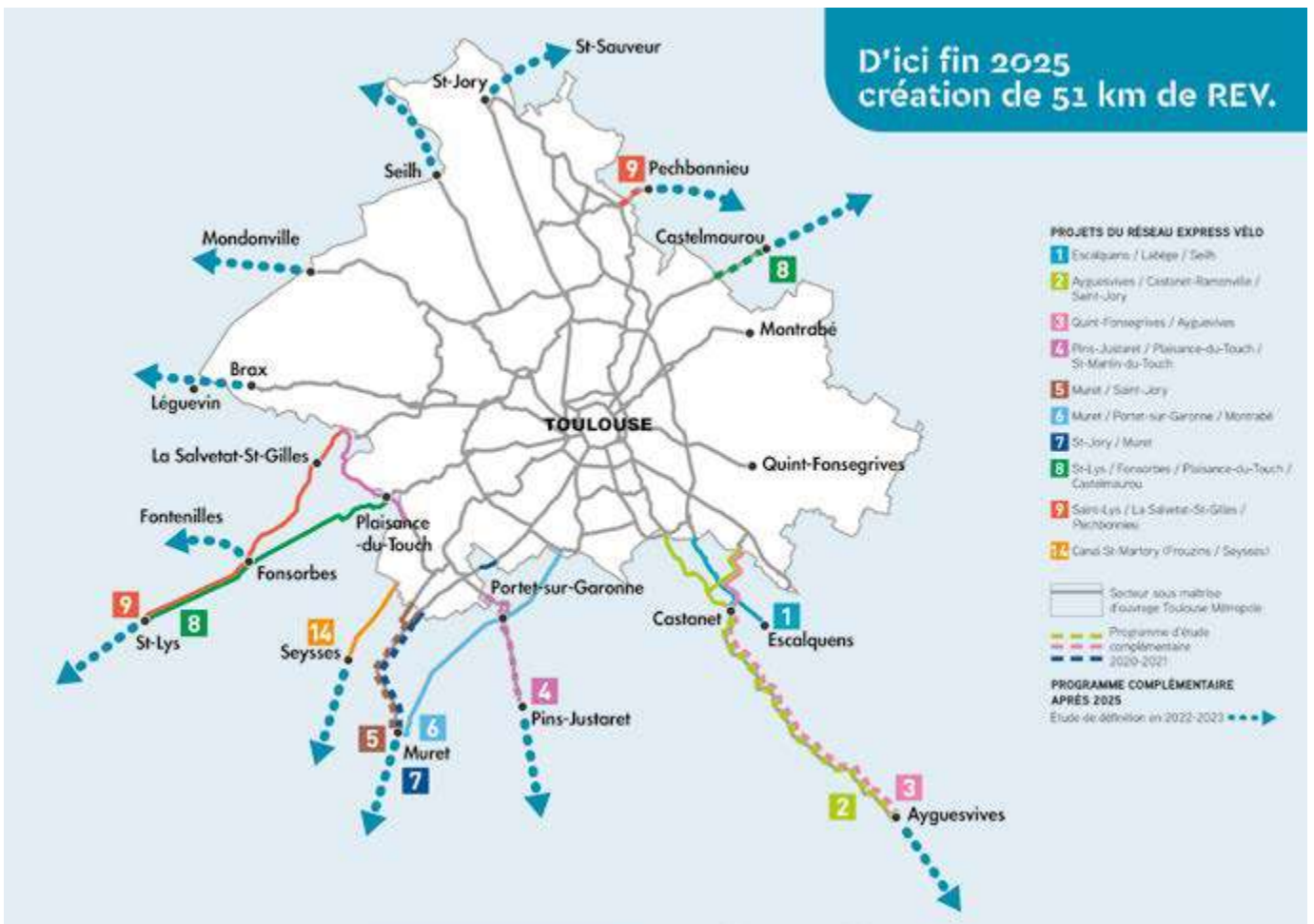
Ainsi, pour le projet de REV identifié sur l'axe Labège - Escalquens, 2 réunions publiques ont été organisées en 2021 (l'une en mars consacrée au bilan intermédiaire, l'autre en novembre sur l'acceptabilité du projet par les différents types d'usager-ère-s), auxquelles se sont ajoutés des ateliers de concertation numérique. Au total, 110 personnes ont participé à ces réunions et 400 contributions ont été recueillies.

Menée également sur les autres projets de REV, cette démarche de concertation continue a permis de confirmer la pertinence des projets ainsi que les axes privilégiés dans les études préalables pour les tracés.

Les mobilités douces en Haute-Garonne



Les Réseaux Express Vélo en Haute-Garonne



COVOITURAGE

Face aux pollutions générées par les modes de déplacements, engagé aux côtés des partenaires institutionnels (État, Région Occitanie, Toulouse Métropole et Tisséo), le Conseil départemental a approuvé en 2018 un Schéma départemental des aires de covoiturage, qui vise à encourager le développement de cette pratique écocitoyenne et s'inscrit pleinement dans les actions que mène la collectivité pour agir contre le réchauffement climatique et faciliter la mobilité.

Cette pratique offre en effet un double avantage :

- Elle permet de minimiser le nombre de véhicules en circulation et contribue à réduire les émissions des gaz à effet de serre,
- Elle représente une solution complémentaire pour les territoires peu denses, qui ne peuvent pas être desservis finement par les transports en commun.

Principales réalisations 2021

- Aménagement des aires de covoiturage d'Auterive (41 places) et de l'Isle-en-Dodon (14 places),

- Création en propre des aires de covoiturage d'Antichan-de-Frontignes (12 places), de Miremont (19 places) de Pinsaguel (15 places) et Le Fauga (35 places).

Chiffres clés 2021

37 aires de covoiturage mises en service au total

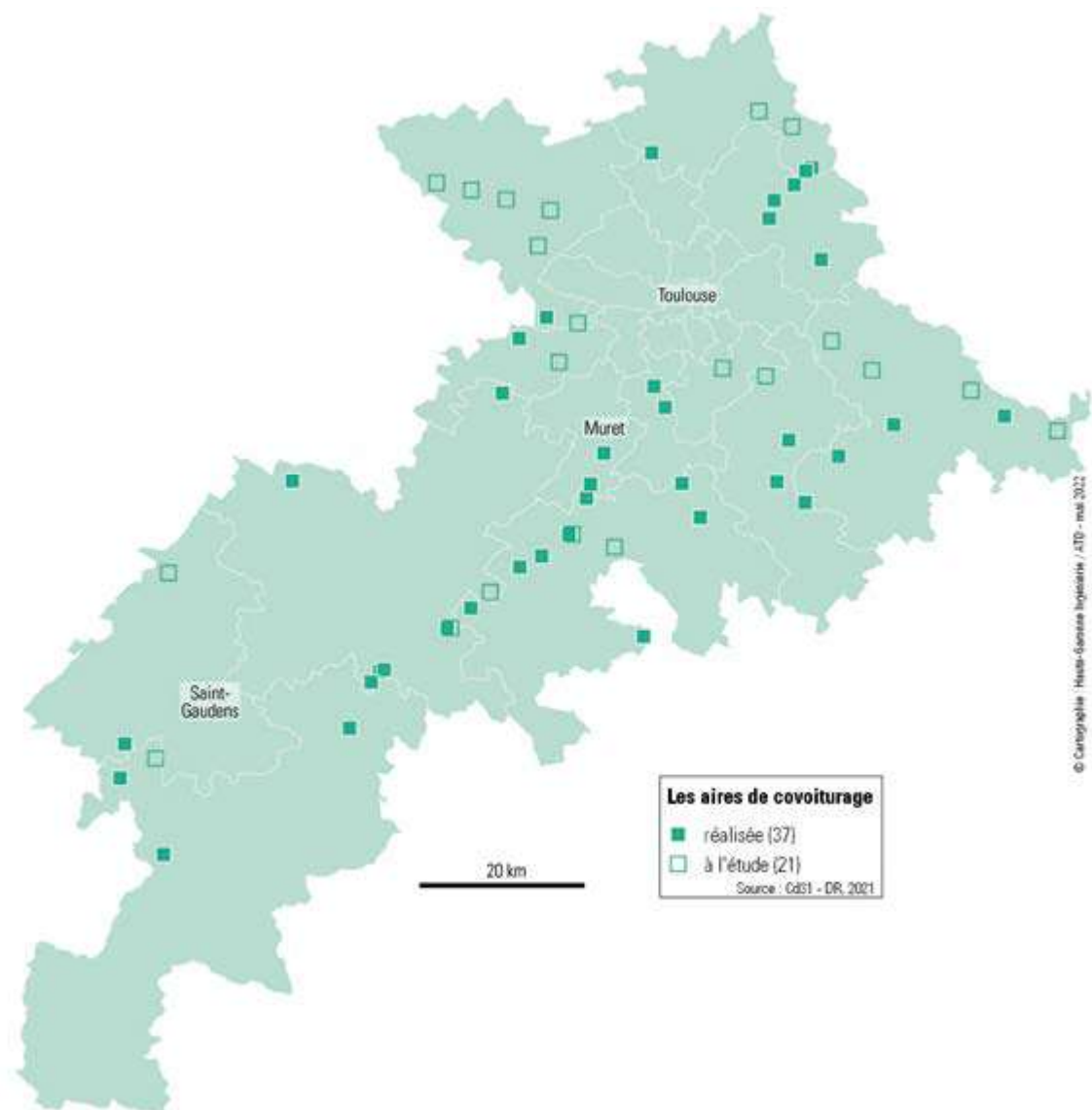
1 017 places créées au total

Perspectives 2022

- Création et aménagement de 15 à 20 aires de covoiturage correspondant à environ 350 places,
- Poursuite des études relatives aux aires de covoiturage en cours,
- Lancement d'une étude pour définir un nouveau programme d'aménagement ou de création d'aires de covoiturage sur 5 ans avec pour objectif la création de 2 000 places de covoiturage d'ici 2027.



Les aires de covoiturage



TRANSPORTS COLLECTIFS

Le Conseil départemental a développé le réseau des autocars interurbains liO Arc-en-Ciel dont les 55 lignes irriguent la Haute-Garonne. Ce réseau est composé de :

- 4 lignes express, cadencées à la demi-heure en période de pointe matin et soir, qui desservent la couronne péri-urbaine toulousaine,
- 16 lignes structurantes de desserte offrant de 8 à 16 allers-retours par jour,
- 35 lignes de maillage (dont 9 navettes de rabattement) destinées à assurer la desserte des zones rurales pour permettre un séjour à la journée ou la demi-journée vers Toulouse ou vers les principales villes du département.

Du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2021, la Région Occitanie a confié au Département la gestion du réseau Arc-en-Ciel en délégation. Jusqu'à cette date, celui-ci faisait partie intégrante du réseau régional liO.

Le Département soutient le développement des transports collectifs urbains de l'agglomération toulousaine.



Principales réalisations 2021

- Renouvellement des marchés de 25 lignes réparties en 8 lots. La régie des transports exploite 30 lignes à compter du 25 août 2021.

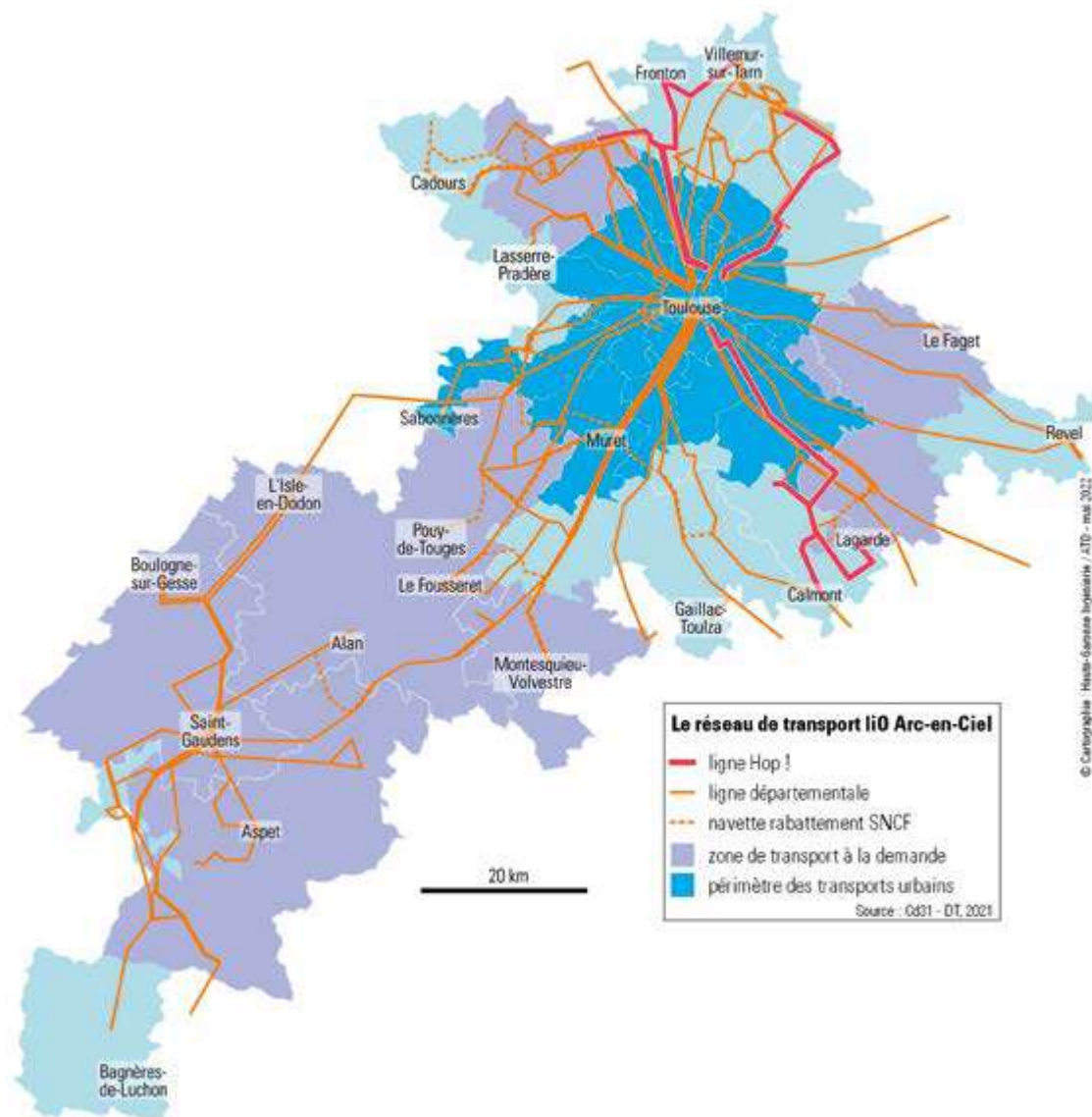
Chiffres clés 2021

597 trajets effectués

55 lignes de bus



Le réseau de transport



© Cartographie : Haute-Garonne Ingénierie / ATD - mai 2022

Soutien à la transition écologique

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La transition énergétique est un objectif écologique qui implique un changement de nos comportements et de nos actions pour contribuer à une meilleure efficacité énergétique. Les principaux enjeux concernent la protection du climat et de la santé, la recherche de l'indépendance énergétique, la diminution de la consommation globale et la recherche de solutions écologiques.

Dans le cadre de l'acte II des Engagements pour la transition écologique adopté en 2020, le Conseil départemental a développé dès 2021 un accompagnement complet de conseil à l'utilisateur pour la rénovation énergétique des logements. La rénovation des logements du parc privé constitue en effet un axe majeur de la politique départementale de transition écologique en lien avec la compétence sociale.

Ainsi, pour accompagner les projets de construction ou de rénovation de l'habitat, le Département a mis en place des permanences énergie sur les territoires du Pôle d'Equilibre Territorial Rural (PETR) du Pays de Lauragais, des PETR du Pays Tolosan, du Sicoval, de la communauté de communes de la Save-au-Touch ainsi que de la commune de Fontenilles.

Sur place, des conseillères et conseillers énergie assurent un service gratuit pour renseigner le public sur les solutions à mettre en œuvre pour réduire les consommations d'énergie dans l'habitat. Le conseil porte sur les aspects techniques, réglementaires, et financiers. Les conseillères et conseillers énergie réalisent également tout au long de l'année des animations sur la rénovation énergétique et les économies d'énergie.

Le Conseil départemental propose également sur son territoire d'intervention des audits énergétiques gratuits et un service d'assistance à maîtrise d'ouvrage afin d'accompagner les rénovations jusqu'à leur terme.

La transition énergétique passe aussi par plus de sobriété du côté des collectivités territoriales. L'acte II des Engagements pour la transition écologique prévoit sur ce volet un nouveau plan d'économie d'énergie des bâtiments du Conseil départemental ainsi que la production d'énergie sur les bâtiments en lien avec le secteur coopératif.

Principales réalisations 2021

Rénovation des logements du parc privé

- Lancement des audits énergétiques,
- Réunion de concertation sur la mobilisation des professionnels.

Maîtrise des consommations d'énergie en interne et production d'énergie

- Mise en place du télé-suivi des consommations d'énergie sur les bâtiments du Conseil départemental,
- Suite à un travail important de recensement des sites du Département pouvant accueillir des panneaux photovoltaïques, validation d'une liste de projets devant permettre d'accélérer la production d'énergie renouvelable dans les années à venir.

Chiffres clés 2021

14 permanences énergie

2 300 personnes conseillées

48 audits réalisés

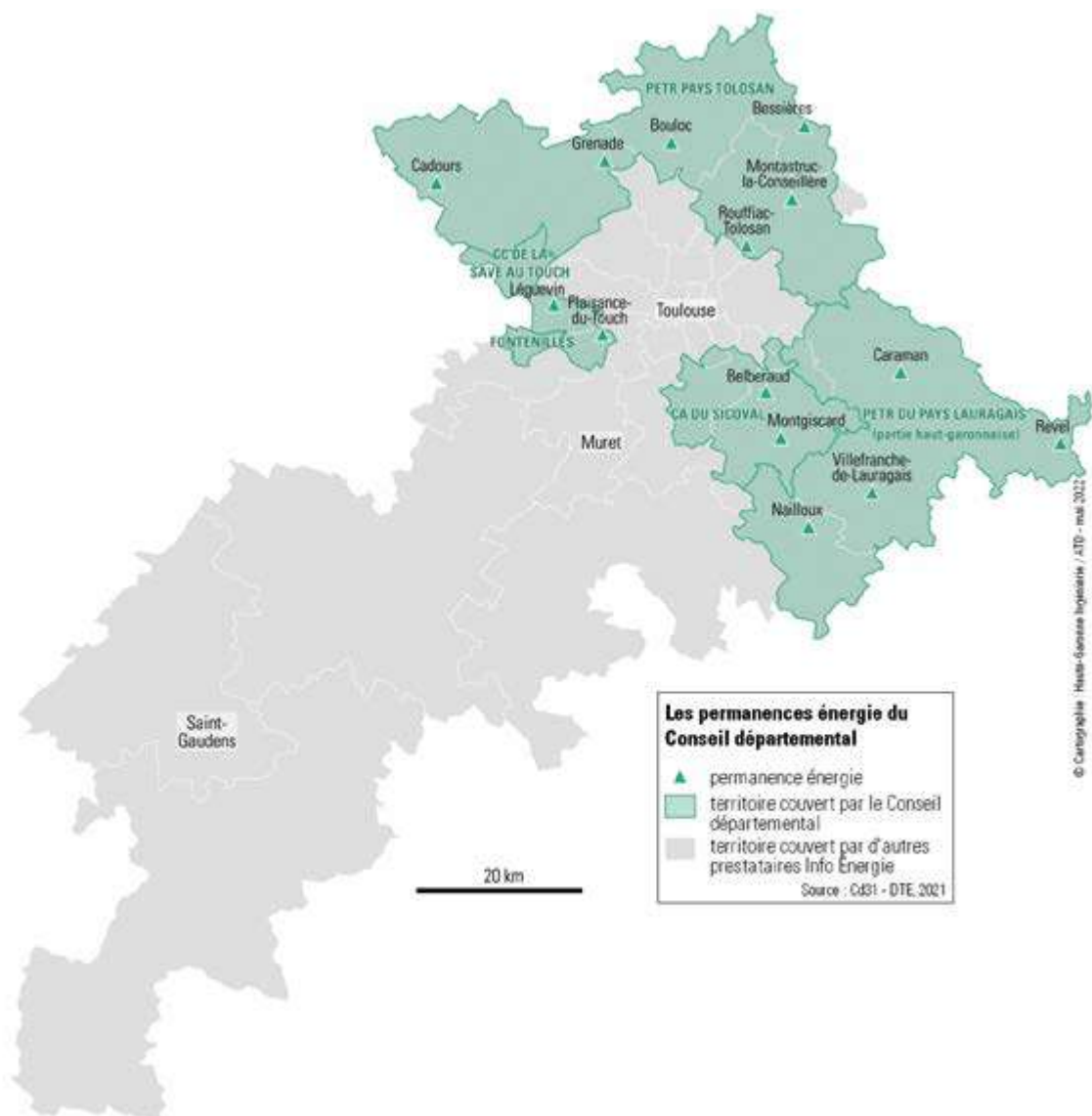
1 M€ d'économies réalisées sur les factures d'énergie

Perspectives 2022

- Finalisation d'un Schéma directeur de l'énergie, pour définir une stratégie à long terme pour les économies d'énergie des bâtiments du Conseil départemental.



Les permanences énergie du Conseil départemental



AGROÉCOLOGIE

Malgré la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), et grâce à la signature d'une convention avec la Région Occitanie, le Conseil départemental poursuit sa politique agroécologique. Celle-ci constitue l'une des 6 priorités des Engagements du Département vers la transition écologique.

Plusieurs leviers sont mobilisés pour une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux, en particulier l'accompagnement au développement de l'agriculture biologique.

Le réseau des conseillères et conseillers agro-environnement permet de soutenir chaque année 6 000 agriculteurs et agricultrices en les conseillant par exemple sur l'agroforesterie, sur l'irrigation raisonnée de leurs terres, sur l'optimisation des intrants (fumure, traitements adaptés, meilleure gestion de l'irrigation), ou encore sur la diminution des antibiotiques dans les élevages haut-garonnais.

Préserver la fertilité des sols et lutter contre l'érosion et les coulées de boue représentent également un enjeu fort pour le Département.

Un plan d'action départemental de sensibilisation et de conseil pour limiter les coulées de boue est en cours : des réunions d'information et des diagnostics individuels sont proposés aux agriculteurs et agricultrices pour préserver leur sol. Par son aide technique et financière à la plantation de haies, le Conseil départemental intervient pour modifier la physionomie des paysages et bouleverser la façon d'appréhender l'usage des sols et la place réservée à la biodiversité dans l'agriculture, et la préservation des couverts végétaux.

Toutes ces mesures permettent également d'anticiper les changements climatiques et leurs conséquences économiques sur les exploitations.

Cette action volontaire se traduit par : 17 aides directes concernant différentes thématiques : filières animale et végétale, équipement, solidarité et associations/manifestations, l'intervention sur le terrain des 28 conseillères et conseillers agro-environnement du Département agréé-e-s par l'État, et du Laboratoire Départemental 31 Eau Vétérinaire Air (LD31EVA).

À la suite d'un audit interne puis externe, l'agrément « Conseil spécifique phytopharmaceutique » des conseillers et conseillères agro-environnement a été confirmé en 2021 : ils et elles sont ainsi pleinement habilité-e-s pour évaluer l'opportunité de ce type de préconisations tant en filière Ail, Arboriculture que Grandes cultures. La très grande majorité de leurs conseils encourage une intervention avec choix de traitements biologiques, méthode de prévention agronomique, substitution mécanique ou de lutte intégrée, en lien avec le dispositif des certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques (les CEPP), qui constituent un dispositif novateur de réduction de l'utilisation et des impacts des produits phytopharmaceutiques, et s'inscrivent dans le cadre du plan Ecophyto II+.

Principales réalisations 2021

Développement de l'Agriculture Biologique

- Poursuite du soutien et du partenariat avec l'association Bio Ariège Garonne (association œuvrant pour les agriculteurs et agricultrices en bio et la conversion en bio),
- Accompagnement et suivi d'agriculteurs et agricultrices en conversion bio (75 en 2021).

Préservation des sols, lutte contre l'érosion et les coulées de boue

- Après une sensibilisation massive des agriculteurs et agricultrices en 2018 et 2019, poursuite des actions de prévention de l'érosion et des coulées de boues, ciblées en priorité sur la protection des routes départementales,
- Organisation de 2 réunions d'information sur la cartographie et l'entretien des cours d'eau en partenariat avec la Chambre d'agriculture, les services de l'État, les syndicats de rivière et l'Office Français de la Biodiversité. Ces réunions avaient été demandées par les agriculteurs et les agricultrices afin de les aider à identifier les actions d'entretien de fossés ou cours d'eau nécessitant des déclarations ou autorisations au titre de la Loi sur l'eau.

Développement de partenariats techniques orientés vers l'agroécologie

- Poursuite de l'accompagnement technique du Syndicat de l'ail violet de Cadours, du Syndicat des vigneron de Fronton et de la COPYC (Commission Ovine des Pyrénées Centrales),
- Poursuite de la convention de partenariat avec la Chambre d'agriculture sur des actions agro-écologiques,
- Nouvelle convention tripartite entre la Chambre d'agriculture, l'association Arbres et Paysages d'Autan et le Conseil départemental sur la plantation des haies.

Réduction des intrants en agriculture (fertilisants, pesticides, eau, antibiotiques...)

- Projet Agro-Écologique et Climatique : dernière année pour les premiers contrats « Système de Polyculture-Élevage » signés en 2017. Ce sont ainsi 65 éleveurs et éleveuses qui ont bénéficié de 5 ans d'accompagnement technique et économique à la transition de leurs pratiques,
- Reconstitution du cofinancement du réseau des « fermes Éco-antibio » (8 en 2020), piloté par le Groupement de Défense Sanitaire (GDS31) pour diminuer l'utilisation des antibiotiques dans les élevages,

- Projet de territoire Garon'Amont : restitution des premiers résultats de l'expérimentation de l'utilisation de gravières comme ressource de substitution en période estivale pour l'irrigation agricole (septembre 2021 à Carbonne) qui montrent un colmatage partiel du plan d'eau (le suivi de la remontée des niveaux après la phase d'irrigation doit être analysé, avant de conclure sur l'intérêt de la démarche) ; organisation de 5 réunions d'expert-e-s par l'Observatoire territorial partagé des économies d'eau agricole, co-piloté par le Conseil départemental et la Chambre d'agriculture, afin de proposer des indicateurs fiables de suivi de l'utilisation de l'eau en agriculture,
- Poursuite de l'expérimentation des Paiements pour Services Environnementaux (PSE), portés par l'Agence de l'Eau, sur le bassin versant de l'Arize (situé entre l'Ariège et la Haute-Garonne) et le Bassin versant du Tescou (entre le Tarn, le Tarn-et-Garonne et la Haute-Garonne) : le Conseil départemental poursuit son implication dans l'accompagnement des agriculteurs et agricultrices dans ce dispositif de valorisation des pratiques agricoles soucieuses de la préservation de l'environnement et de la protection de l'eau (35 accompagnements jusqu'à la signature d'un PSE en 2021),





FOCUS ACTIONS COVID

Afin de soutenir la profession agricole en cette période de crise et de défis, le Conseil départemental de la Haute-Garonne a déployé un certain nombre de mesures d'urgence immédiates à appliquer pendant la crise tout en préparant « l'après » tout en préparant "l'après". Leur objectif : accompagner concrètement les agriculteurs et les agricultrices dans la relance de leur activité économique et pérenniser les nouvelles habitudes de consommation locales prises par la population.

En 2021, suite aux gelées de printemps ayant détruit une partie des récoltes à venir de raisin et de fruits, le Fonds de Prévention de la Précarité (FFP) mis en place par le Département lors de la crise du COVID a été étendu aux personnes privées de revenus et mises en difficulté sociale du fait d'une catastrophe climatique. Les agriculteur-rice-s et conjoint-e-s collaborateur-rice-s ont ainsi bénéficié de 229 500 € d'aide de ce fonds. Au total, 98 conjoint-e-s collaborateur-rice-s ont bénéficié d'une aide de 500€, 123 agriculteur-rice-s ont bénéficié du FFP au titre du COVID et 29 au titre du gel d'avril.

Chiffres clés 2021

4 000 agriculteurs et agricultrices conseillé-e-s sur leurs pratiques agro-écologiques

4 fois plus d'exploitations en agriculture biologique en 10 ans

Perspectives 2022

- Élaboration et vote d'une politique départementale en faveur de l'apiculture et des pollinisateurs sauvages,
- Lancement d'une démarche citoyenne pour bâtir une nouvelle politique départementale en faveur des jardins collectifs,
- Lancement des diagnostics « systèmes économes en eau » dans le cadre du Projet de Territoire Garon'Amont, avec la Chambre d'agriculture,
- Politique agricole commune (PAC) 2023-2028 : Reconstitution de l'accompagnement des agriculteur-rice-s dans leur télédéclaration PAC, et explications de la nouvelle PAC,
- Poursuite du travail de terrain autour de la prévention de l'érosion (rencontres, diagnostics individuels),
- Poursuite du Programme « Haie » avec l'association Arbres et Paysages d'Autan et la Chambre d'agriculture 31, et poursuite du travail autour de la valorisation des plaquettes-bois,

- Mutualisation des bulletins de conseil vers les arboriculteur-rice-s et du bulletin irrigation avec la Chambre d'agriculture,
- Reconstitution de l'accompagnement individuel pour les demandes « Paiement pour Services Environnementaux », en lien avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.



ZOOM sur...

UNE DÉMARCHE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'Acte II des Engagements pour la transition écologique du Département (2020-2024) voté le 26 mai 2020 a validé la mise en place d'un Plan Pollinisateurs et Apiculture.

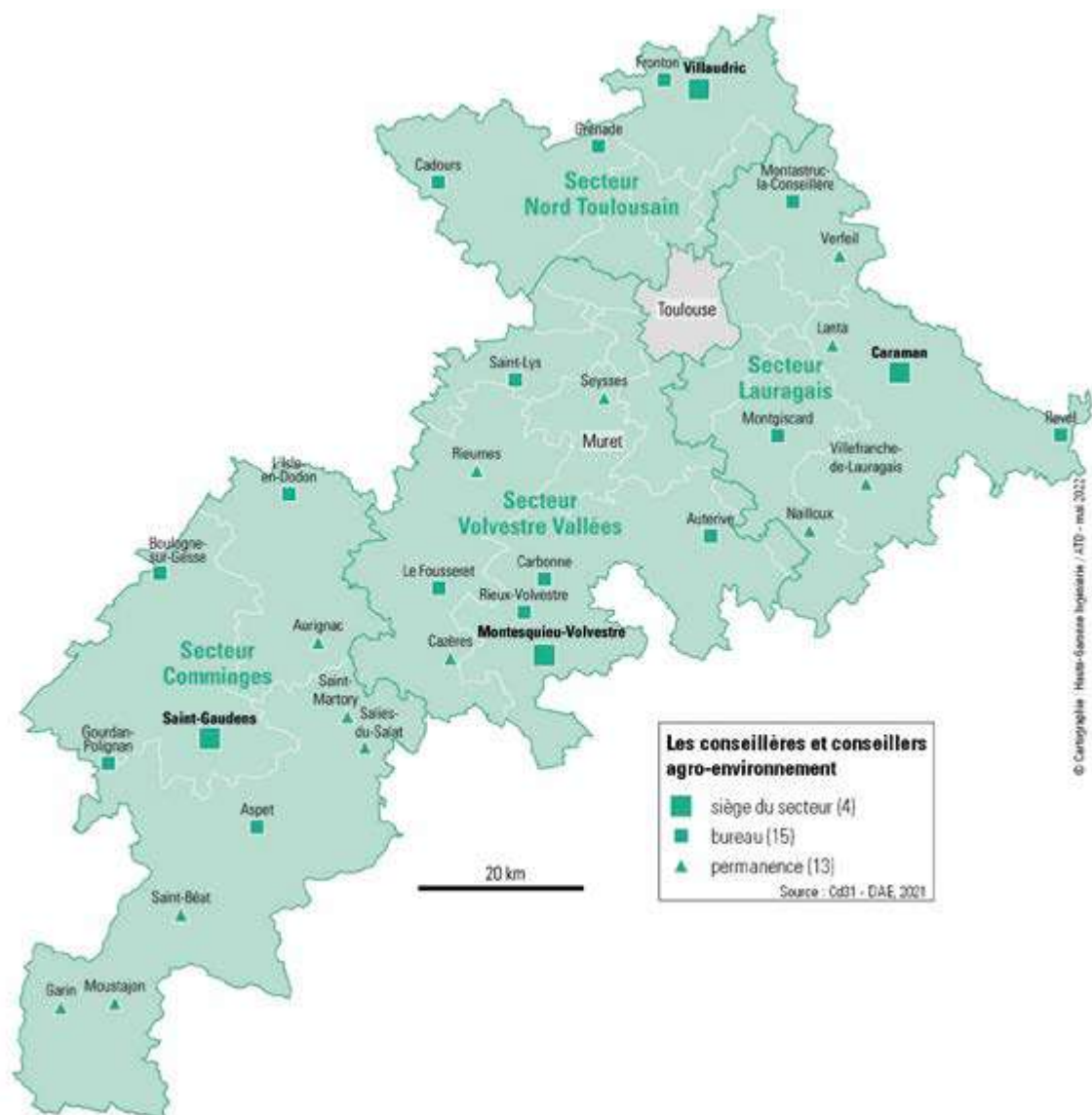
La réalisation d'une enquête territoriale en 2019 sur l'Apiculture en Haute-Garonne auprès de la filière apicole (associations et syndicats apicoles) a déclenché une prise de conscience des problèmes rencontrés par la filière départementale et les abeilles domestiques, avec une extension aux pollinisateurs sauvages (ressource, habitat, maladie, prédation, affaiblissement...).

S'en est suivie la volonté de travailler en interne sur le rôle que pouvait jouer le Département pour faire face à ces différents constats. Ce travail a donné lieu à la co-construction en 2021 d'un recueil de propositions émanant notamment de la filière, qui se décline aujourd'hui en 45 actions dont 12 déjà en place et 21 relevant du champ de l'exemplarité départementale. Ces actions sont regroupées selon 3 orientations stratégiques :

- Protéger les pollinisateurs et développer leurs habitats et leurs ressources alimentaires,
- Développer la filière professionnelle apicole départementale,
- Sensibiliser, former, informer.

Ce futur plan doit être présenté au vote de l'Assemblée à l'automne 2022.

Les conseillères et conseillers agro environnement



SOUTIEN AUX CIRCUITS COURTS

Réduire le nombre d'intermédiaires entre les personnes qui produisent et celles qui consomment : tel est le projet des filières courtes et de proximité. Que l'on parle de vente directe, de vente en magasin spécialisé ou de restauration collective, consommer local participe à la construction d'un territoire plus résilient et plus équitable pour l'ensemble de la population.

Soucieux de s'engager pour la promotion et le développement des filières courtes et de proximité sur son territoire, le Département a approuvé le 26 mai 2020 un Plan d'action départemental en faveur du développement des circuits courts. Ce « Plan circuits courts » se décline en sept engagements, conçus pour fédérer les acteurs et actrices des territoires autour de trois objectifs communs :

- Produire local, en facilitant l'installation des producteurs et productrices en circuits courts,
- Organiser les filières locales, à l'aide d'équipements structurants pour les territoires,
- Consommer local, en permettant à la population de s'investir collectivement pour penser l'alimentation de demain.

Le Plan circuits courts s'inscrit en complémentarité des initiatives déjà menées par le Conseil départemental, telles que le Plan Qualité Alimentaire dans les collèges, les aides aux structures de l'accompagnement, les aides directes aux agriculteurs et agricultrices, ou encore la mise à disposition d'outils favorisant la commercialisation de produits locaux (annuaire des producteurs et des productrices pour le grand public : DirectFermiers31, plateforme en ligne pour les cantines scolaires : Agrilocal31).

Principales réalisations 2021

- Déploiement de l'ingénierie aux communes et aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sur les projets de circuits courts, et publication de 4 règlements d'aides financières pour favoriser l'émergence de filières courtes structurées en Haute-Garonne (2 pour les études et équipements structurants, 2 pour les espaces-tests agricoles),

- Dispositif de soutien aux espaces tests agricoles : soutien au projet de la communauté de communes des Hauts Tolosan,
- Expérimentation de démocratie alimentaire : financement de l'étude de faisabilité pour l'accompagnement de la commune de Martres-Tolosane dans son projet de régie agricole municipale,
- Création d'un concours « Innovations durables pour une alimentation sociale et solidaire » : 13 candidatures déposées, dont 6 lauréates accompagnées à l'émergence de leur projet par France Active sur 7 mois (MIXAGRUMES, le MES, le collectif de citoyennes et citoyens « Les Zéroïnes », Les Agribains, Les amis de la Chouette Coop, Dem & Terria). Cet accompagnement est méthodologique pour le moment (les projets les plus prometteurs recevront par la suite une subvention),
- Finalisation de l'étude sur les opportunités de création d'une légumerie, outil permettant de réaliser des actions de première transformation de légumes frais bruts sur le territoire,
- Réponse aux 8 sollicitations d'ingénierie de la plateforme d'appuis aux territoires. Exemple d'accompagnement : projet de régie agricole, réalisation d'ateliers avec des élu-e-s et technicien-ne-s, structuration d'un projet agricole, connaissance de l'écosystème, apports méthodologiques,
- Soutien aux projets pilotes pour accompagner les populations les plus précaires dans leurs changements de pratique de consommation (soutien financier et accompagnement),
- Lancement de l'appel à projets « Expérimenter de nouveaux circuits courts contre la précarité alimentaire » : 6 dossiers déposés, dont 3 retenus et accompagnés par le Laboratoire d'Études et de Recherche sur l'Intervention Sociale-Léris* (journées de formation et d'accompagnement),
- Poursuite d'actions visant à favoriser l'introduction de produits locaux et de qualité dans la restauration collective publique, et notamment les collèges (Plan d'amélioration de la qualité alimentaire) : organisation d'une rencontre Agrilocal 31 à l'occasion des Pyrénéennes

pour renforcer l'interconnaissance et la mise en réseaux (une trentaine de participant-e-s),

- Organisation d'animations pour promouvoir l'outil DirectFermiers31 auprès du grand public (Capitole Fermier, Pyrénéennes), sous forme de dégustations proposées par des producteurs et productrices inscrit-e-s sur l'annuaire.

Chiffres clés 2021

343 producteurs et productrices inscrit-e-s sur l'annuaire DirectFermiers31

661 points de vente recensés sur l'annuaire DirectFermiers31

52,66 tonnes de marchandises vendues par les producteurs locaux sur Agrilocal 31

- Développement de l'accompagnement aux EPCI et communes dont les projets de Castelmauou, Seysses, Syndicat Mixte de Bouconne, Revel, Montaigut-sur-Save, communauté de communes des Hauts Tolosans,
- Finalisation de l'accompagnement pour les porteurs et porteuses de projets des dispositifs « Des circuits courts contre la précarité alimentaire » et du « Concours Innovations sociales et alimentation »,
- Lancement opérationnel de la nouvelle version de l'annuaire DirectFermiers31,
- Poursuite des animations de valorisation des productions locales lors de manifestations agricoles et agritouristiques.

Perspectives 2022

- Poursuite du positionnement du Département dans le champ du soutien aux circuits courts via l'accompagnement technique et financier des projets (accompagnement à l'émergence de nouveaux projets, instruction des demandes...), le renfort des partenariats et des actions de communication et d'animation,



ZOOM sur...

UNE DÉMARCHÉ DIALOGUE CITOYEN

Une étude sur les opportunités de création d'une légumerie sur le territoire a été réalisée par le biais de différents ateliers avec les acteurs et actrices du territoire pour faire émerger des synergies favorables au développement du projet.



TRANSITION ALIMENTAIRE ET ÉCOLOGIQUE

Les collèges constituent une cible de choix en termes de sensibilisation à la transition environnementale. Au-delà du public collégien, c'est toute la communauté éducative ainsi que les parents qui sont concernés.

C'est dans ce sens qu'a été adopté en janvier 2020, par l'Assemblée départementale, le Plan d'amélioration de la qualité alimentaire dans les restaurants scolaires des collèges.

Ce plan, bâti avec la participation des élèves, des familles et des personnels des collèges, vise à accélérer la transition alimentaire dans les 96 collèges du département en déployant 3 principaux volets d'actions :

- Des denrées alimentaires de qualité : le Département s'engage en 2022 à ce que les repas des cantines scolaires recourent à plus de produits frais, bruts et de saison, et moins de produits transformés avec un objectif de 50 % de produits de qualité et durables et de 20 % de produits bio au minimum dans les assiettes,
- Plus d'achats locaux : le Département soutient la structuration des filières en Haute-Garonne et poursuit une logique de diversification des sources d'approvisionnement en développant, le cas échéant, les partenariats à l'échelle régionale et la mutualisation des achats de produits de qualité,
- Lutte contre le gaspillage alimentaire et valorisation des biodéchets : le Département s'engage à réduire de 20 % le gaspillage alimentaire à l'horizon 2022 et à réaliser 100 % de collecte et de valorisation des biodéchets.

Pour atteindre ces objectifs, le Conseil départemental accompagne les collèges de plusieurs façons : il crée des postes de coordonnateurs et coordinatrices, dote les collèges d'outils informatiques pour mieux gérer le suivi de l'alimentation, associe les personnels des collèges et les élèves aux groupes de travail sur la restauration, et suit de manière régulière la mise en œuvre et les résultats de ces actions.

Le Conseil départemental poursuit également l'opération « Miam 31 » qui vise à permettre au plus grand nombre d'avoir accès à de bons produits saisonniers, ainsi que la participation des collèges au développement des circuits courts à travers la plateforme en ligne « Agrilocal31 » qui met en relation producteur-rice-s et acheteur-euse-s, et des animations dédiées dans les établissements.

Le Département s'engage par ailleurs à améliorer la performance énergétique de son parc immobilier de 262 bâtiments, dont les collèges représentent 76% de la surface utile. Plusieurs volets d'action sont priorités :

- La construction de bâtiments neufs à énergie positive, avec la pose de capteurs photovoltaïques sur des toitures de collèges,
- La baisse de 20 % des consommations énergétiques des bâtiments,
- Le lancement d'un plan de rénovation énergétique des collèges incluant des travaux d'amélioration du confort d'été (travaux de changement de menuiseries, isolation façades et toitures, installation de brise-soleil). À ce titre, sur toutes ses opérations de constructions neuves ou de reconstructions, la collectivité a décidé d'aller au-delà des exigences réglementaires en imposant la démarche « énergie carbone » permettant d'évaluer la performance des bâtiments sous l'angle énergétique et environnemental.

Principales réalisations 2021

Qualité alimentaire

- Poursuite d'actions visant à favoriser l'introduction de produits locaux et de qualité dans la restauration collective publique, et notamment les collèges,
- « Végétalisation des assiettes » : depuis mai 2021, expérimentation dans 3 collèges de la mise en œuvre d'un menu végétarien hebdomadaire élaboré avec des produits bruts et de qualité. L'expérimentation permettra d'analyser les impacts du repas végétarien sur le coût du repas, le gaspillage alimentaire ou encore la satisfaction des convives,

- Déploiement du 1^{er} module (gestion des stocks) du progiciel de gestion de la restauration scolaire Easily dans 85 collèges et formation des personnels de gestion et de cuisine,
- Organisation de 3 animations Agrilocal31 dans les cantines des collèges et des écoles autour de l'éducation au goût, à la localité et à la saisonnalité : « Au pré de la ferme » en soutien plus spécifique à la filière ovine (Agneau des Pyrénées) et au bénéfice de 12 870 élèves ; « Connectez-vous local », animation dédiée à l'arboriculture et au maraîchage, menée au profit de 7 318 élèves ; « Au pré de l'assiette », animation réalisée pendant la semaine nationale du goût, et menée au profit de 9 962 élèves.

Valorisation des biodéchets

- Renouvellement du marché de collecte et de valorisation des biodéchets des collèges (60 collèges adhérents contre 48 de 2019 à 2021) dans le cadre du groupement de commandes coordonné par le Conseil départemental.

Performance énergétique

- Livraison des collèges d'Escalquens et de l'Isle-en-Dodon, premiers collèges à énergie positive du département : ces deux établissements sont équipés de panneaux solaires photovoltaïques ; le collège d'Escalquens est par ailleurs doté d'une chaudière bois et celui de l'Isle-en-Dodon de pompes à chaleur géothermiques.

Chiffres clés 2021

QUALITÉ ALIMENTAIRE

84 collèges équipés d'une cuisine autonome

VALORISATION DES BIODÉCHETS

Plus de 500 tonnes de biodéchets valorisées en 2021, sous forme de biogaz

60 collèges engagés dans le tri et la valorisation des biodéchets (soit une augmentation de +25% par rapport au précédent marché)

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

2 collèges à énergie positive livrés

Perspectives 2022

Qualité alimentaire

- Examen par l'Assemblée départementale du principe du repas végétarien hebdomadaire (rendu obligatoire par la loi Climat et résilience) pour acter les modalités de sa mise en œuvre dans les collèges,
- Mise en œuvre d'un menu végétarien par semaine dans les collèges disposant d'un service de restauration autonome à compter de fin 2022 (89 collèges fin 2022),
- Reconduction de 4 animations « Agrilocal 31 » : « Au pré de la ferme » (février), « Connectez-vous local » (juin), « Au pré de l'assiette » (octobre) et une rencontre acheteur-euse/s/producteur-ric-e-s.

Valorisation des biodéchets

- Réalisation d'une étude sur la méthanisation (photographie des projets et de leur problématique) pilotée par Haute-Garonne Ingénierie,
- Engagement d'une réflexion sur des solutions de traitement in situ (digesteurs, deshydrateurs...). Ces matériels pourront être expérimentés à terme dans des collèges qui ne disposent actuellement d'aucune solution de tri.

Performance énergétique

- Poursuite du projet de construction des futurs collèges selon le principe des Bâtiments à Énergie Positive (ou label BEPOS). Par ailleurs, tous les permis de construire déposés à partir de juillet 2022 devront respecter la nouvelle réglementation environnementale des bâtiments neufs (la « RE2020 », largement inspirée du label BEPOS).



3 UNE VOLONTÉ L'ÉMANCIPATION

EN CHIFFRES

SPORTS, CULTURE 38 103 748 €

■ Sports <i>p.124</i>	19 427 711 €
■ Culture <i>p.138</i>	18 676 037 €

ÉDUCATION, ÉQUIPEMENT SCOLAIRE 240 146 907 €

■ Collèges <i>p.140</i>	151 990 888 €
■ Enseignement du premier degré et du supérieur <i>p.145</i>	18 174 495 €
■ Transports scolaires <i>p.146</i>	69 981 524 €

Total Émancipation : 278 250 655 €



Sports, culture

SPORTS

Le Conseil départemental propose une politique volontariste qui vise à développer la culture et la pratique sportives de tous et de toutes, sur tous les territoires, en s'appuyant sur les acteurs et actrices majeur·e·s du mouvement sportif (associations, comités départementaux, organisateur d'évènements...).

Les engagements du Département dans ce domaine sont variés, à travers le soutien aux collectivités pour doter le territoire d'équipements sportifs adaptés et répondant aux attentes nouvelles des Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais, l'accompagnement d'un large panel d'évènements sportifs nationaux et internationaux, l'appui aux sportifs et sportives de haut niveau et aux huit clubs professionnels du département, le soutien des associations sportives afin que les clubs disposent des moyens nécessaires à leur fonctionnement.

Le Conseil départemental développe également des actions afin de positionner le sport comme un axe majeur transversal de sa politique. Ceci s'illustre par l'ambition d'une stratégie ambitieuse pour le « sport santé » sur le territoire, ainsi que par le développement d'un héritage social et environnemental durable des grands évènements sportifs internationaux à venir (Coupe du Monde Rugby France 2023, Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024, etc.) pour la population haut-garonnaise.

L'action du Département cible également le soutien des bénévoles dans leurs engagements, porteurs de valeurs fondamentales chères au Conseil départemental, pour un « mieux vivre ensemble » et pour lutter contre toutes les formes de discriminations.

Une nouvelle cellule a été créée en 2021 afin de renforcer l'action du Conseil départemental sur le développement de la pratique pour tous et toutes et sur tous les territoires.



Principales réalisations 2021

- Signature de la convention de partenariat avec le Groupement d'intérêt public « France 2023 » afin de développer un héritage durable autour de la Coupe du monde de rugby dans les domaines de la formation et l'insertion professionnelle, la valorisation du territoire, de son savoir-faire local ou encore dans le renforcement de la place du sport dans le département,
- Soutien à l'organisation d'évènements sportifs majeurs, porteurs des valeurs olympiques tels que le Toulouse Capitole Perche, le Water rugby, etc.,
- Accompagnement des 8 clubs professionnels (Stade Toulousain Rugby, Toulouse Football Club, Fenix handball, Spacers Volley, Toulouse Métropole Basket, Colomiers rugby, Toulouse Olympique XIII, Blagnac Rugby),
- Soutien de 17 athlètes qui ont participé aux Jeux Olympiques et Paralympiques,
- Déplacements d'athlètes haut-garonnaises et haut-garonnais au sein des collèges du département, notamment lors de la Semaine olympique et paralympique,
- Accompagnement de la première Maison Sport-Santé située à Toulouse (quartier Jean Jaurès) avec l'association eFORMip et lancement de la construction d'une feuille de route afin de développer la thématique du sport santé sur le territoire,
- Renforcement de la place des femmes dans le sport haut-garonnais avec la réalisation d'une table ronde lors de la Journée internationale du sport féminin. Cet engagement s'est poursuivi tout au long de l'année à travers une réflexion sur l'accompagnement du tissu associatif local qui se poursuivra sur 2022,
- Organisation de la Fête de l'excellence sportive, qui récompense les Ambassadeurs et Ambassadrices et les Jeunes espoirs du territoire. Cette édition a permis de mettre en valeur les athlètes qui ont participé aux Jeux Olympiques et Paralympiques,
- Soutien de 38 Ambassadeurs et Ambassadrices et 39 Jeunes espoirs sportifs,

- Renforcement de l'engagement du Département sur la fourniture d'objets promotionnels éthiques et durables,
- Facilitation de la réalisation des demandes de subvention et de l'obtention des objets promotionnels via le portail « subventions. haute-garonne.fr »,
- Prolongement du fonds de soutien aux associations en lien avec la crise sanitaire.

Chiffres clés 2021

570 écoles de sport soutenues (saison sportive 2020/2021)

88 clubs sportifs soutenus pour leur fonctionnement

327 associations soutenues par la distribution d'objets promotionnels

Perspectives 2022

- Construction de la stratégie « sport santé » du Département pour le nouveau mandat avec les acteurs et actrices clés du territoire,
- Régénération des événements organisés par le Département en appui des structures qui dynamisent la pratique sportive sur le territoire,
- Accompagnement renforcé des athlètes du département dans leur carrière de sportifs et sportives de haut niveau,
- Déploiement d'un héritage fort pour le territoire autour des événements internationaux qui auront lieu en France et plus particulièrement dans le département (Jeux Olympiques et Paralympiques, Coupe du Monde France 2023...),
- Élaboration d'un nouveau règlement d'interventions sportives pour accompagner au mieux les structures sportives du territoire en articulation avec les enjeux actuels et futurs.



FOCUS ACTIONS COVID

Le soutien aux associations sportives du territoire

La crise sanitaire a eu un impact majeur sur la vie des associations sportives du territoire. Fort de son soutien avec le monde associatif, le Conseil départemental a mis en œuvre plusieurs engagements :

- Maintien des subventions de fonctionnement aux associations ou écoles de sport malgré des baisses d'effectifs, les annulations d'évènements, etc.,
- Lancement d'un fonds d'urgence de 1,5 M€ dédié au sport amateur,
- Adoption d'un fonds de soutien de 1 M€ pour aider les clubs sportifs professionnels particulièrement éprouvés par l'absence des recettes de billetteries lors des matchs de la saison sportive 2019/2020,
- Renforcement du partenariat avec les clubs professionnels pour mettre en avant le rôle majeur de la pratique sportive régulière, promouvoir les valeurs de la République et valoriser le rôle des bénévoles sur le territoire.

Fort de ces actions, le Conseil départemental a ainsi soutenu 262 associations sportives via le Fonds exceptionnel COVID-19 pour un montant total de 600 K€. Il a également répondu à 100% des demandes courantes de subvention en fonctionnement, manifestations, écoles de sport, objets promotionnels...

CULTURE

Le soutien à la vie culturelle est un domaine d'action prioritaire pour le Département de la Haute-Garonne qui envisage la culture comme un enjeu majeur de citoyenneté, d'émancipation des individus mais aussi comme un facteur de cohésion sociale et territoriale. Cet engagement se traduit par de multiples actions :

- la conception et la programmation d'une offre artistique et culturelle ambitieuse, accessible au plus grand nombre et sur l'ensemble du territoire,
- des aides à la programmation de lieux permanents, de saisons et d'évènements culturels,
- dans le cadre des contrats de territoire, l'accompagnement des communes et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) dans la mise en œuvre de leurs politiques culturelles et le financement de leurs projets d'équipements,
- un soutien financier aux équipes artistiques et aux projets culturels, ainsi qu'aux pratiques amateurs,
- l'animation et l'actualisation du Schéma départemental des enseignements artistiques, avec notamment le soutien aux écoles de musique et le développement d'actions d'éducation artistique et culturelle en milieu scolaire, et la poursuite du projet DEMOS (Dispositif d'éducation musicale à vocation sociale) qui propose trois ans durant, une formation musicale gratuite à des enfants des quartiers défavorisés,
- l'accompagnement du développement de l'accès à la lecture publique à travers le Schéma de lecture publique,
- la conservation et la valorisation du patrimoine archivistique,
- la conservation et la valorisation du patrimoine historique à travers les actions muséales des musées départementaux,
- la mise en œuvre d'appel à projets permettant de soutenir les pratiques culturelles émergentes et innovantes,
- le développement d'un programme d'actions en faveur de l'éducation artistique et culturelle, prioritairement en direction des élèves des collèges,
- le développement d'une ingénierie d'accompagnement des projets culturels de territoires (communes, EPCI).

En 2021, le secteur culturel a de nouveau été touché par la crise sanitaire, avec une activité interrompue ou réduite et des professionnel·le·s en attente de la reprise. Face à cette situation, le Département a renouvelé son accompagnement du secteur culturel tout en s'adaptant aux contraintes sanitaires.



Principales réalisations 2021

- Saison culturelle de l'Espace Roguet à Toulouse : organisation de 21 résidences d'accompagnement de la création artistique,
- 31 Notes d'été : festival recentré sur 3 semaines au mois d'août avec 31 spectacles sur 12 communes et une Soirée Espagnole en hommage à l'exil espagnol au Pavillon République (Hôtel du Département). Originale, la programmation a fait résonner richesse patrimoniale et artistique dans une démarche de partage, de découverte et de convivialité,
- Jazz sur son 31 : organisation de la 35^e édition avec un panorama plus large et plus riche composé de jeunes talents et de grands noms du jazz, avec 35 rendez-vous au Pavillon République, en concerts clubs ou avec les Scènes 31, et 36 spectacles, et ateliers pour le Off,
- Organisation de 7 expositions sur l'année sur 3 sites (La galerie 3.1 à Toulouse, le château de Laréole et les Olivétains à Saint-Bertrand-de-Comminges), de différent-e-s artistes en favorisant tous les champs d'expression et de pratiques plastiques, ainsi que l'émergence créative sur le territoire et les partenariats avec le secteur culturel associatif,
- Développement de 3 axes en Éducation artistique et Culturelle (EAC) au collège : 3 Parcours EAC (Jazz, Orchestre de Chambre de Toulouse et Danse), les Actions ponctuelles d'EAC au collège, l'accès à des concerts/spectacles,
- Mise en œuvre de « Regard Caméra », projet de médiation proposée par la compagnie de théâtre « En Cie des Barbares », et réunissant deux axes : la Jeunesse et les Territoires. Cette action de médiation s'inscrit dans le cadre d'une demande d'accompagnement au sein de l'Espace Roguet pour la création du spectacle « Il faut que jeunesse »,
- 33^e édition du Brevet musical départemental (après une 32^e édition annulée en raison de la crise sanitaire) : 543 candidat-e-s issu-e-s de 44 écoles inscrit-e-s dans 15 disciplines se sont présenté-e-s, témoignant de l'intérêt porté à ces épreuves autant par les élèves

que par les structures. Le taux de réussite s'est élevé à 72% et 114 brevets musicaux ont été attribués,

- Bourse aux Jeunes Musiciens : élargissement du seuil d'éligibilité financière et réflexion sur une extension du dispositif à la danse et au théâtre,
- Bourses au chant choral : évolution et transformation du dispositif en incluant désormais l'art dramatique aux côtés du chant choral,
- Poursuite du Projet DEMOS, proposant un apprentissage de la musique classique à des enfants ne disposant pas, pour des raisons économiques, sociales et culturelles, d'un accès facile à cette pratique dans les institutions existantes. Il s'adresse à des enfants de 7 à 12 ans habitant dans des quartiers relevant de la politique de la ville ou dans des zones rurales éloignées des lieux de pratique,
- Annulation de la Semaine des Cultures Urbaine et de la Fête de la musique en raison de la crise sanitaire.



Chiffres clés 2021

334 événements

43 674 spectateurs et spectatrices

285 bourses Jeunes Musiciens accordées

72 spectacles



ZOOM sur... **UNE DÉMARCHE ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES**

Depuis plusieurs années, le Conseil départemental s'est fortement engagé dans de multiples actions pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes qu'elles soient sociales, d'insertion, de solidarité, d'éducation, de jeunesse, de culture, de sport.

Les événements programmés à l'Espace Roguet durant la Semaine de l'égalité (novembre 2021) ont illustré l'ambition du Conseil départemental de lutter contre les violences faites aux femmes.

À travers des ateliers, des rencontres et des spectacles, l'Espace Roguet a proposé notamment un temps d'immersion collectif, ainsi que des ateliers d'autodéfense pour les femmes, des rencontres dédiées aux professionnel-le-s du secteur culturel. En fin de semaine, place a été donnée aux spectacles pour se questionner, en famille, sur les stéréotypes de genre.



FOCUS ACTIONS COVID

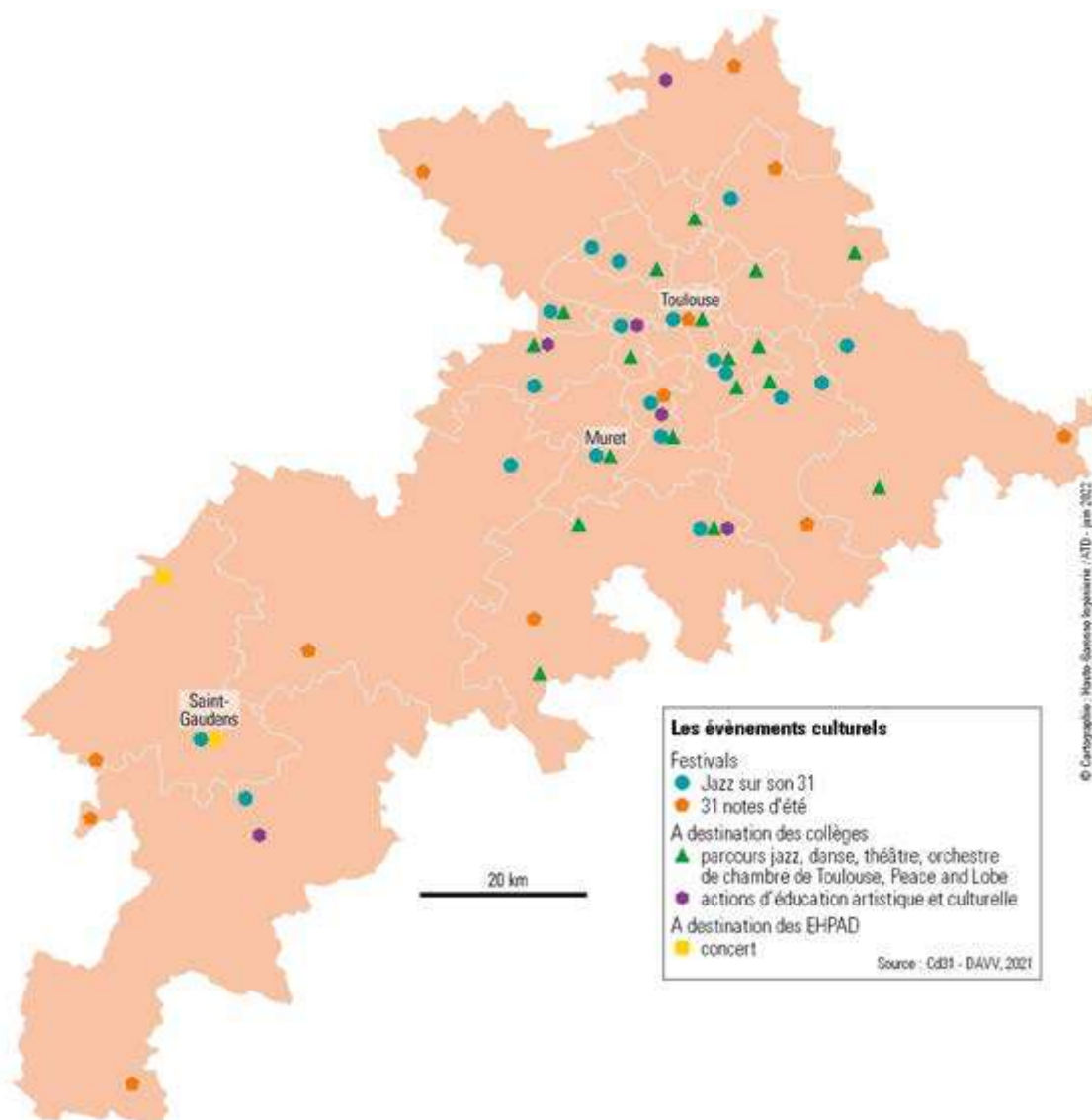
La crise sanitaire a eu un impact majeur sur la vie des associations culturelles du territoire. Fort de son engagement avec le monde associatif, le Conseil départemental a poursuivi les engagements pris en 2020 (maintien autant que possible d'une offre culturelle en présentiel avec un protocole sanitaire renforcé, dédommagement des professionnel-le-s en cas d'annulation de la programmation, aides à la création et à la diffusion...) avec par ailleurs en 2021 :

- Le soutien de 166 structures culturelles associatives dans le cadre du Fonds exceptionnel COVID-Volet 2,
- La création d'un dispositif d'aide exceptionnelle à la création par la mise en place de 12 résidences de création en territoire en partenariat avec des communes du département,
- La mise en place d'« Artistes en Scène » comme nouveau dispositif d'aide exceptionnelle à la diffusion, en s'appuyant sur les réseaux de la Plateforme Intersyndicale du Spectacle Vivant – Ouest Occitanie et Métropole toulousaine. Ainsi 20 spectacles ont été organisés sur 3 semaines, sur 6 communes et 2 sites du département.

Perspectives 2022

- Accompagnement de la présence artistique sur tout le territoire par des résidences d'artistes et une programmation artistique ambitieuse, en se tournant notamment vers les publics en difficulté ou empêchés,
- Programmation d'événements sur les valeurs de tolérance, de respect et d'entraide,
- Construction d'actions de médiation avec de nouveaux partenaires,
- Développement de partenariats et de réseaux tout en repensant leurs fondements et les modalités de collaboration en priorisant la co-construction avec le secteur culturel,
- Réactualisation du Schéma départemental des enseignements artistiques, en intégrant les domaines danse et théâtre ainsi que l'éducation, artistique et culturelle, afin de faire voter un nouveau schéma en 2023,
- Suivi de la mise en place et appui au fonctionnement des orchestres au collège, en lien avec l'association Orchestre à l'école,
- Création d'une tournée intergénérationnelle dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes avec l'Orchestre de Chambre de Toulouse, en intégrant un groupe de collégien-ne-s pour une rencontre intergénérationnelle,
- Création d'« Artistes complices » : ce dispositif propose un jumelage entre un-e jeune artiste qui accompagnerait une personne âgée (ayant un minimum d'autonomie) à un spectacle et ainsi lui donner des clefs de lecture, un espace de dialogue et d'échange. Cet accompagnement aura pour objectif d'éveiller les spectateur-ric-e-s à la découverte de la création et ainsi rompre l'isolement,
- Accès aux spectacles et médiations pour les usagères et usagers de MDS, le public de l'association Culture du Cœur, des groupes de jeunes majeur-e-s de l'Aide Sociale à l'Enfance, afin de les sensibiliser au spectacle vivant et à la rencontre avec l'œuvre et les artistes.

Les évènements culturels



SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE

Sur l'ensemble du territoire de la Haute-Garonne, plus de 29 000 associations œuvrent dans les champs de la santé, de la solidarité, de l'insertion, de l'emploi, du sport, de l'éducation ou de la culture. Elles jouent un rôle fondamental dans l'animation des territoires et dans la création de lien social. Sensible à ces enjeux, le Conseil départemental a fait, depuis 2015, un choix fort en confortant son budget consacré à la vie associative. Chaque année, ce sont ainsi 23 M€ de subventions qui sont attribués à des associations pour les aider à mener leurs projets. L'objectif est double : soutenir l'emploi local non délocalisable et valoriser le bénévolat comme outil d'émancipation.

Au-delà du soutien financier, le Département s'engage comme véritable partenaire des associations. C'est en ce sens que l'Assemblée départementale a adopté en janvier 2020 le plan « Réussir ensemble Associons-nous ». Ses objectifs : encourager la population à s'engager dans les associations, soutenir et valoriser le bénévolat, valoriser les structures du territoire, renforcer les liens avec le monde associatif en respectant son indépendance, favoriser les mutualisations et accompagner les mises en réseaux, enfin, conforter et pérenniser le soutien financier et matériel du Département.

Depuis 2020, le Conseil départemental s'est doté d'une cellule « Conseil en vie associative ». Son rôle est multiple :

- orienter les associations auprès des services départementaux,
- accompagner les projets de création ou de développement associatif,
- faciliter la mise en réseau (thématique ou territoriale),
- apporter une assistance aux associations en fonction de leurs besoins (conseil en gestion associative, formations, recrutement de bénévoles, recherches de locaux ou prêt de salle, besoin de matériel, etc.).

Elle est joignable au : 05 34 33 44 00 ou par courriel à : conseil.asso@cd31.fr.



Principales réalisations 2021

Appui technique au secteur associatif

- Renseignement et orientation des associations auprès des bons services au sein du Département : 636 demandes de renseignements relatifs aux aides accordées par le Conseil départemental et 147 demandes de conseils vis-à-vis de l'organisation de l'association,
- Animation de 3 ateliers en visioconférence avec les acteurs et actrices du monde associatif,
- Réalisation d'un catalogue de formation pour les associations et déploiement d'une offre de formation dispensée en interne,
- Création d'un « kit de rentrée » constitué de 34 fiches pratiques relatives à la gestion administrative et comptable d'une association, à ses obligations (version numérique et papier remises aux associations ou envoyées par courriel, sur simple demande),
- Accompagnement aux démarches de mutualisation et de mise en réseau, notamment à l'échelle de ces territoires pertinents que sont les bassins de vie,
- Mise en relation des associations avec les structures (têtes de réseau) en mesure de les aider dans leurs démarches,
- Enrichissement de la page web institutionnelle dédiée aux associations,
- Lancement de 2 campagnes de communication pour mettre en avant les bénévoles et inciter les Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais à reprendre des activités au sein des associations du territoire.

Soutien aux partenaires et interventions sur les territoires

- Participation aux instances organisées par des partenaires comme le Dispositif local d'accompagnement de l'Economie sociale et solidaire qui propose aux structures des accompagnements sur-mesure et gratuits et compte près de 6 000 bénéficiaires chaque année, le FDVA (Fonds pour le développement de la vie associative) qui soutient la formation des bénévoles, le fonctionnement global de l'activité d'une association ainsi que les nouveaux services à la population,
- Organisation de la « 1^{re} Journée des Bénévoles en responsabilités » par les Fédérations des Foyers Ruraux Haute-Garonne/Hautes-Pyrénées, la Fédération Haute-Garonne des Maisons des jeunes et de la culture et le Conseil départemental (25 septembre 2021)
- Organisation de la Journée internationale du bénévolat 2021 (5 décembre 2021) avec la réalisation de portraits de bénévoles, et le lancement d'un appel à volontariat,
- Organisation de 11 journées de rencontres dans 7 Maisons départementales de proximité. Ces rendez-vous ont permis d'échanger avec 109 associations,
- Participations à des forums des associations, organisés par des communes et à des réunions entre associations d'un bassin de vie.



FOCUS ACTIONS COVID

Le fonds exceptionnel de soutien aux acteurs et aux actrices du secteur associatif

Les 29 000 associations haut-garonnaises représentent 39 000 emplois salariés et plus de 270 000 bénévoles. Pour soutenir ce secteur fragilisé par la crise sanitaire, le Conseil départemental a voté la mise en place d'un Fonds exceptionnel COVID-19 à destination des associations loi 1901, dont le siège et l'activité sont en Haute-Garonne.

En 2020, ce dispositif avait permis de soutenir 921 structures œuvrant dans les domaines culturels, sportifs, environnementaux et sociétaux. Son renouvellement en 2021, avec une dotation de 3 M€, a permis de soutenir 655 associations.

Au total, ce sont donc 1 576 structures qui ont été soutenues à titre exceptionnel depuis le début de la pandémie.

Chiffres clés 2021

2 553 associations soutenues financièrement

Perspectives 2022

- Généralisation des rencontres avec les associations dans l'ensemble des Maisons départementales de proximité de Haute-Garonne,
- Alimentation du catalogue de formations et d'accompagnement des bénévoles,
- Organisation de rencontres thématiques sur les territoires avec les structures associatives des bassins de vie,
- Poursuite de la mise en relation des associations avec les structures têtes de réseau,
- Alimentation de la page web institutionnelle dédiée aux associations, en valorisant les bénévoles et leurs actions sur les territoires,
- Préparation de la Journée internationale des bénévoles du 5 décembre en proposant des portraits de bénévoles engagés.



ZOOM sur...

UNE DÉMARCHE DIALOGUE CITOYEN

La consultation organisée en 2020 (1 200 réponses collectées) a permis de mettre en lumière les difficultés à recruter les bénévoles, sur lesquels s'appuient pourtant 94% des structures interrogées.

C'est en considérant les résultats de cette concertation que la cellule de Conseil à la vie associative a été mise en place et développe ses actions. Les échanges de début d'année, lors des 3 ateliers thématiques relatifs à la formation, à l'accompagnement des bénévoles, à la mutualisation et à la motivation à s'engager ont également permis la mise en place du « catalogue de formation » et des contenus du « kit de rentrée ». Chaque atelier a réuni entre 35 et 74 participant-e-s.

MISSION PROMOTION LANGUE ET CULTURE OCCITANES

La mission occitane a pour objet la participation à la définition et à la mise en œuvre de la politique départementale de valorisation et de promotion de la langue et de la culture occitanes.

Principales réalisations 2021

- Poursuite de la mise en œuvre du Plan départemental en faveur de l'occitan en Haute-Garonne,
- Lancement de la phase expérimentale de signalisation bilingue des entrées d'agglomération,
- Suivi du dossier « collège occitan » : nouvelles propositions de mise à disposition de locaux,
- Participation à la mise en œuvre de la convention académique sur le développement de l'enseignement de l'occitan,
- Accompagnement des communes souhaitant développer l'enseignement bilingue sur leur territoire,
- Aide à la création théâtrale occitane : programmation de deux spectacles dont un nouveau (« Antigòna »).

Chiffres clés 2021

27 panneaux d'entrée d'agglomération installés, 4 en cours d'installation, 9 autres communes intéressées (sur 55 contactées)

19 associations subventionnées

Perspectives 2022

- Programmation dans les communes d'une nouvelle tournée théâtrale occitane en lien avec le 400^e anniversaire de la naissance de Molière,
- Programmation d'une représentation théâtrale et d'animations occitanes à l'Hôtel du Département,
- Poursuite des actions de sensibilisation du personnel départemental à la langue et à la culture occitane (initiation et approfondissement),

- Poursuite des interventions ouvertes au public sur la langue et la culture occitane dans les communes et les médiathèques municipales, conférences avec les Archives Départementales,
- Poursuite de la signalisation bilingue d'entrée d'agglomération.





ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Les Archives départementales sont chargées de conserver et de mettre en valeur le patrimoine archivistique du département. Il s'agit de collecter, classer, conserver et communiquer les archives qui permettent de sauvegarder les droits des personnes et des collectivités, d'alimenter la mémoire longue de l'administration, mais aussi de fonder sur les documents l'histoire, l'identité et la culture du territoire haut-garonnais.

Les Archives départementales collectent des archives publiques et privées. Les fonds conservés sont donc de natures, provenances et époques très variées.

Principales réalisations 2021

- Mise en service de l'annexe de conservation, située chemin des Capelles à Toulouse, d'une capacité de 29 km linéaires, avec une salle des cartes et plans, et une salle pour les supports photographiques : après un retard du chantier dû à la crise sanitaire, le bâtiment a été livré au printemps 2021,
- Déménagement de plus de 18 km linéaires de documents dans la nouvelle annexe, en provenance de neuf autres bâtiments. Le transfert des fonds, qui s'accompagne d'opérations de dépoussiérage et (re)conditionnement des documents, a débuté en juillet 2021 et ne sera terminé qu'au début de l'année 2022. Il a constitué un lourd chantier, qui a conduit le service à interrompre quasi totalement la collecte d'archives, et qui a aussi perturbé le fonctionnement de la salle de lecture déjà touché par les mesures sanitaires dues à la COVID-19,
- Réhabilitation du siège, situé boulevard Griffoul-Dorval : sélection des quatre entreprises candidates admises à concourir pour la maîtrise d'œuvre de l'opération 2024-2028,

- Organisation du projet d'éducation artistique et culturelle « Princesses et Princes en baskets » en collaboration avec 3 Maisons d'enfants à caractère spécial (MECS), aboutissant à une restitution d'un bal costumé au château de Laréole.

Chiffres clés 2021

368 mètres linéaires d'archives collectées

26 500 photographies inventoriées

7 926 documents communiqués en salle de lecture

346 751 connexions au site Internet



FOCUS ACTIONS COVID

Pour pallier la difficulté d'accès aux lieux culturels pendant la crise sanitaire, les Archives départementales ont adapté leur offre : production d'une mini-série « Docs en stock » (présentation d'un document d'archives en 3 mn), visites en Facebook Live, ateliers d'initiation à la recherche en visioconférence, ateliers pédagogiques hors les murs dans les établissements scolaires.



Perspectives 2022

- Réhabilitation du siège boulevard Griffoul-Dorval : choix du maître d'œuvre de l'opération,
- Montée de version du système d'archivage électronique Stela,
- Présentation d'une exposition sur le patrimoine photographique d'Airbus conservé par les Archives départementales,
- Organisation d'une manifestation à Mazères-sur-Salat sur la mémoire ouvrière et la restitution de la collecte de mémoire orale réalisée depuis 2020,
- Reconstitution du projet « Princesses et Princes en baskets » et proposition à des MECS d'un nouveau projet d'éducation artistique et culturelle axé sur la connaissance de son environnement par le biais de la photographie.



ZOOM sur...

UNE DÉMARCHÉ ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Le site Internet des Archives départementales a présenté une galerie de portraits de femmes haut-garonnaises, entre le 17^e et le 20^e siècle, intitulée « Rebelles » et retraçant l'histoire de ces femmes à partir de documents d'archives et d'illustrations.



ZOOM sur...

UNE DÉMARCHÉ DIALOGUE CITOYEN

Depuis 2021, les Archives départementales sont, avec le Musée départemental de la Résistance et de la Déportation, partenaires de l'association « Rencont'roms Nous » autour d'un projet visant à partager l'histoire et la mémoire des Roms et à la faire connaître au plus grand nombre. Les jeunes de l'association deviendront ensuite les passeurs et les passeuses de cette mémoire citoyenne.



MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE ET LECTURE PUBLIQUE

La Médiathèque départementale (Md31) met en œuvre le Schéma départemental de la lecture publique 2018-2021, en animant un réseau de 165 bibliothèques-médiathèques municipales de communes de moins de 20 000 habitantes et habitants.

Traditionnellement, l'animation du réseau haut-garonnais se traduit par des activités de :

- Prêt de documents (livres, musique et cinéma) et d'outils d'animation (expos, malles de jeux, tapis de lecture, kamishibai, instruments de musique, jeu vidéo...) via l'un de ses deux sites (Labège et antenne de Saint-Gaudens) ou dans sa médi@thèque numérique (presse, autoformation, cinéma, livres...),
- Conseil technique aux 165 responsables de structure par un lien au quotidien avec un-e référent-e par territoire, mais aussi par l'organisation de réunions semestrielles de secteur,
- Accompagnement stratégique des élu·es locales et élus locaux pour leurs projets de nouvelle structure ou dans la (re) définition de leur politique de lecture publique,
- Formation des 700 personnes salariées et bénévoles du réseau,
- Animations portées en direct dans les bibliothèques-médiathèques.

Par ailleurs, la Md31 intervient en direct sur les territoires dépourvus de lecture publique, via des tournées (bibliobus ou véhicule léger) pour alimenter en livres 90 mairies, 150 écoles ou le grand public dans 14 points de « prêt direct ».

Principales réalisations 2021

- Ouverture du site de Labège pour une journée autour du jeu vidéo, pour la Nuit de la Lecture (spectacle, lecture et remise du prix « Bibliothèque citoyenne de l'année » 2021) et pour les Journées Européennes du Patrimoine,
- Organisation d'une Journée interprofessionnelle autour de la santé culturelle des tout-petits (conférences, tables rondes, échanges de pratique...), avec la participation de 50 bibliothécaires du réseau et 50 professionnel·le·s de la petite-enfance (tous métiers),
- Refonte du service de navettes de réservations avec 6 tournées mensuelles pour faire face à une utilisation fortement accrue des bibliothèques,
- Signature du premier Contrat Territoire-Lecture haut-garonnais entre la communauté de communes Terres-du-Lauragais, la Direction régionale des affaires culturelles Occitanie et le Conseil départemental : « Vers une intercommunalisation de la lecture publique dans le Lauragais »,
- Nombreux projets « action sociale » : projet « Des Livres à Soi » adapté aux assistant·e·s familial·e·s, introduction de la dimension culturelle dans les Kiosques Insertion, ateliers de création avec les publics de l'association Arpade (Point Ecoute Jeunesse et Boutique Solidarité), prêts de jeux de société en Maisons des Solidarités (MDS), accompagnement au réaménagement d'espaces des MDS de Cierp-Gaud et Colomiers, etc.,
- Organisation d'un événement autour du jeu vidéo, comme vecteur de sens et de lien social : 19 médiathèques du département ont été associées à l'organisation d'un tournoi. En parallèle de la grande finale, organisée à la Médiathèque départementale (également retransmise en streaming), une table ronde et de nombreux stands ont évoqué le jeu vidéo comme une forme culturelle légitime, et comme une industrie créative à la croisée de nombreux de métiers passionnants (plus de cent visiteurs et visiteuses).



FOCUS ACTIONS COVID

La Médiathèque poursuit jusqu'au 1^{er} trimestre 2022 son offre « premier confinement » consistant à ouvrir l'accès à son portail numérique (cinéma, livres, presse, autoformation, jeunesse...) à l'ensemble des habitantes et habitants de la Haute-Garonne.



Chiffres clés 2021

284 654 livres, CD et DVD prêtés aux 165 bibliothèques-médiathèques

293 prêts d'outils d'animation et d'expositions

Perspectives 2022

- Organisation à l'automne d'une journée « lecture publique » pour les 170 élu-e-s et les 700 bibliothécaires du réseau animé par la Md31,
- Acquisition d'un médiabus à extensions latérales et redéfinition de la carte de desserte,
- Organisation d'une grande braderie des documents retirés des collections par la Md31,
- Partenariats (dons, animations) avec les structures labellisées « Comme à la Maison »,
- Déploiement de 2 Conseillères Numériques France Services dans le réseau, pour accompagner les Haut-Garonnais-e-s dans leur acculturation numérique, des fondamentaux à un usage critique d'Internet en passant par l'aide aux démarches administratives en ligne,
- Organisation de deux journées autour du bénévolat en bibliothèque,
- Accompagnement de la mise en réseau des bibliothèques « Coteaux-Confluent » des communes de Lacroix-Falgarde, Rebigue, Vieille-Toulouse, Aureville, Espanes et Goyrans,
- Accompagnement du projet de Contrat Territoire-Lecture avec la communauté des communes Cœur-de-Garonne.



ZOOM sur...

UNE DÉMARCHÉ ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

La Md31 travaille depuis 4 ans avec la compagnie Nelson Dumont pour proposer à 3 classes de collèges le parcours d'Éducation Artistique et Culturelle Parole en Je(u), autour de l'Égalité Femmes-Hommes et des identités de genre.



ZOOM sur...

UNE DÉMARCHÉ DIALOGUE CITOYEN

La commune de Montberon a lancé une démarche participative autour de la création de leur « Maison M », future médiathèque imaginée comme tiers lieu, articulant des enjeux d'animation culturelle et sociale. Les équipes de la Md31 accompagnent les élu-e-s dans la démarche de concertation des habitant-e-s, en s'appuyant sur une enquête et sur des rencontres visant à co-construire le projet avec les personnes présentes.

Les grandes fonctions auxquelles répondra cet équipement ont été tracées par les habitant-e-s tout au long de l'année 2021. Le projet avance également autour de l'idée de « faire vivre le projet avant le projet » avec une programmation d'animations thématiques ayant pour objectif de faire vivre aux habitant-e-s des expériences conviviales, préfigurant l'offre de service de la future « Maison M ».



PATRIMOINE CULTUREL

Le Conseil départemental soutient de manière directe et pérenne l'activité de trois musées : le Musée de la Résistance et de la Déportation, le Musée Archéologique de Saint-Bertrand-de-Comminges et le Musée de l'Aurignacien à Aurignac (Musée de la Préhistoire), dont le Département détient 80% des parts du Syndicat Mixte.

Principales réalisations 2021

La programmation culturelle des musées a été très fortement perturbée par la crise sanitaire qui a restreint leurs périodes d'ouverture au public. Toutes les actions prévues n'ont donc pu être réalisées.

Musée départemental de la Résistance et de la Déportation

- Inauguration virtuelle (mai 2021) et physique (juin 2021) de l'exposition « Three Letters. Peinture. Ecriture. Résistance » d'Emmanuel Bornstein,
- Exposition « Beate et Serge Klarsfeld, les combats d'après-guerre (1968-1978) » inaugurée en présence des époux Klarsfeld en partenariat avec le Mémorial de la Shoah,
- Programmation événementielle riche et reprise des visites scolaires,
- Participation aux festivals 31 Notes d'été et Jazz sur son 31,
- Remise du prix du Concours National de la Résistance et de la Déportation, et organisation du voyage mémoriel pour les lauréates et les lauréats,
- Réaménagement des collections dans les nouvelles réserves du musée.



FOCUS ACTIONS COVID

Pendant toute sa période de fermeture au public, le Musée de la Résistance et de la Déportation a proposé une offre culturelle variée par le biais de son site Internet et sa page Facebook, mais aussi de la chaîne Youtube et de la Newsletter du Conseil départemental : visites scolaires thématiques dématérialisées ; visites flashes virtuelles à destination du grand public ; 4 visites thématiques en direct ; mise en place d'une visite virtuelle de l'exposition Bornstein ; intensification des visites Hors les murs.

Musée Archéologique de Saint-Bertrand-de-Comminges

- Mise en place d'une programmation culturelle avec une série de visites thématiques et d'animations tout au long de l'été,
- Création d'outils de médiation,
- Accueil de chercheurs et chercheuses,
- Réunion du Conseil scientifique du site de St Bertrand de Comminges / Valcabrère.

Musée de l'Aurignacien

- Programmation estivale très dynamique et variée pour contrer les effets du confinement du printemps et à destination d'un public local,
- Rédaction du programme architectural pour l'extension du musée,
- Exposition pour le 150^e anniversaire du décès du préhistorien et paléontologue Édouard Lartet,
- Campement préhistorique immersif.

Chiffres clés 2021

7 910 visites au Musée de la Résistance et de la Déportation

8 946 visites au Musée Archéologique

5 978 visites au Musée de l'Aurignacien

Perspectives 2022

Musée départemental de la Résistance et de la Déportation

- Présentation de l'exposition temporaire « Joséphine Baker, une vie d'engagements » en partenariat avec de prestigieuses institutions muséales et la LICRA,
- Mise en œuvre de l'outil numérique de visite et de la librairie-boutique,
- Conventionnement avec le laboratoire FRAMESPA « France, Amériques, Espagne – Sociétés, pouvoirs, acteurs » (Université Toulouse – Jean Jaurès et CNRS),
- Développement d'un parcours de mémoire en Haute-Garonne.

Musée Archéologique



de Saint-Bertrand-de-Comminges

- Poursuite des travaux du comité scientifique et culturel pour la rédaction du projet scientifique et culturel de site,
- Enrichissement de la programmation culturelle et des outils de médiation,
- Préparation d'une exposition temporaire « Archéologie au village » autour des fouilles archéologiques soutenues par le Département pour l'été 2022.

Musée de l'Aurignacien

- Organisation d'une saison estivale diversifiée avec des week-ends thématiques,
- Création de nouveaux ateliers pédagogiques à destination des établissements scolaires et des jeunes publics,
- Organisation d'une exposition spécifique dans le cadre du centenaire de la découverte de la Vénus de Lespugue et d'un campement préhistorique immersif.



ZOOM sur...

UNE DÉMARCHÉ ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Les trois musées départementaux ont organisé en 2021 plusieurs journées d'études, animations et visites consacrées à des femmes connues ou méconnues à travers les différentes époques.

Le Musée de l'Aurignacien a accueilli une conférence d'Amélie Viallet, paléo-anthropologue et Maître de conférences au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, intitulée « Quand les femmes se mêlent de préhistoire. Passages de préhistoriennes illustres au début du XX^e siècle en Haute-Garonne ».

A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, Agrippine la Jeune et Cléopâtre, deux femmes puissantes de l'Antiquité, ont partagé les moments les plus marquants de leur vie avec les visiteurs et visiteuses du Musée Archéologique.

Dans le cadre de la semaine du 8 mars, des visites guidées ont été organisées en streaming dans les rues de Toulouse autour du thème « Femmes résistantes en Haute Garonne ». Un circuit Hors les murs sur les femmes résistantes a également été organisé (semaine du 8 mars et Journées Européennes du Patrimoine 2021).



Éducation, équipement scolaire

COLLÈGES

Le Département assure la construction, les grosses réparations, l'équipement et le fonctionnement des collèges publics, à l'exception de certaines dépenses pédagogiques et des dépenses de personnel éducatif qui restent à la charge de l'État.

Il poursuit ainsi leur équipement en matériels informatiques (Plan numérique 2017-2020, prolongé en 2021 en raison du contexte sanitaire).

Il prend également en charge tout ou partie des frais de restauration scolaire, et apporte un soutien financier aux associations du domaine éducatif ainsi qu'aux associations sportives des collèges.

Dans le cadre d'un dialogue citoyen, le Conseil départemental définit les secteurs de recrutement des collèges en tenant compte des critères d'équilibre démographique, économique et social.

Depuis 2017, il pilote avec le Rectorat un plan ambitieux d'amélioration de la mixité sociale dans les collèges haut-garonnais.

Il accompagne par ailleurs 5 collèges dans le cadre du dispositif d'égalité des chances DISPO (Dynamiques de l'Innovation Sociale et Politique), qui consiste en la mise en place d'un tutorat en partenariat avec des étudiantes et des étudiants de Sciences Po Toulouse.

Principales réalisations 2021

Dotations numériques

- Poursuite de l'équipement de 2 chariots de tablettes numériques lié au projet pédagogique du collège, après concertation avec la DRANE (Direction académique du Numérique pour l'Éducation), hors co-financement Éducation nationale,
- Extension de l'infrastructure de l'Espace Numérique de Travail (ENT) à l'occasion des périodes de confinement,
- Lancement d'un schéma directeur du numérique éducatif (SDNE) pour construire une « Feuille de route du système d'information (SI) des collèges de demain » en collaboration avec le Rectorat. Celui-ci prévoit une remise à plat du SI des établissements scolaires ; la mise en place d'une nouvelle relation entre la collectivité, le Rectorat et les établissements publics locaux d'enseignement ; de nouvelles dotations en fonction des futurs usages pédagogiques et de l'ambition portée.

Construction et restructuration des établissements

- Livraison du collège de Cintegabelle (novembre 2021), accueil des élèves de 6^e dans des locaux provisoires en attendant l'ouverture du collège définitif en janvier 2022,
- Livraison du collège de Saint-Simon (décembre 2021) qui ouvre à la rentrée 2022,
- Poursuite des chantiers de construction des collèges de Guilhermy, Seysses, Beauzelle, qui ouvrent à la rentrée 2022,
- Lancement du chantier de restructuration et d'extension du collège Rosa Parks à Toulouse (livraison prévue en 2023),
- Accueil des élèves dans les nouveaux locaux du collège Léon Cazeneuve à L'Isle-en-Dodon (livré en novembre 2020),
- Accueil des élèves de 6^e du nouveau collège d'Escalquens dont la livraison avait été décalée en raison de la crise sanitaire (janvier 2021), puis ouverture complète du nouveau collège (septembre 2021),



- Fermeture en juin 2021 de la section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) du collège Bellefontaine à Toulouse : redéploiement et optimisation des matériels informatiques,
- Fermeture du collège Raymond Badiou (été 2021) dans l'attente de la rétrocession du site à la ville de Toulouse fin 2021.

Politiques éducatives

- Lancement d'un dispositif de mentorat pour accompagner des élèves de collège en difficulté scolaire ou en risque de décrochage, en partenariat avec l'Association de la Fondation Étudiante pour la Ville - AFEV,
- Poursuite et consolidation des « Ateliers du midi », dispositif d'animation de la pause méridienne dans les collèges initié par le Conseil départemental.



Chiffres clés 2021

57 413 élèves dans les 97 collèges publics

195 tablettes mises à la disposition de 16 collèges pendant la période de confinement 2021

Plus de 20 000 bénéficiaires du dispositif d'aide à la restauration scolaire



ZOOM sur...

UNE DÉMARCHÉ DIALOGUE CITOYEN

La définition des secteurs de recrutement des futurs collèges de Beauzelle, Guilhermy à Toulouse, Saint-Simon à Toulouse et Seysses pour la rentrée 2022 a été élaborée dans le cadre d'un processus de dialogue citoyen mené durant l'année 2021. Près de 70 réunions ont été réalisées dans ce cadre, mobilisant plus de 1 800 personnes.

Un processus de dialogue citoyen est prévu en 2022 pour préparer la rentrée scolaire 2023 autour des projets de sectorisation des collèges, afin de pouvoir opérer un rééquilibrage démographique et social dans certains établissements.



FOCUS ACTIONS COVID

Prêt de tablettes numériques aux élèves des collèges

La période de confinement a imposé aux élèves de poursuivre leur scolarité depuis leur domicile, ce qui a mis en difficulté les familles les plus précaires ne possédant pas les outils numériques adéquats.

En 2021, le Conseil départemental a mis à la disposition des collèges ayant repéré des élèves en difficulté, 195 tablettes en prêt.

Par ailleurs, une procédure élaborée avec les services académiques a permis d'utiliser ponctuellement tout ou partie des tablettes des chariots présents dans les collèges.

Depuis le premier confinement en 2020, plusieurs établissements ont conservé les tablettes prêtées dont les 4 collèges REP+ (Bellefontaine, George Sand, Rosa Parks, Stendhal), le collège Vauquelin REP et le collège Les Chalets qui accueille des élèves du projet mixité.

Accompagnement des collèges

La collectivité a fortement accompagné les collèges dans ce contexte contraint avec un fort absentéisme perlié.

Aucune restauration scolaire n'a été fermée pour cause de manque de personnel de cuisine sur 2021 : les coordonnateurs et coordonnatrices recruté-e-s en avril 2020 (premier confinement) y ont largement contribué en assurant très régulièrement des remplacements de chef-fe-s de cuisine.

Bons Solidaires

En réponse à la période de confinement de 2 semaines en avril 2021, le Conseil départemental a renouvelé l'opération de distribution de Bons Solidaires auprès des familles bénéficiaires de l'aide à la restauration afin de compenser le coût du déjeuner des élèves des collèges à leur domicile.

À ce titre, 17 745 bénéficiaires ont été attributaires de Bons Solidaires pour un montant total de près de 440 000 € sur 2021.

Équipement en masques des élèves

Le Conseil départemental a réalisé 3 campagnes de livraison de masques barrières en tissu dans les collèges, soit un total d'environ 400 000 masques : en mai-juin 2000, à la rentrée 2020 et début 2021.

Perspectives 2022

Dotation numérique

- Poursuite de la dotation numérique dans une vingtaine de collèges : collèges dotés en 2017 ou présentant des problèmes techniques, nouveaux collèges, collège Nicolas Vauquelin à Toulouse labellisé « Collège numérique et développement durable »,
- Élaboration du Plan numérique 2023-2027 en partenariat avec les services académiques.

Construction et restructuration des établissements

- Accueil des élèves dans le collège de Cintegabelle (janvier 2022),
- Livraison de la première tranche de travaux de restructuration et d'extension du collège Rosa Parks (demi-pension, extension),
- Ouverture des nouveaux collèges de Saint-Simon, Guilhermy, Seysses et Beauzelle pour la rentrée scolaire 2022 (accueil des élèves sur 3 niveaux : 6^e, 5^e et 4^e),

Politiques éducatives

- Plan d'amélioration de la mixité sociale dans les collèges haut-garonnais : en lien avec l'Éducation nationale et en prévision de la rentrée 2022, déploiement du projet « attractivité des collèges du sud-ouest toulousain » avec un accompagnement spécifique des collèges Guilhermy (collège de l'Image), Saint-Simon (Arts vivants) et Vauquelin (numérique et développement durable),
- Préparation concertée de la fermeture définitive du collège Bellefontaine à Toulouse en juillet 2022,
- Soutien à la candidature du collège Didier Daurat de Saint-Gaudens à l'appel à projets du ministère de l'Éducation nationale « labellisation Internat du XXI^e siècle »,
- Poursuite du partenariat avec Sciences Po Toulouse pour la mise en œuvre, dans 7 collèges hauts-garonnais, du programme d'égalité des chances DISPO, qui a pour mission de révéler et d'accompagner les ambitions des élèves vers les études supérieures longues.



ZOOM sur... UNE DÉMARCHÉ ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Afin de faire évoluer les programmes d'aménagements des futurs collèges, améliorer le bien-être des élèves et favoriser l'égalité entre les filles et les garçons, une réflexion a été initiée en 2021 sur les aménagements égalitaires dans les établissements.

Deux expérimentations d'aménagement ont également été initiées au sein de deux collèges existants : le collège Antonin Perbosc à Auterive et le collège Voltaire à Colomiers. Les élèves et la communauté éducative ont été largement associés à ces réflexions, qui se traduiront en 2022 par des aménagements des espaces extérieurs dont l'objectif est de permettre un fonctionnement plus égalitaire et apaisé, tout en intégrant les préoccupations liées à la transition écologique.



ZOOM sur... UNE DÉMARCHÉ TRANSITION ECOLOGIQUE

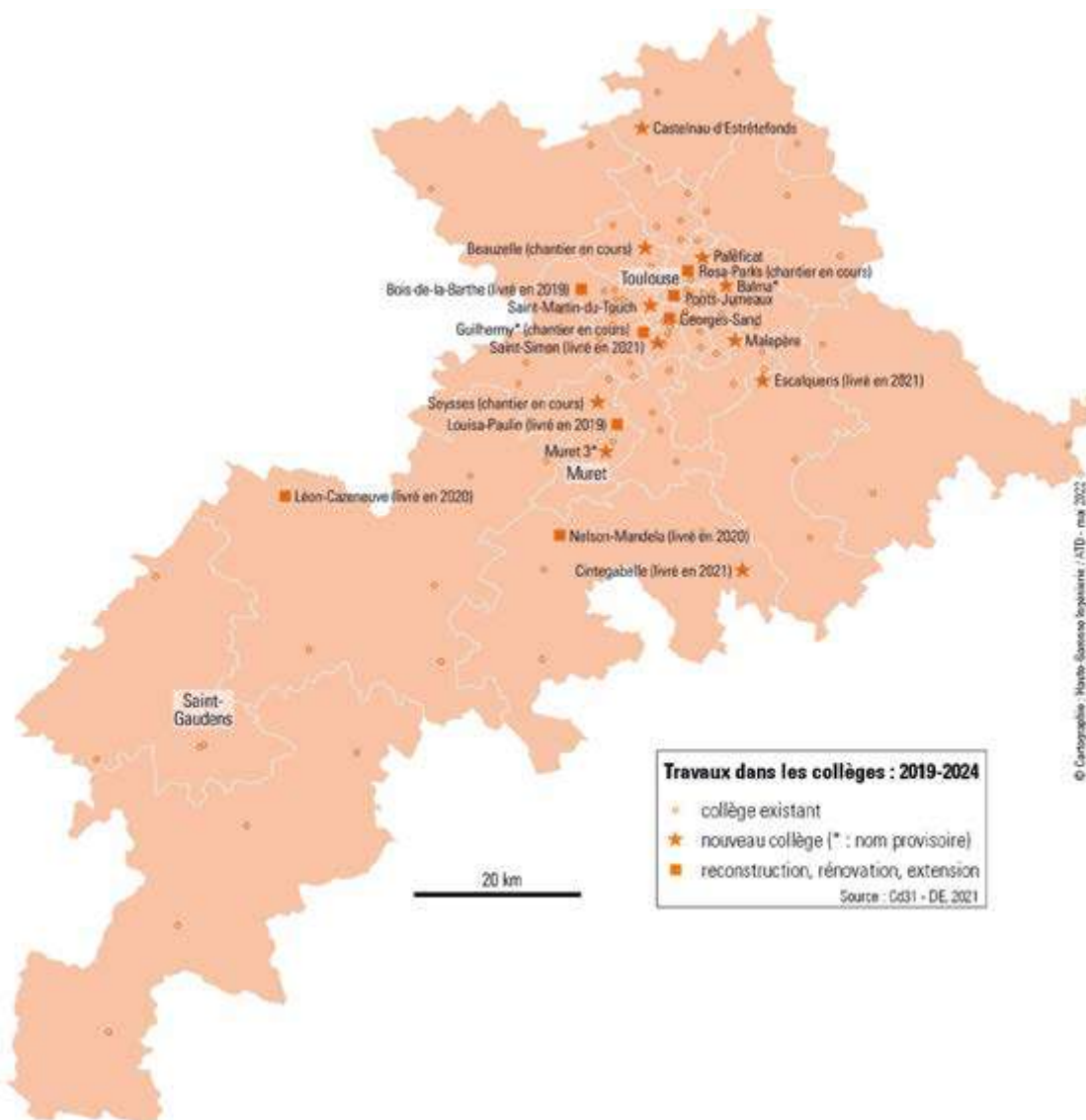
Le Département accompagne les collèges dans la mise en œuvre de leurs actions en faveur de l'environnement : plantation de micro-forêt, implantation de jardins potagers, végétalisation des menus dans les services de restauration... (détails au chapitre Transition alimentaire et écologique).



ZOOM sur... UNE DÉMARCHÉ ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

L'espace numérique de travail (ENT) eCollège31 a vu la naissance en 2020 d'une nouvelle page consacrée à l'égalité entre les filles et les garçons. Des informations et ressources thématiques ont ainsi été mises en ligne et adaptées aux élèves, à leurs familles et aux équipes pédagogiques. Cette publication s'est poursuivie en 2021.

Travaux dans les collèges 2019-2024



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne est signataire et cofinanceur du volet enseignement supérieur du Contrat de Plan État Région (CPER) depuis 1991.

Dans le cadre du CPER 2015-2020, il cofinance deux opérations : l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse (ENSAT) et la Cité Internationale des Chercheurs.

Principales réalisations 2021

- Signature des conventions partenariales d'opération et de cofinancement pour la création de la Cité Internationale des Chercheurs avec l'Université Toulousaine,
- Participation aux jurys de choix du maître d'œuvre de l'ENSAT,
- Achèvement de la construction des nouveaux locaux de la Toulouse School of Economics (action du CPER 2007-2013). Le bâtiment est livré, inauguré et en service.

Perspectives 2022

- Signature par l'ensemble des partenaires de la convention pour l'ENSAT, sous l'égide de la Préfecture.



ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRÉ

Le Conseil départemental aide les communes et intercommunalités à financer leurs projets d'investissements relatifs aux écoles publiques du 1^{er} degré dans le cadre des contrats de territoire.

En dehors de cette programmation, il aide les communes rurales et péri-urbaines dans le financement de petits travaux (projets d'un montant < à 5 000 € HT) ainsi que pour les acquisitions de mobiliers et matériels. Il verse également une subvention annuelle de fonctionnement aux communes sièges d'un Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté (RASED).

Enfin, il a créé et met à disposition des enseignantes et enseignants du 1^{er} degré des Centres d'Animation et de Documentation pédagogique (CADP), centres ressources de proximité destinés aux écoles maternelles et élémentaires, mais qui peuvent aussi concerner le niveau collège dans le cadre du cycle 3 commun (CMI-CM2 et 6^e).

Principales réalisations 2021

- Adoption de l'ensemble des demandes de subventions prises en compte dans la programmation annuelle 2021 des contrats de territoire, concernant des équipements scolaires du premier degré,
- Prestations de fourniture de repas de la part des services de restauration de collèges au profit des écoles de 7 communes ou structures intercommunales.

Chiffres clés 2021

324 dossiers d'équipements scolaires du 1^{er} degré votés hors et dans le cadre des contrats de territoire

Perspectives 2022

- Dans le cadre de la nouvelle politique territoriale, intégration dans la programmation annuelle des contrats de territoire de l'ensemble des demandes d'aide financière déposées avant le 15 octobre en matière d'équipement scolaires du 1^{er} degré pour un financement avant le 31/12/2022.



ZOOM sur...

UNE DÉMARCHÉ DIALOGUE CITOYEN

Les directions d'écoles, les parents d'élèves, les coordonnateurs et coordonnatrices réseaux et les inspecteurs et inspectrices de l'Éducation Nationale du 1^{er} degré ont été associé-e-s au processus de dialogue citoyen conduit en 2021 pour définir les secteurs de recrutement des 4 collèges devant ouvrir à la rentrée 2022 (Saint-Simon et Guilhermy à Toulouse, Seysses et Beauzelle).

TRANSPORTS SCOLAIRES

Le Conseil départemental contribue à la politique éducative en assurant gratuitement le transport scolaire pour l'ensemble des élèves domicilié-e-s en Haute-Garonne, de la maternelle à la terminale.

En délégation de Tisséo collectivités depuis 1983 et de la Région Occitanie depuis 2017, il assure ce service public du quotidien sur la totalité du territoire de la Haute-Garonne, en affectant les élèves sur les réseaux de transport public (réseau urbain Tisséo, réseau liO Arc-en-ciel ou ferroviaire) lorsque ceux-ci desservent les établissements, ou sur les 1 062 circuits spéciaux de transports scolaires.

La gestion quotidienne des transports scolaires et de leur sécurité est assurée par 46 transporteurs et groupements de transporteurs, sous le contrôle des services du Département. En cas de retard supérieur à 10 minutes ou de problème, une alerte par SMS est envoyée aux familles qui ont laissé leurs coordonnées lors de l'inscription.

Les transports scolaires évoluent chaque année pour s'adapter aux besoins de transport générés par l'évolution démographique des territoires, l'urbanisation et les nouveaux établissements scolaires à desservir.



Principales réalisations 2021

- Accompagnement de la montée en charge du lycée de Cazères, du collège d'Escalquens, du nouveau collège de Cintegabelle : l'augmentation des effectifs sur des secteurs à forte croissance et les modifications de sectorisation ont entraîné la création de 25 nouveaux circuits à la rentrée de septembre 2021,
- Mise en place de 18 navettes pour le transport des élèves dans le cadre du projet d'amélioration de la mixité sociale dans les collèges.

Chiffres clés 2021

74 711 élèves et étudiant-e-s en situation de handicap transporté-e-s

1 062 circuits scolaires

Perspectives 2022

- Arrivée à échéance au 31 décembre 2021 de la convention de délégation de la compétence transports interurbains et transports scolaires (en partie) signée entre la Région Occitanie et le Département de la Haute-Garonne : en 2022, l'action du Département en matière d'organisation de transports publics se recentrera sur l'organisation des transports scolaires à l'intérieur du ressort territorial de Tisséo-collectivités en délégation de ce syndicat.



FOCUS ACTIONS COVID

Dans le respect des mesures sanitaires établies suite à l'épidémie de COVID-19 et pour limiter la propagation du virus, des distributeurs de gel hydro-alcoolique ont été installés dans les autocars de transport scolaire.



4 UN SOCLE LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

EN CHIFFRES

Total Les valeurs
de la République: **1 793 776 €**





LES CHEMINS DE LA RÉPUBLIQUE

Les Chemins de la République constituent un programme labellisé regroupant toutes les actions départementales en faveur de la promotion des valeurs républicaines.

Le programme d'actions a été défini pour :

- aller au-devant des citoyennes et des citoyens de la Haute-Garonne en leur offrant des actions innovantes destinées à l'apprentissage, à l'appropriation et au débat, à la promotion des valeurs de la République et la laïcité,
- mettre en place des animations et des événements participatifs pour faire vivre ces valeurs,
- mobiliser et fédérer les initiatives menées sur le territoire pour renforcer la portée de leurs actions,
- s'adresser à des publics éloignés de la réflexion et du débat politiques.

Dans le contexte d'incertitude lié à la crise sanitaire, en particulier pour l'organisation des manifestations rassemblant du public, le travail a été mené durant le confinement dans la perspective de maintenir :

- le lien avec toutes les associations partenaires des Chemins de la République,
- une programmation des Chemins de la République, en tenant compte des contraintes liées à la situation sanitaire.

Principales réalisations 2021

- Poursuite du format « Les Colporteurs du Web » : série d'interviews/entretiens en 45 mn filmées avec des acteurs et des actrices du secteur associatif, des comédiens et des universitaires sur des thématiques liées aux valeurs de la République et à la lutte contre les discriminations, initiée lors du premier confinement en 2020. Plusieurs sujets d'actualité liés à la progression des discriminations dans le contexte de la pandémie ont été développés.

Les enregistrements et supports documentaires sont toujours accessibles sur le site Internet du Département (rubrique Chemins de la République),

- Organisation en captation et diffusion vidéo de la 3^e édition des Rencontres pour l'égalité, du 1^{er} au 6 mars 2021 avec une programmation multithématique (homophobie, antisémitisme, handicap, Égalité Femmes-Hommes...), et un temps fort sur la lutte contre le racisme. Au total, 26 invité·e·s se sont succédé·e·s sur le plateau des Rencontres pour l'égalité, dont le sociologue François Dubet à l'occasion d'une soirée spéciale sur le thème « Le COVID accélérateur des inégalités »,
- Organisation, dans le cadre des Rencontres pour l'égalité, d'une journée radio « Parole aux associations : Ensemble pour l'égalité » en partenariat et sur les ondes de Radio Occitania : 4 heures de direct avec interviews, témoignages, interventions et éclairages d'associations engagées aux côtés du Conseil départemental dans la mise en œuvre du Plan départemental pour l'égalité,
- Adhésion et engagement du Conseil départemental à la Coalition européenne des villes contre le racisme (European Coalition of Cities against Racism - ECCAR). La Coalition internationale vise à établir un réseau actif consacré à l'échange d'expériences afin d'améliorer les politiques locales de lutte contre le racisme, la discrimination et la xénophobie,



FOCUS ACTIONS COVID

Dans le contexte de la crise sanitaire, la plupart des actions des Chemins de la République ont été adaptées (diffusion web, contenus mis à disposition sur la chaîne Youtube du Département, podcast audio...).
Notamment : Soirée spéciale lors des Rencontres pour l'égalité, épisodes des Colporteurs du Web...





- Développement de nouveaux formats d'expositions entièrement dématérialisées en complément des programmations thématiques,
- Poursuite de l'élargissement du réseau des partenaires associatifs des Chemins de la République,
- Création du Conseil de la Laïcité et des Valeurs de la République, réunissant élu-e-s, universitaires et personnalités impliquées pour réfléchir aux orientations et actions du Département sur la question de l'affirmation des principes laïques, des valeurs universalistes et humanistes,
- Mise en œuvre de la convention de collaboration avec l'Université Jean Jaurès de Toulouse autour de la diffusion des savoirs. Plusieurs intervenant-e-s dans les débats des Chemins de la République ont pu être mobilisé-e-s par l'intermédiaire de l'Université,
- Nouvelle participation au Festival des Fiertés 2021 et accueil de plusieurs manifestations au Conseil départemental,
- Lancement d'une série de tables rondes intitulée « Mémoire des Génocides du XX^e siècle », avec notamment la participation de Vincent Duclert, rapporteur de la « Commission Duclert » sur le génocide des Tutsis au Rwanda.

Chiffres clés 2021

3 nouveaux épisodes « Les Colporteurs du Web » tournés

12 soirées débats en streaming ou en public

Perspectives 2022

- Poursuite de la série « Les témoins de l'histoire » : nouvelle série de portraits de personnalités, vivantes ou décédées, s'étant illustrées par un engagement pour la liberté, pour l'égalité,
- Poursuite de la série « Les Colporteurs du Web » avec de nouveaux sujets, et en public,
- Poursuite des groupes de travail au sein des collèges dans le cadre du projet « Mon collège est une école sans racisme »,
- Création ou adaptation de formats et reprise de l'itinérance de la programmation des Chemins de la République,
- Animation du Conseil de la Laïcité et des Valeurs de la République.



ZOOM sur...

UNE DÉMARCHE ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Dans le cadre des Rencontres pour l'égalité, une soirée thématique a été consacrée à l'égalité entre les femmes et les hommes, avec au programme une table ronde intitulée « Les jeunes bougent l'égalité Femmes/Hommes ! » avec les jeunes lauréates de la bourse Initi'active Jeunesses et des jeunes portant des projets qui contribuent à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Une projection-débat a également été organisée sur le thème : « La place des lesbiennes dans le mouvement féministe national et toulousain de 1970 à nos jours » (juin 2021).

LE PLAN DÉPARTEMENTAL POUR L'ÉGALITÉ « AGIR ENSEMBLE CONTRE LES DISCRIMINATIONS EN HAUTE-GARONNE »

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne, conscient des attaques perpétrées à différents niveaux contre les valeurs fondamentales de la République et l'affaiblissement du lien social, porte la volonté politique de défendre et promouvoir les principes et valeurs républicaines qui fondent le vivre-ensemble. Pour ce faire, depuis 2015, il a concrètement engagé de nombreux programmes d'actions à destination des Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais, sur l'ensemble du territoire départemental et en lien avec ses partenaires au niveau institutionnel et associatif.

Cette politique du Conseil départemental se décline au quotidien en matière de solidarités, d'éducation, de culture, d'aménagement du territoire, de jeunesse pour faire de ces valeurs un socle de réflexion et d'action et, par le dialogue citoyen qu'il met en œuvre, tend à inclure les habitantes et habitants en tant qu'acteurs et actrices.

Suite aux premières Rencontres pour l'égalité en mars 2019, l'Assemblée départementale a souhaité traduire cet engagement dans un Plan départemental pour l'égalité.

Le Plan départemental pour l'égalité « Agir ensemble contre les discriminations en Haute-Garonne » permettra d'ancrer durablement une stratégie de prévention et de lutte contre toutes les discriminations, autour de 3 grands axes :

- Engager la collectivité dans une démarche d'exemplarité de son action et intégrer de manière transversale ce plan dans les politiques publiques départementales,

- Promouvoir la diversité dans toutes les actions du Conseil départemental : encourager la citoyenneté, la participation sociale et politique des publics discriminés, pour agir sur les représentations et pour faire reculer les stéréotypes,
- Faire de la lutte contre les discriminations une cause commune sur le territoire.

Le Conseil départemental tend ainsi à développer dans ses politiques publiques une promotion volontariste de la laïcité et du vivre-ensemble, accompagnée de mesures sociales, économiques et politiques pour agir contre la précarité et l'exclusion, favoriser la participation, l'inclusion et la citoyenneté, ouvrir à tous les citoyennes et citoyens la possibilité de s'intégrer à la République laïque mais aussi démocratique, sociale et solidaire.

Le Plan départemental pour l'égalité s'appuie également sur les politiques publiques menées par le Département, notamment :

- L'égalité entre les femmes et les hommes, avec un Plan d'actions 2019-2022 pour favoriser l'égalité réelle entre les femmes et les hommes adopté le 25 juin 2019,
- Le handicap, avec le Schéma départemental en faveur des personnes en situation de handicap adopté le 30 octobre 2018,
- L'enfance et la famille, avec le Schéma départemental de la protection de l'enfance 2021-2025 et le Schéma départemental des services aux familles 2016-2019 en cours de révision,
- Les jeunes, avec la création d'une mission transversale dédiée et le Plan départemental par et pour les jeunes haut-garonnaises 2019-2021,
- Les seniors, avec le Plan départemental 2019-2023 en faveur des personnes âgées adopté le 30 octobre 2018,
- L'éducation, avec notamment le Plan départemental d'amélioration de la mixité sociale dans les collèges, adopté le 27 janvier 2017, mais aussi l'adoption de la Charte « Mon collège est une école sans racisme », le 21 mars 2019,
- Le sport, avec notamment la signature de la Charte contre l'homophobie dans le sport en septembre 2019.



LE PARCOURS LAÏQUE ET CITOYEN

Proposé gratuitement aux classes des collèges publics et privés sous contrat, le Parcours laïque et citoyen (PLC) a été initié par le Conseil départemental à la rentrée scolaire 2016 avec pour objectif de renforcer l'apprentissage du principe de laïcité, et des valeurs de la République. À la rentrée 2021, l'accès à ce dispositif a été étendu aux élèves de CM2.

Les actions proposées peuvent prendre diverses formes : théâtre, danse, poésie, sport, cinéma, radio, débat citoyen, éducation aux médias.

Principales réalisations 2021

De nombreux spectacles et manifestations prévus en 2021 ont été annulés ou reportés compte tenu des contraintes sanitaires, notamment l'organisation du forum des associations du PLC. Quelques manifestations ont toutefois pu se dérouler :

- Labellisation du collège de Caraman « Mon collège est une école sans racisme » (juin 2021),
- Remise du Premier prix régional Occitanie dans la catégorie Collectif Collège du concours « Bulle de mémoire », organisé par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, à une classe de 3^e du collège de Plaisance du Touch,
- Organisation d'un tournoi de théâtre d'improvisation sur 2 journées au Pavillon République par l'école d'improvisation la Bulle carrée, pour clôturer ses interventions PLC 2020-2021 dans 8 collèges (juin 2021),
- Organisation, depuis le Pavillon République, de la simulation d'une Assemblée générale des Nations Unies en visioconférence avec 4 collèges du département (et près de 200 élèves) sur le thème « Comment favoriser la tolérance et lutter contre les inégalités fondées sur la conviction ou la religion ? »,
- Présentation d'un spectacle de Théâtre Forum autour des valeurs de la République et du principe de laïcité, organisé par l'association Loisirs Éducation & Citoyenneté Grand Sud dans le cadre de la 6^e édition des Rencontres de la laïcité et des valeurs républicaines.



FOCUS ACTIONS COVID

Une exigence particulière a été adressée aux associations partenaires du PLC de sorte que les actions proposées puissent être adaptées aux évolutions du protocole sanitaire, et ce afin de maintenir autant que possible le bénéfice des interventions dans les collèges et les écoles.

Chiffres clés 2021

241 actions proposées sur le PLC 2021-2022 portées par 166 associations

252 actions réservées par les collèges et écoles

1 814 classes bénéficiaires, dont 24 classes de CM2

Perspectives 2022

Renouvellement du PLC 2022-2023, avec projet d'extension aux élèves de CMI à compter de la prochaine rentrée scolaire.



ZOOM sur... UNE DÉMARCHE ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Le PLC comprend 21 actions dédiées à l'Égalité Femmes / Hommes. Portées par 11 associations, elles ont été déployées dans 108 classes. Ces interventions s'appuient sur une pédagogie active et ludique (théâtre forum, photolangage, débat, théâtre...) pour mieux identifier les stéréotypes liés au sexe et lutter contre eux.

JEUNESSES

Pour construire la société de demain, il est essentiel de prendre en compte les aspirations d'une jeunesse qui se conjugue au pluriel, dans une diversité de réalités sociales et territoriales. Conscient de cet enjeu, le Département a donné la parole aux jeunes dans le cadre d'une démarche innovante de concertation citoyenne initiée en 2017. Celle-ci a abouti en 2019 au Plan départemental par et pour les jeunes haut-garonnaises 2019-2021.

Celui-ci repose sur quatre actions phares :

- le dispositif « Initi'active Jeunesses » qui a pour objectifs d'identifier, accompagner, participer au financement et valoriser des projets d'intérêt collectif portés par des jeunes de 11 à 29 ans,
- le lancement d'un outil numérique destiné aux jeunes : Go31.fr,
- la création et l'animation d'un réseau de partenaires au service des grands enjeux liés aux jeunes, au sein de la collectivité et sur le territoire : l'Espace Pro Jeunes 31,
- la diffusion d'un nouveau mode d'élaboration et de mise en œuvre d'une politique publique permettant d'intégrer le prisme jeunesse dans toutes les politiques départementales et d'associer les jeunes à chaque étape : le « Réflexe jeunes ».

Le Plan départemental par et pour les jeunes haut-garonnaises 2019-2021 étant arrivé à son terme, celui-ci a fait l'objet d'une évaluation réalisée en interne de novembre 2020 à octobre 2021.

Principales réalisations 2021

- Conduite de l'évaluation du Plan départemental 2019-2021 par et pour les jeunes haut-garonnaises et de ses 4 actions phares, avec restitution des résultats et pistes d'amélioration aux différentes parties prenantes et à l'Assemblée départementale (novembre 2021),
- Suivant les premiers résultats de l'évaluation : révision du Règlement Intérieur de la bourse aux projets Initi'Active Jeunesses et intégration de nouvelles structures partenaires à l'Espace Pro Jeunes 31 (3PA, Insite),
- Mobilisation des acteurs et actrices autour de l'expérimentation du Revenu de base pour les jeunes de 18 à 24 ans,
- Participation de jeunes lauréates et lauréats de la bourse Initi'active aux Rencontres pour l'égalité (mars 2021),
- Valorisation par le multimédia des projets lauréats de la bourse Initi'Active Jeunesses (vidéos diffusées sur le site GO31.fr et les réseaux sociaux),
- Organisation à l'Espace Roguet de la 1^{re} édition des Rencontres Initi'active Jeunesses, journée événementielle consacrée à la valorisation des projets lauréats (septembre 2021),
- Organisation de 4 séances du « Groupe miroir jeunes » (voir zoom ci-après),
- Organisation de 4 comités de suivi Initi'active (sélection des projets lauréats),
- Organisation de plusieurs séances d'échanges avec les partenaires jeunes de l'Espace Pro Jeunes 31, dont une sur les open badges (modalité numérique de valorisation des compétences acquises par les jeunes),
- Lancement d'un compte Instagram.



FOCUS ACTIONS COVID

Soutien au parcours de formation et à l'insertion professionnelle des jeunes

La crise sanitaire liée à la COVID-19 s'est poursuivie en 2021 avec les mêmes impacts dramatiques chez les jeunes en termes de santé, d'éducation ou d'emploi. Dans ce contexte, le Conseil départemental a consolidé sa politique d'embauche de stagiaires, d'apprenti-e-s et de services civiques.

En 2021, 700 stagiaires ont été accepté-e-s dans les services du Conseil départemental (192 préparant un diplôme du secondaire et 508 hors du secondaire).

Le nombre d'apprenti-e-s accueilli-e-s a été maintenu en 2021-2022.

Enfin, la signature en 2021 d'une convention avec l'association Unis-Cité permet désormais au Conseil départemental d'accueillir dans ses services des jeunes en service civique, tout en s'appuyant sur l'expertise et l'accompagnement de cette association. Au total, 19 jeunes en service civique sont ainsi venu-e-s en renfort des Maisons des Solidarités (MDS) toulousaines pour y réaliser de la médiation numérique, participer à l'animation de l'accueil (MDS de la Salvétat et de Blagnac), et faire connaître sur les territoires les actions destinées aux jeunes déployées dans le cadre du Plan départemental par et pour les jeunes haut-garonnaises.

Chiffres clés 2021

3 604 visiteurs et visiteuses sur le site GO31.fr

23 projets Inti'active jeunes filles financés

105 contributions aux enquêtes déployées dans le cadre de l'évaluation

Perspectives 2022

- À l'aune des résultats de l'évaluation du Plan départemental 2019-2021, et des besoins exprimés à cette occasion par les différentes parties prenantes (jeunes, partenaires internes et externes, chercheuses et chercheurs en sciences de l'éducation de l'Université Jean Jaurès), écriture de la nouvelle Ambition Jeunes filles (adoption prévue au printemps 2022) et du nouveau Plan départemental des Jeunes filles haut-garonnaises 2022-2028 (présentation à l'automne 2022),
- Travail collaboratif avec l'association Interface Junior-Entreprise de Sciences-Po Toulouse sur deux préconisations issues de l'évaluation : l'évolution du Groupe miroir Jeunes (nouvelle configuration) et du site GO31.fr (enrichissement, référencement...),
- Poursuite de la communication autour des dispositifs Inti'Active Jeunes filles et du Groupe miroir Jeunes afin de faire connaître ces dispositifs à l'ensemble des jeunes dans leur diversité sociale et territoriale,
- Organisation d'un séminaire consacré au Réflexe Jeunes filles pour mieux diffuser le « prisme jeunes filles » au sein des politiques publiques départementales (mars 2022),
- Co-production d'actions avec les partenaires (échanges de pratiques, accompagnement de projets...),
- Développement de partenariats avec les associations étudiantes,
- Organisation du Forum Printemps des Jeunes filles (mai 2022),
- Travail collaboratif autour de l'Europe (Année européenne de la Jeunesse/Maison de l'Europe),
- Participation au Congrès de l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes à Arras (octobre 2022).



ZOOM sur...

UNE DÉMARCHÉ ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Plusieurs jeunes lauréates du dispositif Inti'active Jeunes filles ont témoigné de leurs projets à l'occasion des Rencontres de l'égalité, concourant directement ou indirectement à valoriser la place des filles/femmes dans la société, comme le projet intitulé « L'égalité en jeux » qui imagine un jeu de société sur la promotion de l'égalité femmes / hommes.



ZOOM sur...

UNE DÉMARCHÉ DIALOGUE CITOYEN

Les Groupes Miroirs sont des instances de dialogue citoyen imaginées par le Conseil départemental pour permettre aux jeunes et aux structures jeunes filles de venir discuter, échanger, co-construire avec les élu-e-s et les services de la collectivité.

Au cours de l'année 2021, 4 réunions ont pu être organisées, dédiées à différents thèmes : les open badges (février 2021, 18 jeunes en visioconférence), le non-recours aux droits (avril 2021, 18 jeunes en visioconférence), le sport (juin 2021, 11 jeunes en présentiel), le revenu de base (novembre 2021, 18 jeunes en visioconférence). Au total, 65 jeunes y ont participé.

ÉGALITÉ FEMMES - HOMMES

Alors que la loi garantit aux femmes et aux hommes des droits égaux, l'égalité dans les faits n'est pas acquise. Trop souvent encore, les filles ne sont pas toujours les égales des garçons, les femmes celles des hommes et ce, dans toutes les sphères de la société. Des établissements scolaires à l'espace domestique, dans la sphère politique, l'entreprise ou tout simplement l'espace public, les manifestations de ces inégalités sont multiples : cour de récréation dédiée aux jeux de ballons desquels les filles sont souvent exclues, charge mentale supérieure pour les femmes dans la gestion quotidienne, difficultés pour les femmes d'accéder aux responsabilités, écarts de salaire, plus grande précarité, jusqu'aux intolérables violences, agressions ou agissements sexistes dont elles sont plus souvent et plus facilement la cible.

La Haute-Garonne n'est pas épargnée par ces inégalités, résultant de constructions sociales, culturelles et éducatives sur lesquelles chacun et chacune peut et doit agir. Le Conseil départemental a ainsi décidé d'assumer sa part de responsabilité en s'engageant pleinement dans la promotion et la défense de l'Égalité Femmes-Hommes.



Principales réalisations 2021

- Mise en œuvre du Plan d'actions 2019-2021 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes (prolongé jusqu'en 2022), articulé autour de 4 axes prioritaires : les jeunesses et l'éducation, les solidarités, la diffusion de la culture de l'égalité au sein du Conseil départemental, et dans tout le territoire de la Haute-Garonne,
- Élaboration du Rapport 2021 sur la situation du Conseil départemental en matière d'Égalité Femmes-Hommes (EFH), avec de nouvelles modalités d'identification des dépenses de la collectivité sous le prisme du genre,
- Mise en œuvre par la collectivité d'une communication écrite, orale et événementielle ne véhiculant pas de stéréotypes de sexe,
- Coordination de manifestations au mois de mars à l'occasion de l'évènement « L'Égalité Femmes-Hommes c'est + qu'un jour »,
- Conventonnement pluriannuel pour 7 associations « cœur d'action » EFH (associations œuvrant au quotidien et spécifiquement pour l'égalité des femmes et des hommes, des filles et des garçons),
- Participation à des réseaux locaux, nationaux et européens agissant pour l'EFH.

Chiffres clés 2021

34 actions réalisées

23 163 805 € consacrés à l'égalité des sexes via les différentes politiques publiques et les moyens humains associés

600 membres du réseau EFH départemental

Perspectives 2022

- Réalisation du bilan du 1^{er} Plan d'actions du Conseil départemental pour l'égalité réelle entre les Haut-Garonnaises et les Haut-Garonnais,
- Préparation de la construction du prochain Plan d'actions 2023-2025.



DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Pour le Conseil départemental, la participation citoyenne est un complément nécessaire au système représentatif. L'objectif est double : replacer l'humain au cœur des projets, en redonnant la parole aux citoyennes et citoyens de la Haute-Garonne et ainsi réinventer la pratique démocratique ; mais aussi améliorer les politiques mises en place, afin qu'elles répondent mieux aux attentes de la population.

Dans le respect de la Charte départementale du Dialogue citoyen, adoptée le 28 mars 2017 par l'Assemblée départementale, deux axes de travail complémentaires sont déployés en continu :

- L'accompagnement des services du Conseil départemental dans la mise en œuvre du Dialogue citoyen,
- Le soutien aux acteurs et actrices de la démocratie participative sur le territoire haut-garonnais.

Principales réalisations 2021

Accompagnement des directions dans la mise en œuvre de leurs démarches de concertation

- Routes Express Vélo (REV) 1, 4, 6, 8 et 9 (extrémités sud ou ouest) : organisation d'ateliers sur les territoires et en numérique, mise en place de plateformes de contributions numériques pour inventer ensemble les nouvelles routes de la mobilité douce,
- Pont de Mirepoix : organisation de deux temps de concertation en territoire, mise à disposition d'un espace numérique pour vérifier les usages et les besoins de la reconstruction du pont,
- « Réussir ensemble, associons-nous » : restitution de l'atelier sur l'engagement bénévole, accompagnement de 3 ateliers numériques avec les partenaires associatifs,
- Jury Fonds de soutien aux initiatives culturelles locales,
- Prolongement participatif des Dialogues citoyens : Sectorisation scolaire des collègues, Equipes mixtes d'insertion, Groupe miroir Jeunesses.

Animation d'un Réseau des acteurs et actrices de la démocratie participative (RADP)

- Fonds de soutien à la démocratie participative (FSDP) : ce dispositif pérenne, ouvert aux communes de moins de 10 000 habitantes et habitants, aux communautés de communes ainsi qu'aux associations, subventionne les projets de démocratie participative (de 500 à 4 000 euros). En 2021, 1 association et 6 communes en ont bénéficié,
- Déploiement de l'offre d'appui aux collectivités sur la démocratie participative via la Plateforme d'appuis aux territoires (définition de stratégie, de démarche et d'espace de démocratie participative),
- Conception de modules de formation à destination des élu-e-s sur la démocratie participative pour Haute-Garonne Ingénierie,
- Soutien aux Conseils citoyens qui en font la demande (demande de subventions...),
- Organisation des 6^e Rencontres du Dialogue citoyen en 100% numérique, le samedi 6 février 2021 autour de 8 petites fabriques (« Repenser ensemble la Ville », « Inventer collectivement des nouvelles mobilités », « Informer et rendre compte d'une démarche de démocratie participative », « Mobiliser la diversité des publics », « Construire une démarche de démocratie participative globale », « Associer les habitant-e-s à la définition et au fonctionnement d'un équipement associatif ou municipal », « Décider de la transition écologique avec les citoyen-ne-s », « Initier une démarche de démocratie participative pour écrire un projet associatif », de 9 Bibliothèques vivantes (voir zoom ci-après) et d'une conférence participative de Jo Spiegel sur « Le renouveau de la Démocratie participative ».

Valorisation du Conseil départemental comme acteur de la démocratie participative

- Lauréat des Trophées de la Participation de la Gazette des communes pour l'écosystème mise en place au service des acteurs et actrices de la démocratie participative en Haute-Garonne,
- Participation aux Rencontres Européennes de la Participation à Amiens,
- Renouvellement de l'adhésion à l'Institut de la Concertation et de la Participation.



Chiffres clés 2021

3 310 personnes participantes aux 40 ateliers de travail organisés en présentiel ou à distance

10 communes accompagnées dans le cadre de la Plateforme d'appui aux territoires

230 personnes participantes aux 6^e Rencontres du Dialogue Citoyen

Perspectives 2022

- Lancement de l'Assemblée citoyenne : appel à volontaires, tirage au sort et installation,
- Poursuite des accompagnements en interne avec de nouveaux sujets : Schémas de Lecture publique, de la commande publique, de l'action sociale, Charte de l'accueil à la Maison Départementale des Personnes Handicapées, nouveau Plan Départemental de l'insertion et de l'Emploi, Politique des sports, jardins partagés, transport des enfants et des étudiants en situation de handicap,
- Création et dispense de formations « Bibliothèque participative » pour les publics de la Médiathèque départementale,
- Élaboration d'un nouveau règlement pour le Fonds de soutien à la Démocratie.



ZOOM sur...

UNE DÉMARCHE DIALOGUE CITOYEN

À l'occasion des 6^e Rencontres du dialogue citoyenne, un nouveau dispositif a été expérimenté : les « Bibliothèques vivantes », moments de rencontres avec des acteurs et actrices de démarche de démocratie participative qui ont raconté à cette occasion leurs expériences. Ces témoignages ont été accompagnés d'un temps d'échanges, de discussions. Au total, 9 temps ont été organisés :

- « Une revitalisation du centre bourg avec les habitant-e-s, avec la commune de Soueich »,
- « La construction d'un tiers-lieu avec les habitant-e-s, avec l'association Usinotopie de Villemur sur Tarn »,
- « Une programmation culturelle participative itinérante, avec la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) de Saint-Lys »,
- « Une collecte de paroles d'habitant-e-s pour repenser le projet parentalité, avec la MJC d'Empalot de Toulouse »,
- « Une démocratie ouverte avec les citoyen-ne-s : du forum au comité consultatif, avec la commune de Lherm »,
- « Une nouvelle gouvernance associative ouverte, avec l'association Sozinho de Toulouse »,
- « Un appel à projet participatif et citoyen pour la transition écologique, avec la commune de Tournefeuille »,
- « Une expérience d'un panel pour préserver la ressource en eau »,
- « La vie de notre Conseil municipal des jeunes, avec la commune de Labarthe-sur-Lèze ».

5

UNE TRAJECTOIRE

LA POURSUITE DE LA MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE

DES PROJETS DE MODERNISATION EN LIEN AVEC LES USAGÈRES ET LES USAGERS

- Une administration au service des usagères, des usagers et des partenaires *p.162*
- Une administration modernisée dans ses pratiques et ses moyens *p.164*
- Une administration au service du collectif *p.166*
- Une administration plus proche des Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais *p.168*





Des projets de modernisation en lien avec les usagères et les usagers



Pour répondre aux multiples défis auxquels elle est confrontée, la collectivité s'est engagée depuis 2015 dans une démarche de transformation de son organisation et de modernisation de son fonctionnement. Intitulé Cap'31, son projet d'administration pour 2015 - 2021 s'organise autour de 4 axes :

- Une administration au service des usagères, des usagers et des partenaires,
- Une administration modernisée dans ses pratiques et ses moyens,
- Une administration au service du collectif,
- Une administration plus proche des Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais.

Les actions engagées dans ce cadre ont révélé leur pertinence face au choc de la crise sanitaire, en permettant une adaptation rapide de la collectivité aux contraintes liées notamment aux périodes de confinement :

- Démarche active et réactive de l'ensemble de la collectivité permettant d'adapter ses modalités d'intervention,
- Simplification accélérée des procédures pendant le premier confinement,
- Continuité du service public au plus près des personnes, familles et enfants fragilisés tout en respectant la santé des agents et agentes,
- Veille particulière à une équité des réponses sur tous les territoires.

L'année 2021 coïncide avec la fin du projet d'administration Cap'31. Un nouveau projet d'administration sera lancé courant 2022.

UNE ADMINISTRATION AU SERVICE DES USAGÈRES, DES USAGERS ET DES PARTENAIRES

Le Conseil départemental s'est engagé depuis plusieurs années sur des actions de transformation et de simplification de ses relations avec tous ses publics, (usager-ère-s, partenaires et autres institutions), en améliorant les conditions d'accès aux services départementaux.

Ces actions concernent notamment le numérique, avec la volonté de moderniser le fonctionnement du Département et d'apporter une offre numérique de qualité au grand public comme aux partenaires : le Département accélère ainsi sa propre transition numérique par la mise en place d'interfaces adaptées aux démarches en ligne rendant plus fluide l'expérience usagère/usager et raccourcissant les délais de prise en charge.

Le Conseil départemental a également engagé la modernisation de sa politique d'accueil du public, à la fois au sein de l'Hôtel du Département mais aussi dans ses structures sur les territoires.

Principales réalisations 2021

Déploiement des démarches en ligne, des procédures et Gestion de la relation usager (GRU)

Poursuite du déploiement de démarches visant à faciliter les interactions entre les usager-ère-s et les services de l'administration :

- Poursuite de la dématérialisation des démarches destinées aux usagères et usagers dans le domaine de la Solidarité : téléassistance, agrément adoption, agrément assistant-e maternel-le ou familial-e, inscription en ligne aux réunions d'informations préalables à l'agrément, prise de rendez-vous pour la remise des Bons Solidaires Non Nominatifs,
- Dématérialisation des paiements : extension des prélèvements automatiques pour les recettes (remboursement de prêts, paiement de loyers, facturation de la crèche ...); mise en place d'un portail de paiement en ligne pour les encaissements de recettes de régies (obligation réglementaire),

- Nouvelles démarches en cours : prise de rendez-vous en ligne pour les consultations PMI (expérimentation auprès de la Maison des solidarités - MDS de Balma avant un élargissement aux autres MDS) et aux Archives départementales (réservation de créneaux et de documents en salle de lecture, inscription aux activités culturelles, demandes de documents, ...) ; évolution de Haute-Garonne Subventions (traitement des sollicitations adressées au guichet unique en parallèle des demandes de subventions, remplacement du courriel générique par des démarches pour traiter les sollicitations usagers).

Relation aux partenaires

- Finalisation de la télétransmission des actes de la collectivité au contrôle de légalité,
- Diffusion des fiches horaires aux transporteurs, aux communes et aux établissements scolaires,
- Mutualisation des infrastructures IODAS (logiciel métier des Solidarités) pour fournir l'accès aux équipes de Toulouse Métropole sur le dispositif Fonds de solidarité pour le logement et Fonds d'aide aux jeunes,
- Déploiement de l'Open Data (détails au chapitre Déploiement du numérique).

Plateforme numérique culture

- Déploiement de la plateforme comme centre de ressources et d'information pour l'ensemble des acteurs et actrices de la culture,
- Diffusion de l'offre culturelle (agenda exhaustif des manifestations culturelles du territoire),
- Mise en relation des acteurs et actrices du secteur culturel au travers de la plateforme.

Inclusion numérique et acculturation au numérique

- Participation à l'élaboration d'un dispositif pour accompagner le personnel d'accueil dans la prise de fonction,
- Déploiement d'assistants numériques de traduction dans les MDS,
- Mise en œuvre de dispositifs électroniques de gestion des files d'attente,

- Mise en œuvre d'écrans interactifs d'accueil (solution M4D) au Centre administratif départemental de St Gaudens,
- Poursuite du déploiement des zones de WIFI sur les sites départementaux,
- Mise à disposition de postes informatiques en libre-service dans les MDS et les maisons départementales de proximité.

Chiffres clés 2021

6 nouvelles téléprocédures usagers mises en place (sur 32 au total)

Perspectives 2022

- Poursuite de la dématérialisation et de la simplification des démarches usagers,
- Réflexion sur la mutualisation de l'infrastructure des systèmes d'information du Département pour la solution d'archivage électronique au bénéfice d'autres collectivités du territoire : les Archives de Toulouse, les Archives et la Direction du système d'information du SICOVAL, la Direction du numérique de Toulouse Métropole, les équipes départementales.



UNE ADMINISTRATION MODERNISÉE DANS SES PRATIQUES ET SES MOYENS

Le Conseil départemental s'inscrit depuis plusieurs années dans une démarche de simplification et de rénovation de ses modes de fonctionnement. Dans cette perspective, la dématérialisation des procédures internes constitue l'un des objectifs clés, ainsi que l'amélioration de l'efficacité des dispositifs. Dans le cadre de la crise sanitaire, cet effort de modernisation s'est également traduit par l'équipement accéléré du personnel en équipement adapté au travail à distance.

Principales réalisations 2021

Portail de services destiné au personnel départemental

- Gestion de la 2^e campagne de télétravail,
- Poursuite du développement des e-services aux équipes départementales : plateforme de réservation pour l'accès au restaurant administratif, QR-Codes pour l'accès parking,
- Généralisation de la dématérialisation des congés,
- Projet « Référentiel agents », outil métier de gestion des ressources humaines permettant de disposer d'informations fiable de manière anticipée,
- Poursuite du déploiement de l'I-Parapheur,
- Migration vers PostOffice V4 pour la gestion du courrier.

Digitalisation des processus métiers

- Modernisation des processus financiers : déploiement du module de suivi technique et financier des marchés (STF) ; transition de SIS-passation à MARCO-procédure et reconnexion à la plateforme de dématérialisation des marchés AWS,

- Gestion patrimoniale : acquisition des modules complémentaires d'ACTIVE-3D : gestion locative (pour remplacer ESTIA), gestion des opérations (pour remplacer GOA-PLM), gestion des états des lieux (pour remplacer EDELE) pour accompagner la stratégie d'optimisation de la gestion patrimoniale de la collectivité,
- Système d'archivage électronique (SAE) : mise en œuvre du SAE As@lae, dont l'enjeu est de faciliter la conservation des archives numériques déjà collectées par la direction des Archives départementales et celles à venir.

Modernisation des infrastructures départementales

- Extension du Wifi,
- Développement de salles de visioconférences,
- Déploiement de WINDOWS 10,
- Modernisation des infrastructures téléphoniques.

Chiffres clés 2021

92 925 visioconférences réalisées sur l'année

Près de **2 000** postes Windows 10 déployés

Plus de **500** téléphones portables déployés

50 839 dossiers créés dans l'I-Parapheur

Perspectives 2022

- Poursuite du déploiement de l'I-Parapheur,
- Poursuite, au travers du déploiement de nouvelles téléprocédures, de la simplification du travail des équipes chargées de l'instruction des dossiers,
- Mise en œuvre de la réforme relative à la modification des modalités de publicité de certains actes du Département, à compter du 1^{er} juillet 2022.



UNE ADMINISTRATION AU SERVICE DU COLLECTIF

Plus fluide, plus agile, plus transversale et plus réactive, l'administration s'adapte à un environnement social et sociétal en mutation. Quatre principaux objectifs sont poursuivis : l'amélioration de la qualité de vie au travail au Conseil départemental, l'appui au management, le développement d'une culture commune et coopérative, et la modernisation des processus de travail en interne.



Principales réalisations 2021

Maintien dans l'emploi et santé au travail

- Équipement d'agent-e-s en situation de handicap avec une prise en charge par le dispositif du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction publique (FIPHFP) qui accompagne les employeurs publics dans la mise en œuvre de politiques d'inclusion professionnelle. Au total, 39 agent-e-s ont pu être équipé-e-s en 2021.
- Poursuite du déploiement de solutions spécifiques : TADEO, qui permet à des personnes sourdes ou malentendantes de participer aux réunions, d'échanger lors d'un rendez-vous et de téléphoner ; le Logiciel Dragon speaking de reconnaissance vocale, dictée et transcription pour des utilisateurs et utilisatrices en situation de handicap moteur, de limitation fonctionnelle ou souffrant de Troubles Musculo-Squelettiques ; le logiciel JAWS, qui permet aux personnes mal et non-voyantes d'accéder, via la synthèse vocale et/ou une plage tactile braille, aux informations affichées sur l'écran.

Modernisation des processus de travail en interne

- Alimentation en contenus de Noova, l'Intranet de la collectivité (tutoriels en ligne...)
- Travail en mobilité et télétravail : mise en œuvre d'une nouvelle politique basée sur la dotation en ordinateurs portables individuels dans le cadre d'un plan de renouvellement complet du parc,
- Mise en place d'actions d'accompagnement aux usages,
- Mise en place de salles de réunion équipées pour la visioconférence,
- Poursuite de l'équipement en outils nomades des équipes de protection maternelle infantile.

Perspectives 2022

Déploiement de plusieurs logiciels :

- M365 – « PROJET COMET » : évolution de l'environnement de travail avec le déploiement de la solution collaborative Microsoft (Office 365, Teams...),
- PMO / PROJECT MONITOR : déploiement d'un outil de gestion de projet qui permettra d'en faciliter le suivi,
- ITSM / EASYVISTA en remplacement de Kimoce pour mettre en place progressivement des nouvelles fonctionnalités, telle que la mise à disposition des équipes départementales d'un portail Web utilisateurs afin de créer et suivre leurs demandes et incidents,
- Logiciel de gestion des arrêtés de voirie : déploiement en cours du progiciel Litteralis sur les 8 secteurs routiers pour la production des arrêtés de circulation et permissions de voirie,
- Logiciel Délibérations : mise en place de la nouvelle version du progiciel actuel « PosActes », ou changement d'outil,
- Logiciel de suivi financier et de pilotage des satellites du Conseil départemental : choix de l'éditeur en vue de se doter d'un nouveau système d'information.



ZOOM sur... **UNE DÉMARCHÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

Les serveurs physiques ayant un impact sur la consommation électrique et calorifique, ceux-ci ont fait l'objet d'une rationalisation en 2021 permettant, en diminuant le nombre de serveurs, la diminution de la consommation d'énergie en terme d'alimentation électrique comme au niveau des dispositifs de refroidissement.



ZOOM sur... **UNE DÉMARCHÉ ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES**

Sur place ou en ligne, le Centre de documentation a développé depuis plusieurs années son offre spécialisée sur les questions d'égalité femmes-hommes, l'a rendue plus visible et accessible. Cette offre est actualisée de manière régulière.

Cette année encore, de nouvelles acquisitions ont ainsi enrichi la collection d'ouvrages spécialisés. Une compilation d'information sur l'égalité femmes-hommes sous forme de sélection presse, zoom numériques et de flux continu d'information est régulièrement mise à jour.

Des dossiers documentaires thématiques, la réalisation de bibliographies et une veille permanente sont également disponibles et proposées aux directions du Conseil départemental.

UNE ADMINISTRATION PLUS PROCHE DES HAUT-GARONNAISES ET HAUT-GARONNAIS

Confronté aux mutations économiques et à l'accroissement des publics en difficulté, le Conseil départemental met en place de nouvelles formes d'accompagnement social pour répondre aux nouveaux besoins sociétaux et humains. En 2019, il engage ainsi le projet de territorialisation de l'action sociale.

En 2020, dans un contexte de fermetures successives de services de proximité, le Département lance une nouvelle offre de services au plus près des bassins de vie, les Maisons départementales de proximité. Leur objectif : renforcer la présence des services publics en Haute-Garonne et le lien de proximité avec les habitantes et les habitants.

Relai sur les territoires des actions du Département, les Maisons départementales de proximité permettent aux usagères et usagers de retrouver toutes les informations relatives au service public départemental (services transports et restauration scolaires, Maison Départementale des Personnes Handicapées).

Face à la dématérialisation des procédures, et dans un contexte où 35% des Français éprouvent au moins une forme de difficulté qui les empêche d'utiliser pleinement les outils numériques et Internet (Baromètre du numérique 2021), elles proposent une aide aux démarches administratives de la vie quotidienne afin d'assurer l'égalité de traitement aux publics qui ne maîtrisent pas l'outil informatique, ou n'en sont pas équipés : création d'un compte sur le site des impôts, aide à la rédaction de lettres de motivation, création d'adresses mails, suivi d'un dossier de l'Assurance Maladie sur Ameli...

Ces nouveaux lieux d'accueil proposent également un accompagnement numérique personnalisé, via des formations individuelles sur les usages numériques. Ils assurent la distribution des « Pass numériques », qui permettent d'accéder à des ateliers de formation dans des lieux préalablement qualifiés pour acquérir les compétences de base en matière de numérique (sous la forme de titres de paiement calqués sur le modèle des tickets restaurant).

Principales réalisations 2021

Déploiement sur le territoire des Maisons départementales de proximité

- Inauguration et mise en service de 9 nouvelles Maisons départementales de proximité : Verfeil, Montastruc-La-Conseillère et Nailloux en mars, Montréjeau en mai, Léguevin et Saint-Lys en juin, Le Fousseret en octobre, Rieux-Volvestre en décembre,
- Rencontres avec les élu·e·s des territoires concernés pour leur présenter le projet, leur permettre d'appréhender sur le terrain les missions et la posture des équipes en poste : les « ambassadeur·rice·s »,
- Rencontre avec les autres structures présentes sur les territoires pour créer une synergie et favoriser l'interconnaissance (Centres communaux d'actions sociales, Éducation Nationale, Maison des solidarités, France Services, structures accompagnant à l'emploi, conciliateurs de justice, etc.),
- Organisation, dans chacune des Maisons départementales de proximité, de deux rencontres avec les associations du territoire, pour favoriser l'interconnaissance, avec des jauges pleines et des retours positifs sur le terrain. Ces rencontres ont également été l'occasion d'apporter des réponses concrètes aux besoins exprimés par le milieu associatif,
- Des retours très positifs des personnes accompagnées dans ces lieux (avis Internet, mails de remerciements, bouche à oreille, etc.).

Structuration de l'activité

- Création d'une identité propre (un nom, un logo), déploiement d'outils de communication pour faire connaître ce nouveau service aux habitant·e·s (flyer, totem, vidéo explicative...),
- Création d'un logiciel de suivi stratégique de l'activité.



Chiffres clés 2021

10 Maisons départementales de proximité en service au total

8 686 accompagnements personnalisés sur 1 086 jours ouvrés

9 personnes sur 10 sont accompagnées en direct, sans avoir besoin d'une orientation vers un autre organisme



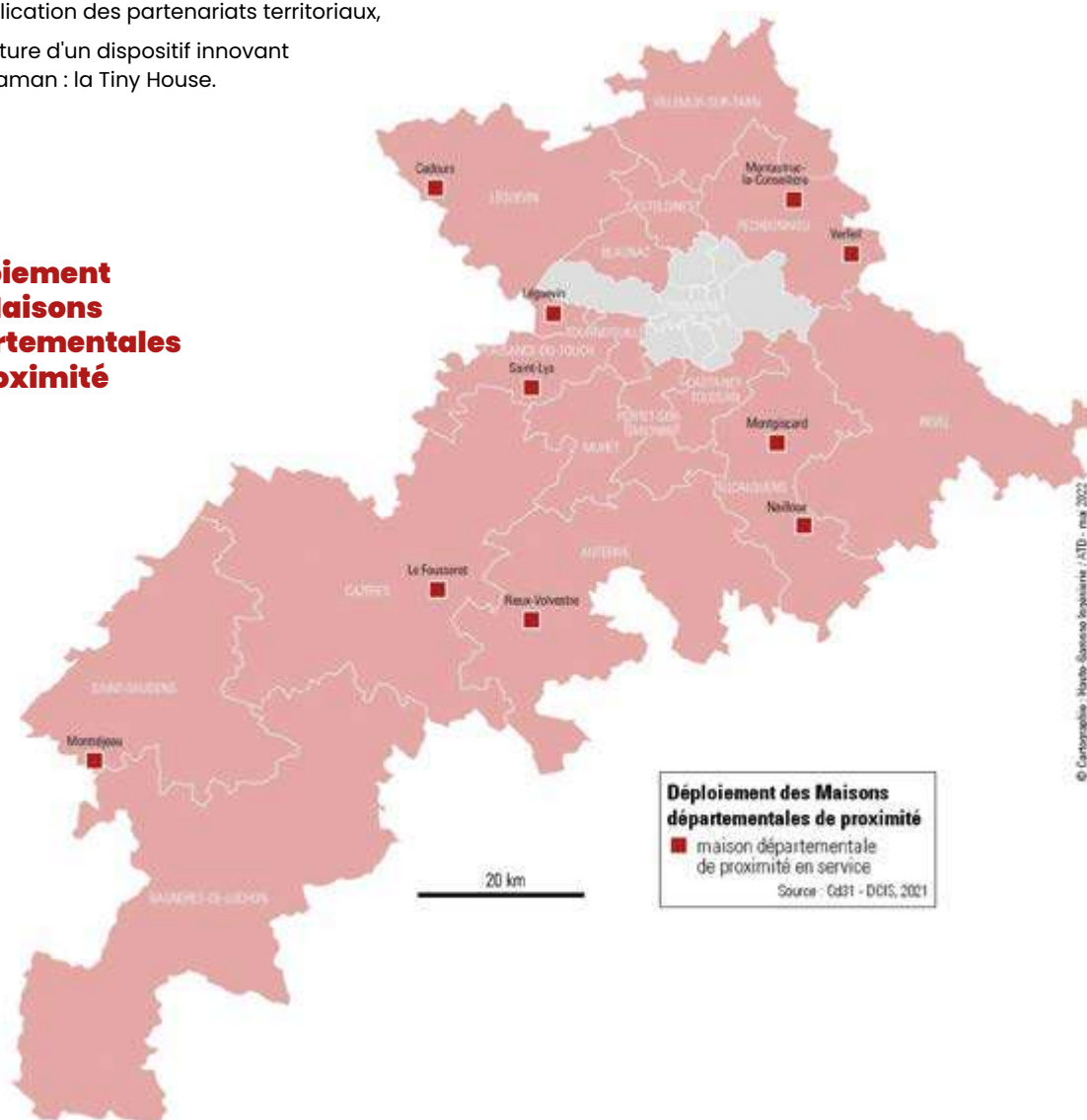
FOCUS ACTIONS COVID

Les Maisons départementales de proximité sont restées ouvertes tout au long de cette deuxième année de crise sanitaire. Elles ont ainsi joué un rôle de relais privilégié pour les personnes éloignées du numérique et/ou des questions de santé. Les ambassadeurs et ambassadrices ont pu accompagner les personnes pour la création de leur compte Ameli et l'impression des pass sanitaires. Les attestations de déplacement étaient également à leur disposition dans les Maisons départementales de proximité. L'équipe a également joué un rôle d'appui à la campagne de vaccination en accompagnant les personnes dans leurs prises de rendez-vous, avec un relais privilégié avec les centres de vaccination départementaux.

Perspectives 2022

- Ouverture de 10 nouvelles Maisons départementales de proximité,
- Multiplication des partenariats territoriaux,
- Ouverture d'un dispositif innovant à Caraman : la Tiny House.

Déploiement des Maisons départementales de proximité



RÉCAPITULATIF DÉPENSES TOTALES PAR POLITIQUE PUBLIQUE

BUDGET PRINCIPAL

1 UN IMPÉRATIF LA JUSTICE SOCIALE

SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE	929 076 258 €
■ Actions sociales polyvalentes de proximité	10 556 875 €
■ Autonomie des personnes âgées	238 451 598 €
■ Autonomie et compensation du handicap	307 427 993 €
■ Insertion	372 639 792 €
ENFANCE ET JEUNESSE	314 342 266 €
DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES	169 180 827 €
■ Expertise en direction des territoires	2 030 524 €
■ Déploiement du numérique	4 870 904 €
■ Promotion et aménagement touristique	5 736 297 €
■ Aides aux administrations publiques locales	62 575 248 €
■ Voirie	93 967 853 €
SOUTIEN À LA CRÉATION D'ACTIVITÉ ET À L'EMPLOI	2 029 404 €
LOGEMENT	21 954 702 €
■ Aide à la pierre	19 695 125 €
■ Aide à la personne	2 259 577 €
SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES	54 414 283 €
■ Incendie et secours	53 280 135 €
■ Santé environnement	1 134 149 €
Total Justice sociale :	1 490 997 740 €

2 UNE EXIGENCE L'ÉCOLOGIE

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	16 099 394 €
■ Eau	14 429 279 €
■ Espaces naturels	1 551 193 €
■ Sensibilisation à l'environnement	118 923 €
MOBILITÉS DOUCES ET TRANSPORTS COLLECTIFS	13 115 597 €
■ Mobilités douces	5 947 428 €
■ Transports collectifs	7 168 169 €
SOUTIEN À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE	4 477 459 €
Total Écologie :	33 692 451 €

3 **UNE VOLONTÉ L'ÉMANCIPATION**

SPORTS, CULTURE	38 103 748 €
Sports	19 427 711 €
Culture	18 676 037 €
ÉDUCATION, ÉQUIPEMENT SCOLAIRE	240 146 907 €
Collèges	151 990 888 €
Enseignement du premier degré et supérieur	18 174 495 €
Transports scolaires	69 981 524 €
Total Émancipation :	278 250 655 €

4 **UN SOCLE LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE**

Total Les valeurs de la République : 1 793 776 €

5 **UNE TRAJECTOIRE LA POURSUITE DE LA MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE***

DES PROJETS DE MODERNISATION EN LIEN AVEC LES USAGÈRES ET LES USAGERS

- Une administration au service des usagères, des usagers et des partenaires
- Une administration modernisée dans ses pratiques et ses moyens
- Une administration au service du collectif
- Une administration plus proche des Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais

TOTAL GÉNÉRAL 1 804 734 623 €

* Les dépenses relatives aux moyens généraux sont reventilées sur les 4 premiers axes thématiques.

Rapport d'Activités 2021

DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

Directeur de la publication

Georges Méric

Direction Générale des services

Bertrand Looses

Ressources Financières et Numériques/ Commande Publique/Pilotage et Méthode

Bruno Ollier

Service Pilotage Stratégique

Johanna Levy

Haute-Garonne Ingénierie (Cartographie)

Photographies

CD 31 / Aurélien Ferreira[©] / Romain Saada[©] /
Alis Mirebeau[©] / Valentine Chapuis[©] / Adrien Nowak[©] /
Alexandre Ollier[©] / Hélène Ressayres[©] / Loïc Bel[©] /
Ryan Crisman – Unsplash[©] / CDT31[©] / Shannon
Aouatah[©] / Manu Dejean[©] / Rémy Gabalda[©] /
Jean-Noël Heranz[©] / Archives départementales[©]

Création & Impression

CD31/05-22/8362

ISBN : 979-10-92065-77-0

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE LA HAUTE-GARONNE**

1 boulevard de la Marquette
31090 Toulouse Cedex 9
Tél : 05 34 33 32 31
contact@cd31.fr
www.haute-garonne.fr

